

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 630 — 42 PAGES — MERCREDI 4 AVRIL 1979

L'aménagement du territoire

Le conseil de planification va définir les « nouveaux choix »

(LIRE PAGE 36 L'ARTICLE DE FRANÇOIS GROSRICHARD.)

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le maréchal Amin aux abois

Le conflit qui oppose depuis cinq mois l'Ouganda à la Tanzanie défie la logique à plus d'un titre. On s'étonne tout d'abord que le dictateur ougandais, qui fait régner la terreur à Kampala depuis huit années, puisse résister à l'assaut conjugué des opposants au régime, des *soldats* passés à la rébellion et des militaires tanzaniens engagés dans la bataille.

Lorsqu'on connaît l'attachement *farouche des chefs d'Etat africains aux deux principes* de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, on peut aussi s'étonner de l'attitude d'expectative adoptée par l'Organisation de l'unité africaine. Saisie depuis plusieurs *semaines* du *grave différend* tanzano-ougandais, elle marque le pas, tandis que s'étendent les combats. Les efforts méritoires de M. Edem Kodjo, secrétaire général, se sont heurtés à l'intransigeance de M. Nyerere, président de la Tanzanie, et ont été gênés par le fait que c'est le maréchal Idi Amin Dada qui, en octobre dernier, a personnellement pris l'initiative d'envahir le territoire tanzanien. Si la « sainte alliance » des chefs d'Etat africains n'a pas fonctionné, c'est parce que ses membres considèrent que le dictateur de Kampala est un gêneur, dont le comportement à la tête de l'Etat ougandais donne de l'Afrique une image à la fois odieuse et erronée.

Seule, semble-t-il, la solidarité islamique a, jusqu'à présent, joué en faveur de l'« Ubu noir ». En dépit des accusations lancées par la Tanzanie à l'encontre du gouvernement de Nairobi, il n'est pas formellement établi que celui-ci apporte son concours aux autorités de Kampala. Le colonel Kadhafi a envoyé au maréchal ougandais plus de trois mille soldats pour l'aider à rétablir l'ordre. Pour l'instant, cette intervention a momentanément sauvé le régime. Troupes libyennes et tanzaniennes s'affrontent dans une capitale désertée par l'armée ougandaise, en majeur partie disloquée. La radio de Tripoli et l'agence libyenne de presse dénoncent « les horribles massacres de musulmans perpétrés par les forces tanzaniennes d'invasion », sans mentionner pour autant la présence de soldats libyens en Ouganda.

Au moment où les Libyens affirment que les musulmans de Tanzanie ont lancé un appel au « djihad », à la « guerre sainte », aux côtés de leur coreligionnaires ougandais, le secrétaire de la *Conférence* islamique, dont le siège est à Djeddah, a exigé samedi le retrait des troupes tanzaniennes d'Ouganda. Ces diverses références indirectes à l'islam surprennent d'autant plus que la communauté musulmane d'Ouganda représente moins de 5 % de la population totale du pays.

Mais ce qui paraît le plus grave concernant l'entrée en scène des militaires libyens en Ouganda, c'est qu'elle fait suite à une intervention qui se poursuit depuis plusieurs années au Tchad. Alors que le gouvernement français a décidé de retirer ses troupes de ce pays, et en dépit de l'installation de soldats nigérians à N'Djamena, où ils s'efforcent de faire respecter le cessez-le-feu entre troupes gouvernementales et éléments du Frolinat, le colonel Kadhafi maintient sur place ses propres forces. Il est difficile de ne pas croire qu'à Kampala comme à N'Djamena il entend imposer son arbitrage. Cette double présence libyenne ajoute à l'embarras général des chancelleries africaines, dont *témoigne* très clairement le silence qu'elles observent à l'égard du drame vécu par l'innocente population ougandaise.

Lire page 14

AU NOM DES GRANDS PRINCIPES

par JACQUES SAUVAGEOT

Les tensions en Extrême-Orient

• Tokyo s'efforce de redéfinir sa politique asiatique
• Pékin se prépare à dénoncer son traité d'amitié avec Moscou

Les récents bouleversements en Asie du Sud-Est — invasion du Cambodge par le Vietnam et guerre sino-vietnamienne — ont conduit les Japonais à redéfinir leur politique étrangère. L'attaque chinoise, quelques mois après la signature du traité nippo-chinois, risque, selon Tokyo, de créer une instabilité durable en Indochine. D'autant que l'Union soviétique est entrée à son tour dans le conflit en soutenant Hanoï et ses alliés de Vientiane et de Phnom-Penh.

D'autre part, les *Chinois semblent décidés à abroger le traité d'amitié qui les lie depuis 1950* aux Soviétiques, nous câble *notre correspondant à Pékin*. Signé en 1950 par Staline et Mao *Tsé-toung, il devait expirer un 1980* (voir page 6).

De notre correspondant

Tokyo. — *Le conflit* sino-vietnamien est considéré au Japon comme l'événement majeur depuis le désengagement américain d'Indochine. Désormais impliqué d'une *certaine façon* dans le *conflit* sino-soviétique, à la suite de la signature en août d'un traité d'amitié avec Pékin, Tokyo s'interroge sur ses rapports avec la *Chine comme partenaire commercial* alors que les Chinois ont soudainement suspendu, début mars, la moitié de leurs contrats d'achat d'équipement et que vient *de se négocier* au Japon l'extension de l'accord commercial à long terme entre les deux pays.

Sur le plan diplomatique, la situation créée par le conflit sino-vietnamien invite les Japonais à réexaminer leur politique dans la région. Pour certains *experts japonais des problèmes* internationaux, le Japon a été « involontairement » le catalyseur du bouleversement de l'échiquier géopolitique *asiatique*. Selon le professeur Yano, qui dirige le Centre d'études sur l'Asie du Sud-Est de l'université de Kyoto, « *la signature du traité nippo-chinois est une des imprudences les plus graves que le Japon ait commises, car elle a déclenché une réaction en chaîne dans les rapports hégémoniques en Asie* ». Sans aller jusque-là, beaucoup d'observateurs et d'hommes politiques pensent qu'incontestablement ce traité, qui était présenté comme *un élément destiné à renforcer* la paix et la stabilité en Asie, a produit un effet contraire.

Le débat, chez les intellectuels *nippons, sur la question* des rapports entre la Chine et le Japon, estompé au moment de la ratification, en octobre, du traité de paix et d'*amitié par un déferlement* d'enthousiasme, a pris une nouvelle ampleur à la lumière des événements indochinois. Le réexamen que font les Japonais de *leurs relations* avec la Chine les conduisent à plusieurs constatations qui ne seront peut-être pas sans infléchir leur politique globalement d'*abord, si, pour faciliter* l'analyse, on écarte des facteurs déterminants, certes, mais non diplomatiques qui ont conduit à la signature du traité (question de politique intérieure japonaise et pressions de Pékin).

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

La crise entre le pouvoir et le R.P.R.

M. Jacques Chirac passe de la critique à la menace et met directement en cause le président de la République

M. Jacques Chirac, qui était lundi soir 2 avril l'invité de l'émission d'Antenne 2 « Cartes sur table », a franchi un pas de plus dans son escalade contre le pouvoir en place.

Il s'en est pris avec vigueur non seulement à M. Barre, mais également au président de la République lui-même, invité à « changer de cap, changer la politique de la France ».

Le chef du R.P.R. a émis des pronostics très sombres sur les prochaines consultations, affirmant notamment à propos des élections européennes du 10 juin : « Je suis prêt à gager que, là encore, l'opposition aura la majorité », et à propos de l'élection présidentielle de 1981 : « *Si M. Giscard d'Estaing se représentait dans une situation comparable à celle que nous connaissons aujourd'hui, il n'aurait aucune chance d'être réélu.* »

A l'Elysée, on s'est abstenu d'émettre un commentaire officiel, mais on a jugé sévèrement, mardi matin, les propos tenus par M. Chirac. On s'est, d'autre part, montré surpris qu'un ancien premier ministre annonce à la télévision les sujets qu'il a l'intention d'aborder lorsque le chef de l'Etat lui accordera audience. On juge cette attitude « sans précédent ». On attendait d'autres réactions à l'issue du déjeuner offert par le président de la République au premier ministre et aux présidents des groupes de la majorité de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Procédant lundi à l'élection des membres de son bureau, le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale a choisi, dans l'ordre, quatre vice-présidents qui sont des chiraquiens éprouvés et un cinquième, *M. Bernard Marie (Pyrénées-Atlantiques)*, qui l'est un peu moins. Il a écarté M. René La Combe (Maine-et-Loire), qui avait condamné l'initiative du *maire de Paris lorsque ce dernier* avait réclamé, au mois de mars, la convocation du Parlement en session *extraordinaire*.

C'est donc en ayant en main ses troupes parlementaires, et non seulement ses troupes militantes, qui l'avaient réélu samedi à la présidence de son mouvement par 97 % des mandats, que M. Chirac a franchi lundi soir un nouveau pas, considérable, dans son *escalade contre* la politique du chef de l'Etat.

Depuis plusieurs mois déjà, et notamment depuis le fameux appel de Cochin du 6 décembre, *on avait cent fois entendu* l'ancien premier ministre rappeler la « *part prépondérante* » que le R.P.R. avait prise dans la victoire électorale de mars 1978, condamner « *la politique européenne qui, de compromis en compromis, ne tient pas compte des intérêts fondamentaux des Français* », brocarder « *le libéralisme conservateur qui est à la mode* » et affirmer que « *des pans entiers de notre économie s'effondrent actuellement* ». Jamais, en revanche, on ne l'avait vu mettre en cause directement et nommément le président de la République. Il n'a pas hésité à le faire lundi *soir en passant de la critique* à la menace vis-à-vis de celui qu'il avait contribué de façon décisive à porter au pouvoir en mai 1974.

Si c'était à refaire, il ne le referait pas, puisqu'il n'exclut « *pas du tout* » qu'il y ait un candidat R.P.R. à l'élection présidentielle de 1981, à moins que, « *s'il est encore temps* », M. Giscard d'Estaing n'accepte de « *changer la politique de la France pour répondre à ce qu'attendent, à ce à quoi aspirent les Français* ».

En affirmant dimanche soir qu'il s'engagerait « *personnellement* » en faveur de la liste que Mme Veil conduira lors des élections européennes du 10 juin, alors qu'il avait toujours proclamé sa volonté et sa fierté d'être en dehors et au-dessus des partis, M. Barre ne s'était pas seulement contredit, il avait imprudemment fourni au bouillonnant maire de Paris une belle occasion de riposte. M. Chirac ne s'est effectivement pas privé de dénoncer un comportement « *très grave au regard de nos institutions* » et « *un retour extrêmement grave aux pratiques de la IVe République* », mais l'essentiel n'était pas là.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

Avec les commandes de Swissair, Lufthansa et K.L.M.

L'AIRBUS MARQUE DES POINTS EN EUROPE CONTRE LE BOEING-767

A vingt-quatre heures d'intervalle, l'Airbus aura connu un double succès : après la commande, lundi 2 avril, de Lufthansa pour vingt-cinq exemplaires de la version A-310 de l'avion européen, c'est l'annonce, attendue pour ce mardi 3 avril, de la commande par la compagnie néerlandaise K.L.M. d'une dizaine d'appareils Airbus du même modèle.

Cette série de contrats, venant après celui, le mois dernier, de la compagnie Swissair, marque le lancement définitif du programme A-310, qui est la version raccourcie, de deux cents places, de l'Airbus et dont le concurrent dans le monde est le Boeing 767.

(Lire page 42.)

L'erreur humaine

La situation *semble* se détendre à la centrale nucléaire de Three-Mile-Island : lundi 2 avril, les techniciens ont en effet réussi à faire pratiquement disparaître la « bulle » de gaz située dans la cuve du réacteur et qui empêchait jusqu'à présent son refroidissement total. *Ils vont désormais pouvoir préparer le déchargement* du combustible. *Ce n'est qu'au terme de cette opération que tout* danger important sera écarté. Les autorités n'en restent pas moins en alerte, les manœuvres à venir pouvant en effet provoquer quelques risques de nouveaux dégagements radioactifs.

Lundi, une bonne partie de la population qui avait fui la région a commencé à revenir. La situation devrait être totalement normale mercredi.

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Le drame à rebondissements qui a débuté mercredi à la centrale nucléaire de Harrisburg, en Pennsylvanie, ne peut laisser personne indifférent. Particulièrement dans les pays qui, comme *la France*, ont *entrepris de se doter* d'un important équipement énergétique atomique.

A Harrisburg, les experts affluent, soit appelés en consultation, soit *anxieux de savoir* exactement ce qui s'est passé. Dans le monde entier, les spécialistes guettent les moindres précisions qui peuvent permettre d'y voir plus clair. Et, sans attendre, décidé à rassurer à tout prix, le ministre français de l'industrie, *relayé par tous* les défenseurs *des centrales*, assure *que* la France est à l'abri de pareille catastrophe, que le dispositif de sécurité qui s'est montré défaillant en Pennsylvanie est très différent chez nous et fonctionnerait à temps et à coup sûr. *M. Barre*, qui *n'en sait pas plus que vous et moi*, mais fait confiance les yeux fermés aux techniciens, leur emboîte aussitôt le pas.

Osera-t-on dire qu'on n'en croit pas un mot ? Et qu'à la limite on s'en moque, de même que de connaître *par le détail*, l'*heure* venue, la moisson de renseignements et les conclusions des experts de tout poil.

« Tout est prévu... »

Car d'évidence, et l'aveu en a été fait aussitôt, ce qui s'est produit à Harrisburg, ce qui a été décisif, ce n'est pas telle défaillance technique, *ce n'est pas* une erreur *scientifique*, *ce n'est pas un défaut de construction* ou *de fonctionnement* : faisons confiance en cela aux techniciens, ils savent leur métier, leurs calculs sont justes, leurs appareils au point — du moins on veut le croire. Ce qui a été décisif, c'est l'erreur humaine, d'ailleurs, en l'occurrence, répétée à deux, trois ou quatre reprises.

« *Tout est prévu* », claironnent, avec une morgue et une assurance sans faille, les fameux experts depuis des années. « *Tout, même l'incident quasi imprévisible, même la faute de manipulation, même l'erreur. Aussitôt, quelle que soit la cause de la panne ou de l'incident, un, deux, trois dispositifs de sécurité entrent automatiquement et instantanément en service. Un à un, tous les dangers possibles sont éliminés, les mesures les plus sévères sont prises. Soyez tranquilles, dormez sur vos deux oreilles, il ne peut rien arriver, jamais, on vous le garantit.* »

Ils avaient tout prévu, c'est vrai. Sauf l'erreur humaine.

(Lire la suite page 18.)

AU JOUR LE JOUR

L'AMI SINCÈRE

Dans le cas où le chef de l'Etat sera à nouveau candidat en 1981, M. Chirac l'aura prévenu : il court à la catastrophe s'il ignore son cri d'alarme.

Certes, M. Giscard d'Estaing dispose de conseillers privés pour lui suggérer les mesures propres à assurer son éventuelle réélection, mais il est certain qu'aucun d'entre eux n'aura mis autant de chaleur pathétique à préserver son avenir politique que le président du R.P.R. Et nul ne pourra plus prétendre que, depuis qu'il a quitté Matignon, M. Chirac n'ait tout fait pour sauver l'Elysée.

Cela dit, dans un tel contexte, on peut se demander si la majorité ne devrait pas attendre 1988 pour présenter un candidat à la présidence.

BERNARD CHAPUIS.

L'ANTI-MONNET

L'Europe selon Michel Debré

« Ceux qui ont fait de l'Europe supranationale l'objet de leurs pensées et de leurs ambitions sont des intolérants. » Michel Debré, qui prononce cette condamnation sans appel, n'a pas lui-même la réputation d'un champion de la tolérance, bien qu'il assure avoir en *toutes circonstances* cherché à « *apaiser* » : *sûrement pas au sens qu'on donnait au mot « apaisement » à l'époque de Munich*, *puisque parmi* vingt aphorismes, coulés dans le bronze, qu'on voudrait pouvoir citer de son dernier *livre*, plein de talent, de fougue *et d'amour* jaloux de la patrie, figure celui-ci, que « l'intransigeance est l'arme des faibles ». La tolérance n'est pas la qualité première qu'on attend d'un combattant, ce que l'ancien premier ministre du général de Gaulle, toute sa vie, n'a cessé d'être.

Dès 1950, il a rencontré, sur sa route, un homme dont il nous dit qu'il l'a trop détesté et a été trop détesté par lui pour pouvoir porter sur son compte un jugement impartial : Jean Monnet. Sous sa plume, le vieux sage de Cognac, qui a joué, avant de découvrir l'Europe, *un rôle considérable dans l'approvisionnement des alliés pendant deux guerres mondiales*, dans le relèvement de l'économie française *après la seconde, et même* dans l'installation de de Gaulle à la tête du comité d'Alger, devient un obsédé de l'abaissement de la France, toujours prêt à favoriser les desseins les plus noirs nourris contre elle par les Américains et par les Allemands.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

Le Monde

idées

EUROPE

L'ANTI-MONNET

(Suite de la première page.)

Il est vrai que, parmi les champions de la supranationalité — puisqu'il faut employer ce mot horrible, — il y avait, il y a encore, des sots et des sectaires ; il y en avait, il y en a encore de l'autre côté ; que Monnet, dont l'histoire et la littérature n'étaient pas le fort, avait tendance à sous-estimer le poids du passé, ce qui explique qu'il ait pu se lancer dans l'aventure de la Communauté européenne de défense, croyant naïvement que le réarmement allemand, auquel il était foncièrement hostile, aurait au moins, ainsi canalisé, l'avantage de faire avancer la cause de l'Europe unie. Michel Debré rapporte un mot du général au sujet de celui qu'il appelait « l'Inspirateur » : « Il croit régler les affaires en mélangeant les hommes et les choses sans tenir compte de ce que sont les choses ni de ce que sont les hommes. » Et pourtant Monnet, s'il lui arrivait de se tromper dans le choix d'une politique, se trompait rarement dans celui des hommes : c'est bien pourquoi, alors qu'il tyrannisait ses collaborateurs, il était tant aimé d'eux.

Il faut n'avoir pas connu Jean Monnet pour croire qu'il pouvait appartenir à on ne sait quel complot destiné à mettre au pas notre pays. Comment imaginer Français plus Français que ce paysan de la Charente, patient, opiniâtre, avec son méchant feutre, sa canne et ses godillots ? Mais sans doute s'intéressait-il plus aux Français qu'à la France, alors que, comme pour de Gaulle, l'objet premier de la passion de Debré c'est, bien sûr, celle en qui Michelet déjà saluait une « personne » : « Ma leçon nationale, je l'ai apprise de mes camarades dont tant sont morts. Ah ! ces amis-là, comme ils avaient compris que la nation française était autant que toute personne vivante le fruit d'hérédités croisées ! Une personne parfois éclatante de santé, parfois fatiguée, parfois sûre d'elle-même, parfois saisie par le doute, mais toujours une personne douée de ce caractère unique qui fait une identité qui n'appartient qu'à elle... »

Ce n'est pas seulement sa qualité littéraire qui rend poignant ce langage : la France a une sorte de réalité charnelle et il n'y a pas que des Français pour l'avoir aimée d'amour. S'ensuit-il que ceux qui ne ressentent pas, à l'évocation de son nom, la même émotion, soient automatiquement de mauvais Français ? Etre tolérant, comme Michel Debré voudrait l'être, n'est-ce pas admettre qu'il y ait diverses manières de concevoir le patriotisme ? Celui de Jean Monnet consistait à penser que dans la construction européenne, dont il était l'artisan obstiné, les qualités propres des Français les prédisposaient à occuper les premières places. N'en était-il pas la preuve vivante, lui qui avait si souvent « inspiré » de plus puissants que lui ?

Pour Monnet, la « supranationalité » n'était pas une religion — ce n'était pas un esprit religieux — mais une méthode, un moyen pour rétablir l'autorité de l'Europe dans le monde et, grâce à elle, redonner à ses citoyens, et pour commencer aux Français, un rôle à la mesure de leurs capacités. On ne met pas l'énergie et l'opiniâtreté qui étaient sa marque au service d'une politique d'abandon, et il avait montré pendant la guerre que rien n'était plus loin de son tempérament. Le fait est, de toute façon, que cette méthode a échoué, comme a échoué, Michel Debré est le premier à le reconnaître, celle du général de Gaulle. Il n'y a pas d'Europe, « européenne » ou pas. Pourquoi ? Un des drames de notre après-guerre pourrait bien être que ces deux personnages, à tant d'égards si complémentaires, le visionnaire et le pragmatique, l'amoureux de la France et celui des Français, Don Quichotte et Sancho, se soient si durement et si durablement opposés. Rien n'est plus triste que de voir s'entre-déchirer des hommes qu'on a d'égales raisons d'estimer et d'aimer.

L'attente du pire

On n'aurait pas tant insisté sur son opposition à Jean Monnet si la lutte contre la supranationalité sous ses divers aspects — depuis les temps lointains de la naissance de la Communauté charbon-acier — ne constituait pas la trame du livre de Michel Debré. Ah ! certes, il n'est pas de ceux qui croient, avec le philosophe, qu'on peut de toute chose faire le meilleur et le pire usage. Des prochaines élections européennes, dernier avatar de l'offensive qui suscite son indignation, il n'attend que le pire : « A peine réunie, la nouvelle Assemblée désignera une commission chargée de préparer une Constitution fédérale pour l'Europe et comprenant un mode de scrutin destiné à démembrer la nation... Mais institutions et diplomatie ne seront que distractions à côté de l'essentiel : la défense..., et vous trouverez des Français qui, toute honte bue, s'en iront, sous le grand nom d'Europe, sacrifier toute politique française à une politique dite européenne qui sera, en fait, l'expression des volontés associées des Germains et des Anglo-Saxons aux applaudissements des Latins. » Et d'expliquer avec force arguments l'intérêt que présente la construction européenne pour les autres : « C'est une Europe pour l'Allemagne (...), un instrument dans l'ensemble de la panoplie politique des Anglais. » L'Italie s'est « fabriqué à son bénéfice une Europe très personnelle ». Pour la Belgique, c'est une « fuite en avant ». Il n'y a qu'à la France que cette Europe-là ne peut rien rapporter.

Cette Europe-là, car l'auteur s'indigne qu'on puisse le prendre pour un anti-européen. Le « rêve » qu'il a conçu tout jeune pour l'Europe, jusqu'à imaginer l'élection à sa tête d'un arbitre, il n'en rougit pas, s'il en reconnaît le caractère un peu irréel. Et il plaide pour des états généraux qui affirmeraient la volonté d'indépendance des peuples de cette partie du monde. Donnons lui ici raison : Michel Debré est mille fois plus européen, dans l'affirmation de cette volonté, que ceux, et ils sont nombreux, qui prennent trop facilement leur parti d'une Europe abandonnée aux volontés américaines. Et plus qu'à une mécanique institutionnelle qui n'a, jusqu'à présent, débouché sur rien — ce qui pourrait bien, n'en déplaise à Michel Debré, être aussi le cas de l'Assemblée qui sera élue le 10 juin, — il est sans doute fondé à faire confiance à ce qu'il appelle un « nouveau pacte... qui révise les institutions et les éclaire d'un jour nouveau, qui respecte les nations, qui détermine les domaines d'une action à la fois réaliste et grandiose ». En un mot, il faut « une politique de la France » et, comme « second palier..., une organisation de l'Europe ».

C'est plus facile à dire qu'à faire. Mais Michel Debré a fait beaucoup lui-même, et son livre est riche de précisions sur son action passée vis-à-vis de l'Europe, d'abord dans l'opposition, puis comme premier ministre et membre des gouvernements Pompidou, Couve de Murville et Chaban-Delmas. Il en va ainsi notamment de tout ce qui a trait à la tentative de rapprochement avec la Grande-Bretagne, dont il fut l'initiateur pendant l'hiver 1968-1969, et qui devait conduire à la malheureuse affaire Soames (1). Il n'est pas nécessaire de partager toutes ses phobies ni toutes ses conclusions pour reconnaître non seulement l'évidente sincérité et la qualité d'écriture de cette Cassandre obstinée mais aussi sa nécessité : il n'est que trop vrai que « l'ombre de la vieillesse, avec ses faiblesses et ses renoncements, plane de nouveau sur notre pays et sur sa liberté ». Or, dans le monde où nous sommes, où personne ne fait de cadeau à personne, il n'y a de nations libres que celles qui sont déterminées à le rester. Les Français se tromperaient du tout au tout s'ils croyaient pouvoir être libres sans que leur pays le soit.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) Invité à déjeuner par le général, qui souhaitait relancer le dialogue franco-britannique, Sir Christopher Soames, alors ambassadeur à Paris, fit de la conversation un compte rendu que le Foreign Office devait interpréter de manière fort tendancieuse, provoquant ainsi une vive tension entre la France et ses partenaires européens.

★ Michel Debré, *Français, choisissons l'espoir*. Albin Michel, 278 p., 45 francs.

Un retour aux sources

par RENÉ LEJEUNE (*)

LES élections européennes sont pour les partis politiques français le prétexte de « controverses byzantines ».

Pour y voir un peu plus clair, on peut prendre les chemins des sources. L'un d'eux mène à Robert Schuman. Esprit intègre, cohérent, lucide qui a vécu la longue souffrance de l'Europe déchirée. Son image de l'Europe est celle d'une passion, certes, mais contenue par le réalisme et l'enracinement qu'il doit à ses origines lorraines.

Et d'abord l'essentiel, au cœur même de l'image : *« Nous ne sommes, nous ne serons jamais des négateurs de la patrie, oublieux des devoirs que nous avons envers elle. »* (1)

Défaire la France en faisant l'Europe ? Des formules malencontreuses ont pu susciter, dans le passé, des doutes : *« Etats-Unis d'Europe. » « France, Californie de l'Europe »* ; expressions déraisonnables qui évoquent le *melting-pot* américain que le continent de Socrate, de Kant, de François d'Assise et de Mozart, de Pascal et de Shakespeare ne saurait imiter sans, du même coup, perdre son âme. La crainte est, au fond, absurde. Le fleuve défait-il les rivières qui lui donnent leurs eaux ? Il n'y a pas de fleuve sans rivières. Pas d'Europe sans patries.

De même que l'unité de l'Europe ne signifie pas l'absorption de la nation, mais confère à celle-ci *« un champ d'action plus large et plus élevé »*, de même l'intégration, telle que Robert Schuman la concevait, ne porte pas atteinte à la souveraineté nationale.

Intégration des électeurs d'abord. L'élection d'une Assemblée communautaire constitue un pas essentiel vers ce *« minimum d'intégration politique »* qu'il préconisait. Autant que l'exercice des pouvoirs de délibération et de contrôle par cette Assemblée, ce sont les cristallisations dans le psychisme collectif qui lui importent : *« Il est certain,* dit-il, *que la conscience d'une Europe unie prendrait davantage corps si elle pouvait s'affirmer périodiquement par un vote à l'échelle européenne. »*

Ensuite, intégration des politiques : *« Les décisions à portée internationale ne pourraient être prises qu'en commun par les Etats associés. »* Le praticien de la dure réalité politique qu'était Robert Schuman n'ignorait pas qu'un tel objectif ne serait atteint qu'au terme d'un long et lent processus d'acclimatation, d'adaptations multiples qui produisent graduellement l'accoutumance désirée. Des pas encourageants ont déjà été faits dans ce sens, notamment dans des contextes de crise mondiale. La pratique communautaire ne peut qu'accentuer ce phénomène. *« Il s'agit d'une politique nouvelle à base de solidarité et de confiance progressive. » « Un acte de foi dans le bon sens des peuples enfin persuadés que leur salut réside dans une entente et une coopération si solidement organisées entre eux qu'aucun gouvernement ainsi associé ne pourra plus s'y soustraire. »*

Apprendre et comprendre

« Persuasion », « association », deux maîtres mots du personnaliste chrétien que fut Robert Schuman. Et respect pour l'opinion d'autrui : *« Nous aurons à apprendre et à comprendre le point de vue particulier de notre associé. »* Les démarches doctrinaires, idéologiques, sectaires ou utopiques lui étaient étrangères. Il répugnait aux constructions de l'esprit qui ne tiennent pas compte de la nature des choses et des hommes. Aussi estimait-il que le fédéralisme ne convenait pas présentement à l'Europe : *« L'idée même d'un gouvernement fédéral et celle d'un Parlement fédéral impliquerait un pouvoir de décision majoritaire liant les Etats fédérés. Ce serait brûler les étapes, s'engager prématurément et imprudemment dans la voie d'un dessaisissement de la souveraineté nationale sur des points d'importance essentielle. »*

C'est bien la vision d'une organisation confédérale qui se dégage nettement du testament politique de celui que l'on a appelé le « père », le « pèlerin de l'Europe » : maintien des Etats souverains, des identités nationales ; intégration progressive des politiques ; création du *« soubassement démocratique »* par l'intégration des électeurs pour conférer à l'ambitieuse construction européenne la légitimité populaire, dans le respect de l'héritage historique des souverainetés.

Dans quel but des vieux peuples indépendants déploieront-ils tous ces efforts nouveaux ? D'abord pour répondre aux impératifs de notre temps : *« Les nations, loin de pouvoir se suffire à elles-mêmes, sont solidaires les unes des autres. La meilleure manière de servir son propre pays est de lui assurer le concours des autres par la réciprocité des efforts et la mise en commun des ressources »* ; ensuite parce que l'Europe a une mission universelle qui s'appuie sur le rôle exceptionnel qu'elle a assumé dans le devenir humain. Avec ses lumières et ses ombres, comme en tout. *« L'Europe a procuré à l'humanité son plein épanouissement. C'est à elle qu'il appartient de montrer une route nouvelle, à l'opposé de l'asservissement, par l'acceptation d'une pluralité de civilisation dont chacune pratique un même respect envers les autres. »*

Vues sages et équilibrées — et toujours actuelles — car elles sont puisées non pas à la surface des choses, mais aux sources profondes où s'élabore la substance promise à la durée.

Qui ne pourrait partager ces vues raisonables et opérantes sur presque tout l'éventail politique ? Quelle est donc la tâche essentielle des partis dans la campagne européenne déjà engagée ? N'est-ce pas d'abord celle d'une éducation politique à laquelle les électeurs aspirent, et à laquelle ils ont droit ? Surtout en ce moment, unique dans l'histoire non seulement de l'Europe mais du monde, où neuf pays vont consacrer démocratiquement des liens noués peu après qu'ils se furent cruellement entredéchirés dans la plus atroce des guerres. Liens résultant directement de la déclaration du 9 mai 1950 par laquelle Robert Schuman a posé l'un des actes politiques les plus féconds de ce siècle. Aussi est-il bon de se mettre à son écoute. C'est la voix d'un sage. La voie de la sagesse. Le corps électoral n'a que faire des débats byzantins qui, délibérément ou inconsciemment, réduisent à des querelles de scrutin d'arrondissement l'immense défi que le futur lance à l'Europe.

Pour finir, un tout autre plan. Robert Schuman est un guide sûr sur le chemin de l'Europe. Il peut aussi servir de sujet de méditation pour les hommes et les femmes engagés dans l'action européenne. L'initiateur du processus d'intégration de l'Europe avait une conception peu commune de l'action politique. *« Elle est,* disait-il, *une des plus hautes formes de la charité. »* Plus particulièrement en démocratie, dont il pensait, avec Bergson, qu'elle était *« d'essence évangélique »*. Conception spiritualiste incompatible avec les méthodes d'action courantes en politique Robert Schuman plaidait pour la vérité. *« Le mensonge est à proscrire, même en politique. »* La mise en pratique de ce principe comporte ses exigences : *« Dans ce monde où le courage et le désintéressement sont l'exception, il faut miser sur ces deux atouts. »*

Voilà, aux plans de l'idée et de l'action européennes, une contribution utile à la réflexion de ceux qui s'engagent dans le combat du 10 juin 1979. Elle vient non pas d'un théoricien, mais d'un homme politique qui a concrètement réalisé l'exceptionnelle harmonie entre des principes exigeants et une action efficace. A cette rare conjonction, l'Europe unitaire doit sa naissance.

(1) Toutes les citations du présent article son tirées de l'ouvrage *Pour l'Europe*, que Robert Schuman a publié à la fin de sa vie (Editions Nagel, Paris, 1963, 214 p.).

(*) Secrétaire général du Centre Robert-Schuman pour l'Europe.

Pour une Communauté européenne de l'équipement

par MARC LAURIOL (*)

AU moment où s'annonce la lancée politique et juridique de l'Europe des Neuf, par les élections au suffrage universel de l'Assemblée européenne, les faits révèlent un blocage des mécanismes mis en place lorsque la Communauté ne comprenait que six pays.

Les politiques communes élaborées depuis plus de dix ans fonctionnent mal, se détériorent à un rythme inquiétant.

Ainsi en est-il de la politique agricole. Alors qu'elle coûtait 1 milliard de centimes par jour à la Communauté en montants compensatoires, la Grande-Bretagne refusait de pratiquer, en contrepartie, la préférence communautaire. Aujourd'hui, elle cherche à faire ouvrir, par les produits espagnols et portugais, une brèche pour l'agriculture australienne et néo-zélandaise.

L'Allemagne fédérale, de son côté, s'efforce par tous les moyens de payer son approvisionnement alimentaire aux prix mondiaux et non pas européens. En même temps, par des montants compensatoires exorbitants, elle veut faire financer son agriculture par la Communauté.

Et que dire de la récente attitude de la Grande-Bretagne qui demande à participer à la construction de l'Airbus tout en passant commande, hors de la Communauté, de modèles directement concurrents ?

Que dire aussi des négociations pétrolières anarchiques où chaque pays européens cherche seul son propre salut, comme si celui-ci était indifférent à celui des voisins ?

Que dire, enfin, et surtout, de la non-application du tarif extérieur commun, par au moins cinq de nos partenaires, aux produits qu'ils importent du dehors et qu'ils revendent dans le Marché commun à des prix irrégulièrement abaissés ?

Ce ne sont que des exemples parmi bien d'autres, hélas ! De la pêche à la sidérurgie, en passant par le textile, la recherche pétrolière sous-marine, etc., ils abondent.

Nulle part on ne trouve l'esprit communautaire. Là où il existait il disparaît. Pour enrayer cette dégradation, un effort pour organiser *« le financement des grands équipements »* européens s'avérerait très fécond.

Il est inquiétant de constater que les pays qui aujourd'hui violent le Marché commun et le transforment en zone de libre échange, sans personnalité et sans volonté, seront demain majoritaires à l'Assemblée européenne. *« On ne construira certainement pas l'Europe en légalisant la destruction du Marché commun ! »*

L'anarchie des investissements

Le domaine des investissements est celui dans lequel existent à la fois le plus d'intérêts communs entre les pays de la C.E.E. et le maximum de disparité, voire d'anarchie.

Un très grand nombre d'investissements d'intérêt commun européen tardent ou sont mal exécutés du fait de leur financement purement national.

Peut-on contester, par exemple, que le port du Rotterdam soit le débouché de toute la vallée du Rhin et intéresse, par conséquent, compte tenu du complexe fluvial, l'Allemagne, la Belgique, la France, autant que la Hollande ? Est-il logique et salutaire dans ces conditions que cette dernière en supporte seule les dépenses d'équipement général ? Une remarque de même nature vaut pour Hambourg et Anvers ; demain pour Dunkerque, Rouen et Le Havre. De même, le tunnel sous la Manche intéresse non seulement l'Angleterre et la France, mais le continent tout entier qui devrait donc contribuer à son financement. Et l'importance pour l'Europe des liaisons fluviales de la mer du Nord à la Méditerranée par le Rhin et le Rhône, du Rhin à la Manche, commande les mêmes conclusions. N'est-il pas illogique d'en laisser le financement à la seule France ? N'est-il pas tout aussi illogique de voir celle-ci en décider seule l'ajournement faute d'argent ?

On pourrait multiplier les exemples. Ils montrent qu'un financement commun de type mutualiste est la solution rationnelle du problème actuel de l'équipement d'infrastructure du grand marché européen. La Banque européenne d'investissements de Bruxelles ne fournit pas cette solution. C'est pourquoi l'institution, dans le cadre de la C.E.E., d'*« une caisse européenne d'équipement »* à l'image de notre Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) apporterait à la construction réaliste de l'Europe un atout décisif.

La direction de cette caisse commune aux Etats membres déterminerait les équipements d'intérêt européen et fixerait les priorités, établissant son programme d'action qui pourrait porter, par exemple, sur les grands axes routiers, les voies ferrées, les canaux, les ports, mais aussi l'industrie lourde, la recherche scientifique, les prospections de matières premières, et dans une moindre mesure sur les aménagements touristiques, certains équipements urbains, etc., etc.

Ces dépenses seraient financées par des contributions budgétaires des gouvernements des Neuf, chacun d'eux pouvant prélever un impôt spécial dans ce but. Plus tard, les gouvernements de la C.E.E. pourraient établir au profit de la caisse un impôt européen.

Mais le financement normal de l'équipement, c'est l'emprunt. Les gouvernements pourraient émettre des emprunts coordonnés ou même donner à la caisse le pouvoir de lancer des emprunts d'équipement « intégrés » européens, placés simultanément sur les marchés financiers des pays intéressés. On serait alors parvenu au financement normal et rationnel de l'équipement européen. Et l'on mesure la « souplesse » avec laquelle une telle innovation pourrait évoluer.

Trois avantages

Ce système présenterait trois avantages principaux :

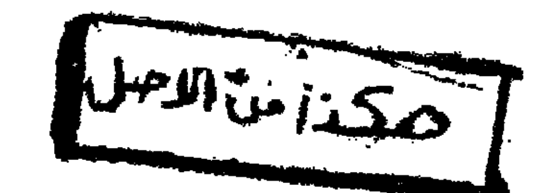
1) Par la répartition entre les pays de la C.E.E. du financement de l'infrastructure générale, il conjurerait la menace de distorsions monétaires que pourrait entraîner la charge excessive, pour certains pays, d'avoir à financer seuls les équipements d'intérêt commun situés sur leur territoire. En outre, il contribuerait, d'ores et déjà, à accrocher les monnaies européennes les unes aux autres, par le biais d'intérêts communs évidents. Comment placer un emprunt européen d'équipement si les monnaies nationales tirent à hue et à dia pendant la durée de remboursement ? L'emprunt à long terme européen appelle la stabilisation des taux de change, c'est-à-dire l'Europe *vraie*.

2) La création d'un véritable budget européen d'équipement serait la base concrète d'une union européenne réelle et l'amorce d'une construction confédérale efficace.

3) Enfin, les moyens financiers de l'Europe seraient mobilisés et mis en œuvre avec le maximum de rendement. Orientés vers les équipements vitaux, ils permettraient de canaliser les financements étrangers vers les équipements secondaires. La dépendance de l'Europe vis-à-vis de l'étranger s'en trouverait instantanément atténuée. La caisse européenne d'équipement serait ainsi l'un des plus puissants facteurs d'indépendance de l'Europe.

Une telle démarche, serrant de près les réalités, serait de nature à construire empiriquement une solide communauté d'intérêts seule génératrice d'une volonté commune sans laquelle l'appel à l'Europe risque ou bien de rester un vain mot ou bien d'engendrer en sourdine le désastreux travail de sape que nous constatons trop souvent aujourd'hui.

(*) Député des Yvelines R.P.R., conseiller régional d'Ile-de-France.



Le Monde

étranger

LES PROLONGEMENTS DU TRAITÉ DE WASHINGTON

M. Menahem Begin devait quitter Le Caire ce mardi 3 avril. Au cours du dîner offert lundi soir en son honneur par le président Sadate, le chef du gouvernement isarélien a lancé « un appel à ceux qui, aujourd'hui, ont été conduits à prendre une attitude négative afin qu'ils mettent fin à ce négativisme futile et se joignent aux efforts de paix pour notre bénéfice comme pour le leur... »

M. Begin a lancé également à l'Egypte un appel à la coopération et à la lutte commune contre le « totalitarisme » : « L'Egypte et Israël, a-t-il déclaré, n'ont jamais connu de conflits d'intérêts... Lorsque le totalitarisme défiera la démocratie, nous soutiendrons la démocratie. Le Proche-Orient, berceau de la civilisation, peut devenir l'exemple moderne et brillant d'un développement pacifique. » Le premier ministre israélien a expliqué encore qu'il rendait la visite faite par M. Sadate à Jérusalem, « peut-être avec un certain retard, mais mieux vaut tard que jamais ».

Dans sa réponse, le président Sadate a déclaré notamment : « Nous avons fait la guerre. Nous continuerons désormais à lutter pour la compréhension, la paix, la prospérité et l'amour dans notre région et dans le monde entier. » Après avoir exprimé « sa joie et celle de son peuple d'accueillir le premier ministre israélien sur la terre d'Egypte », M. Sadate a souligné que l' « opération de la paix » avait commencé. Le chef de l'Etat égyptien a encore déclaré que son pays continuerait à lutter pour qu'il n'y ait plus de nouvelle guerre et pour l'instauration de la paix et de la prospérité dans la région et dans le monde.

D'autre part, M. Mohamed Riad, secrétaire général adjoint de la Ligue arabe (dont le secrétaire général était, jusqu'à sa démission, M. Mahmoud Riad) et ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a également quitté lundi son poste en signe de protestation contre les résolutions de Bagdad. Dans sa lettre de démission, M. Mohamed Riad affirme que « les résolutions de la réunion de Bagdad sont illégales, et que la conférence est en contradiction avec la charte de la Ligue ».

A Rabat, on a indiqué, lundi, de source autorisée, que les décisions prises à Bagdad seront « scrupuleusement appliquées » par le Maroc et que le royaume chérifien, quels que soient les liens qui l'ont jusqu'à présent attaché au Caire, ne ferait rien pour rompre l'unanimité arabe.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a déclaré lundi que « les Etats-Unis tiennent les décisons prises lundi à Bagdad pour négatives et non constructives »... « Personne n'a fait de propositions susceptibles de réussir », a souligné le porte-parole. « Ni nous, ni aucune des parties, ne peuvent être satisfaits d'une politique qui se borne à critiquer et ne propose pas de solution de remplacement constructive ». Le porte-parole a cependant ajouté que les Etats-Unis « comprenaient les graves préoccupations de nombreux participants » et qu'ils allaient prendre « de sérieux contacts » avec les différents gouvernements concernés.

De son côté, le président Carter a demandé lundi au Congrès d'approuver une aide économique et militaire américaine supplémentaire de 4,8 milliards de dollars à Israël et à l'Egypte au cours des trois prochaines années. Israël recevra quelque 3 milliards de dollars, dont 800 millions pour aménager deux bases aériennes dans le Neguev, et l'Egypte 1,8 milliard de dollars, dont 1,5 milliard de crédits militaires.

Les ambassadeurs des Neuf à Washington ont été reçus lundi par le secrétaire d'État, M. Cyrus Vance, qui leur a exprimé son souci de voir l'Europe favoriser les efforts de paix au Proche-Orient. La question d'une importante aide économique à l'Égypte n'a pas été abordée au cours de cette réunion. Elle avait été examinée, au cours des dernières semaines dans des conversations exploratoires, auxquelles participaient les pays européens, les Etats-Unis et le Japon. — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

Le Caire a fait à M. Begin un accueil « correct mais réservé »

Le premier ministre égyptien serait démissionnaire

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Il y a désormais un « problème Mustapha Khalil ». Profondément mécontent, entre autres, de la visite de M. Begin au Caire, le premier ministre égyptien aurait offert sa démission. En attendant qu'elle soit acceptée — ce qui ne serait pas encore acquis, — il a boudé lundi la cérémonie d'accueil à l'aéroport du Caire (le Monde du 3 avril), ainsi que le banquet donné dans la soirée en l'honneur du premier ministre israélien.

Se confiant à un journaliste de passage, M. Khalil a formulé de vifs reproches à l'encontre de M. Begin, mais s'est abstenu de faire état des divergences qui le sépareraient du président Sadate. Le contentieux est de taille : le président du conseil israélien avait offensé son collègue égyptien en février dernier en refusant de participer avec lui à une réunion à Camp David proposée par le président Carter et en précisant qu'il ne traiterait qu'avec M. Sadate, « seul détenteur du pouvoir » ; il l'a ensuite publiquement attaqué le mois dernier quand il le prit nommément à partie dans un discours à la Knesset au sujet de l'interprétation qu'avait donnée M. Khalil du traité de Washington. M. Begin, on s'en souvient, avait, à cette occasion, formulé son triple « jamais » concernant l'avenir palestinien (1). Le chef du gouvernement égyptien estima qu'il avait perdu la face devant l'opinion, qu'il tentait alors de convaincre des mérites de l'accord de paix. M. Khalil a été enfin « choqué » d'avoir été tenu dans l'ignorance jusqu'à la veille de la signature du traité du « mémorendum d'accord » que négociaient depuis des semaines, Israéliens et Américains.

Le silence de M. Sadate

A en croire certaines sources généralement bien informées, le président Sadate n'aurait pas soutenu son premier ministre dans ses épreuves successives. Il a laissé à M. Khalil le soin d'élever une solennelle protestation contre l'entente israélo-américaine alors qu'il se rendait lui-même à la Maison Blanche pour signer, sans formuler la moindre objection, le traité qui lierait l'Egypte à Israël. De même, il n'avait pas jugé utile de relever l' « affront » que M. Begin avait infligé à M. Khalil du haut de la tribune de la —nesset. Il n'a pas, enfin, suivi l'avis de son premier ministre selon lequel la visite de M. Begin devrait être ajournée jusqu'à la ratification du traité par le Parlement égyptien.

On apprend à ce propos que M. Mustapha Khalil, tandis qu'il se trouvait à Washington la semaine dernière, avait téléphoné à M. Begin pour lui demander de remettre d'une semaine, c'est-à-dire au lundi 9 avril, son déplacement. Les autorités du Caire, expliquait-il, pourraient difficilement le recevoir d'une manière officielle alors que juridiquement l'état de guerre subsiste entre le deux pays et qu'Israël demeurait une « puissance occupante ». Cependant, passant au-dessus de la tête de M. Khalil, le premier ministre israélien obtient de M. Sadate que la visite ait lieu comme il le souhaitait dès le 2 avril.

L'accueil « correct mais réservé » — selon la formule d'un officiel — fait lundi à M. Begin paraît être un compromis entre la décision de M. Sadate et les objections de M. Khalil. Le drapeau israélien, par exemple, n'a été hissé qu'à l'aéroport, au monument aux morts, à la synagogue et aux pyramides, et seulement durant la présence relativement brève du premier ministre de l'Etat juif dans ces lieux.

M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a renoncé à la dernière minute à présider le comité d'accueil. Il a été remplacé par le ministre de la justice, qui occupe la seizième place dans la hiérarchie du conseil des ministres, M. Boutros-Ghali figurant lui-même en dixième position. Il est possible cependant, comme certains le suggèrent, que le ministre d'Etat n'ait pas voulu apparaître au-devant de la scène en raison de son appartenance à la communauté copte et des origines juives de son épouse, ce qui eût risqué d'indisposer inutilement les intégristes musulmans.

Toujours est-il qu'un nombre relativement restreint de personnalités égyptiennes se trouvaient à l'aéroport pour recevoir M. Begin. Le chef de la communauté juive locale, M. Félix Iskaki, était bien là, mais ses homologues musulman et copte, le cheikh d'El-Azhar et le pope Chenouda, dont on avait annoncé la participation, manquaient ostensiblement à l'appel, tout autant que les représentants des corps constitués. Le chargé d'affaires américain, M. Matthews, était le seul diplomate présent. Les autorités égyptiennes ont, semble-t-il, peu apprécié la composition de la délégation israélienne, qui ne comportait aucun membre du gouvernement autre que M. Begin, mais qui, en revanche, était essentiellement constituée d'anciens membres des organisations militaires ou paramilitaires qui avaient contribué à créer l'Etat juif : la Hagana, l'Irgoun et le Leuhi (la « bande Stern »), ces deux dernières étant tenues ici pour responsables du massacre de la population palestinienne du village de Deir - Yassine en avril 1948.

La cérémonie à l'aéroport a été solennelle mais plutôt fraîche en dépit de la canicule. La garde d'honneur arborait un large fanion sur lequel on pouvait lire en arabe « la guerre de Palestine 1948 — la guerre d'octobre 1973 ». Un frisson d'émotion parcourut la foule des Israéliens quand la fanfare militaire entama pour la première fois sur le sol égyptien la Hatikvah (l'Espoir), hymne national de l'Etat juif, qui est également celui du mouvement sioniste. Précédé d'un officier casqué, en uniforme vert de gris et marchant sabre au clair au pas de l'oie, M. Begin passa en revue la garde d'honneur.

Le peuple du Caire n'était nulle part au rendez-vous. Non seulement en raison de ses sentiments pour le moins mitigés à l'égard de la personne de M. Begin, mais aussi, et surtout, parce qu'il n'avait pas été convié. Ni congé exceptionnel, ni gratification, ni billets d'autobus ou de train n'avaient été octroyés, comme il est d'usage ici en pareille circonstance, pour encourager les travailleurs et les élèves des établissements d'enseignement à souhaiter la bienvenue à l'hôte du gouvernement. Ce dernier, au contraire, a fait le vide autour de M. Begin en fermant les rues à la circulation et parfois même aux piétons, quand le premier ministre israélien n'empruntait pas l'hélicoptère dans ses déplacements. Le message implicite n'a pas échappé à l'attention de l'opinion. Quand le leader du Likoud traversa la capitale en revenant des pyramides pour se rendre à la synagogue, personne parmi les badauds n'applaudit sur son passage.

Peut-être la réception enthousiaste, chaleureuse et émouvante qu'une centaine de membres de la communauté juive locale ont réservée à M. Begin a-t-elle compensé l'apparente indifférence du reste de la population. Le premier ministre accueilli par les « you-you », a été littéralement pris d'assaut dès son entrée dans le temple de la rue Adly-Pacha par une foule d'hommes et de femmes qui tenaient à lui donner l'accolade. Il a eu du mal à se détacher d'une frêle octogénaire aux cheveux blancs qui, l'aggripant par le cou, hurlait sa joie en dialecte égyptien...

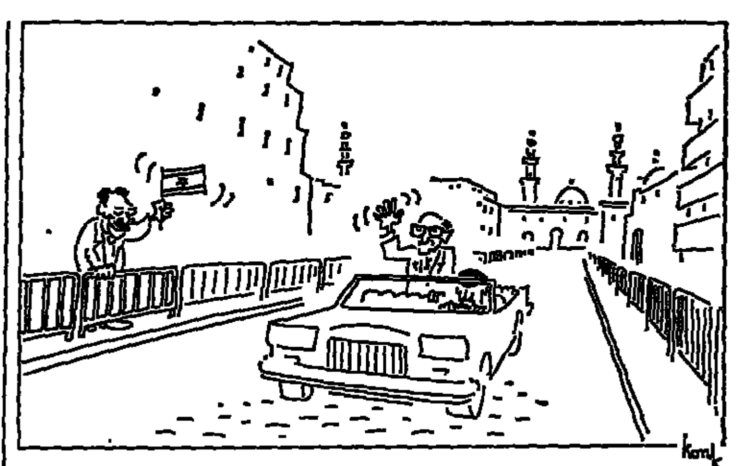
L'aspect général de la synagogue rappelait celui de la mosquée d'El-Aqsa, dans laquelle le président Sadate avait accompli ses dévotions lors de sa visite à Jérusalem en novembre 1977. Aux deux tiers vides, les travées étaient autant occupées par les fidèles et les journalistes — triés sur le volet — que par des « barbouzes » aux mines patibulaires.

A l'issue des prières auxquelles a participé l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban, le premier ministre israélien, le visage épanoui, prononça une courte allocution en hébreu. Son admiratrice octogénaire se tourna alors vers sa voisine et lui demanda : « Mais dans quelle langue parle-t-il ? ». Une autre, nettement plus jeune, s'exclama alors : « Pourquoi ne parle-t-il pas l'arabe, ou à la rigueur le français comme tout le monde ? »

ERIC ROULEAU.

(1) Dans son discours du 21 mars à la Knesset, M. Begin avait refusé tout retour aux frontières d'avant 1967, toute création d'un Etat palestinien et toute division nouvelle de Jérusalem.

● RECTIFICATIF. — Dans son article des 1er et 2 avril (« La crise de confiance ») sur les relations entre les pays de la péninsule arabique et les Etats-Unis, André Fontaine avait fait état d'un démenti de Ryad aux déclarations faites par le prince Saoud à la revue libanaise Al Hawadess à propos des relations avec l'U.R.S.S. Le correspondant de cette publication à Paris nous prie de faire savoir que ces déclarations ont été faites sur magnétophone, que le texte publié a été approuvé par le chef de cabinet du prince Saoud avec l'accord de ce dernier, et qu'il n'a fait l'objet d'aucune espèce de rectification ou de mise au point officielle. Dont acte.



(Dessin de KONK.)

Puisqu'il le fallait...

De notre correspondant

Le Caire. — « Un gâteau bien sucré, c'est bon, mais un gâteau trop sucré, c'est écœurant. » En privé une jeune journaliste égyptienne commente en ces termes la visite de M. Begin au Caire. Autrement dit : « La paix oui, mais Begin non. » Ou en tout cas, pas maintenant.

•

« L'invitation de principe aurait pu être lancée, le voyage n'ayant lieu qu'après l'évacuation du Sinaï. Le drapeau israélien au Caire alors qu'il flotte encore sur nos terres occupées c'est une humiliation de trop pour nous », estime un intellectuel égyptien modéré et très favorable à la paix. Un petit cadre de la fonction publique ne désapprouve pas ces propos, tout en ajoutant : « Puisqu'il fallait cette visite pour bien disposer Israël à appliquer le traité et à faire des concessions en faveur des Palestiniens... »

Sous une autre forme, c'est un peu ce que le chef de la diplomatie égyptienne, M. Boutros-Ghali, a répondu à un Israélien qui lui demandait ce que signifiait pour lui la venue au Caire du chef du gouvernement d'Israël : « C'est un pas de plus dans le long processus de paix. » Le premier ministre israélien n'a guère eu l'occasion lundi d'approcher d'autres Egyptiens que des officiels ou des journalistes. Les autorités n'avaient pas incité la population à venir le voir. En outre, une chaleur caniculaire régnait (45 degrés à l'ombre, alors que d'habitude, en cette saison, il fait 25 degrés). Cependant, parmi les petites gens, on s'est parfois inquiété de la qualité de la réception réservée aux « invités israéliens » à l'aéroport, au monument au soldat inconnu, à la synagogue, etc... Un garçon de café nous a interrogé avec une certaine anxiété : « Il a été bien reçu, au moins ? »

Néanmoins, en général, le détachement à l'égard du voyage de M. Begin est de plus en plus net au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale : « L'essentiel est que l'on ait signé les accords de paix, le reste ne nous intéresse pas. » En outre, M. Begin n'avait guère jusqu'ici dit de mots, accompli de gestes susceptibles de briser l'indifférence, et, dans bien des cas, l'antipathie, ressenties à son endroit par la majorité des Egyptiens.

Sans doute l'a-t-il senti et a-t-il voulu y remédier lorsqu'il a visité ce haut lieu historique, cher par excellence au cœur des Egyptiens : les Pyramides. Quand M. Begin, venant d'une villa du désert proche appartenant à la présidence de la République et sur laquelle avaient été hissés haut dans le ciel deux étendards, égyptien et israélien, est arrivé sur le plateau de Guizeh, lundi en début d'après-midi, une tornade brûlante, faite de fine poussière rousse et de papiers froissés abandonnés par les touristes, balayait l'esplanade sacrée, d'où l'on était encore en train de chasser un troupeau de chèvres égarées..., suant à grosses gouttes, aveuglé par le sable, bousculé par une foule de journalistes mal contenue par le service d'ordre, mais visiblement très ému par la première des Sept Merveilles du monde, M. Begin a éprouvé le besoin, entre la pyramide de Chéops, la barque solaire de ce pharaon et le Sphynx de Chéphren, de prononcer quelques phrases susceptibles de toucher les Egyptiens : « La vision des Pyramides, ce miracle de l'ingénièrie, est l'une des plus grandes expériences de ma vie. Elles représentent un phénomène unique dans l'histoire de ce Proche-Orient pour l'avenir duquel nous devons maintenant œuvrer ensemble. Il faut nous aider mutuellement, en espérant que d'autres peuples de la région se joindront à nous, pour la paix (...). Je crois que nous allons devenir amis avec le peuple égyptien. »

Des représentants de la presse cairote assurent toutefois avoir entendu M. Begin rappeler le mot historique (au demeurant faux, paraît-il) de Bonaparte sur les « quarante siècles qui, du haut de ces Pyramides, vous contemplent ». Le commentaire de ces journalistes est qu'il s'agit, encore là, d'un mot malheureux et déplacé, car : « Bonaparte, comme Begin, était en Egypte le chef d'une armée d'occupation. »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

PROCHE-ORIENT

Les prolongements du traité de Washington

ATTENTAT A LA ROQUETTE CONTRE L'AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS A BEYROUTH

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Un attentat à la roquette a été perpétré, lundi 2 avril vers 15 heures, contre l'ambassade des Etats-Unis à Beyrouth. Trois projectiles ont atteint les premier et cinquième étages de la chancellerie, qui ont été endommagés, mais il n'y a pas eu de victime. C'est le second attentat contre une ambassade américaine au Proche-Orient en moins de dix jours. Le 25 mars dernier, à la veille de la signature à Washington du traité de paix israélo-égyptien, deux bombes avaient explosé devant l'ambassade des Etats-Unis à Damas, sans faire de victime.

Lundi soir, l'organisation, inconnue à ce jour, le Peuple arabe, a revendiqué la responsabilité de l'attentat. Dans un communiqué téléphoné aux journaux et aux agences de presse, elle a indiqué avoir *« touché le « parrain » américain dans ses intérêts »*... *« Nous avons atteint la tête du serpent et nous sommes à même de frapper la queue »*, lit-on encore dans le communiqué, qui poursuit : *« Les Etats-Unis, Israël, les capitulards et les défaitistes sont nos ennemis. Des coups plus violents seront encore portés aux intérêts américains et à leurs agents stipendiés. »*

D'autre part, le chef du gouvernement libanais, M. Selim Hoss, est rentré lundi 2 à Beyrouth à l'issue d'une visite officielle de deux jours à Ryad.

« L'Arabie Saoudite a réaffirmé sa détermination de nous aider, et il ne fait pas de doute qu'elle est en mesure de le faire », a-t-il déclaré à son retour.

Avec les dirigeants saoudiens, M. Hoss avait examiné essentiellement deux problèmes : la situation au Sud-Liban et l'action de la FAD (Force arabe de dissuasion). M. Hoss sera, vendredi 6 avril, en visite officielle à Bagdad dans le cadre d'une tournée des capitales arabes. Son objectif est de convaincre les Etats arabes d'aider le gouvernement libanais à rétablir son autorité au Sud-Liban, que les forces palestino-progressistes et les milices chrétiennes continuent de contrôler en partie et à achever la réunification de l'armée afin qu'elle puisse prendre la relève de la FAD.

(Intérim.)

Iran

Au terme d'un ultimatum lancé par le gouvernement

UN CESSEZ-LE-FEU EST CONCLU AU TURKMENISTAN

Téhéran *(A.F.P.)* — Un nouvel accord visant dans l'immédiat à ramener le calme et à permettre l'ouverture de négociations a été signé, lundi 2 avril, par les représentants de la ville de Gonbad-E-Kavous, dans le Turkménistan iranien, et des envoyés du gouvernement, a annoncé lundi la radio de Téhéran.

L'accord en quatre points prévoit l'arrêt des combats et confie à l'armée régulière la mission de maintenir l'ordre.

La conclusion de l'accord est intervenue une heure après l'expiration d'un ultimatum lancé dimanche par le gouvernement. (*le Monde* du 3 avril.)

Les quatre points de l'accord prévoient :

1) Transport rapide des blessés dans les hôpitaux ; 2) Retrait sur des *« lignes défensives »* des militants turkmènes et des miliciens des *« comités Khomeiny »*, et démantèlement des barricades ; 3) Acceptation de part et d'autre de l'ouverture de négociations pour la libération des otages ; 4) Maintien par des unités de l'armée régulière de l'ordre ainsi rétabli dans la ville.

Les combats à Gonbad-E-Kavous avaient éclaté le 26 mars. Aucun bilan officiel des victimes n'a été publié. Le nombre des morts est estimé à plus de cent.

Au lendemain de la proclamation de la République islamique, des centaines de milliers de personnes se sont rendues lundi au cimetière de Bechte-Zahra, à 15 kilomètres au sud de la capitale, pour y rendre hommage aux victimes de la lutte contre le chah.

AMÉRIQUES

États-Unis

La course à l'investiture du parti républicain

LA FIN DU PURGATOIRE ?

Les républicains ont-ils une chance de « reconquérir » la Maison Blanche en novembre 1980 ? Il y a quelques mois encore cette éventualité n'était guère qu'une hypothèse d'école. Il est, en effet, rarissime qu'un président sortant qui se présente pour un deuxième mandat soit battu. Au vingtième siècle, seuls Taft en 1912 et Hoover en 1932 ont connu cette mésaventure.

La tradition bien établie du deuxième « terme » voudrait donc que M. Carter soit réélu l'an prochain. L'opinion publique s'intéresse pourtant de plus en plus aux personnalités républicaines qui se sont déjà lancées dans la longue course d'obstacles vers la magistrature suprême, et au tout premier chef à M. Ronald Reagan, candidat malheureux à l'investiture du Grand Old Party à la Convention de Kansas-City en août 1976 (il n'y fut battu que de justesse par M. Gerald Ford) et prophète vieillissant du conservatisme.

Il est un signe qui ne trompe pas, même s'il désole les héritiers de la tradition libérale inaugurée par Franklin Roosevelt, et poursuivie avec des fortunes diverses par Lyndon Johnson, Hubert Humphrey ou George McGovern : les thèmes de réflexion actuels de la « classe politique » proviennent presque tous du registre républicain conservateur : limitation des dépenses gouvernementales, « scandale » d'une supposée « discrimination à rebours », critique des concessions à l'U.R.S.S. lors des négociation SALT, nécessité d'une diplomatie plus ferme.

M. Reagan, qui faisait — il y a quelques années encore — figure d'extrémiste de droite, se situe maintenant dans le « *main stream* », le juste milieu, du parti républicain. Un de ses conseillers, M. Laxalt, explique à qui veut l'entendre que l'ancien gouverneur de Californie n'a pas changé d'un pouce ses positions, mais que c'est l'électorat qui s'est rapproché de lui.

La campagne de M. Reagan

M. Reagan dirige principalement ses flèches contre la politique étrangère de M. Carter, jugée trop « molle ». *« Je commence à me demander si l'image qu'on retient des Etats-Unis ne va pas bientôt être celle d'un ambassadeur, le drapeau sous le bras, grimpant en catastrophe dans un hélicoptère »*, déclarait-il il y a quelques semaines.

L'ancien gouverneur de Californie a sans doute choisi le terrain qui lui permet de déployer ses dons oratoires (il a été jadis acteur de cinéma et présentateur de publicité à la télévision) sans trop courir de risques. Il a été en effet échaudé par certaines tentatives malheureuses en matière de politique intérieure. Lorsqu'il disputait à M. Ford l'investiture du parti républicain pendant l'été 1976, il s'était laissé emporter par sa rhétorique et avait critiqué le caractère obligatoire (« mandatory ») des cotisations patronales de retraite (« social security »).

Conscient après coup de sa bévue, il avait adouci ses propos mais les citoyens âgés, parmi lesquels nombre de ses partisans, s'étaient émus... M. Reagan a appris la prudence, il s'en tient à des formules plus générales sur les limites à fixer au budget fédéral et aux impôts. Même dans ce domaine, il est plus modéré que certains chefs de file de la « révolte des contribuables » dont il a été pourtant un précurseur. Le lion devenu vieux se fait-il mouton ?

Le handicap de l'âge est indéniable. M. Reagan est né le 6 février 1911. Il serait, s'il était élu en 1980, le plus vieux président de l'histoire des Etats-Unis. Le renouvellement du Congrès, en novembre, a fait baisser l'âge moyen de ses membres et l'électorat a marqué ainsi sa préférence. Mais la population américaine, dans son ensemble, ne vieillit-elle pas elle-même régulièrement depuis plusieurs années ?

A la droite de M. Reagan est apparu un jeune concurrent de quarante-huit ans, M. Philip Crane, représentant républicain de l'Illinois dont l'ambition se mesure au nombre des visites — une vingtaine — qu'il a faites ces derniers mois dans le New-Hampshire. Ce petit Etat de la côte est a la particularité de tenir tous les quatre ans les premières primaires présidentielles ; M. Carter y a commencé en février 1976, par une victoire précoce, sa marche vers la Maison Blanche.

Ultra-conservateur en matière sociale, M. Crane est allé, dans sa défense de la propriété privée, jusqu'à affirmer publiquement qu'il aurait pris parti pour la Compagnie britannique des Indes orientales s'il avait assisté à la fameuse Boston Tea Party de 1773, au cours de laquelle les révolutionnaires américains jetèrent à la mer les caisses de thé de la Compagnie.

M. Ford se réserve

Jusqu'à présent, M. Crane n'était crédité que de 2 % des intentions de vote de l'électorat républicain et le pays n'avait guère entendu parler de lui. Un journal du New-Hampshire, tout acquis à M. Reagan, le *Manchester Union Leader*, vient involontairement de lui faire de la publicité. Ce journal a publié, début mars, un article fielleux sur la vie privée de M. Crane, accusé d'entretenir d'innombrables maîtresses, de mener — ainsi que sa femme — une vie mondaine agitée et, enfin, d'être alcoolique. Pour un candidat de l'ordre moral, défenseur des écoles religieuses et qui se fait volontiers photographier avec quelques-uns de ses huit enfants à l'office dominical, la charge était sérieuse. M. Crane accusa l'entourage de M. Reagan, qui nia tout.

MM. Crane et Reagan se livrent, en fait, une concurrence féroce pour le contrôle des « ultras » qui commandent — comme le second en a fait l'expérience en 1976 — le robinet des contributions électorales les plus importantes. Le représentant de l'Illinois a marqué des points grâce à sa « pureté idéologique » et à son sens du marketing. Il a engagé les services de M. Richard Viguerie, spécialiste du « lancement » par correspondance des idées et des personnalités conservatrices et qui possède les « listing » (les adresses postales mises sur ordinateur) de plusieurs millions de généreux donateurs en puissance. Le brûlot du *Manchester Union Leader* a fait long feu et M. Crane a déjà recueilli plus de 1 million de dollars. L'ancien gouverneur de Californie conserve son avantage de départ :

L'ancien gouverneur du Texas, M. Connally, qui était aux côtés de John Kennedy le 22 novembre 1963 à Dallas, a lui aussi fait acte de candidature. Démocrate passé en 1973 dans les rangs des républicains, ancien secrétaire au Trésor de Richard Nixon, bon orateur, il a axé sa campagne, comme M. Reagan, sur le thème le plus facile : la dénonciation de la « faiblesse » de M. Carter en matière de politique étrangère, et s'est bien gardé jusqu'à présent de prendre position trop ouvertement sur des sujets « sociaux » controversés. Conformément à une certaine tradition texane, il continue à voir partout la main de Moscou, déclarant, par exemple, à Archbold (Ohio), le 17 février, que l'U.R.S.S. avait *« fomenté la plupart des troubles qui ont abouti au départ du chah »*. Trois autres candidats se sont officiellement déclarés, le sénateur Lowel Weicker (Connecticut), l'ancien gouverneur du Minnesota, M. Harold Stassen, et un homme d'affaires, M. Benjamin Fernandez, qui ne risque guère que d'égratigner sa fortune dans l'aventure.

L'ancien président Ford se maintient « en réserve » du parti républicain, et se laisserait volontiers convaincre de tenter sa chance à nouveau en 1980 si on le lui demandait avec assez d'insistance. Il faut donc accueillir avec prudence ses propos tenus à Tokyo, lundi 19 mars, selon lesquels il n'était pas candidat. Le sénateur Robert Dole (Kansas), colistier de M. Ford en 1976, consulte aussi ses amis politiques. M. Bush, ancien directeur de la C.I.A., attend le moment propice pour entrer en lice sous les projecteurs. Quant au général Haig, ancien protégé de MM. Nixon et Kissinger — qui quittera en juin son poste de commandant suprême des forces de l'OTAN (alors que M. Carter lui proposait de garder ses fonctions jusqu'en 1980, — il est difficile de croire qu'il ne vise pas lui aussi la Maison Blanche.

En définitive, cette pléthore de candidats, déclarés ou en puissance, est le signe d'un certain renouveau du parti républicain. Le purgatoire du GOP — après les scandales de la présidence Nixon — est en train de s'achever. Il n'est plus incongru ou déplacé, désormais, de s'affirmer républicain à l'université, sur son lieu de travail ou dans une réunion amicale. Les « jeunes » candidats (âgés de trente à trente-cinq ans), démocrates ou républicains, élus au Congrès en novembre, laissent volontiers au placard les spectres du passé, et la classe politique commence à évoquer les charmes oubliés de l'alternance.

Certes, 20 % *seulement* des citoyens inscrits, en 1977, sur les listes électorales se définissaient comme républicains et 49 % comme démocrates (les 31 % restant se disent « indépendants » ou « sans parti »). Mais il y a place à nouveau pour des ambitions républicaines vers les plus hautes charges. La mort de Nelson Rockefeller, ancien vice-président et longtemps figure de proue du libéralisme républicain, a laissé un champ libre. M. Reagan occupant le centre et M. Crane la droite du GOP, il reste une position inoccupée : celle de la « gauche » du parti, traditionnellement libérale et ouverte au monde extérieur. C'est peut-être de là que viendront les surprises.

DOMINIQUE DHOMBRES.

La Maison Blanche a grandement contribué à déclencher la grève des transporteurs routiers

De notre correspondant

Washington. — Le conflit qui a éclaté dimanche 1er avril entre employeurs et salariés dans les transports routiers est la seconde grande grève qu'affronte le gouvernement Carter après celle des mineurs en 1978, mais c'est la première dont il soit presque exclusivement responsable. Le syndicat des cammionneurs (teamsters) comme le patronat admettent qu'ils seraient aisément parvenus à un accord il y a quelques jours si les responsables du programme anti-inflation de la Maison Blanche, MM. Kahn et Bosworth, n'étaient pas intervenus en coulisse pour empêcher de trop larges concessions patronales sur les salaires. Recevant la presse lundi dans les locaux luxueux du syndicat des teamsters, à Washington, M. Fitzsimmons, président de cette organisation, a critiqué *« ces bureaucrates qui ont tenté, en public et en privé, de dicter les termes de notre convention collective (...) et ont complètement saboté nos négociations »*.

A soixante-dix ans, le successeur de Jimmy Hoffa a presque réussi à faire oublier, avec sa fausse candeur de grand-père débonnaire, la triste réputation de son syndicat et ses liens — pas encore complètement élucidés par la justice — avec le « crime organisé ». Il insiste sur l'attitude « raisonnable » de ses négociateurs, sur le fait que depuis quinze ans les teamsters n'ont déclenché qu'une seule grève nationale de trois jours, enfin sur le caractère limité de l'action déclenchée : soixante-treize compagnies seulement (sur les onze mille auxquelles s'applique le contrat en cours de négociation) ont été frappées par cette « grève *sélective* ». En outre, le syndicat en a exclu les transports de matériel militaire et de fournitures médicales, ainsi que tous ceux desservant la région touchée par l'accident nucléaire de Harrisburg.

Aussi, M. Fitzsimmons voit dans la décision de lock-out prise dimanche par Trucking Management Incorporated — l'association de quelque cinq cents compagnies mandatée par les autres transporteurs pour négocier avec le syndicat — un geste destiné à créer une crise pour pousser le gouvernement à invoquer la loi Taft-Hartley de 1947. Cette loi permet au pouvoir exécutif, on le sait, de demander à la justice de réquisitionner les grévistes pour une période de trois mois au cas où leur mouvement crée une situation d'« urgence nationale ». Or les dirigeants des teamsters avaient limité leur action précisément pour ne pas offrir de prétexte à l'application de cette loi, déjà invoquée par M. Carter l'an dernier contre les mineurs. Ils riposteront, dans une telle éventualité, en demandant à la justice de lever d'abord le lock-out frappant les camionneurs syndiqués.

Réduire l'inflation

L'impact du conflit sur l'économie ne pourra être évalué que dans quelques jours, mais le précédent de la grève des mineurs — abusivement minimisée à ses débuts par tous les responsables — incite à la prudence. Cinquante mille à soixante mille teamsters s'étaient mis en grève sur les trois cents mille que compte leur syndicat, mais le lock-out a mis en chômage forcé des milliers de leurs camarades, syndiqués ou non : plus de deux cents mille en tout semble-t-il. En principe, le conflit ne porte que sur les transports généraux, à l'exclusion des produits spéciaux tels qu'alimentation, fuel domestique, essence, produits chimiques et automobiles, non couverts par le contrat en cours de négociation. Mais un arrêt prolongé du travail porterait un tort sérieux à de nombreuses industries qui reçoivent leurs fournitures par la route. C'est le cas de l'industrie automobile, notamment de General Motors et Ford, qui ont déjà réduit lundi les horaires de travail de soixante mille ouvriers en raison de la pénurie attendue des pièces sur leurs chaines de montage.

Quelle que soit l'issue des négociations qui devraient reprendre dans quelques jours, le grand perdant risque d'être M. Carter et les directives qu'il tentait d'imposer à l'industrie pour réduire l'inflation. Déjà, les responsables avaient dû avaliser de sérieuses entorses à leur programme en fermant les yeux sur les dernières propositions faites aux camionneurs. Celles-ci prévoyaient une hausse des salaires et des primes d'environ 30 % étalées sur trois ans, alors que le respect des directives originelles eût signifié une hausse maximale de 22,5 %. Une ultime demande des teamsters — l'application d'une clause de révision pour hausse du coût de la vie en avril et en octobre de chaque année, et non une fois par an — aurait augmenté ce chiffre de deux points, ce que le conseil gouvernemental pour la stabilité des salaires et des prix n'a pu accepter.

L'exemple des teamsters fera école pour les autres syndicats dont les conventions collectives doivent être renouvelées dans le courant de l'année : c'est pourquoi la Maison Blanche a voulu faire preuve de fermeté dans la dernière phase de la négociation, mais a obtenu un résultat paradoxal : elle doit faire face maintenant à l'arrêt d'une importante branche d'activité, sans avoir pu empêcher pour autant la violation de ses directives contre l'inflation.

MICHEL TATU.

Brésil

La visite du chancelier Schmidt sera l'occasion d'une discussion sur l'avenir du contrat nucléaire de 1975

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — *« Notre chancelier ne vient pas au Brésil avec un programme très précis, car pratiquement tout ce que nous pourrions souhaiter sur le plan concret s'est déjà réalisé. »* Cette remarque d'un diplomate allemand rend bien compte de l'état d'esprit dans lequel M. Helmut Schmidt entame, le mardi 3 avril, une visite de quatre jours au Brésil.

M. Schmidt, qui visitera successivement Brasilia, Sao-Paulo, Rio-de-Janeiro et Salvador-de-Bahia, poursuivra son voyage par le Pérou et la République Dominicaine. C'est la première visite officielle en Amérique latine d'un chef de gouvernement allemand depuis la création de la République fédérale. Cela ne manque pas de surprendre : les industriels allemands n'ont-ils pas découvert l'importance des marchés latino-américains bien avant la plupart de leurs concurrents ouest-européens ?

La visite sera dominée par un thème délicat, dont les deux parties s'efforcent de minimiser l'importance, mais qui monopolise, en fait, l'attention de la presse et d'une bonne partie de l'opinion publique des deux pays : le sort de l'accord nucléaire, signé en 1975 entre Bonn et Brasilia, et qui prévoit, notamment, la fourniture au Brésil de huit centrales nucléaires. La valeur totale du contrat est aujourd'hui estimée, à Brasilia, à quelque 20 milliards de dollars.

Certes, les réactions internationales, provoquées par la signature de l'accord, appartiennent au passé. L'opposition des Etats-Unis en particulier, qui avait conduit en 1977 à une sérieuse tension entre Washington et Brasilia, s'exprime aujourd'hui en termes plus feutrés. Les réserves du Parlement hollandais à la fourniture au Brésil de combustible nucléaire (produit par le consortium européen URENCO, dont les Pays-Bas font partie) semblent finalement surmontées.

Mais les deux gouvernements font maintenant face à une opposition intérieure. Du côté brésilien, les objections portent surtout sur le coût du programme, jugé démesuré pour un pays qui doit déjà faire face à une dette extérieure supérieure à 40 milliards de dollars. Les critiquent affirment aussi que le coût de l'énergie nucléaire est nettement supérieur à celui de l'hydroélectricité, dont le Brésil possède un grand potentiel. Le gouvernement répond que le pays ne peut faire dépendre l'essentiel de son programme énergétique d'un secteur particulièrement sensible aux variations climatiques.

Cela dit, on réaffirme avec force des deux côtés que l'accord sera bien réalisé et que tout retour en arrière signifierait, en termes politiques, une véritable capitulation. Du côté brésilien, la politique de fermeté appliquée en ce domaine par le président Geisel jouit apparemment de l'appui de la quasi-totalité des forces armées, quelles que soient les tendances idéologiques. On admet cependant à Brasilia que le rythme des travaux sera sensiblement plus lent que celui prévu par le calendrier initial.

Restent deux hypothèses : maintenu sur le fond, l'accord ne pourrait-il être revu, limitant le nombre de centrales à construire ? C'est là une préoccupation pour l'Allemagne. Par ailleurs, la République fédérale maintiendra-t-elle, malgré les pressions internationales, sa décision de livrer à Brasilia le cycle nucléaire complet, incluant le retraitement du combustible irradié, considéré comme l'étape la plus sensible puisqu'il permet l'isolement du plutonium, élément de base de la bombe atomique ?

Des deux côtés, les réponses à ces questions sont affirmatives. Les Allemands soulignent cependant que l'utilisation du procédé de retraitement n'est rentable qu'à partir d'une certaine échelle, et ne le serait guère si le Brésil construisait moins de centrales que prévu. C'est là une manière discrète de faire comprendre que les deux problèmes sont liés, et que le respect des engagements doit être fondé sur le principe de la réciprocité.

En dehors du problème nucléaire, le chancelier Schmidt et le président brésilien, le général Figueiredo, examineront les relations commerciales de leurs deux Etats, dont ils n'auront, de toute évidence, qu'à se féliciter. L'Allemagne a été le premier pays à répondre à la politique de diversification, décidée par le président Geisel, afin de dégager quelque peu Brasilia de l'influence prédominante des Etats-Unis. Résultat : la République fédérale est aujourd'hui le deuxième partenaire commercial du Brésil et le deuxième investisseur dans ce pays, après les Etats-Unis.

La présence économique allemande au Brésil commence, cependant, aujourd'hui, à stagner. Les effets de la politique de substitution des importations, du côté brésilien, et les mesures protectionnistes de la Communauté européenne du côté allemand, ont freiné le rythme de croissance des échanges.

Certains milieux en Allemagne s'inquièteraient, d'autre part, de la concurrence que commencent à représenter, pour l'industrie de la R.F.A., les exportations de produits brésiliens fabriqués avec le *« know how »* allemand, étant donnée la grande différence des coûts de la main-d'œuvre entre les deux pays. Les Brésiliens n'en entendent pas moins demander à l'Allemagne un plus important transfert de technologie dans les échanges industriels des deux pays : une exigence que Bonn pense pouvoir satisfaire, au moins dans les secteurs de l'électronique et des télécommunications.

THIERRY MALINIAK.

Argentine

GRÈVES DANS LA MÉTALLURGIE ET DANS LE TEXTILE

Buenos-Aires *(A.F.P.)*. — La vague de grèves, déclenchée depuis trois semaines dans l'industrie en vue d'obtenir des améliorations de salaire et qui touche particulièrement la métallurgie et le textile, prend de l'ampleur : huit mille ouvriers sont en grève dans la capitale, dont six mille cinq cents dans deux usines textiles et mille deux cents dans la métallurgie, où le mouvement a été lancé il y a quatre jours. De nouveaux secteurs industriels sont menacés par l'extension d'un malaise social provoqué par la faiblesse des revenus des travailleurs, et aggravé par une forte inflation qui atteint déjà presque 30 % cette année.

Les dirigeants ouvriers estiment que le pouvoir d'achat des travailleurs a baissé de 50 % de 1976 à 1978. L'inflation, qui a dépassé 170 % en 1978, a peu de chances d'être maitrisée dans les mois à venir.

EUROPE

Grande-Bretagne

La préparation de la campagne électorale

Les conservateurs redoutent des affrontements publics entre Mme Thatcher et M. Callaghan

De notre correspondant

Londres. — A moins d'une semaine du départ officiel de la « course » électorale, fixé au lundi 9 avril, les états-majors des deux grands partis mettent fébrilement au point leur stratégie. A tort ou à raison, les travaillistes spéculent sur les fautes que Mme Thatcher pourrait commettre (*le Monde* du 31 mars).

M. Callaghan a fait savoir qu'il était prêt à affronter le leader conservateur dans un débat radiotélévisé, selon la formule américaine. Le premier ministre sortant est plus entraîné que son adversaire *pour cette sorte de mano a mano*, avec l'avantage supplémentaire de disposer des dossiers officiels auxquels Mme Thatcher n'a encore *que partiellement* accès. Les stratèges conservateurs hésitent à juste titre à accepter cette joute, qu'ils jugent, au départ, défavorable à *leur* leader, encore que Mme Thatcher, de l'avis des experts, ait fait de gros progrès.

Dans son allocution du lundi soir 2 avril, répondant à M. Callaghan, le leader conservateur a montré qu'elle avait bien assimilé les avis de ses conseillers en relations publiques. Elle s'est faite tout sucre et tout miel pour recommander une réduction des impôts, dénoncer l'incapacité d'un gouvernement *« à la merci des comités de grève »* et rappeler que le parti conservateur est le *« vrai parti des masses et de la tradition »*. Néanmoins, l'entourage de Mme Thatcher lui déconseille un affrontement public avec M. Callaghan, et *il* estime préférable qu'elle reporte aux deux dernières semaines de la campagne ses rencontres quotidiennes avec la presse.

Les travaillistes ont beau jeu de souligner que *Mme Thatcher « a peur de s'exposer en public »*, mais la personnalisation du débat pose des problèmes aux stratèges travaillistes, qui doivent tenir compte de l'important électorat féminin et expliquer que le Labour n'est pas *hostile* aux femmes *en général*, mais à une seule d'entre elles.

Dans l'immédiat, les conservateurs manifestent un optimisme raisonnable, justifié à leurs yeux par les sondages d'opinion dont le dernier, effectué sur une centaine de circonscriptions marginales, les assure d'une majorité absolue aux Communes. Mais ces sondages préalables à la campagne, qui donnent aux conservateurs une avance variant entre 7 et 18 %, sont sujets à caution. En 1970, dans les mêmes circonstances, le gouvernement travailliste était donné gagnant. Il distançait l'opposition conservatrice de 7,5 %. Or les conservateurs l'emportèrent avec 3,3 %... En octobre 1974, le gouvernement travailliste remporta la victoire de justesse, alors que les premiers sondages avaient évalué son avance à 14,6 %.

Les petits partis optimistes

Cette année, après la vague de conflits sociaux, la courbe de popularité des travaillistes était au plus bas et l'avance des conservateurs évaluée à 20 %. Depuis, les travaillistes ont amélioré leur position, mais les conservateurs les précèdent toujours nettement, avec une avance moyenne de 7 %.

Les résultats des élections partielles indiquent un déplacement des voix de l'ordre de 6 % en faveur des tories. D'après les calculs des experts, *un déplacement* de voix de 3,5 % permettrait aux conservateurs d'arriver en tête sans pour autant *obtenir* la majorité absolue, qui nécessiterait un déplacement de 5 %. Cet objectif paraît à la portée des conservateurs, *qui escomptent un effondrement* du vote libéral et un affaiblissement des petits groupes nationalistes.

Mais le récent succès libéral à Liverpool *remet en question* les calculs conservateurs. Il n'est pas sûr que les électeurs qui ont voté libéral en 1974 (plus de cinq millions de voix, *soit 18,3 % du corps* électoral) rejoignent automatiquement le parti conservateur de 1979, *dirigé par une personnalité* très orientée à droite. D'autre part, après l'échec du projet de dévolution, les nationalistes écossais peuvent espérer récupérer beaucoup du terrain perdu l'an dernier. Ainsi, les petites formations politiques, loin d'être écrasées *comme* l'espèrent les deux grands partis, pourraient bien maintenir suffisamment leurs positions pour priver conservateurs ou travaillistes de la majorité absolue.

A noter enfin que M. Thorpe, l'ancien leader libéral, accusé de complicité de tentative d'assassinat, défendra son siège du Devon, qu'il occupe depuis vingt ans. A cette fin, il a demandé et obtiendra très probablement l'ajournement de son procès, qui devait s'ouvrir le 30 avril. En fait, M. Thorpe ne se trouve pas en *mauvaise situation* : la loi interdit, en effet, à ses adversaires électoraux de faire état de ses démêlés avec la justice, qui, en revanche, lui assureront l'attention particulière des médias.

HENRI PIERRE.

Italie

Le thème de l'unité de la gauche est relancé au congrès du P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — Un thème revient avec insistance au quinzième congrès du P.C.I. : l'unité de la gauche italienne. On ne compte plus les orateurs, *célèbres ou inconnus*, qui sont montés à la tribune du Palais des sports de Rome pour réclamer des rapports plus étroits avec le parti socialiste. Et lorsque le représentant de cette formation, M. Vicenzo Balzamo, a *pris la prole*, tous les délégués se sont levés pour l'applaudir.

Cette ouverture était prévue mais elle n'a rien d'évident. Au contraire : *c'est au moment où les principaux dirigeants* du P.S.I. — à *commencer* par le secrétaire général, M. Bettino Craxi, — sont irrités contre les communistes que ceux-ci leur tendent la main. On peut y voir un *geste tactique* visant à mettre en *difficulté M. Craxi, devenu* la bête noire du P.C.I. Mais cela ne suffit pas à expliquer cette redécouverte de l'unité de la gauche.

En fait, les communistes se persuadent *peu à peu qu'elle est une condition indispensable* à l'unité nationale. Désorientés par la capacité de résistance de la démocratie-chrétienne, ils ne veulent plus se confronter avec ce parti qu'en position *de force*. Et malgré toutes les couleuvres que les *socialistes* leur ont fait avaler depuis trois ans, ils cherchent l'ouverture en pensant à l'Italie mais aussi à l'Europe.

La campagne électorale risque de *les décevoir. M. Craxi s'attaquera aussi bien aux communistes* qu'aux démocrates-chrétiens, les rendant responsables ensemble de la dissolution des Chambres. Aussitôt après la publication du décret présidentiel, *il a annoncé la couleur : son objectif est de casser « la bipolarisation paralysante »* de la vie politique italienne pour *« faire croître une troisième force socialiste »*.

M. Ingrao prend le contrepied de M. Amendola

La journée de lundi a été dominée par le discours de M. Pietro Ingrao, président de la Chambre des députés. Le congrès lui a fait un véritable *triomphe* : quatre minutes *d'applaudissements*, soit davantage que pour M. Berlinguer lui-même.

L'homme-symbole de la gauche communiste ne s'est pas contenté de contredire M. Armando Cossutta, qui représente la tendance *sectaire* et *pro-soviétique : il a pris le contrepied* de M. Giorgio Amendola, qualifié de « social-démocrate » dans son parti et qui, l'avant-veille, avait vivement attaqué les intellectuels et les *syndicats*.

L'*affrontement entre ces deux dirigeants* historiques est une donnée rituelle des congrès du P.C.I. Mais il a été très marqué cette fois par toutes les nouveautés intervenues en *Italie : la récession, le terrorisme, les mouvements* qui naissent en dehors du parti... Grosso modo, M. Amendola disait que la crise n'existe guère et qu'il faut se mettre à *la tâche* en *rendant au P.C.I.* son *identité. M. Ingrao* réplique que la crise est profonde et qu'il faut l'affronter à visage découvert, en acceptant d'être secoué par des vents nouveaux.

Le président de la Chambre des députés a pris la défense des intellectuels et des organismes syndicaux de base en affirmant que leur apport était indispensable. De même a-t-il réclamé une grande tolérance à *l'égard des dissidents d'extrême* gauche *« qui ne se confondent pas avec l'aventurisme et le terrorisme »*.

Plutôt que de *« révolution »*, M. Ingrao propose que l'on parle de *« transformation »*. Non par prudence, *mais pour bien montrer que* le « grand soir » n'existe pas, qu'il faut construire en permanence *« des formes avancées de démocratie »*.

Reprenant la notion de *« troisième phase »* socialiste employée par M. Berlinguer, le président de la Chambre des députés a déclaré : *« Nous ne parlons pas de troisième phase pour établir un point d'équidistance statique et impossible entre l'Est et l'Ouest, entre pays de l'Est et social-démocraties, mais pour en souligner les nouveautés et les particularités. C'est une conquête qui doit être exprimée chaque jour. Nous avons appris de l'U.R.S.S. et de la révolution d'Octobre ; je ne vois rien de mal à ce que nous tirions aussi des enseignements des social-démocraties. »*

Après avoir fait tomber le gouvernement au Sénat, le P.C.I. semble décidé à rester dans l'opposition. Or M. Ingrao a été acclamé au *congrès aux cris de « C'est l'heure de changer, le parti doit gouverner »*. Contradiction ? *« Pas du tout*, explique M. Aniello Coppola, directeur du quotidien pro-communiste *Paese Sera*. *Le P.C.I. se place dans l'opposition pour être une force de gouvernement. »* C'est l'un des thèmes que M. Enrico Berlinguer devait expliciter dans son discours de clôture, ce mardi 3 avril.

Finalement, nul n'aura contredit *le secrétaire général, même si* chaque tendance l'a interprété à sa manière. *« Dans ce contexte*, dit brutalement un observateur étranger, *il y a à manger pour tout le monde. »* Et M. Giuseppe Vacca, membre du *comité central, peut constater : « Cette salle applaudit tout le monde pour les raisons les plus diverses, les plus contradictoires. »*

ROBERT SOLÉ.

● *M. Frantisek Kriegel*, ancien membre du présidium du P.C. *tchécoslovaque, vient d'écrire au* P.C. italien, qui tient actuellement son congrès à Rome, pour lui demander d'intervenir en *faveur* de la libération de M. J. Sabata, porte-parole de la Charte 77, condamné le 11 janvier à neuf mois de prison et *dont* la détention *pourrait* être prolongée ensuite de dix-huit autres mois (*le Monde* du 3 avril). La Charte 77 s'était déjà adressée en ce sens au P.C.I. — *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

LES NÉGOCIATIONS SALT-2 S'ACHÈVERAIENT CETTE SEMAINE

Washington (A.F.P.). — Les négociations américano-soviétiques sur la limitation des *armements* stratégiques (SALT-2), entamées il y a six ans, pourraient s'achever cette semaine si les Soviétiques répondent affirmativement aux dernières suggestions américaines, a-t-on appris, lundi 2 avril, à Washington. Un accord ouvrirait la voie à un sommet Carter-Brejnev le mois prochain.

Le dernier point majeur encore en suspens porte sur le codage des données télémétriques guidant les missiles soviétiques à l'essai. Jeudi, le secrétaire d'État, M. Vance, a présenté les *dernières contre-propositions* américaines à l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Washington, M. Dobrynine. La réponse soviétique est attendue *dans le courant de la semaine, probablement* jeudi 5 avril.

ASIE

Tokyo s'efforce de redéfinir sa politique asiatique

(Suite de la première page.)

L'*« irresponsabilité »* avec laquelle, selon certains, le gouvernement aurait agi, tient au fait que sa décision a été prise en fonction d'une conception des relations internationales qui est celle de Tokyo depuis la défaite, et consiste à séparer l'économie du politique.

Géant économique, ayant adopté des positions politiques en demi-teintes dans le sillage américain *« le Japon récite son credo pacifiste au point d'avoir perdu tout sens politique »*, nous dit le professeur Okada, de l'Institut des études asiatiques et africaines de l'université des langues étrangères de Tokyo. Le Japon a opéré son rapprochement avec la Chine comme s'il était un petit pays. Or, en Asie, il ne peut être considéré comme un pays parmi d'autres : c'est *la* puissance régionale, avec, bien entendu, la Chine. Un renforcement des liens entre ces deux puissances ne pouvait que bouleverser l'équilibre des forces de la région.

Si, en outre, l'établissement de relations plus étroites entre la Chine et le Japon, pays voisins, autrefois ennemis, aujourd'hui dans une certaine mesure économiquement complémentaires, semblait *« naturel »*, le cadre dans lequel se réalisait le rapprochement était lourd d'implications : premièrement, il apparaissait comme un mécanisme de la stratégie indirecte des États-Unis vis-à-vi de la Chine; deuxièmement, le traité, avec sa clause anti-hégémonique exigée par Pékin, ne pouvait qu'être interprétée comme un élément de la politique chinoise contre l'U.R.S.S. à laquelle Tokyo semblait souscrire, la Chine ayant d'ailleurs par la suite tout fait pour donner cette coloration au traité. Cela aurait été évité si le Japon avait signé le traité au lendemain de la normalisation des relations entre les deux pays en 1972 : et la clause anti-hégémonique, aurait été beaucoup moins lourde de signification qu'aujourd'hui.

Les réserves émises à l'époque par Washington, qui ne souhaitait pas que le Japon aille trop vite dans ses relations avec la Chine et les bouleversements des rapports de force au sein du parti conservateur japonais en ont décidé autrement.

Trois considérations

Les Japonais s'efforcent de repenser leur politique asiatique en partant de trois considérations : une nouvelle perception de la Chine, une instabilité durable en Indochine, un accroissement de l'influence soviétique dans la région.

I. — *Une nouvelle perception de la Chine :* Si la majorité des intellectuels de « gauche » a été déçue par l'agression chinoise au Vietnam — une guerre entre communistes — l'événement est analysé avec plus de froideur dans les milieux politiques. Ceux-ci admettent que Pékin, après l'affaire cambodgienne, se devait d'agir à moins de perdre son crédit auprès des autres pays de la région. Mais la Chine voulait-elle sauver l'indépendance du Cambodge ou agissait-elle simplement en État impérialiste dans une zone qu'elle estime être la sienne ?

Les Japonais incliveraient davantage vers la seconde hypothèse. La *« justification »* par la nécessité de *« punir »* celui qui s'égare pour sauvegarder l'ordre relève d'un discours que les Japonais connaissent mieux que quiconque pour l'avoir pratiqué dans les années 1930 : c'est pour sauvegarder un « ordre » que les militaires nippons envahirent la Chine.

II. — *Une instabilité durable en Indochine :* si le conflit sino-soviétique est le ressort principal des nouveaux affrontements en Asie, les Japonais sont peut-être encore plus inquiets de constater que ceux-ci s'articulent fondamentalement sur des antagonismes nationalistes.

Pas plus que le Vietnam ne supportait un Cambodge hostile, la Chine n'admet un Vietnam qui ne soit pas dans sa mouvance : ce sont ces attitudes héritées de l'histoire qui, aux yeux des Japonais, rendent l'Indochine instable. Certains historiens pensent que si la Chine utilise les minorités ethniques vietnamiennes vivant dans la zone frontalière, elle peut durablement entretenir une tension.

III. — *L'accroissement de l'influence soviétique au Vietnam :* les Japonais ont craint une intervention de l'U.R.S.S. dans le conflit sino-vietnamien au lendemain de son déclanchement, et ils ont multiplié les démarches auprès de Moscou. Aujourd'hui, le Vietnam étant durablement menacé par la Chine et devant faire face en outre à des problèmes économiques aggravés par les destructions de la guerre, les Japonais craignent de voir Hanoï se rapprocher davantage de l'U.R.S.S et accorder des concessions portuaires à sa flotte de guerre, ce qui augmenterait considérablement la capacité de mouvement de celle-ci dans le Pacifique, faisant peser un risque sur la libre circulation en mer dont le Japon dépend, pour son approvisionnement en énergie notamment.

De cette analyse, il n'y a certes pas à attendre des changements brusques dans la diplomatie japonaise. N'en est pas moins en train de naître un nouvel état d'esprit qui, au Japon, bien souvent, est la phase préalable, et nécessaire, à toute évolution.

Le rééquilibrage de la politique japonaise, qui a clairement penché du côté de la Chine, passe logiquement par une amélioration de ses rapports avec l'U.R.S.S. Il y a certes un courant dans les milieux politiques favorables à cette évolution : *« Au moins,* dit-on, *les Soviétiques ont une ligne diplomatique constante et leurs actions sont, par conséquent, beaucoup plus prévisibles que celles des Chinois qui, un jour, dénoncent le* « militarisme japonais renaissant » *et le lendemain encouragent notre réarmement. »* Cela dit, il y a beaucoup d'obstacles : le problème des îles du Nord (Kouriles), occupées par les Soviétiques depuis la guerre et revendiquées par les Japonais, sur lequel aucune des parties ne veut transiger ; le développement de la Sibérie, actuellement dans l'impasse, qui, outre le risque financier qu'il comporte, suppose finalement qu'une condition politique soit remplie : le feu vert de Washington.

C'est donc plutôt, à court terme, vers l'Indochine que se tournent prudemment les Japonais pour tenter d'équilibrer leur politique chinoise. On fait certes à Tokyo une analyse analogue à celle de Washington concernant la situation de l'Asie : les conflits à venir auront lieu avant tout entre pays du camp socialiste et il s'agit d'éviter qu'ils ne s'étendent aux pays de l'ASEAN.

Les Japonais participent activement à la politique américaine de « stabilisation » de l'Asie du Sud-Est en accroissant leur aide aux pays de la région : en particulier la Thaïlande.

Les Japonais partent de l'hypothèse qu'une Indochine dominée par le Vietnam, même si elle ne prend pas la forme d'une « fédération », est à terme inéluctable, et ils ne sont pas loin d'accepter la situation au Cambodge comme un « fait accompli ». Il s'agit surtout pour Tokyo d'éviter que le Vietnam ne bascule entièrement dans le camp soviétique : *« Le Vietnam a été acculé, par les rebuffades américaines et les atermoiements japonais, à entrer dans la sphère soviétique,* nous dit M. Kimura, ancien ministre des affaires étrangères, *mais je pense que la vocation d'Hanoï est l'indépendance. Ce pays traverse actuellement une phase de transition : les Soviétiques, après l'agression chinoise, ont certes des atouts, mais la situation peut se retourner contre eux. Le Japon doit faire sentir à Hanoï qu'il y a une alternative et poursuivre, en les approfondissant, ses relations avec le Vietnam pour contrebalancer l'influence soviétique. »* Pour M. Kimura, l'un des avocats du dialogue Nord-Sud au sein du camp conservateur, l'entrée des navires russes dans les ports vietnamiens est un phénomène temporaire dû à la crise, mais ne signifie pas que les Vietnamiens soient prêts à concéder des bases aux Soviétiques.

Pour idéaliste qu'il puisse paraître, le neutralisme dont les socialistes se font depuis la guerre les avocats n'en constituait pas moins, à des nuances près, l'un des grands thèmes de la gauche, et on ne peut nier que sur ce plan son action ait été positive et ait contribué à contenir les courants favorables à une révision de la Constitution (selon celle-ci, le Japon n'a pas le droit d'entretenir une armée). Bien que ces dispositions aient été tournées depuis la guerre de Corée, avec la bénédiction américaine, et que le Japon ait aujourd'hui une armée de 200 000 hommes, ses gouvernements ont toujours veillé scrupuleusement à ce que le budget de défense ne dépasse pas 1 % du P.N.B. Mais, alors que la question de la modernisation des forces armées est à l'ordre du jour, la Chine vient à deux reprises d'apporter de l'eau au moulin de ceux qui poussent à un « réarmement » réel du Japon.

Depuis la signature du traité de paix et d'amitié sino-japonais, Pékin engage ouvertement le Japon à développer son potentiel de défense. En attaquant le Vietnam, la Chine vient en outre de démontrer qu'il ne faut pas hésiter à recourir à la force si on le juge opportun, faisant ainsi sauter le dernier verrou sur lequel pouvaient s'ancrer les pacifistes. L'Agence de défense paraît tout à fait convaincue que, le jour où un gouvernement décidera d'accélérer le programme de défense, les forces qui voudraient s'y opposer seront dans une situation beaucoup plus difficile qu'il y a une dizaine d'années. Sans que l'on puisse s'attendre dans le domaine militaire non plus à des changements brusques, l'attitude des Japonais n'en est pas moins aussi en train d'évoluer, encouragée par la Chine.

PHILIPPE PONS.

Chine

Pékin paraît décidé à abroger le traité sino-soviétique de 1950

De notre correspondant

Pékin. — Selon des sources dignes de foi, le comité permanent de l'Assemblée nationale — qui tient depuis dimanche 1er avril sa septième session — a approuvé le principe de l'abrogation du traité sino-soviétique *« d'amitié, d'alliance et d'assistance mutuelle »*. Signé le 14 février 1950, à l'issue d'entretiens à Moscou entre Staline et Mao, ce traité était valable pour une période de trente ans, c'est-à-dire jusqu'au 14 février 1980. A partir de cette date, il pouvait être soit reconduit, soit abrogé — après préavis — par l'une des puissances contractantes. Dès le mois de septembre 1978, au cours d'une rencontre avec des éditorialistes japonais, le vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, avait annoncé les intentions de la République populaire à ce sujet. Il avait même spécifié qu' *« une déclaration mettant un terme au traité serait diffusée au mois d'avril [1979] par l'agence Chine nouvelle »*.

Non seulement l'abrogation du traité sino-soviétique était attendue, mais elle change peu de chose dans les faits, entre les deux pays. Depuis la rupture survenue au début des années 60 et les affrontements armés de 1969 sur l'Oussouri, les notions d'« amitié » et d'« alliance » avaient perdu toute signification entre Pékin et Moscou. En même temps, toutefois, les deux pays ont progressé ces dernières années sur le terrain d'une modeste normalisation des relations entre États. Si les négociations sur la frontière se poursuivent épisodiquement depuis près de dix ans sans aboutir, les échanges commerciaux progressent lentement mais régulièrement et, le 27 mars encore, un accord concernant la navigation sur les cours d'eau frontaliers était annoncé à Pékin. Au mois de mai 1978, un incident de frontière relativement grave, puisqu'il y avait eu coups de feu et blessés du côté chinois, s'était réglé avec une surprenante aisance.

Des relations d'un type nouveau ?

Sur le plan international, les relations entre les deux pays n'ont fait que s'aggraver. Elles se sont encore altérées récemment à l'occasion du conflit sino-vietnamien au cours duquel la Chine a pu s'attendre à des actions soviétiques de représailles sur son propre territoire, alors que ses forces pénétraient au Vietnam. Le plus étrange, et qui témoigne d'une remarquable modération soviétique, est qu'il ne se soit en fait rien passé de ce genre au moins jusqu'à cette date. Certains observateurs ont d'ailleurs pensé que cette réserve s'expliquait notamment par le fait que Moscou ne voulait donner aucun prétexte ou justification à l'abrogation de son traité avec Pékin.

L'U.R.S.S., en effet, a toujours répété pour sa part qu'elle ne prendrait pas l'initiative d'abroger le pacte de 1950. Si l'attitude chinoise est fondamentalement différente, elle n'est pas cependant totalement irréaliste ni belliciste. En faisant ainsi table rase du passé, les responsables chinois peuvent envisager, à terme, l'établissement avec l'Union soviétique de relations d'un type nouveau, non plus d'alliance, mais de bon voisinage relatif et de coexistence pacifique. Tel avait d'ailleurs été l'esprit d'une proposition chinoise avancée à la fin de 1974, mais qui n'avait pas, à l'époque, retenu l'attention de Moscou. Depuis, la Chine a trouvé des raisons nouvelles de l'Afghanistan au Vietnam en passant par l'Iran et le Cambodge d'accuser l'U.R.S.S. de chercher à l'*« encercler »*, pour ne rien dire des opérations dénoncées à Pékin comme d'inspiration soviétique en Afrique et au Proche-Orient. Un tel climat interdit de penser, à court terme, à un rapprochement entre deux régimes qui, au demeurant, s'observent mutuellement quant à leur évolution interne et sont l'un et l'autre conscients des incertitudes qui pèsent sur leurs directions respectives. Dans un contexte, toutefois, où la Chine s'estimerait moins menacée — en particulier grâce à la consolidation de ses rapports avec des pays comme les États-Unis et le Japon, — l'abrogation du traité de 1950 pourrait apparaître comme l'élagage d'une branche morte, laissant la place libre pour la mise au point de nouveaux rapports conformes au pragmatisme cher à la nouvelle direction. Ce n'est plus en tous cas le différend idéologique entre les P.C. soviétique et chinois, qui a désormais perdu toute signification réelle, qui pourrait y faire obstacle.

ALAIN JACOB.

CINQ ÉGLISES SERAIENT ROUVERTES

Cinq églises seront prochainement rouvertes en Chine, a annoncé l'évêque de Pékin, Mgr Yang Kaojian, à une journaliste et un prêtre italiens, cités par la presse italienne. Selon Mgr Yang, qui avait été sacré en 1958 sans l'approbation du Vatican, ces églises sont situées à Shanghai, Tianjin (Tientsin), Taiyuan, Wuhan et Canton.

D'autre part, pour la première fois depuis 1949, Pékin a décidé de financer une réimpression du Coran et d'autoriser l'ouverture d'une école coranique à Kunming, capitale de la province de Yunnan. — *(A.F.P.)*

● *La Chine a passé commande* de deux cent mille récepteurs de télévision noir et blanc (d'une dimension de 25 centimètres), à la société japonaise Matshushita. L'office national chinois d'import-export de produits de l'industrie légère a demandé que les livraisons s'effectuent au rythme de plus de trente mille téléviseurs par mois pendant un semestre, à partir du mois de juin 1979. — *(A.F.P., A.P.)*

CENT QUATRE RÉFUGIÉS VIETNAMIENS SE NOIENT AU LARGE DE LA MALAISIE

Cent quatre réfugiés vietnamiens ont péri noyés, samedi 31 mars, au large des côtes malaisiennes. Leur embarcation, qu'un garde-côte remorquait vers le large, a sombré ; les cent vingt-deux survivants ont été recueillis et admis dans un camp de réfugiés. — (Reuter.)

Pakistan

La condamnation à mort de M. Bhutto

LA DÉCISION DU PRÉSIDENT ZIA-UL-HAQ SUR LES RECOURS EN GRACE SERAIT IMMINENTE

Les autorités de la province du Pendjab, siège de la Haute Cour de Lahore, qui a prononcé la condamnation à mort de M. Bhutto, s'attendaient à recevoir, ce mardi 3 avril, les instructions du président Zia-Ul-Haq concernant le sort de l'ancien premier ministre.

Le secrétaire à l'intérieur de la province, M. Mahmoud, a déclaré au correspondant de l'A.F.P. à Islamabad, qu'il attendait, pour mardi, « la décision finale dans un sens ou dans l'autre », en réponse aux recours en grâce présentés, samedi 31 mars, par la sœur de M. Bhutto, le Parti populaire pakistanais et l'ancien ministre des finances, M. H. Pirzada. Le haut fonctionnaire semblait avoir déjà été informé officieusement de la décision du président.

D'autre part, la femme de l'ancien chef de gouvernement et sa fille Benazir devaient se rendre, ce mardi, auprès de lui pour ce qui leur paraissait être une « dernière visite ». Les autorités pénitentiaires ont précisé leur avoir dit « cela pourrait être la dernière ». Selon l'A.F.P., citant des « sources diplomatiques généralement bien informées », l'exécution de M. Bhutto pourrait avoir lieu mardi ou mercredi 4 avril.

Afin d'obtenir un sursis, les avocats du condamné ont introduit, lundi 2 avril, indique l'agence UPI, un recours devant la Haute Cour de la province du Sind — dont est originaire la famille Bhutto, — arguant que le procès fait à l'ancien premier ministre n'est pas conforme à la justice islamique proclamée le 10 février, après la confirmation de la condamnation à mort par la Cour suprême.

Thaïlande

La campagne pour les élections législatives marque un début de retour à la démocratie parlementaire

De notre correspondant

Bangkok. — Alors que ses voisins communistes font surtout parler d'eux par leurs campagnes militaires, la Thaïlande est engagée dans une campagne électorale. Le vote pour la désignation des députés doit intervenir le 22 avril et devrait marquer une nouvelle étape sur la voie d'une restauration limitée de la démocratie. En effet, la nouvelle Constitution prévoit une Assemblée nationale élue au suffrage universel face à un Sénat de militaires et de civils nommés par le premier ministre (1).

C'est toutefois un développement positif à porter au crédit du premier ministre, le général Kriangsak Chamanand, que la tenue de cette consultation qu'il avait promise après sa prise du pouvoir en octobre 1977, et à laquelle bien peu croyaient. Beaucoup de Thaïlandais restaient traumatisés par les événements sanglants du coup d'État militaire et la répression qui mirent fin brutalement, le 6 octobre 1976, à trois années d'une expérience démocratique chaotique mais novatrice. Cette crise avait eu pour conséquence durable de diviser la société en chassant vers les maquis du P.C. clandestin bon nombre d'étudiants, d'intellectuels, de syndicalistes et de dirigeants paysans et des partis de la gauche. Ceux-là ne voteront pas, et la gauche est uniquement représentée par un parti social-démocrate réunissant des membres du parti socialiste et du Front socialiste, dissous, qui se démarquent nettement du communisme.

Pour l'essentiel, on retrouve dans cette campagne, de l'extrême droite aux réformistes de la droite modérée, les partis et les personnalités qui ont dominé la scène politique depuis plus de vingt ans. Il s'ensuit, pour certains, un problème de crédibilité dans l'opinion. Les principaux partis en présence sont ceux, rivaux, des anciens premiers ministres, les frères Kukrit (Parti d'action sociale) et Seni Pramot (parti démocrate), en proie à des problèmes de direction ; celui des forces nouvelles, le parti nationaliste Chant Thai du général Praman Adireksan, et le Sheritham, parti hétérogène mis sur pied pour la circonstance, et qui réunit derrière le premier ministre diverses personnalités des milieux politiques, militaires et d'affaires.

Les grands thèmes de la campagne ne sont pas nouveaux. Ils concernent essentiellement des problèmes socio-économiques endémiques qu'il conviendrait de résoudre rapidement si on veut créer une stabilité politique et endiguer la progression du parti communiste dans les campagnes déshéritées. Il est significatif que les autorités aient déclaré *« hors limite »* pour les élections plus de neuf cents zones *« rouges »* dans trente-quatre provinces et qu'elles aient, dans le Sud, imposé le couvre-feu dans plusieurs secteurs. Ce que les orateurs dénoncent le plus fréquemment, c'est le sous-développement rural et les inégalités sociales croissantes, un thème qui est le cheval de bataille de M. Kukrit Pramot, l'exploitation des travailleurs, l'absence de garanties sociales, l'inflation, la bureaucratie toute-puissante et la corruption.

Enfin, comme les précédentes, cette campagne n'est exempte ni de violences ni de manipulations, non pas tant de la part du gouvernement que de celle de certains candidats et de groupes faisant appel à des hommes de main pour intimider l'électorat ou pour se débarrasser de rivaux. On a déjà enregistré plusieurs assassinats directement liés aux élections, dont celui d'un candidat dans la province de Petburi ; dans la même circonscription, le commandant en chef de l'armée a ordonné l'arrestation de six gardes du corps d'un autre candidat, qui n'est autre que le colonel Narong Kittikachorn, un des trois chefs du régime militaire renversé en 1973.

Plusieurs partis se sont enfin plaints d'une pratique qui n'est pas non plus nouvelle et qui consiste, pour renforcer un parti, à acheter à bon prix des membres ou des candidats d'un parti adverse.

R.-P. PARINGAUX.

(1) Aux termes de la Constitution adoptée le 18 décembre (*le Monde* du 20 décembre 1978), la Thaïlande aura un régime bicaméral, avec une Chambre des députés élue et un Sénat dont les membres seront nommés par le premier ministre après l'élection des députés. Le président du Sénat sera aussi celui de la Chambre. C'est à lui qu'il reviendra de choisir le chef du gouvernement. — *(N.D.L.R.)*

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● UNE JEUNE CHINOISE A ÉTÉ ARRÊTÉE dans un hôtel de Pékin pour avoir été *« prise en flagrant délit de relations sexuelles avec un étranger »*. Pour le même motif, une autre jeune Chinoise aurait été envoyée en *« rééducation »* pour deux ans. — *(A.F.P.)*

Colombie

● LES SEPT MILLE CINQ CENTS TRAVAILLEURS DES ACIÉRIES ONT DÉCLENCHÉ UNE GRÈVE le lundi 2 avril pour obtenir des augmentations de salaires. Les aciéries de Paz de Rio, à 250 kilomètres au nord-ouest de Bogota, sont totalement paralysées. Les ouvriers réclament une augmentation de 35 %. L'État ne leur offre que 18 %. — *(A.F.P.)*

El Salvador

● UN HOMME D'AFFAIRES JAPONAIS SEQUESTRE depuis près de quatre mois les les Forces armées de la résistance nationale, groupe révolutionnaire d'extrême gauche, a été libéré le 1er avril. M. Takakasu Susuki, qui était directeur d'une entreprise textile, a décidé de regagner le Japon. Le communiqué des FARN précise que l'entreprise de M. Susuki a accepté « de se plier aux exigences » de l'organisation, en particulier le versement d'un « impôt de guerre », une rançon dont le montant n'a pas été précisé.

Mexique

● LE PRESIDENT BULGARE, M. Todor Jivkov, est arrivé le lundi 2 avril, au Mexique. Les conversations qu'il aura avec le chef d'État mexicain, M. José Lopez Portillo, porteront, en particulier, sur la coopération scientifique et commerciale entre les deux pays. — *(A.F.P.)*

Nicaragua

● LE CHARGE D'AFFAIRES DE PANAMA à Managua a quitté son poste, le lundi 2 avril. C'est un nouvel épisode de la dégradation des relations entre les deux pays. Il y a quelques jours, l'ambassadeur de Panama avait quitté le Nicaragua. Le 2 avril également, la police a arrêté plus de soixante-dix personnes soupçonnées d'appartenir au Front sandiniste de libération nationale. Parmi elles, figure M. Carlos Carrion, fils du président du premier groupe financier du pays. Enfin, deux officiers ont été tués, le 2 avril, lors d'un combat à l'intérieur du pays. — *(A.F.P.)*

R.D.A.

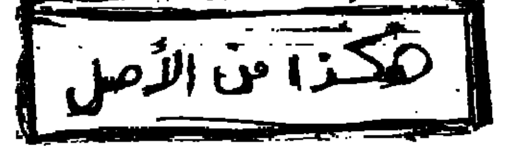
● LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE BERLIN-EST pourrait subir une modification à l'occasion des élections municipales du 20 mai prochain. Un neuvième arrondissement, dit de Berlin-Marzahn, serait constitué, alors que le protocole conclu en 1944 entre les quatre puissances occupantes n'en prévoyait que huit dans le secteur est, et douze au total dans les trois secteurs occidentaux. — *(A.F.P.)*

Suisse

● LES RESULTATS DES ELECTIONS du dimanche 1er avril dans le canton de Zurich ont confirmé l'effondrement des mouvements xénophobes. Ce recul des formations marginales a profité aux grands partis traditionnels, radical et socialiste. Il est probable que les mouvements xénophobes enregistreront un nouveau recul aux élections fédérales de l'automne prochain. Aucun changement n'est intervenu dans le gouvernement cantonal, qui comprendra comme auparavant 2 radicaux, 2 démocrates du centre, 1 démocrate-chrétien, 1 indépendant et un socialiste.

Union soviétique

● CONTRAIREMENT A CE QUE NOUS AVIONS INDIQUÉ, sur la foi de dépêches d'agence, dans *le Monde* du 3 avril, seuls deux des six peintres non conformistes qui s'étaient enfermés les 29 et 30 mars dans l'appartement d'une collectionneuse, Mme Kouznetsova, pour protester contre son arrestation, ont été condamnés à quinze jours de prison le 31 mars. Il s'agit de MM. V. Akks et I. Kiblitsky. Les quatre autres artistes ont été condamnés à une amende de 20 roubles (environ 140 francs).



Le Monde

politique

M. Chirac à Antenne 2 : « Il appartient au président de la République,

Rarement M. Chirac s'est exprimé avec autant de netteté et de franchise qu'au cours de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, lundi 2 avril. Il a en effet dévoilé sans détours ses prévisions et livré le fruit de ses réflexions sur la situation politique qu'il mûrit depuis plusieurs semaines. Fort du soutien renouvelé de son mouvement et de l'appui — résigné pour certains — des députés de son groupe, M. Chirac a voulu montrer qu'il se sentait libéré de toute entrave et de tout lien avec le pouvoir, hormis celui — mais il est de taille — que représente la crainte de favoriser la victoire de la gauche en provoquant une crise politique.

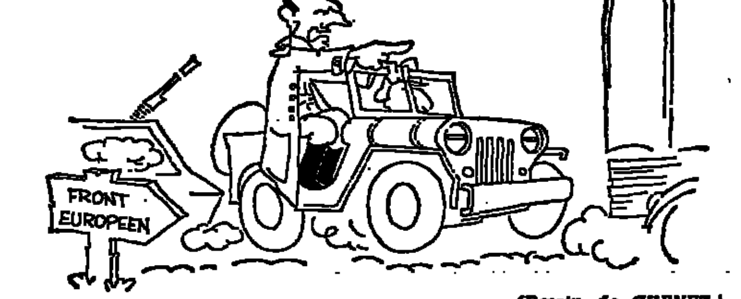
Tour à tour caustique et indigné, ironique et inquiet, enjoué et grave, le président du R.P.R. a dressé le catalogue de ses divergences avec le gouvernement et répondu aux sarcasmes de M. Barre en montrant qu'il savait avoir,

M. Chirac, après avoir rappelé ses « angoisses » et répété ce qu'il avait dit samedi 31 mars aux assises du R.P.R., explique les raisons pour lesquelles son mouvement ne veut pas ouvrir une crise : rappelle la « part prépondérante » prise par le R.P.R. dans la victoire de la majorité en 1978 et ajoute : *« La situation étant ce qu'elle est il est fort probable que dans un mouvement d'humeur bien compréhensible les Français renverraient, celle-ci sans coup férir, une majorité socialiste et communiste à l'Assemblée nationale et que s'ouvrirait ainsi une crise politique qui, s'ajoutant à la crise économique que nous connaissons, rendrait la situation de la France plus grave encore que ce qu'elle est aujourd'hui.*

» Il n'est pas dans la vocation du Rassemblement qui, s'étant battu contre les tenants du collectivisme, d'être aujourd'hui par une certaine légèreté d'appréciation politique, celui qui leur permettrait de gagner aujourd'hui ce qu'ils n'ont pas pu gagner hier. Et voilà les raisons pour lesquelles toute notre action tend, dans l'état actuel des choses, à infléchir l'action du gouvernement. »

Evoquant les propos de M. Barre au Club de la presse d'Europe 1, il note : *« Le premier ministre a critiqué mon menton et pour ce qui est de mes propositions il a simplement dit que je n'avais rien dit. Eh bien ! ce n'est pas sérieux, je veux dire que d'abord les attaques personnelles n'ont jamais rien réglé, je n'en ai moi-même jamais formulé à l'encontre du premier ministre, ce n'est pas convenable et ensuite, et surtout, ce que nous disons nous le disons après tout de même un minimum de réflexion. Il est tout de même un peu étonnant de constater que la seule réaction que ça provoque de la part du premier ministre est celle que provoqueraient des propositions faites par des débiles mentaux.*

» Si aujourd'hui, la majorité n'est plus qu'une majorité parlementaire, c'est essentiellement parce que, au fil des ans, le Rassemblement, tous les gens qui le composent, ont été l'objet, systématiquement, sournoisement, d'une hostilité qui en faisait, en quelque sorte, les adversaires privilégiés du pouvoir. One le remarquait partout, y compris sur la façon dont les choses s'exprimaient au travers des grands moyens d'information. Le résultat c'est que cela a créé une espèce de phénomène de ras-le-bol. Et ce phénomène de ras-le-bol se traduit naturellement par quelques outrances verbales et moyennant quoi, naturellement, ceux qui sont à l'origine des choses disent : « Comment, nous sommes agres- » sés, voilà les diviseurs. » *C'est une façon un peu facile et un peu rapide d'exprimer les choses. »*



(Dessin de CHENEZ.)

L'orateur évoque alors le contentieux électoral entre le R.P.R. et l'U.D.F. A propos de la situation économique, M. Chirac rappelle que celle-ci *« était meilleure qu'elle n'est aujourd'hui »* lorsqu'il a quitté l'hôtel Matignon en août 1976 et il ajoute :

« Je sais bien qu'il est de bon ton aujourd'hui, et je n'ai jamais voulu ouvrir de polémique à cet égard, de critiquer ma gestion, et j'ai entendu souvent avec un certain étonnement M. Barre critiquer ma gestion, oubliant d'ailleurs deux choses, la première c'est qu'il était ministre de ce gouvernement et que je ne l'ai jamais entendu apporter à cet égard la moindre critique lorsqu'il était mon ministre, mais oubliant aussi et surtout que la politique économique de l'époque ne m'était pas, en fait, imputable, elle l'était essentiellement au chef de l'Etat et au ministre des finances. »

« Il est de bon ton de critiquer ma gestion »

Evoquant les équilibres économiques il poursuit avec vivacité :

« Aujourd'hui, au nom de ce libéralisme conservateur qui est à la mode, je ne dirai pas qui nous dirige parce qu'il ne dirige pas grand-chose apparemment, mais qui est à la mode, il n'y a plus de plan. Il en va d'une nation comme d'une famille. On ne peut pas faire tout n'importe comment et ensemble. Il faut choisir ses dépenses. Il faut concentrer ses efforts. Il faut définir à l'avance ses objectifs. » (...)

» Il faut bien sacrifier quelque chose. On ne peut pas adorer le veau d'or en permanence. Il y a les hommes à la base, il y a l'emploi, il y a les chômeurs, et tout le monde a l'air de s'en foutre, c'est tout à fait extraordinaire. Le gouvernement accule ce pays en refusant absolument tout dialogue, en refusant d'infléchir en quoi que ce soit sa politique, en estimant qu'il a la vérité révélée, accule une très grande partie de nos concitoyens à la constatation suivante : ou le désespoir ou la révolution. C'est ce qui m'inquiète sur le plan politique.

» Nous venons de voir aux élections cantonales que les Français ont dans une grande majorité sanctionné ce gouvernement. (...) Ce qu'il faut changer, c'est la politique. (...) Des pans entiers de notre économie s'effondrent. »

A propos de la natalité, M. Chirac indique qu'il ne votera *« certainement pas »* la prolongation de la loi sur l'avortement, ajoutant : *« D'ailleurs je ne l'ai pas votée. J'étais à l'époque premier ministre et chacun sait les réserves que j'avais formulées et ce que j'avais essayé de faire pour l'infléchir... Elle était satisfaisante dans la mesure où son article premier prévoyait le respect du droit à la vie et ne prévoyait l'avortement que dans les cas de thérapeutique ou de détresse mentale ou sociale. Ce n'est plus du tout comme ça qu'elle est appliquée. Elle est une loi qui aujourd'hui fait un tort considérable à notre pays et rend tout espoir en réalité de reprise de la natalité illusoire.*

» Il y a donc là, à la veille d'un débat important qui va intervenir au Parlement, la nécessité impérieuse de revoir cette loi parce que c'est la vie même de la France qui est en cause et c'est fondamental. »

Abordant l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, M. Chirac indique :

« Il y a toujours les thèses gaullistes ; elles seront défendues par la liste que Michel Debré et moi présenterons ensemble, et puis il y a les thèses centristes qui sont celles de l'U.D.F., et qui sont celles de M. Lecanuet, etc., et que le président de la République a adoptées. Le reste, ce sont des mots. »

A propos du soutien apporté par M. Barre à la liste conduite par Mme Veil : *« Je dois dire que ça m'inspire tout de même quelques réflexions, que M. Barre, qui est U.D.F., soutienne la liste U.D.F. S'il n'était pas U.D.F. il ne soutiendrait pas la liste U.D.F., nous sommes bien d'accord ?*

M. Chirac ajoute : *« Lorsque vous regardez avec quelle liberté on apprécie les vœux émis par la nation au travers des bulletins de vote : « Ça n'a aucune impor- » tance. Ça ne me fera pas » changer du tout. La légitimité, » connais pas. Je suis légal dans » le cadre des institutions, c'est » suffisant. » Lorsqu'on voit à*

La crise entre le pouvoir et le R.P.R.

(Suite de la première page.)

Il résidait dans une triple menace et dans une analyse de la situation politique qui fait apparaître M. Chirac, et plus nettement que jamais, comme un opposant.

La première menace clairement formulée est de ne pas reconduire, lorsqu'elle reviendra devant le Parlement à l'automne prochain, la loi sur l'avortement qui avait été adoptée pour une période de cinq ans le 28 novembre 1974, avec l'assentiment de cinquante-huit députés U.D.R. seulement sur cent soixante-quatorze. Cette loi qui, dit M. Chirac, *« rend tout espoir de reprise de la natalité illusoire »* avait été courageusement et obstinément défendue, on s'en souvient, par... Mme Veil.

La seconde menace vise les membres du gouvernement qui appartiennent au R.P.R. S'ils soutiennent *« au nom de la solidarité gouvernementale »* la liste européenne conduite par Mme Veil, ils *« s'excluront d'eux-mêmes »* du *« Rassemblement pour la République »*.

La troisième menace vise M. Giscard d'Estaing lui-même. M. Chirac n'a pas surmonté la contradiction fondamentale qui consiste à requérir sans condamner, puisqu'il estime toujours que son rôle n'est pas de *« permettre aux tenants du collectivisme... de gagner aujourd'hui ce qu'ils n'ont pas pu gagner hier »*, mais si le changement de cap qu'il réclame avec insistance n'est pas opéré, il appréciera *« en fonction du risque politique »*.

L'analyse des réalités immédiates est d'un noir pessimisme. M. Chirac ne se borne pas, en effet, à accroître la discorde au sein de la majorité en présentant comme inconciliables, dans le domaine de la politique européenne, *« les thèses gaullistes et les thèses centristes »*, il présente cette majorité comme vouée à l'échec. Non seulement *« aux élections cantonales les Français ont dans une grande majorité sanctionné le gouvernement »*, non seulement on est en train, par la politique de ce gouvernement, de *« pousser les Français dans l'opposition »*, mais l'avenir se présente sous les pires auspices : *« Il s'agit de savoir si oui ou non le candidat qui représente les valeurs de liberté auxquelles nous sommes attachés a une chance quelconque de gagner les prochaines élections présidentielles. Je prétends aujourd'hui que ce candidat, quel qu'il soit, n'a plus aucune chance, et qu'il est donc urgent de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour lui redonner ses chances. »*

Ce n'est pas tout et il y a plus grave encore. Visant successivement M. Barre et M. Giscard d'Estaing, le chef du R.P.R. s'est plaint amèrement que ses propositions soient jugées à l'égal de celles que pourraient formuler *« des débiles mentaux »*, il a ouvertement fait grief au premier ministre de s'obstiner dans sa politique sans tenir le moindre compte des aspirations de ses concitoyens, ni de leurs votes; et c'est au président de la République qu'il s'adressait lorsqu'il a lancé un avertissement si ce n'est un défi : *« Il faut savoir si oui ou non on veut, dans ce pays, tenir compte de l'opinion publique, tenir compte de ce qu'elle exprime élections après élections. »* M. Jacques Chirac n'a certes pas entièrement souscrit aux propos de M. Pasqua, secrétaire général adjoint du R.P.R., qui avait parlé samedi de *« fascisme sournois »*, mais il ne s'est pas désolidarisé de lui puisqu'il a dit lui-même : *« Il y a quelque chose d'autoritaire et de sournois qui me préoccupe »*.

La V[e] République a déjà connu de sérieuses crises, dont la plus grave avait opposé, en juillet 1972, M. Chaban-Delmas à M. Pompidou, mais on n'avait jamais entendu depuis vingt ans un membre de la majorité affirmer que la France ne vit pas vraiment en démocratie.

Voilà qui est fait.

RAYMOND BARRILLON.

CHIRAQUIENS DE GAUCHE ET DU CENTRE

Dans ses premières éditions datées du 3 avril, *le Monde* a annoncé l'apparition d'une nouvelle catégorie politique : *« Les chiraquiens de la gauche et du centre. »* C'est, en fait, une erreur typographique qui a donné aux dernières lignes de l'article de Noël-Jean Bergeroux sur l'« échéance présidentielle » (page 11) un... sens qu'elles n'avaient pas à l'origine. Au lieu de *« les chiraquiens de la gauche et du centre commencent à poindre »*, il fallait lire : *« Les chiraquiens dénoncent « la machine à laminer le gaullisme ». Les candidats de la gauche et du centre commencent à poindre. L'échéance est dans deux mois. Dans deux ans. »*

Rien ne permet d'exclure l'existence de chiraquiens à gauche et au centre, mais ce n'était pas le sujet du débat, ni de l'article.

HUIT DÉPUTÉS U.D.F. DEMANDENT A LA MAJORITÉ DE SE RESSAISIR

Les députés du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale ont tenu, lundi 2 avril, dans les salons du Grand Hôtel, à Paris, une réunion préparatoire à la session parlementaire.

En marge de cette réunion, huit élus de ce groupe (1) ont rendu public un texte dans lequel ils se déclarent inquiets *« des procès d'intention et des querelles qui altèrent les rapports de la majorité »*, et réclament que celle-ci se ressaisisse. Ils écrivent notamment : *« Les Français ne comprennent plus aujourd'hui, une fois l'aventure socialo-communiste repoussée, alors que la gravité de la situation économique requiert une volonté commune, que la majorité s'abandonne à des querelles intestines, éloignées des préoccupations nationales. »*

Après avoir fait observer que *« sous l'autorité du chef de l'Etat des progrès importants ont été réalisés »*, les signataires ajoutent: *« La seule politique globale cohérente est celle menée par le premier ministre »* et ils plaident pour une majorité *« unie, forte, organisée,* [qui] *conduise notre pays dans la voie du redressement du développement et du progrès »*.

(1) Les signataires sont MM. Pierre Micaux (Aube), Charles Revet (Seine-Maritime), Antoine Lepeltier (Calvados), Eugène Berest (Finistère), Jean Pineau (Deux-Sèvres), René Benoît et Sébastien Couepel (Côtes-du-Nord), Francis Geng (Orne).

● *M. Michel Jobert*, président du Mouvement des démocrates assure dans sa lettre mensuelle d'avril que *« le réveil des Français sera périlleux pour le gouvernement et les institutions »*, ajoutant : *« Les échéances sont là, inéluctables, mais, tout à sa futile broderie, le gouvernement ne les a pas entendues qui approchent, à pas de loup. Le public non plus, accoutumé à ce que l'on parle pour lui, que l'on décide pour lui. De son avenir, presse, radio et télévision accaparées ne lui donnent qu'une présentation truquée, asservie au quotidien et bêtifiante. »*

● *M. Jean Charbonnel*, maire de Brive, président de la Fédération des républicains de progrès : *« Il est incontestable que les Assises du R.P.R. ont marqué un nouveau durcissement de ce mouvement vis-à-vis du président de la République, du gouvernement, de ses partenaires de la majorité. Il est également certain que les critiques du Rassemblement rejoignent maintenant sur bien des points celles que nous formulons pour notre part, depuis cinq ans. »*

Il est *« paradoxal »*, selon M. Charbonnel que M. Chirac ne veuille pas *« entrer dans l'opposition »*.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Affaires étrangères.* — M. Jean-François Probst est nommé conseiller technique chargé des relations avec le Parlement au cabinet de M. Jean François-Poncet, en remplacement de M. André Gadaud.

● *Commerce extérieur* : M. Pierre Mirabaud, administrateur civil, est nommé chef de cabinet de M. Jean-François Deniau.

La vérité sur la querelle des chiffres

Vingt fois déjà M. Chirac, agacé par les critiques de M. Barre contre sa gestion économique de 1974 à 1976, avait répliqué que tout n'allait pas si mal du temps qu'il était premier ministre et qu'en tout cas les choses n'allaient guère mieux depuis. Il a, lundi soir, mis les pieds dans le plat, citant des chiffres d'emploi et de hausse des prix visant à le disculper largement et, par comparaison, à stigmatiser les résultats de trois années de gestion de M. Barre. Qu'en est-il exactement des faits alimentant cette querelle ?

Sur deux points, M. Chirac a raison contre celui qui fut son ministre du commerce extérieur, avant de lui succéder à l'hôtel Matignon. Il est vrai que la hausse trimestrielle des prix atteignait un rythme annuel de 15 % lorsque le leader du R.P.R. est devenu premier ministre, en mai 1974 ; et qu'elle n'était plus que de 9 à 11 % l'an (selon la façon de comptabiliser le trimestre en cours) lorsqu'il a démissionné. Il y a donc eu décélération manifeste, même si l'inflation restait encore forte.

De même, si le nombre des demandeurs d'emploi avait progressé — du fait des conséquences sur la France de la crise mondiale — de 475 000 entre mai 1974 et août 1975, il était retombé à moins de 900 000 au début de 1976, grâce au plan de relance mis en place à l'automne 1975 et ne devait remonter qu'à 941 000 en août 1976 (soit 340 000 demandeurs d'emploi de moins qu'aujourd'hui). Parallèlement, la production industrielle, qui avait fléchi de 13 % pendant les quinze premiers mois du gouvernement Chirac, avait refait presque tout son retard (à 2 % près) dans l'année qui suivit.

Le chef du R.P.R. a donc bien raison de souligner l'efficacité sur l'emploi et la production d'une politique volontariste, et d'ajouter que cela peut aller de pair avec une atténuation de l'inflation. Mais M. Chirac devrait, pour convaincre tout à fait, admettre que ceci n'a pu être acquis qu'au prix d'un déséquilibre extérieur et d'un déficit budgétaire considérables.

Lorsqu'il est arrivé à l'hôtel Matignon, les exportations françaises couvraient les importations à concurrence de 91,5 % (moyenne trimestrielle). La crise aidant — qui réduisait les importations, — le taux de couverture était monté jusqu'à 106 % à la veille du plan de relance de septembre 1975 ; un an plus tard, il était retombé à 93,4 %, une bonne partie des matériels d'équipement achetés grâce au plan de relance l'étant à l'étranger. Simultanément, le déficit budgétaire, nul en 1974, était passé à 38 milliards de francs en 1975 (en partie, il est vrai, à cause de la sécheresse) et à 17 milliards de francs l'année suivante.

Ce rappel des faits montre l'« enflure », l'« outrance » des argumentations réciproques des deux premiers ministres successifs. A ne citer chacun qu'une partie du dossier, ils se condamnent à ne guère être crus. Pourtant, chacun des deux pourrait expliquer simplement à l'opinion que ses bons et ses mauvais résultats découlent des choix politiques qu'il fait. M. Chirac donne la priorité à l'emploi et accepte le déficit extérieur temporaire ; M. Barre met en avant la stabilité du franc, quitte à sacrifier temporairement l'emploi. Deux options, deux politiques.

L'opinion est capable de comprendre cela. Et de penser qu'une troisième formule serait encore préférable, dont les choix — nécessairement drastiques — permettraient d'assurer un meilleur emploi et moins d'inflation, sans pour autant compromettre les finances extérieures. Au moment où les deux fractions de la majorité parlementaire font assaut d'éloquence sur le droit des Français d'être bien informés, est-ce trop leur demander que de parler plus vrai ?

GILBERT MATHIEU.

Le « oui, mais... » des Britanniques

Luxembourg (Communautés européennes). — M. Chirac a évoqué lundi soir l'attitude des Britanniques s'agissant du budget communautaire européen, louant leur fermeté. Il n'est pas certain pourtant que le prétendu refus de ce budget, qu'il leur attribue, soit bien exact.

De notre correspondant

En réalité, les Britanniques ne remettent pas en cause leur vote récent de ce budget, mais ils ne sont pas contents de la manière dont en sont répartis les crédits. Alors que leur revenu est l'un des plus bas de la C.E.E., ils figurent parmi les contributeurs nets les plus importants au budget communautaire. Depuis plusieurs années, ils insistent pour que cette situation change. A leurs yeux cela suppose en particulier une réduction des dépenses agricoles, qui, à elles seules, absorbent une grande partie du budget européen.

Ils pensent pouvoir disposer bientôt d'un moyen de pression efficace pour arriver à leurs fins : selon la Commission de Bruxelles, en effet, l'augmentation régulière des dépenses communautaires va faire que, d'ici peu, en 1981, 1982 ou 1983, le plafond des « ressources propres » à la Communauté sera atteint. Pour faire face aux dépenses allant au-delà de ce plafond il faudra donc augmenter les ressources de la C.E.E., c'est-à-dire relever le pourcentage des recettes de T.V.A. qui est affecté par chacun des Neuf au budget européen.

La seule chose qu'a dite lundi 2 avril M. Owen, secrétaire au Foreign Office — et que certains ont confondu avec un rejet de budget européen récemment approuvé, — est que le Royaume-Uni ne se prêterait à cette opération — lointaine, voire hypothétique, — que dans la mesure où les dépenses agricoles, mieux contrôlées, on serait parvenu à un partage plus équitable entre les Etats membres des charges et avantages financiers résultant de leur appartenance à la Communauté.

Ph. L.

« LA CHAISE VIDE »

M. Chirac a commis une erreur en rappelant que la France avait pratiqué la politique de « la chaise vide » au conseil des ministres de Bruxelles... pour faire admettre la politique agricole commune. C'est, en fait, pour protester, en 1965, contre les votes à la majorité au sein du conseil, prévus pourtant par le traité de Rome, que la France a boudé les réunions de Bruxelles. Cet éclat a abouti au « compromis de Luxembourg » du début 1966 où l'on se mit d'accord... sur les désaccords.

La politique agricole commune fut adoptée le 14 janvier 1962 après un marathon de plusieurs jours et plusieurs nuits, grâce à l'obstination de M. Pisani, alors ministre de l'agriculture, mais sans qu'il eût à quitter la place pour manifester son opposition à certaines prétentions de ses partenaires.

LE VOTE DE LA LOI SUR L'AVORTEMENT

Le vote sur la libéralisation de l'avortement n'avait pu être acquis, le 28 novembre 1974, à l'Assemblée nationale, que grâce au concours de l'opposition de gauche : si en effet la décision avait été prise à une large majorité — 284 voix contre 189, — quatre-vingt dix-neuf députés sur les deux cent quatre-vingt-onze qui siégeaient alors dans les trois groupes de la majorité avaient ratifié le projet. Ainsi cinquante-cinq U.D.R. et apparentés sur cent soixante-quatorze avaient voté en faveur de ce texte ainsi que vingt-sept réformateurs sur cinquante-deux et dix-sept républicains indépendants sur soixante-cinq.

La loi datée du 17 janvier 1975 n'a été adoptée que pour une période de cinq ans : le texte voté prévoyait simplement la « suspension » pendant une période de cinq ans des dispositions précédentes du code de la santé publique. Le Parlement doit donc être saisi à nouveau de ce problème lors de sa session d'automne.

EN BREF...

● *M. René Debesson*, sénateur socialiste du Nord, a donné sa démission. Il est âgé de soixante-dix-neuf ans. Son suppléant, M. Jacques Bialski, P.S., le remplace au Sénat.

● *Quatre-vingt-douze sénateurs* détenaient des sièges de conseiller général renouvelables le 18 mars. Au soir du second tour, le 25 mars, les cantons renouvelables n'étaient plus représentés que par soixante-dix sénateurs : vingt-deux avaient renoncé ou avaient été battus. Trente-deux sénateurs sont désormais présidents de conseils généraux.

● *M. Jacques Pietri* (P.S.), adjoint au maire d'Antony (Hauts-de-Seine) a indiqué lundi 2 avril qu'il a remis sa démission de ce poste pour protester contre *« les conceptions hégémoniques du P.C. »* dans cette ville. M. Pietri a précisé qu'il entend rester conseiller municipal et continuer de défendre la ligne municipale du P.S. Le maire d'Antony est M. André Aubry (P.C.).

● *Les jeunesses sionistes socialistes* ont demandé au P.S. de revenir sur sa décision d'inviter l'O.L.P. à son congrès de Metz, elles ont précisé que dans le cas d'une réponse négative, elles demanderont que le P.S. les convie à participer à son congrès.

★ Comité de liaison des jeunesses sionistes socialistes, 28, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

s'il est encore temps, de changer la politique de la France »

À l'occasion, la dent dure et la mémoire cruelle.

Sa tâche n'était pourtant pas facilitée par la pugnacité de ses interlocuteurs journalistes. Mais le chef du R.P.R. a su faire preuve d'assez de matrise de lui pour faire alterner sourires et agacement, diatribes et compliments et éviter de se laisser *détourner de l'avertissement qu'il* voulait adresser au président de la République, des remontrances qu'il voulait faire au premier ministre, du rôle de nouvelle Cassandre qu'il avait résolu de jouer aux yeux de l'opinion publique.

A entendre M. Chirac accentuer ses craintes après avoir écouté la veille M. Barre proclamer ses certitudes, le contraste des deux tempéraments apparaissait plus marqué encore et les convergences entre gaullistes et giscardiens encore plus réduites.

ANDRÉ PASSERON.

quel point la mainmise sur l'information générale est aujourd'hui forte dans ce pays, qui a d'ailleurs justifié les initiatives prises par les trois quarts, plus des trois quarts de l'Assemblée nationale, pour demander la création d'une commission d'enquête. Quand on voit la façon dont un certain nombre de gens, qui ne représentent pas, soit dans la majorité, soit d'ailleurs dans l'opposition, les options officielles du gouvernement, sont traités, eh bien ! il y a quelque chose d'autoritaire et de sournois qui me préoccupe. »

Enfin, le président du R.P.R. révèle ce qu'il compte dire au président de la République en déclarant : « *Lorsqu'il faudra arriver à l'élection présidentielle, qui elle sera déterminante pour l'avenir et le destin de notre pays, nous risquons, si nous continuons dans cette voie, de nous trouver dans une situation où le candidat des valeurs de liberté qui sont les nôtres sera incapable d'être élu.*

» Il appatient aujourd'hui, s'il est encore temps, au président de la République de s'inspirer un peu de nos observations et de nos suggestions, et de changer de cap et de changer la politique de la France pour répondre à ce qu'attendent, à ce à quoi aspirent les Français, qui aspirent à voir leurs intérêts mieux défendus.

» Il faut savoir si oui ou non on veut, dans ce pays, tenir compte de l'opinion publique, tenir compte de ce qu'elle exprime élections après élections et faire en sorte d'adapter une politique, notamment économique et sociale mais également européenne, à ce qu'exigent une grande majorité de Français ou bien si l'on veut poursuivre sur une voie qui a pour résultat de repousser de plus en plus nombreux ces Français dans l'opposition. Voilà le fond du problème. »

Et pour conclure, il indique : « *M. Barre disait hier : « M. Chirac oublie qu'il s'est passé quelque chose entre un certain jour » d'avril 1974 et un certain jour » de 1976. » Et bien c'est vrai qu'il s'est passé quelque chose et je ne l'oublie pas, contrairement à ce qu'il pense. Ce qui s'est passé pour moi c'est une grande déception et cela m'a conduit à quitter le gouvernement, ce qui d'ailleurs a permis à M. Barre de devenir premier ministre. Et depuis lors, qu'est-ce qui s'est passé ? Eh bien, c'est que la déception s'est poursuivie, non, plus la mienne cette fois-ci, si j'en juge par les élections, celle des Français, et c'est beaucoup plus grave.*

» M. Barre étant U.D.F. selon moi, cela ne me choque pas. C'est un choix personnel, cela ne me choque pas. Mais que le premier ministre décide de soutenir une liste alors que la majorité parlementaire, qui le soutient, grâce à laquelle il existe, présente une autre liste, alors je dis que là c'est très grave. C'est grave au regard de nos institutions. Je sais bien que M. Barre peut invoquer un précédent et ce précédent, c'est la réunion qu'il avait tenue lui-même rue Damrémont pour soutenir M. d'Ornano à la veille de l'élection municipale de Paris, pour la mairie de Paris, ça ne lui avait pas tellement réussi d'ailleurs, mais enfin, c'était une petite chose. Là, c'est beaucoup plus substantiel. Le premier ministre, en tant que tel, incarne le gouvernement et la politique du gouvernement. Ce gouvernement est soutenu, ce premier ministre est soutenu par une majorité parlementaire. Cette majorité parlementaire se répartit en deux listes et lui, choisit d'en soutenir une. Eh bien ! c'est exactement un réflexe de la IVe République. C'est exactement la situation dans laquelle se trouvait M. Mendès France lorsqu'au moment du débat sur la C.E.D., il avait pris position contre, et qu'une partie de son gouvernement était en réalité favorable. Il y a là un retour extrêmement grave aux pratiques de la IVe République.

» Mais il y a un deuxième inconvénient. C'est que, dans ce gouvernement, il y a des ministres R.P.R. Alors, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Est-ce qu'on va les obliger à soutenir, avec le premier ministre, au nom de la solidarité gouvernementale, la liste de l'U.D.F., c'est évidemment une conception. Je dois dire qu'à ce moment-là, ils s'excluent d'eux-mêmes du Rassemblement. C'est tout de même un problème. Ou, au contraire, admettre qu'ils rompent la solidarité gouvernementale malgré l'engagement du premier ministre, pour soutenir la liste du mouvement auquel ils appartiennent ? Je ne sais pas si on leur a demandé leur avis.

» On les traite avec beaucoup de légèreté. A partir du moment où le premier ministre s'engage de cette façon pour soutenir l'une des deux listes de la majorité parlementaire qui le soutient, il met tout son poids de premier ministre et que, par conséquent, le débat va changer de nature et que ce qu'on va faire approuver aux Français le 10 juin, ce n'est pas seulement la politique européenne, c'est l'ensemble de la politique conduite par le premier ministre, puisque lui-même soutient l'une de ces listes, personnellement, et donc les Français et les Françaises devront se prononcer également sur la politique globale du premier ministre qui soutient une liste et approuver ou condamner notamment la politique économique et sociale qu'il a conduite. Et cela aussi n'est pas conforme à ce qui avait été précédemment dit par le chef de l'Etat.

» Voilà pourquoi je répète que cette décision du premier ministre me paraît très osée et bien peu conforme à nos institutions de la Ve République. »

LE COMITÉ CENTRAL DU R.P.R.

Voici la liste des cent membres du comité central du R.P.R. élus sur la liste nationale par les délégués aux assises du samedi, par ordre décroissant des suffrages obtenus :

MM. Pierre Charpy, Louison Bobet; Mme Line Renaud ; MM. Philippe Dechartre, Philippe Clay, Pierre Dux, Guy Drut, Nicole Chouraqui, Alain Mimoun ; Mme Solange Troisier ; MM. Michel Le Royer, Alain Gillot, Jean Frezal, Marcel Charvey, Léon Boutbien, Roland Vernaudon, Jacques Kosciusko-Morizet, Nicolas Sarkozy, Alain Marleix ; Mme Lydie Gerbaud ; MM. André Turcat, Hubert Germain ; Mme Isabelle Ravend ; M. Alain Juppé ; Mme Christiane Papon ; M. Philippe Goujon ; Mmes Noëlle Dewavrin, Joëlle Juillet ; MM. Gérard Leban, Pierre Camy-Peyret, Gérard Grandval ; Mme Christiane d'Ornano ; M. Hubert de Seguins-Pazzis ; Mme Régine Noulin ; MM. Gérard Slama, Jean-Claude Servan-Schreiber, Yves Borel, Jean Diebold, Jean Maset, Jean Pourty, Adolphe Roca ; Bruno Janet, Dominique Cane, Emile August, André Michaux, Jean-Louis Tinaud, Michel Victor, Patrick Balkany, Jean Waline ; Mme Colette Boudier ; M. Pierre Vernejoul ; Mmes Monique Loosen, Marie-Paule Colo ; M. Christian Degny ; Mme Nicole Miquel ; MM. Jean-Louis Ranvier, Alain Marty, Pierre Figeac, André Fanton, Albert Danon, Michel Habib-Deloncle, Dominique Carbonnier ; Mme Laure Chatelard ; MM. Claude Gathier, Michel Fichet, Joël Laine ; Mmes Alice Catoire, Marie-Thérèse Bouttemy, Monique Tisné ; MM. Yvan Blot, André Lacaze, Guy Dupuy ; Mme Nicole Fortier ; MM. Michel Hannoun, Roger Meaudre, Bruno Megret ; Mme Jacqueline Delatte ; MM. Thierry Mariani, Vincent Reina, Patrick Chapuis, Yves La Prairie ; Mme Colette Fouchet ; MM. Alain Demoustier, Georges Repeczky, Jean-Paul Bachmann, Robert Chaudeau, Bernard Lebas ; Mme Jacqueline Crépy ; MM. Serge Danios, Roger Karoutchi, Gérard Rousselot-Pailley, Bernard Combastell ; Mme Nicole Bozon ; MM. Jean-Claude Bunoust-Roquère, Bernard Bermond, Mmes Nicole Bonnier, Colette Thienot, Monique Charvet ; MM. Jean-Marie Chaussonnière, Brice Hortefeux.

Le comité central comprend également les députés et les sénateurs R.P.R., les secrétaires départementaux, les soixante-dix membres, élus dans le cadre régional et des membres du conseil politique autres que ceux élus par le comité central.

Au total, l'effectif du comité central est actuellement de trois cent quatre-vingt-dix-sept membres.

POLITIQUE

LA SESSION PARLEMENTAIRE DE PRINTEMPS

Un ordre du jour très chargé

M. Giscard d'Estaing, qui entend s'assurer des conditions de préparation de la session parlementaire, préside, ce mardi 3 avril à l'Elysée, un déjeuner de travail qui réunit, *« autour du premier ministre »*, les présidents des groupes de la majorité de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Le président de la République constatera à cette occasion que la large concertation menée dès février par le premier ministre avec la majorité devrait, ainsi qu'il l'avait souhaité, contribuer *« au déroulement utile des travaux parlementaires »* et permettre, comme le notait jeudi M. Chaban-Delmas, *« de faire du bon travail et non pas du travail échevelé »*.

La meilleure programmation ainsi recherchée aura pour premier résultat la suppression du temps mort qui caractérisait traditionnellement les premiers jours d'une session. Cette année, la pompe législative sera très vite amorcée, puisque les députés aborderont dès mercredi l'examen du projet de loi relatif aux économies d'énergie et à l'utilisation de la chaleur. La semaine suivante, ils devraient examiner un projet, déjà voté par le Sénat, qui réglemente la publicité extérieure et les enseignes afin de mieux protéger le patrimoine architectural et les paysages, puis ils devraient être saisis d'un texte modifiant les modes d'élection de l'Assemblée territoriale et du Conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie afin *« de renforcer les institutions de ce territoire »*. Fin avril, pourrait être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée un projet relatif au contrôle des matières fertilisantes et des supports de culture.

De leur côté, les sénateurs consacreront leurs premières séances à l'examen du projet relatif à l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et dans la gestion des biens des enfants, texte qui vise en particulier à répondre aux aspirations des épouses d'agriculteurs, de commerçants et d'artisans.

Le Sénat débattra ensuite, les 10 et 11 avril, des problèmes de l'emploi, avant de se préoccuper des *« profits du crime »*, en examinant un texte qui prévoit la suspension ou la confiscation des profits qu'un inculpé, un accusé ou un condamné peut tirer du récit de son crime.

Devraient être également inscrits à l'ordre du jour du Sénat en avril le texte relatif aux fonds communs de placement (déjà voté par l'Assemblée) et le projet concernant les opérations d'assurance et de capitalisation.

Un monument législatif

Quant au projet relatif au développement des responsabilités des collectivites locales, l'un des grands textes de cette session, il faudra sans doute attendre le mois de juin pour voir les sénateurs examiner ce monument législatif et y consacrer un débat que M. Poher a, d'ores et déjà, prédit *« long et difficile »*.

L'Assemblée, elle, n'en serait saisie qu'ultérieurement, les députés devant d'abord en terminer avec l'aménagement de la fiscalité directe locale. Tâche de longue haleine, la commission spéciale créée à cet effet ayant décidé de reprendre le problème de façon globale et non de retenir comme base de discussion le texte déjà voté par le Sénat. Ainsi a-t-elle choisi, par exemple, d'étudier la possibilité d'utiliser la valeur ajoutée comme assiette de la taxe professionnelle. Des simulations en ce sens ont même été effectuées à sa demande.

Outre les textes déjà examinés dans l'une ou l'autre Assemblée et qui concernent notamment l'information et la protection des emprunteurs, dans le domaine immobilier, de nombreux projets sont ou seront déposés dont certains sont considérés par le gouvernement comme importants, tels ceux relatifs aux conditions de travail des étrangers en France, à l'aide au retour des travailleurs immigrés, à la réforme des études médicales, à la réforme de la loi hospitalière, au financement de la Sécurité sociale, à l'obligation de préciser les motifs des actes administratifs et aux rémunérations et à la formation alternée des jeunes.

Deux textes déjà examinés en commission suscitent un certain nombre de réserves : il s'agit des projets relatifs au développement de la participation des cadres dans certaines sociétés anonymes et à la distribution aux salariés d'actions de leur entreprise. La prévention et le traitement des difficultés des entreprises et la réforme des voies d'exécution devraient également faire l'objet de projets de loi qui s'ajouteront aux textes concernant les mandataires de justice et les tribunaux de commerce. Ainsi seraient traduites dans la loi certaines recommandations du comité sur la réforme de l'entreprise, que présidait M. Sudreau.

Un texte très attendu n'a toutefois pas encore été adopté en conseil des ministres. Il s'agit de la loi-cadre d'orientation agricole dont la discussion avait été annoncée pour cette session par M. Mehaignerie. Quant au nouvel examen de la loi relative à l'interruption volontaire de la grossesse, il ne devrait intervenir qu'à la prochaine session d'automne, le texte actuel étant en vigueur jusqu'en janvier 1980.

Des propositions de loi

Pour ce qui est des propositions de loi, le gouvernement se déclare prêt à en faciliter l'inscription à l'ordre du jour. Il appartiendra donc à chaque groupe de défendre les textes auxquels il attache une importance particulière. Dans cet exercice, les groupes de la majorité bénéficieront, bien entendu, d'un préjugé favorable du gouvernement. Ainsi, fort de l'assurance que lui avait donnée M. Barre, en décembre dernier, M. Labbé mettra certainement en avant les propositions des députés R.P.R. pour favoriser les familles et développer l'emploi.

Mais, l'actualité aidant, ils pourraient d'abord demander la discussion d'une proposition de loi de M. Robert-André Vivien qui, après la grève de la S.F.P. et avec l'accord du gouvernement, pourrait servir de base à une remise en cause du service minimum à la radio-télévision, voire de celle de M. Krieg, député de Paris, sur la responsabilité des dommages causés lors d'une manifestation.

Quant à la proposition sur la protection des femmes contre le viol, votée en première lecture par le Sénat, son avenir dépendra de l'attitude qu'adoptera à son égard la commission des lois de l'Assemblée nationale.

Côté débats, outre ceux qui auront lieu au Palais-Bourbon — les rapports sur les options du huitième plan, les droits de succession, — sont également prévues des discussions sur la politique étrangère et sur les problèmes de l'industrie aéronautique, ces derniers étant abordés à l'occasion de l'examen d'un projet créant un établissement public chargé de gérer les participations de l'Etat dans ce secteur.

Initialement programmé pour les premiers jours de la session au Palais-Bourbon, le débat sur l'emploi a, dans l'immédiat, perdu sa raison d'être après la session extraordinaire et la création d'une commission d'enquête dont seules les conclusions pourraient éventuellement nourrir une nouvelle discussion.

La peine capitale

Le premier ministre ayant cependant indiqué qu'il était ouvert à tout débat à n'importe quel moment et sur n'importe quel sujet, il reviendra aux parlementaires de décider par exemple de se saisir de la question de la peine de mort, le gouvernement préférant prudemment, semble-t-il s'en remettre désormais à la volonté des parlementaires.

Encore ne peut-on totalement exclure que M. Peyrefitte, ministre de la justice, ne dépose finalement dès cette session à l'Assemblée un projet suspendant — pendant trois ans par exemple — l'application de la peine capitale (nos dernières éditions du 3 avril). Cette initiative satisferait sans doute MM. Bas (R.P.R.) et Stasi (U.D.F.), abolitionnistes militants, plus, en tout cas, que ne le ferait un simple débat d'orientation. Les députés cités semblent d'ailleurs déterminés à mener si nécessaire une nouvelle offensive lors du prochain débat budgétaire avec, cette fois, de sérieuses chances d'obtenir gain de cause.

Ainsi, cette session de printemps apparaît-elle finalement très chargée, d'autant que, si la campagne pour les élections à l'Assemblée européenne ne doit pas interrompre les travaux parlementaires (c'est du moins le vœu exprimé par M. Giscard d'Estaing), elle en ralentira certainement le rythme de la mi-mai au 10 juin, date du scrutin.

Cette campagne risque surtout d'influer sur le climat d'une session qui s'ouvre déjà, il est vrai, dans un contexte politique caractérisé davantage par le harcèlement que par la trêve.

Les précautions prises au niveau de l'organisation devraient permettre de travailler dans de meilleures conditions. Encore faut-il que la... politique ne vienne pas perturber ce bel ordonnancement.

PATRICK FRANCÈS.

LES BUREAUX DES GROUPES

Les groupes de l'Assemblée nationale, réunis le lundi 2 avril, ont procédé à l'élection de leurs bureaux :

● U.D.F. : M. Roger Chinaud (P.R., Paris) a été réélu président. Premiers vice-présidents : MM. Loïc Bouvard (C.D.S.), Alain Mayoud (P.R.) et André Rossi (rad.). Vice-présidents : MM. Maurice Arreckx (P.R.), Didier Bariani (rad.), Jean Bégault (C.D.S.), Pierre Bourson (P.R.), Maurice Ligot (C.N.I.P.).

● R.P.R. : M. Claude Labbé (Hauts-de-Seine) a été réélu président. Vice-présidents : MM. Jean Falala, Guy Guermeur, Pierre Mauger, Emmanuel Aubert et Bernard Marie.

● P.S. : M. Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône) a été réélu président. Vice-présidents : MM. Maurice Brugnon, André Chandernagor, Jacques-Antoine Gau, Pierre Joxe et André Labarrère.

● P.C. : M. Robert Ballanger (Seine-Saint-Denis) a été réélu président. Vice-présidents : MM. André Lajoinie, Guy Ducoloné, Marcel Rigout et Mme Hélène Constans.

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES PROTESTENT CONTRE LE MONOPOLE DE LA MAJORITÉ SUR LES PRÉSIDENCES DE COMMISSION.

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale, réuni le lundi 2 avril, a adopté une déclaration qui affirme notamment : *« La majorité R.P.R.-U.D.F. accapare aujourd'hui indûment toutes les présidences et les bureaux des commissions. Il faut mettre fin à cette pratique. Les bureaux doivent être désignés à la proportionnelle. L'initiative des lois doit être réelle. L'Assemblée nationale doit pouvoir inscrire à son ordre du jour des propositions de loi d'origine parlementaire.*

» Les députés communistes agiront de concert avec les travailleurs et les démocrates contre la pratique totalitaire du pouvoir personnel pour que le Parlement exerce pleinement son rôle constitutionnel, fasse la loi et contrôle l'action de l'exécutif. »

● *Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale* a demandé, lundi 2 avril, le rétablissement du statut de réfugiés politiques pour les Basques espagnols demandant asile à la France. Il a précisé : *« Mesurant les conséquences dramatiques qu'aurait l'extradition des Basques réclamés par le gouvernement espagnol sous couvert de délit de « droit commun », et tout en réprouvant tout acte de terrorisme, quelles que soient les personnes visées, tant sur le territoire français que sur le territoire espagnol, notre groupe s'oppose à l'extradition de tous ceux dont la présence sur notre territoire est motivée par des raisons politiques. »*

● *Une délégation du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale,* conduite par M. Emmanuel Hamel, député du Rhône, s'est rendue, lundi 2 avril, sur la tombe de Georges Pompidou, à Orvilliers (Yvelines).

M. PEYREFITTE ET LA « SUSPENSION » DE LA PEINE DE MORT

Au Club de la presse d'Europe 1, le dimanche 1er avril, le premier ministre a été interrogé sur les déclarations faites à Rome, le 29 mars, par M. Alain Peyrefitte, au sujet de la peine de mort. A l'occasion d'une conférence sur « violence et civilisation », le garde des sceaux s'était prononcé en faveur d'une « suspension » de la peine capitale. L'A.F.P. ayant repris cette déclaration, la Chancellerie avait publié un démenti.

Voici, d'après un enregistrement au magnétophone, dont a pris connaissance notre correspondant à Rome, le texte exact de la déclaration du garde des sceaux :

« Tant que le sentiment d'insécurité est aussi fort qu'il l'est, ce serait, tout à fait contre-productif d'abolir la peine de mort. On n'aurait pas gagné si pour supprimer une exécution capitale tous les deux ans — c'est la moyenne actuelle depuis dix ans — on avait à la place des dizaines ou des centaines d'exécutions sauvages, faites hors de tout contrôle et hors de tout procès. C'est cela qu'il faut éviter. Je pense qu'on y arrivera en faisant évoluer l'opinion. Et je pense que la meilleure manière d'y arriver serait une période transitoire, d'ailleurs probatoire, au cours de laquelle on suspendrait provisoirement l'usage de la peine de mort, pour voir si effectivement la criminalité n'augmente pas. Si elle augmentait, évidemment, la peine de mort serait rétablie. Si elle n'augmentait pas, la preuve serait faite que la suppression de la peine de mort n'a pas pour conséquence l'augmentation de la criminalité, et le public serait rassuré. Je crois que c'est la façon la plus raisonnable, la plus rationnelle, de sortir de ces cercles vicieux dans lesquels nous nous enfermons. »

LA PREMIÈRE SÉANCE

L'accident de Pennsylvanie et les incidents du 23 mars

Lundi 2 avril, à 16 heures, M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, déclare ouverte la session ordinaire. Entouré pour la circonstance des six plus jeunes députés, il procède à la nomination et à l'installation du bureau de l'Assemblée, bureau ainsi constitué :

— *Vice-présidents* : MM. Brocard et Stasi (U.D.F.), qui exerçaient déjà ces fonctions ; Pasquini (R.P.R.), Hermier (P.C.), Bêche et Gau (P.S.) ;

— *Questeurs* : MM. Corrèze (R.P.R.), Morellon (U.D.F.) et Bayou (P.S.), tous trois sortants ;

— *Secrétaires* : MM. Abadie (M.R.G.), Brochard (U.D.F.), Brunhes (P.C.), Chaminade (P.C), Doucet (app. U.D.F.), Mme Fost (P.C.), MM. Guillot (R.P.R.), Lepercq (R.P.R.), Pierre-Bloch (U.D.F.), Séguin (R.P.R.), Vacant (P.S.) et Visse (P.C.).

L'Assemblée entend ensuite deux rappels au règlement. M. Defferre, président du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, évoque *« la grave émotion »* suscitée en France par l'accident survenu dans une centrale nucléaire américaine. Il indique que son groupe a déposé une demande de commission d'enquête à ce sujet et suggère au président de la commission de la production d'envoyer en mission aux Etats-Unis des députés qui seraient chargés d'analyser et de faire connaître les causes de cet accident.

M. Porcu (P.C., Meurthe-et-Moselle) dénonce *« la grave provocation à laquelle s'est livré le gouvernement lors de la manifestation du 23 mars à Paris afin d'avoir un prétexte pour porter atteinte aux libertés, comme le montrent les déclarations du président de la République mettant en cause le droit constitutionnel de manifestation »*. Il élève, au nom de son groupe, *« une vigoureuse protestation contre de telles pratiques »* et exige que le gouvernement s'explique devant le Parlement. *« Nous apportons,* conclut-il, *notre soutien total aux travailleurs* (plusieurs députés de la majorité : *« Aux casseurs ! »*) *qui répondront demain par la grève à ces provocations. »*

Le président lui indique que de tels procédés l'amèneront à retirer immédiatement la parole aux orateurs qui en useraient à l'avenir car, observe-t-il, *« il n'y avait dans ce que vous avez dit pas l'ombre d'une ombre d'un rappel au règlement »*.

La séance est levée à 16 h. 15. La prochaine séance aura lieu mercredi 4 avril à 15 heures, la journée de mardi étant consacrée à l'élection des bureaux des commissions permanentes.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Jean-Jacques SERVAN-SCHREIBER figurera-t-il sur la liste soutenue par l'U. D. F. ?

La liste des candidats soutenus par l'U.D.F. lors de l'élection européenne pourrait être rendue publique le 10 avril ou à une date proche. Cette publication sera précédée de plusieurs réunions des états-majors des partis constitutifs d'une part, de celui de l'Union pour la démocratie française d'autre part. Le mercredi 4 le comité directeur du C.D.S. siègera pour désigner ses candidats à la candidature. Samedi 7, le comité directeur du parti radical fera de même (et discutera également de sa doctrine européenne). Le bureau de l'U.D.F. pourrait tenir, le dimanche 8 et le lundi 9, des réunions « élargies » auxquelles participeraient, outre Mme Simone Veil, des représentants des partis autres que ceux qui sont statutairement membres de cette instance. Enfin, le lundi 10, le conseil national de l'Union, toujours en présence de Mme Veil, pourrait trancher définitivement. Il semble qu'au cas où une décision ne serait pas prise à cette date, une autre rencontre pourarit avoir lieu le 11, l'échéance étant fixée au 15 avril. L'élément essentiel de nouveauté est l'éventuelle présence sur cette liste de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (« le Monde » du 3 avril). Des négociations sont en cours sur ce point.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber figurera-t-il sur la liste de l'U.D.F. aux élections européennes ? Cette question, qui paraissait réglée par une réponse négative, se pose à nouveau.

Le 18 janvier dernier, le président du parti radical avait rendu publique une courte déclaration dans laquelle on lisait : *« Pour qu'aucune question de personne n'altère le débat essentiel, je ne serai pas candidat sur la liste U.D.F. aux élections européennes. »* A partir de cette date, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber avait pris des positions critiques.

Ainsi, déclarait-il, le 28 janvier, au micro d'Europe 1 : *« Cette liste, telle qu'elle est organisée pour le moment, est apolitique. Elle n'a pas de programme, pas d'homogénéité. Je ne sais pas ce qu'elle propose. »* Le 28 février, place de Valois, il estimait *« totalement creuse »* la motion sur l'Europe adoptée par le congrès de l'U.D.F., auquel il n'avait pas participé, les 17 et 18 février *(le Monde* des 20 et 30 janvier). Le bruit avait aussi couru que le président du parti radical s'associerait à M. Robert Fabre pour la constitution d'une cinquième liste.

Il semble bien que M. Servan-Schreiber ait changé d'avis. Les états-majors des partis de l'U.D.F. sont en effet saisis, actuellement, des problèmes que poserait ce « retour » qui, selon toute vraisemblance, est le fait de la volonté de l'intéressé lui-même. La difficulté réside bien sûr dans les propos cités plus haut : comment faire en sorte qu'une liste jugée initialement *« apolitique »* et hétérogène devienne politique et homogène alors qu'aucun élément particulier n'est survenu depuis janvier qui puisse permettre de discerner une évolution ? Le comité directeur du parti radical étudiera samedi la question. Il suffirait peut-être qu'une plaquette ou une déclaration présente sous forme... « politique » les options européennes de l'U.D.F.

La profession de foi personnelle de Mme Simone Veil, publiée lundi, pourrait aussi faire l'objet d'une interprétation favorable justifiant, parmi d'autres éléments, une révision de l'attitude du leader radical. En tout cas, au parti radical, on *« réfléchit »* et à la direction de l'U.D.F. aussi (M. Servan-Schreiber participera aux réunions élargies du bureau). Ce qui n'exclut pas que certains responsables des autres formations se préparent à faire valoir des arguments opposés à ce « repêchage ». Ainsi, la documentaliste d'une des formations de l'U.D.F. avait-elle été saisie, lundi, de plusieurs demandes concernant les coupures du *Monde* du 20 et du 30 janvier dernier...

Si M. Servan-Schreiber figure sur la liste européenne, il y sera l'un des quatre radicaux prévus dans les « quotas indicatifs » initiaux. Les autres représentants de cette formation pouvant être Mmes Brigitte Gros, Françoise Giroud, MM. Jean-Thomas Nordmann, Jean-Pierre Pierre-Bloch, André Rossi. Lors du comité directeur du 7 avril, le parti radical, comem les auters formations, désignera un nombre de candidats « possibles » plus élevé que le quota qui lui est attribué, afin de pouvoir pallier certaines incompatibilités régionales ou socio-professionelles lors de la confrontation générale des postulants.

En l'état actuel des négociations, les autres formations disposent des quotas suivants sur les vingt-cinq premiers noms de la liste : P.R., sept ; clubs Perspectives et Réalités, deux (cette répartition pourrait être modifiée et devenir huit et un) : C.D.S., sept ; M.D.S.F., un ; personnalités « extérieures », quatre. Ces chiffres peuvent changer en fonction de la nécessité de respecter des critères de répartition régionales ou autres. Ils ont d'ailleurs déjà subi des modifications. En particulier le nombre des candidats « sans parti » semble être passé de trois à quatre. Initialement, il était prévu d'inscrire dans cette catégorie les noms de Mme Simone Veil, et de MM. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A., et Francis Combe, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers. La quatrième place pourrait peut-être revenir à M. Edgar Faure, que le parti radical a refusé d'admettre sur son contingent, mais auquel tient l'état-major de l'U.D.F. : des sondages commandés par la direction de l'Union auraient montré que sa popularité demeure forte.

Le représentant du M.D.S.F. serait M. Georges Donnez, vice-président, ancien député ; ceux des clubs Perspectives et Réalités MM. Jean-Pierre Fourcade, président et, éventuellement, Philippe Pontet.

Le comité directeur du C.D.S. désigne ce jeudi, après un vote qui a eu lieu dans les fédérations, les neuf candidats (auxquels s'ajoute M. Jean Lecanuet) parmi lesquels seront choisis ses sept représentants dans les vingt-cinq premières places. Trente-cinq autres centristes formeront la réserve dans laquelle seront pris les candidats aux places accordées au C.D.S. sur les cinquante-six que compte encore la liste, au-delà des vingt-cinq premières. Outre celui de M. Lecanuet, les noms les plus souvent avancés sont ceux de MM. André Diligent, Pierre Pflimlin, Robert Partrat, Jean-Marie Daillet, Jacques Mallet, Mme Louise Moreau, de même que ceux de trois sénateurs, MM. Maurice Blin, Claude Mont, et André Fosset.

Selon certains responsables, Mme Simone Veil aurait prononcé un certain nombre de *veto* ; l'un d'eux viserait M. Daillet, en raison de son attitude à l'Assemblée nationale lors du débat sur la loi relative aux interruptions volontaires de grossesse.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

● *Le Comité de liaison pour l'action locale et régional* (CLAR) appelle à un regroupement des responsables d'Europe-Ecologie, de la liste bretonne et du P.S.U.

Le CLAR indique notammnt : *« Seul un regroupement des différentes initiatives et une confusion étroite du régionalisme, de l'écologie et du mouvement associatif en une liste, résolument décentralisatrice, peut franchir la barre des 5 %. »*

AVANT LE VINGT-TROISIÈME CONGRÈS DU P.C.F.

M. Hermier : le programme commun était « générateur d'illusions »

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., déclare dans un entretien que publie *France nouvelle* date 2 avril (1) : *« Nous n'avons jamais nourri d'illusions sur le parti socialiste. Il suffit, pour s'en convaincre, de relire le rapport que Georges Marchais présenta en juin 1972 à la session du comité central qui approuva le programme commun. (...) Nous n'avons pas publié ce rapport en son temps, et nous avons dit que c'était une erreur. Mais son contenu inspirait la conférence de juillet 1972, et a surtout guidé notre activité pendant six ans. »*

M. Hermier ajoute : *« Comme nous le soulignons dans le projet de résolution* [N.D.L.R. En vue du vingt-troisième congrès], *à partir de l'union autour du programme commun, un certain nombre d'illusions se sont créées. (...) Beaucoup n'ont vu dans ce programme que son caractère de symbole de l'union sans pour autant adhérer pleinement à ses objectifs transformateurs. (...) Naturellement, le parti socialiste a pris appui sur ces illusions, sur les aspects contradictoires du mouvement populaire comme sur les campagnes de la grande bourgeoisie pour canaliser à son profit une part importante du courant pour le changement, dans le seul objectifs transformateurs (...). tion de relais de la droite dans la mise en œuvre de la politique du grand capital. »*

M. Hermier souligne qu'il n'est pas question, pour le P.C.F., d'abandonner sa politique d'union, car *« il n'y a pas d'autre chemin pour aller vers les changements et le socialisme »*. Il poursuit : *« Il faut éviter ce qui peut être générateur d'illusions, qui peut conduire à penser que tout serait réglé au sommet, une fois pour toutes. »*

M. Jacques Heller, membre du conseil régional d'Ile-de-France, écrit mardi 3 avril dans la tribune de discussion de *l'Humanité* : *« Notre objectif ne peut être ni la conclusion d'un programme commun bis dans une forme similiaire ni la recherche d'un programme atomisé en petits morceaux. Pour autant, nous ne sommes pas veufs de toute perspective. Au contraire. A condition de* substituer *résolument à la démarche programmatique la démarche à la fois plus diversifiée et plus globale d'union à la base dans le cadre de notre stratégie de conquête, de préservation et de développement de la démocratie. »*

هكذا من الأصل

L'ÉVÉNEMENT

LA Ire ARMÉE FRANÇAISE EN 1979

D'IMPORTANTS changements sont attendus dans la haute hiérarchie militaire durant les semaines prochaines. La *nomination d'un nouveau* responsable à la tête de l'état-major de la Ire armée française — il s'agirait du général Claude Vanbremeersch, actuel chef de l'état-major particulier de la présidence de la République — doit s'accompagner de la création d'un troisième *corps d'armée en région parisienne* et de la réapparition de la célèbre 2e division blindée, en garnison à Versailles.

Ces nominations, ces mutations de personnels et ces transferts d'unités auront *lieu* vraisemblablement durant l'été de 1979 et marqueront la dernière étape de la réorganisation, en cours, des *forces terrestres*, qui a commencé en 1976.

Officiellement, cette réorganisation a pour but de supprimer la spécialisation en corps de bataille, forces de défense *opérationnelle* du territoire *(DOT)* et forces d'intervention, qui était en vigueur précédemment, et elle doit permettre de répartir *différemment les forces sur* l'ensemble du territoire national en plaçant tous les régiments au sein de grandes unités dénommées divisions. L'échelon de la brigade disparaît.

Dans ce cadre général, l'état-major de la Ire armée, à Strasbourg, est l'outil de commandement et la cellule de réflexion d'une force de cent dix mille hommes en temps de paix — cent quatre vingt mille hommes en temps de guerre — *alliée aux* forces aériennes tactiques dont le P.C. est à Metz. Ces effectifs représentent sensiblement le tiers des effectifs du temps de paix de l'armée de terre et le *cinquième, environ, de l'effectif total des* armées françaises.

Subordonné au chef d'état-major des armées et au chef d'état-major de l'armée de terre, le commandement de la Ire armée *prépare, en temps de paix*, l'instruction et l'équipement des forces sous ses ordres et, en temps de guerre, il assume *la* conduite des opérations. Engagée à proximité des frontières dans un conflit majeur en Europe, la Ire armée doit donner, par sa résistance à un éventuel agresseur, *suffisamment d'informations* et de temps au gouvernement pour dénouer la crise ou décider l'intervention des moyens nucléaires.

En plus de ses propres forces, composées, pour l'essentiel, de sept divisions blindées, la Ire armée peut recevoir le renfort des nouvelles divisions d'infanterie créées, avec celui des unités déjà habituées à œuvrer avec la Ire armée *comme la 11e division parachutiste ou la* division alpine. De même, la Ire armée peut être engagée aux côtés des autres forces de l'alliance atlantique si le gouvernement français le décide. Des liaisons existent, *à cette fin, avec l'OTAN.*

Répartie de la Manche au Jura et de la Normandie au Wurtemberg, en République fédérale d'Allemagne, la Ire armée serait complétée par le rappel de réservistes occupant, *notamment*, certains postes de soutien logistique qu'il n'est pas nécessaire d'assurer dès le temps de paix. Ces opérations de rappel, qui grossissent sensiblement les effectifs du temps de *paix, s'échelonneraient toutefois* sur plusieurs jours avant que les corps d'armée soient en mesure d'appuyer l'action de leurs divisions.

Ce sont, enfin, les missiles nucléaires tactiques Pluton, qui, depuis 1973, donnent à la Ire armée sa puissance de feu principale. *D'autres armées alliées* en Europe, les forces américaines et britanniques par exemple, disposent actuellement d'une capacité nucléaire tactique autour de laquelle s'organise l'emploi des moyens classiques.

La réorganisation de l'armée de terre prélude à une nouvelle classification des forces qui distinguera entre les forces affectées, les forces réservées, les forces régionales et leur environnement.

Ainsi, la Ire armée avec ses deux corps d'armée réunissant sept divisions *blindées*, d'une part, et le 3e corps d'armée avec la 2e division blindée, d'autre part, *formeront les forces affectées ou* « endivisionnées » comme disent les spécialistes. Les forces réservées seront constituées de quatre divisions d'infanterie, de la 9e division d'infanterie de marine, de la division *alpine, de la 11e* division parachutiste et de trois divisions de mobilisation issues des écoles militaires. Les forces régionales, *outre les états-majors régionaux*, comprendront dix divisions de réserve formées à la mobilisation, une division issue des écoles militaires et certains régiments de défense des points sensibles, des unités aux frontières, *des régiments divisionnaires* et la brigade chargée du franchissement du Rhin. Enfin, l'environnement représente les centres mobilisateurs, le soutien territorial des forces et l'infrastructure.

En 1979, le budget des forces terrestres *s'élève à 21 317 millions* de francs, en augmentation de 14,5 % sur celui de 1978, pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement et l'achat des matériels d'armement. *Ce budget représente environ 31 % du total des dépenses militaires.*

PAGE ÉTABLIE
PAR JACQUES ISNARD

Quinze divisions renforcées à la mobilisation par quatorze unités de réserve

A terme, la réorganisation en cours de l'armée de terre, qui doit s'achever à la fin de cette *année, instaure un état-major de la* Ire armée qui devrait avoir autorité, en principe, sur trois corps d'armée, déjà constitués *ou* en voie de formation. Ces trois corps d'armée *réunissent, au total*, quinze divisions et cinq régiments d'artillerie nucléaire avec des missiles Pluton.

Mais à ces grandes lignes de la réorganisation en cours il faut apporter quelques nuances. C'est ainsi que certaines des divisions — notamment la division parachutiste *dans le Sud-Ouest, la division d'in*fanterie de marine en Bretagne ou la division alpine — ne relèvent pas en permanence, dès le temps de paix, d'un corps d'armée : elles *peuvent être autonomes. D'autre* part, le IIIe corps d'armée, qui sera créé dans la région parisienne, n'a pas la *même structure que les deux* autres corps d'armée et, en *particulier, il n'est pas prévu, pour l'instant,* de lui rattacher l'un quelconque des régiments nucléaires Pluton qui res*teront cantonnés* sur le territoire national.

Les unités sont constituées ainsi en temps de paix :

● *LA DIVISION BLINDEE — Il y* en aura huit au total — comprend deux régiments de chars (148 chars *AMX-30), deux régiments mécanisés* (142 chars AMX-10 et 130 VAB ou véhicules de l'avant blindés), un régiment d'artillerie (avec des obusiers automoteurs de 155 millimè*tres), un régiment du génie*, et un régiment de commandement et de soutien. Soit, au total, 7 600 hommes servant 1 800 véhicules, dont les 420 blindés.

C'est en 1977 que le Ier corps d'armée, *installé dans l'est de la* France avec son P.C. confondu avec l'état-major de la VIe région militaire à Metz, a été réorganisé par la création de quatre divisions blindées. *L'année suivante, le IIe corps d'armée* (à Baden-Oos, R.F.A.) a été réorganisé avec la création de trois divisions blindées stationnées en République fédérale dAllemagne.

La 8e division blindée sera mise sur *pied en 1979 à Versailles*. Elle prend le nom et les traditions de la 2e D.B. qui, avec à sa tête le futur maréchal Leclerc de Hauteclocque, mort en 1947, participa à *la libération* de Paris en août 1944. La 2e D.B. est l'unité principale du IIIe corps d'armée qui sera créé cette année et sera confondu avec le siège, à Saint-Germain-en-Laye (Yve*lines), de la* Ire région militaire. L'état-major de ce IIIe corps d'armée pourra, à *la demande et selon les* circonstances, recevoir le commandement d'autres unités, qui seront *mises alors à sa disposition*, en particulier les divisions d'infanterie dans le nord-est ou dans *le centre* de la France.

● LA DIVISION D'INFANTERIE — *Il y* en a quatre qui sont formées en permanence, dès le temps de *paix, sur le même modèle*, — comprend trois régiments d'infanterie (avec les VAB), un régiment de blindés *légers* (des AMX-10 canons à roues), un régiment d'artillerie (des *obusiers tractés de 155 millimètres)*, une compagnie du génie, et un régiment de commandement et de service. Soit *au total*, environ 7 300 hommes servant de l'ordre de 1 500 véhicules divers (dont 400 *blindés* VAB et AMX-10).

C'est en 1976 qu'ont été créées les 14e et 15e divisions d'infanterie *et en 1979 que seront créées les 8e* et 12e divisions d'infanterie à partir de l'ancienne 8e division en garnison à Compiègne.

● LA 9e DIVISION D'INFANTERIE DE MARINE, dans l'ouest de la France, *est bâtie sur le modèle des* précédentes divisions d'infanterie, mais elle comprend un régiment *d'infanterie supplémentaire. Soit*, au total, environ 8 200 hommes, qui seront, pour la plupart, des engagés, à la fin de 1979 pour servir de l'ordre de 1 850 véhicules divers. La 9e DIMA *est plus spécialement chargée de l'action extérieure ou intervention outre-mer.*

● *LA DIVISION ALPINE* comprend six régiments d'infanterie, un régiment de blindés légers (automitrail*leuses), un régiment d'artillerie de* montagne, une compagnie du génie, et un régiment de commandement et de soutien. Soit, au total, environ 8 800 hommes pour servir 1 700 véhi*cules divers.*

● LA DIVISION PARACHUTISTE — Il s'agit de la 11e D.P., installée dans le sud-ouest de la France — *comprend deux brigades composées*, chacune, de trois régiments parachutistes et d'un bataillon de com*mandement et de soutien. En outre*, la division possède, *en propre*, un *régiment de blindés légers*, un régiment d'artillerie, un régiment du génie et un régiment de commande*ment et de transmissions. Soit*, au total, environ 14 500 hommes, engagés et appelés, avec 2 200 véhicules divers.

Cette unité est plus spécialement orientée vers l'action extérieure et l'intervention *outre-mer*, mais elle peut être utilisée en Europe, par exemple, *pour le combat anti-chars.*

● *LE REGIMENT D'ARTILLERIE* NUCLEAIRE — Il y en aura cinq complètement constitués en 1979 et cantonnés à Belfort, Mailly-le-Camp (Aube), Suippes (Marne), Laon-*Couvron (Aisne) et Oberhoffen* (Bas-Rhin) — comprend trois batteries de tir (à deux pièces chacune), une batterie de sécurité et de transport nucléaire (dépôt des armes spé*ciales)* et une batterie de commandement et des services. Soit, au total, de l'ordre d'un millier *d'hommes pour servir 300 véhicules* divers.

Le missile Pluton, qui équipe ces *régiments, emporte à des distances* de 20 à 120 kilomètres une charge nucléaire de 15 à 25 kilotonnes (la puissance de la bombe qui explosa à Hiroshima) qui peut exploser en *altitude ou à l'impact sur la cible.* Seul, le président de la République peut décider de l'emploi de cet armement nucléaire tactique au sein de la Ire armée. La mise en *œuvre opérationnelle de chaque* régiment d'artillerie nucléaire est du ressort du corps d'armée auprès duquel est placée l'équipe de commandement et de soutien.

A l'ensemble de ce dispositif — *quinze divisions d'active et cinq* régiments nucléaires qui forment dès le temps de paix le corps de *bataille* terrestre — il faut ajouter un renfort issu de la mobilisation. Le plan de *mobilisation prévoit* la constitution de quatorze unités de réserve *ainsi réparties :*

● *Dix divisions d'infanterie de* réserve, groupant, chacune, trois régiments d'infanterie, un régiment de blindés légers, une compagnie du génie et des moyens de com*mandement ;*

● *Quatre divisions issues des* écoles militaires à partir du per*sonnel — engagé et appelé — en* période d'instruction.

En cas de crise grave ou de conflit, la fraction de la population active qui serait rappelée à revêtir l'uniforme atteindrait 2 % (elle a *été de 25 % en 1940). Les divisions* de réserve sont mobilisées par « dérivation », c'est-à-dire que chaque *formation* d'active est chargée, dès le temps de paix, de stocker et entretenir les matériels de *la* for*mation de réserve* qui lui est rattachée, d'encadrer les personnels *rappelés* et *de supporter leur ins*truction. En 1979, *deux* divisions de réserve seront mobilisées lors de *convocations expérimentales* et chaque année, à partir de 1980, trois divisions le seront.

Pour les hommes du rang, environ un *appelé sur trois recevra, après* son service actif, un emploi de mobilisation, et cette affectation *durera, en moyenne, quatre années.* Au total, 9 % seulement de la ressource démographique légale (les *jeunes de moins d'un certain âge* selon leurs charges familiales) seraient mobilisés par l'armée de terre *en cas d'un conflit.*

LA NOUVELLE 2e D.B. EN RÉGION PARISIENNE

APRES avoir participé aux *opérations contre* le maréchal allemand Rommel en Libye et en Tunisie, la colonne Leclerc, renforcée de *Français libres venus de Syrie*, devient en août 1943 la 2e division blindée, équipée de matériels américains. Elle est transférée en Angleterre en avril 1944.

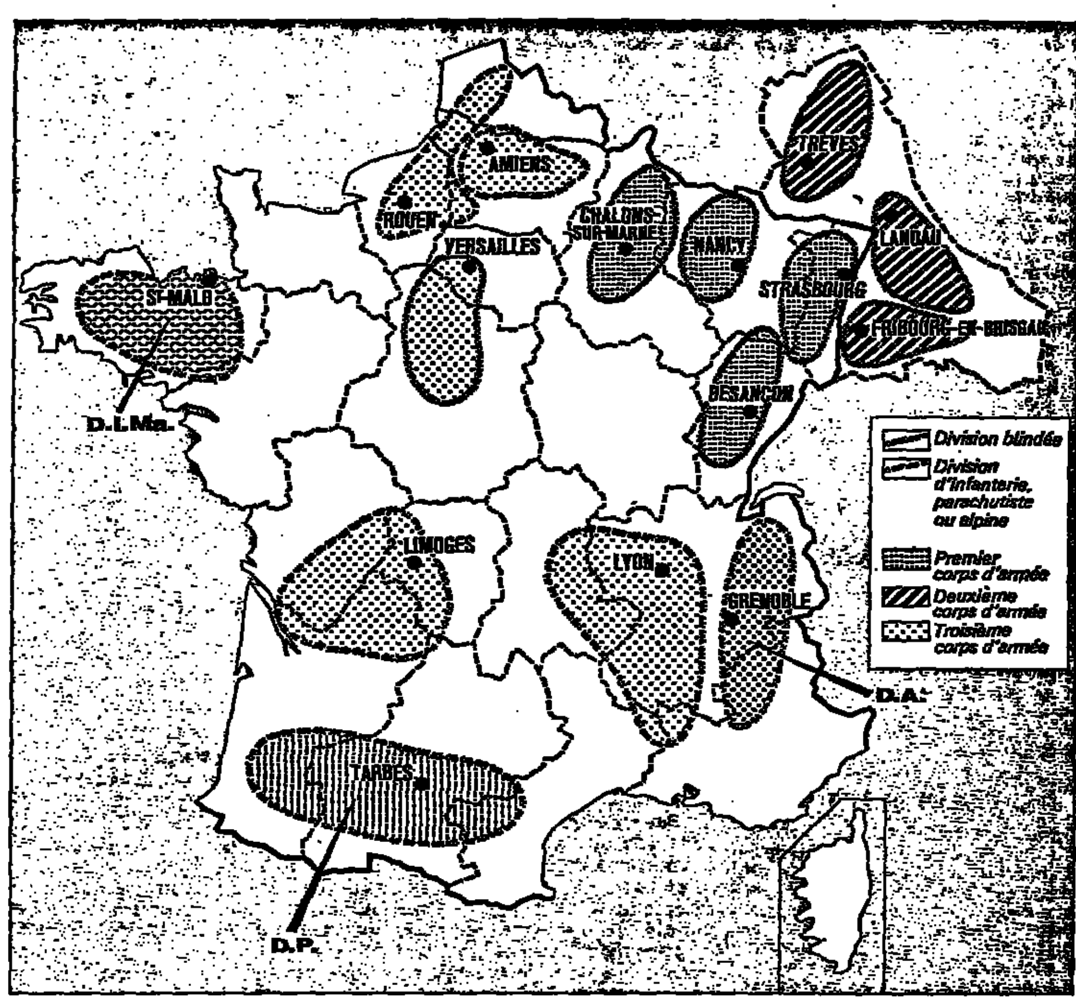
***Débarquée en Normandie* en août 1944, la 2e D.B. fonce d'Avranches vers *Le Mans*, en direction d'Alençon (Orne) et remonte pour forcer la poche de Chambois. Le 22 avril, de Gaulle lui donne l'ordre de marcher sur Paris insurgé.**

Deux groupements principaux *foncent vers la capitale. Celui* du colonel Billotte remonte de *Longjumeau vers la porte d'Or*léans ; celui du colonel de Lan*glade aborde Paris par Clamart* et le pont de Sèvres. Ils feront *leur jonction sur les Champs-*Elysées le 25 août et détruiront les centres *de résistance alle*mands. Le même jour, le général von Choltitz signe la capitulation de la garnison.

En septembre, la 2e D.B. participe aux combats de *Lorraine*, force le passage des Vosges et, le 23 novembre, entre dans Strasbourg. Elle participe ensuite aux combats de l'Alsace et *concourt*, en avril 1945, à la libération de Royan. La 2e D.B. franchit le Rhin, entre en Allemagne et ses éléments de tête, au moment de la capitulation de l'Allemagne, s'arrêtent, le 7 mai 1945, devant le nid d'aigle de Hitler à Obersalzberg.

Après 1945, la 2e D.B. est devenue tour à tour le groupement blindé no 2, la 2e brigade blindée et, enfin, la 2e brigade mécanisée.

C'est à Versailles que sera pro*chainement* installé le P.C. de la nouvelle 2e D.B., créée en 1979 *sous les ordres du général* Noël du Payrat, actuellement sous-chef d'état-major des armées.



En France, les délimitations administratives indiquées sur cette carte sont celles des régions économiques ou de leurs institutions équivalentes dans les armées : les divisions militaires territoriales (ou D.M.T.).

Le Monde

société

APRÈS LES INCIDENTS DU 23 MARS A PARIS

Lourdes peines pour sept «lampistes»

Des « autonomes », de dangereux « casseurs », ces sept jeunes gens qui comparaissaient, lundi 2 avril, en flagrant délit devant la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris présidée par M. Christian Jacquet pour avoir, affirme l'accusation, participé aux violences qui ont eu lieu lors de la manifestation des sidérurgistes, le 23 mars ?

Deux autres vagues de manifestants prendront leur place dans le box ce mardi 3 et le mercredi 4, certains pour des faits, a annoncé M. Paul Malibert, premier substitut, « autrement plus graves ». Ceux de lundi sont des lampistes. On est frappé de les voir tous les sept graves, réfléchis et encore surpris d'être là, du contraste avec les scènes de pillage et de violences abondamment reproduites dans certains journaux.

Le tribunal a eu la main lourde, allant dans certains cas au-delà des peines suggérées par M. Malibert. Rendu à minuit et quart après dix heures d'audience et quinze minutes de délibéré, le jugement a été accueilli par des cris hostiles qui n'ont cessé que lorsque les gardes eurent refoulé sans ménagement sur le trottoir du quai des Orfèvres un public jeune, en larmes et stupéfait.

Les sept inculpés ont tous été arrêtés aux abords de l'Opéra à la fin de la manifestation du 23 mars, alors que celle-ci commençait à tourner mal. Outre des violences à agents, le parquet leur reproche en termes juridiques de s'être « *introduits dans un rassemblement (...) en vue d'y commettre (...) des violences, voies de fait, destructions ou dégradations* » (article 314, alinéa 5 du code pénal, dit loi « anti-casseurs »). Pour ces faits, la peine maximum encourue est de cinq ans d'emprisonnement.

Luis-Miguel Moser, dix-neuf ans, qui a la double nationalité française et portugaise sortait du cours privé où il prépare son baccalauréat. Il est descendu à la station de métro Havre-Caumartin sur le chemin de son domicile, boulevard Malesherbes. Il est notamment accusé d'avoir descellé, boulevard Haussmann, les grilles qui protègent le bas des arbres. Il ressemble à un jeune homme sage et nie les faits.

Philippe Duval, dix-neuf ans lui aussi, étudiant en sciences économiques à l'université de Nanterre, sortait avec deux amies d'un cinéma du boulevard des Capucines. On lui reproche d'avoir jeté un cocktail Molotov contre la façade d'une banque. Lui ausi nie les faits.

Jean-Luc Fouqueray, vingt et un ans, chômeur, a reconnu avoir lancé des projectiles contre des policiers. Il est revenu ensuite sur ses déclarations, affirmant avoir été, à ce moment-là, victime de brutalités. Comme ses deux co-inculpés, il se trouvait à la manifestation un peu par hasard, ayant vu démarrer celle-ci presque sous ses fenêtres, place de la République.

Appréhendés fortuitement

Tous les trois ont été arrêtés par des gardiens de la paix déguisés en manifestants à qui, a dit l'un d'eux, on avait demandé de se laisser pousser les cheveux. Harcelé par M[es] Jacques Dreyfus et Charles Ancier, le brigadier Daniel Kaiser, leur chef, a reconnu avoir corrigé le lendemain de la manifestation, le rapport de police qu'il avait rédigé la veille, pour l'expurger de certaines anomalies relevées à l'audience par la défense : il n'y a pas d'arbres rue Lafayette, où on avait d'abord accusé Miguel-Luis Moser d'avoir arraché des grilles ; ce n'est pas contre la façade de la banque Grindlay-Ottomane que Philippe Duval, comme les policiers l'avaient d'abord affirmé, aurait lancé son cocktail Molotov, mais contre celle de la banque Sudameris-France, juste en face, au coin des rues Halévy et Meyerbeer.

On n'a pu malheureusement en savoir davantage sur le rôle, la mission est les méthodes de ces étranges policiers aux témoignages fragiles. Luis Miguel Moser a été condamné à quinze mois d'emprisonnement, dont sept avec sursis ; Philippe Duval à trois ans, dont quinze mois avec sursis, et Jean-Luc Fouqueray à deux ans, dont un avec sursis.

Gilles Desraisses, dix-huit ans, lycéen, et Pierre Legall, vingt-deux ans, agent hospitalier, ont été appréhendés, eux, par des C.R.S. en tenue « montés » de Montpellier pour la circonstance. Ceux-ci les accusent de leur avoir lancé des pierres. Les prévenus le nient, ainsi que plusieurs témoins. Le premier, élève de terminale au lycée Paul-Valéry, à Paris, où son arrestation a provoqué une certaine émotion (*le Monde* du 30 mars), est un garçon sérieux, au regard teinté d'ironie, dont un de ses professeurs a dit qu'il jouait plutôt un rôle « modérateur » dans les discussions politiques, souvent vives, qui ont lieu en classe d'instruction civique.

Il s'était joint à la manifestation par « solidarité », comme Pierre Legall, militant C.F.D.T., apprécié de tous à l'hôpital Laennec, où il s'occupe d'enfants. Non-violent (il a demandé le statut d'objecteur de conscience), Pierre Legall était venu arpenter les Grands Boulevards en sabots (les policiers infiltrés parmi les manifestants portaient, eux, des baskets). Difficile dans son cas d'établir la préméditation à laquelle se réfère la loi « anti-casseurs ».

Très nuancé dans ses propos, M. Malibert a reconnu que la personnalité rassurante des deux inculpés méritait d'être prise en considération. Il n'a pas été entendu : quinze mois, dont sept avec sursis, pour chacun.

Philippe Genet, vingt-trois ans, au chômage depuis qu'il a quitté un emploi de chef de rang dans un restaurant pour chercher un travail plus rémunérateur, « *ne fait pas de politique* ». Il participait à la manifestation des sidérurgistes parce que sa belle-sœur est lorraine, rien de plus. Des C.R.S. l'accusent de leur avoir lancé une pierre et d'avoir tenté de s'enfuir et de s'être débattu. Lui se souvient plutôt d'avoir essayé de relever, rue Taitbout, une femme qui gisait à terre et d'avoir reçu un sérieux coup de matraque dont il portait encore la trace il y a quelques jours. Huit mois, dont cinq avec sursis.

Michel Bard, vingt ans, étudiant en architecture, donne, comme ses coïnculpés, le sentiment d'avoir été appréhendé un peu fortuitement, peut-être parce que les vrais coupables, plus malins, étaient passés à travers les mailles du filet et que les policiers ne voulaient pas rentrer bredouilles. Il avoue avoir installé deux chaises sur une barricade mais nie avoir lancé des boulons et un pavé (un gendarme assure avoir été blessé). Quinze mois, dont sept avec sursis. Une peine à laquelle ne s'attendait pas se redoutable « casseur » dont tous les témoins avaient souligné le caractère pondéré.

BERTRAND LE GENDRE.

L'affaire Leguay

UNE DÉCLARATION DE L'UNION DES INTELLECTUELS INDÉPENDANTS

L'Union des intellectuels indépendants (1), que préside M. Claude Adam, a publié un communiqué dans lequel elle déclare notamment :

La garantie indispensable de la sécurité des Français repose sur le principe fondamental du droit français, à savoir la non-rétroactivité des lois pénales...

La disparition de ce principe, inscrit dans la Constitution, ouvrirait la porte à tous les abus. Elle n'atteindrait pas seulement MM. Touvier, Leguay et Bousquet. Elle pourrait ultérieurement atteindre tous ceux qui, à des titres divers, ont ces dernières décennies participé à des actes de répression au cours desquelles des populations civiles ont pu être éprouvées.

Car il ne saurait y avoir des « victimes privilégiées » selon la déclaration de M. Claudius Petit, dans un récent colloque.

Ne risque-t-on pas d'assister à des dépôts de plaintes pour « crimes contre l'humanité » de la part d'ayants-droit de victimes des massacres de Sétif, en 1945, sous le premier gouvernement du général de Gaulle ? Ne risque-t-on pas que celles des victimes civiles, à Madagascar, en Indochine, en Algérie, sous les IV[e] et V[e] Républiques, n'en fassent autant ?

(1) B.P. n° 91, 75722 Paris Cedex 15.

La fraude sur les vins au tribunal correctionnel de Paris

A VOTRE SANTÉ...

Que de questions sans réponse dans ce procès sur la fraude des vins qui a repris, lundi 2 avril, devant la trente et unième chambre correctionnelle du tribunal de Paris (« le Monde » des 21 et 28 mars). Parmi celles-ci, il en est une de taille qui intéresse directement la santé du consommateur. On ne saura en effet jamais, si les vins trafiqués achetés par la SAPVIN (Société d'approvisionnements vinicoles) à la société Lorange, étaient dangereux pour le buveur de « gros rouge », car aucune analyse du produit fini, si l'on peut dire, n'a été faite. Le seul prélèvement qui a été effectué, l'a été avant « la cuisine » comme l'appelle M. Pierre Barse, l'inspecteur divisionnaire de la répression des fraudes et du contrôle de la qualité, à l'origine de la découverte du trafic.

Le rôle de l'expert chimiste cité à la barre des témoins, M. Pierre Brun, s'est donc borné au point de savoir si la soude et la potasse, que l'on ajoutait au vin pour réduire l'acidité, étaient impures. Ces substances peuvent, en effet, contenir des quantités importantes de plomb, de certains métalloïdes comme l'arsenic, voire du cuivre et du silicium, qui, ingurgités à petites doses peuvent entraîner à la longue des accidents. Eh bien l'on peut être rassuré, les produits chiimques utilisés étaient de bons produits. Ils ne recélaient pas trop d'impuretés — pas plus que celles contenues dans l'eau pure — bien que, déversés dans les cuves de gros rouge, « *ils provoquent immédiatement l'apparition d'une couleur violette qui peut entraîner une modification de la qualité du vin*, a déclaré M. Brun. *Les pigments sont complètement transformés.* »

C'est pourtant ce breuvage que bon nombre de Français ont retrouvé sur leur table, sous des marques très courantes. Et encore, l'on ne sait pas tout. Si les dosages sont savamment effectués et qu'il ne reste aucune trace de ces produits, il paraît, selon les médecins experts, que l'organisme peut absorber ce liquide sans dommage. Ces adjonctions, quand elles sont faibles, du moins pour la potasse, seraient même indécelables à l'analyse. Reste à savoir si, dans le cas présent, il n'y avait aucun excédent.

M. Claude Bouyer-Thury, l'œnologue de service, et l'organisateur présumé de la fraude, veut bien admettre qu'il y eut chaptalisation, mais se défend d'avoir procédé à l'addition de potasse. « *Pourquoi aurais-je essayé de réduire le degré d'acidité puisque l'analyse a révélé que celui-ci n'était pas très élevé ?* », déclare-t-il. On peut alors se demander pourquoi les joints des pompes étaient aussi rapidement rongés par le vin trafiqué ? Pourquoi la lasociété Lorange a-t-elle acheté d'aussi importantes quantités de potasse ? Pourquoi ces achats ont-ils été dissimulés sous de faux noms ? Ces produits chimiques devaient officiellement servir à ntetoyer les cuves. C'est du moins l'explication qui est avancée. Il aurait en tout cas été intéressant de faire procéder à l'analyse du liquide contenu dans les entrepôts de la SAPVIN à Rouen.

Mais les inspecteurs de la brigade des fraudes et du contrôle de la qualité se sont vu opposer une fin de non-recevoir quand ils ont demandé la notification de documents. Il a fallu l'ouverture d'une information par le parquet et la délivrance d'une commission rogatoire à la police judiciaire pour commencer véritablement l'enquête. Entre-temps, les activités des fraudeurs avaient cessé et les livres de comptes de la société Loraange s'étaient en grande partie volatilisés.

Grâce cependant à la comptabilité de la société Sapvin — dont M. Paul Crémieux, le P.-D. G. se plaît à dire à tout moment qu'elle est « *de cristal de roche* », — les opérations commerciales ont pu être disséquées. Pour montrer sa bonne foi, M. Crémieux a même fait citer à l'audience un commissaire aux comptes de Marseille. Mais à trop vouloir prouver, on ne prouve rien du tout, bien au contraire.

Après des débats acharnés où les pratiques du droit commercial ont succédé aux cours de chimie du vin, les experts comptables ont affirmé à la barre que plusieurs factures, si elles n'avaient été payées deux fois à la société Lorange, comme le soutenait l'accusation, avaient en réalité été réglées par virements et par traites. Ces traites ont par la suite été escomptées par la Banque des dépôts et de gestion de Lausanne avant d'être annulées, mais bien tardivement. Elles présentaient en fait une garantie sérieuse pour le banquier, M. Sully Rebeaud, « *cette machine à payer* », comme le qualifia le président, Mme Thérèse Guilhem, puisque, sur un simple ordre et sans facture, il réglait toutes les dépenses. Il accorda donc, en échange de ces traites, des prêts importants aux organisateurs de la fraude grâce à « *cet artifice* ». Une cuisine d'un autre genre.

Ce point est d'importance puisqu'il permet, selon l'accusation soutenue par M. Jean-Michel Parlange, d'affirmer que M. Paul Crémieux finançait cette vaste fraude. Une petite déchirure dans le matelas de certitudes derrière lequel s'est retranché le P.-D. G. La dernière journée des débats, mardi 3 avril, devait permettre — peut-être — d'approfondir le rôle de celui qui ne veut pas passer pour « *une tête de turc* », selon ses propres termes.

Le réquisitoire est prévu pour le 5 juin. Les plaidoieries auront lieu les 11, 12 et, si nécessaire, le 13 juin.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les assises nationales du groupe pour l'enseignement des personnes incarcérées

Un espace de liberté dans les prisons

Grenoble. — Après quatre années d'existence, le GENEPI (Groupement étudiant national pour l'enseignement des personnes incarcérées) a réuni ses premières assises nationales à Grenoble au cours du dernier week-end. Cette association, créée en 1975 sur l'initiative de M. Valéry Giscard d'Estaing, souhaite « se faire connaître, pour s'ouvrir et se développer » (« le Monde » du 26 janvier). Par ce congrès, elle tenait à accroître, parmi ses membres, « un sentiment d'appartenance » et à entreprendre une réflexion sur leur avenir.

De notre envoyée spéciale

Vingt-deux ans en moyenne, étudiants, privilégiés, libres, les quelque deux cent cinquante membres du GENEPI vont dans les prisons chaque semaine — bénévolement, mais pas par charité. Par équipes de deux généralement, ils donnent des cours — anglais, droit, comptabilité, français, etc. — à des groupes de détenus. Les étudiantes (25 % environ des adhérents du GENEPI) intervenaient d'ordinaire dans les seules prisons de femmes. Depuis quelque temps, des expériences de mixité sont faites, avec succès, dans quelques maisons d'arrêt pour hommes.

De ce mouvement, qu'ils disent « *ouvert et sans ligne politique* », les « génépistes » veulent élargir le recrutement. Il est également temps, ont-ils estimé, de savoir si l'association répond au but fixé : favoriser la réinsertion sociale des détenus par l'enseignement et l'information. « *Nous avons une fonction et une utilité différentes de celles des personnels de l'administration pénitentiaire*, affirment-ils. *Nous ne sommes par perçus par les détenus comme faisant partie de l'institution.* » Les détenus savent qu'ils n'auront pas le bénéfice de remises de peine en suivant les activités du GENEPI. C'est pour eux, avant tout, une occasion de sortir de leur cellule, de rencontrer des gens de l'extérieur. Certains, toutefois, désirent réellement préparer des examens et demandent des cours intensifs.

Pour ses membres, l'intervention du GENEPI « *est d'abord une « bulle de liberté » où les détenus ne trouveront personne d'autre* ». Les détenus se sentent reconnus, respectés par ces gens qui viennent librement, sans engagment précis, « *des gens*, ajoute M. François Gomez, actuel président, *qui ont un regard neuf sur la détention. En effet on quitte automatiquement le GENEPI lorsqu'on n'est plus étudiant ; chacun n'y reste donc pas plus de deux ou trois ans. Il n'y a pas d'accoutumance à la prison. A chaque fois, en sortant, c'est le même choc* ». Pendant ces quelques années, les génépistes rencontrent « *ceux que les gens appellent « taulards »*, pour s'apercevoir qu'ils n'existent pas : « *Il y a des hommes, pas fondamentalement différents des autres. C'est tout.* » La connaissance qu'ils ont ainsi acquise de la réalité de la prison ne leur suffit plus. Ils voudraient s'en servir pour changer cette réalité, mais se demandent encore comment.

Convenable ou aberrant ?

Si quelques-uns considèrent la prison comme un lieu « *convenable* » pour les délinquants et désirent seulement « *les aider à la supporter* », les autres membres du GENEPI estiment qu' « *on ne peut pas entrer en prison, faire ses cours et ressortir* » sans prendre conscience du caractère « *aberrant* » du système carcéral. La réinsertion tant prônée est inexistante ; les anciens détenus, loin d'être considérés comme quittes, sont traités en parias ; enfin l'opinion publique ignore la réalité et se contente des clichés sur les « prisons quatre étoiles ». Etre au GENEPI, c'est sortir de cette facilité et se retrouver avec une expérience qu'on ne sait pas comment prolonger et communiquer.

Le conflit n'a pu être résolu pendant ces deux jours entre ceux qui pensent n'être que « *tolérés par l'administration pénitentiaire* » et ceux qui veulent affirmer quelque indépendance par rapport à elle. « *Certes*, disent ces derniers, *le directeur de l'administration pénitentiaire est vice-président du GENEPI ; nous ne sommes pas pour autant sa courroie de transmission et notre importance n'est pas négligeable. Nous sommes une soupape de sûreté de la prison.* » Pour ceux-là, l'action en faveur des détenus et des anciens détenus doit se prolonger au-delà des années passées au GENEPI. « *Plus de deux cents personnes sont sorties de l'association depuis sa création*, indique Jean-Michel, un ancien. *Dix seulement ont gardé le contact. Il faut éviter cette déperdition qui dessert la cause pour laquelle nous avons tous travaillé.* »

Grâce à un regroupement des anciens et à un nouveau langage du GENEPI les anciens participants ont exprimé, au cours de ces assises nationales, le désir quasi unanime de rechercher une « *cohérence nationale* » pour répondre aux questions que le GENEPI commence de se poser : peut-on raconter la prison ? Que risque-t-on à le faire ? Et surtout : comment dire la prison ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

QUINZE JOURS D'EMPRISONNEMENT POUR INJURE ENVERS L'ARMÉE

La troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes a condamné mercredi 28 mars à quinze jours d'emprisonnement et 500 francs d'amende M. Patrick Sellier, vingt-huit ans, sans profession, demeurant à Saint-Martin-des-Champs (Finistère), déclaré coupable de complicité de délit d'injure envers l'armée. Le 15 mai 1977, Patrick Sellier avait été interpellé à Dinan alors qu'il collait des affiches demandant la suppression de la justice militaire. Elles étaient ainsi légendées : « *Les tares de la justice plus les tares de l'armée, cela fait beaucoup.* » L'affiche constituait un supplément au n° 571 de la revue *Cité nouvelle*. En première instance, le 14 décembre 1978, M. Patrick Sellier avait été condamné à un an de suspension du permis de conduire et 500 francs d'amende par le tribunal correctionnel de Dinan.

La cour d'appel a, en revanche, reconnu de très larges circonstances atténuantes à la jeune fille qui l'accompagnait dans l'opération de collage d'affiches, Mlle Claudine Paqué, vingt ans, étudiante à Rennes. Elle a été condamnée à une amende de 500 francs. Les magistrats ont supprimé la peine de six mois de suspension du permis de conduire prononcée à son encontre en première instance. — *(Corresp.)*

● *A la Commission nationale de l'informatique et des libertés*, M. Roland Cadet succède, en tant qu'élu par le Conseil d'Etat, à M. Bernard Chenot, récemment admis à la retraite *(le Monde* du 20 décembre 1978).

FAITS DIVERS

Collision sur un passage à niveau près de Rambouillet

Quatre morts, un blessé

Le train express Paris-Brest a heurté deux véhicules et tué quatre personnes le lundi 2 avril peu avant 20 heures sur le passage à niveau gardé de La Verrière, près de Rambouillet, dans les Yvelines. Le convoi circulait à 120 kilomètre-heure lorsqu'il est passé avec une minute d'avance en gare de La Verrière avant de franchir le passage à niveau n° 23 et est venu percuter de plein fouet deux voitures de tourisme. L'une a été traînée sur plus de 400 mètres et ses quatre passagers déchiquetés. Il s'agit de MM. Luc Lacaze et Olivier Jacquet, de Mme Editf Urfer et de sa fille Fabienne, tous quatre demeurant au Chesnay (Yvelines). Le conducteur du second véhicule, M. Michel Leroux, ne souffre que de blessures très légères.

L'enquête a été confiée à la police judiciaire de Versailles et la S.N.C.F. a ouvert une enquête technique. Les témoignages sont très divergents. Selon le garde-barrière qui était toujours gardé à vue ce mardi matin, les deux véhicules se sont engagés sur le passage alors que les barrières commençaient à s'abaisser. En revanche plusieurs témoins, dont M. Leroux, affirment que les barrières étaient levées et que le dispositif sonore et lumineux ne fonctionnait pas à l'arrivée du Paris-Brest.

Ce passage à niveau situé en milieu urbain dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines est particulièrement dangereux et les élus locaux demandent depuis près de dix ans sa suppression. Plusieurs projets ont été étudiés par la direction départementale de l'équipement, mais il a fallu attendre l'automne dernier pour qu'un d'entre eux soit retenu et financé. Selon le maire communiste de La Verrière les travaux pourraient commencer dans quelques mois. La municipalité de La Verrière et celle de Maurepas ont décidé de réunir ce mardi soir un conseil municipal extraordinaire dans la gare de La Verrière pour faire pression sur les pouvoirs publics.

D. R.

FAITS ET JUGEMENTS

● *Dix personnes*, toutes membres du personnel de la Lufthansa, ont été blessées mardi matin 3 avril par une explosion qui s'est produite dans un bureau de poste de l'aéroport de Francfort, en Allemagne fédérale. C'est un des sacs postaux apportés au centre de tri qui a explose. Un porte-parole de la direction des postes a précisé que l'un des employés avait repéré un « colis suspect ». La police ouest-allemande n'avait pas fourni d'autres précisions mardi en fin de matinée. — *(A.F.P., A.P.)*

● *Le gorupe autonomiste basque Iparretarrak (« Ceux du Nord »)* a revendiqué, lundi 2 avril, l'attentat commis la veille contre le pavillon de vente de l'imemuble « Miramar », à Biarritz, qu'une charge de plastic a endommagé. Iparretarrak avait revendiqué au mois d'août 1978 (*le Monde* du 15 août 1978) plusieurs attentats du même genre, tous destinés à protester contre la « *colonisation touristique* » du pays basque.

● *Une explosion d'origine vraisemblablement criminelle* a partiellement détruit, lundi 2 avril, la voiture d'un administrateur de sociétés d'Antony (Hauts-de-Seine), M. Emile Lesacq, chargé de régler les problèmes de plusieurs entreprises en difficultés. L'explosion s'est produite devant le domicile de M. Lesacq, à Antony.

M. Michel Foucault est victime d'une agression.

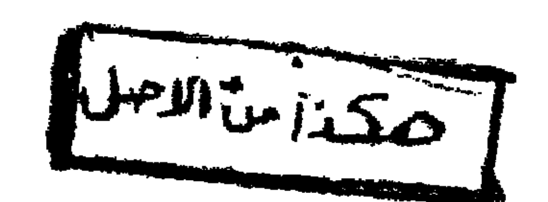
M. Michel Foucault a été attaqué, dans la soirée du samedi 31 mars, à son domicile, par deux hommes qui l'ont frappé au visage, lui reprochant le « soutien » qu'il aurait apporté à la cause du mouvement religieux en Iran. Le philosophe, qui qualifie lui-même d' « événement bien mineur », bien que « regrettable », cette agression, n'a pu identifier les membres du « commando » dont le visage était dissimulé.

● *Deux cocktails Molotov* et deux pavés ont été lancés contre la façade d'une agence pour l'emploi, 27, rue Fontarabie, à Paris (20[e]), vers 2 h 30 ce mardi 3 avril. Un commencement d'incendie, vite maîtrisé, s'est déclaré. Une vitrine a volé en éclats. Des inscriptions ont été tracées sur le mur de l'immeuble : « *Denain, Longwy, Paris, soutien aux inculpés du 23 mars.* » Signé : « *Les autonomes.* »

● *Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale* s'inquiète de la suppression du statut de réfugiés politiques pour les Basques espganols qui demandent l'asile à la France, et en « *demande le rétablissement* ». Les députés socialistes déclarent « *s'opposer à l'extradition de tous ceux dont la présence sur notre territoire est motivée par des raisons politiques* ».

● *Les jeunes giscardiens du mouvement Autrement* ont décidé de se pourvoir en cassation contre la décision de la cour d'appel de Paris les condamnant, à la demande de M. Henry Dougier, directeur de la revue *Autrement*, à faire précéder leur nom de verbes tels que agir, œuvrer, réaliser, etc. (*le Monde* du 30 mars).

● *Le tribunal de grande instance de Chambéry* a débouté vendredi 30 mars, le maire de cette ville, M. Francis Ampe (P.S.), d'une action qu'il avait intentée contre un radiologue chambérien, le docteur Pierre Coste, à qui il reprochait d'avoir fait apposer sur les murs de la ville des affiches anonymes qui indiquaient notamment : « *la gauche à la mairie : 38 % d'impôts en plus* » ou encore « *diminution des subventinos sportives : un million aux communistes* ». Les juges ont déclaré irrecevable l'action intentée par M. Ampe, estimant que le délit de « fausses nouvelles » n'était pas constitué.



LE DÉBAT SUR L'EMPLOI DES FEMMES

Le misogyne c'est toujours l'autre

De notre correspondant régional

Lyon. — « *Les femmes doivent pouvoir exercer pleinement des responsabilités au plus haut niveau. A qualification égale, salaire égal. Une femme avec une qualification professionnelle élevée trouve aisément un emploi.* » Des truismes en 1979. Tous les participants au débat organisé récemment par l'Ecole supérieure de commerce de Lyon *ne pouvaient qu'en convenir.* De Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat auprès du *ministre du travail et de la* participation, à Mme Françoise Gaspard, maire socialiste de *Dreux ;* du patron au syndicaliste, du cadre en « marketing » international à l'animatrice du centre *régional* « Retravailler ».

On se demande, après un tel débat, comment on peut encore trouver une proportion *plus élevée de femmes que* d'hommes parmi les « smicardes » et les demandeurs d'emploi ; pourquoi *on constate une différence de* 30 % entre les revenus globaux annuels des hommes et des femmes ; ou qui peut *bien faire* passer des petites annonces « sexistes » dans certains quotidiens.

Les misogynes existent pour*tant. Mais le débat* l'a montré, ce sont toujours les autres, les chefs d'entreprise, qui considèrent, « *à tort bien sûr* », que les femmes sont moins aptes au commandement, ou qui se mon*trent plus* exigeants à *leur* égard pour juger leur activité professionnelle. Sans doute, la situation évolue-t-elle favorable*ment depuis quelques années.* M. Jacques Lagarde, directeur de l'Ecole supérieure de com*merce de Lyon, a fait observer* que les filles de son établissement (40 % des promotions *récentes, en forte augmentation depuis* 1974) se « placent » aussi bien que les garçons.

Misogyne *aussi le* gouvernement qui perpétue un système scolaire discriminatoire où les femmes ont beaucoup moins de chances d'obtenir une formation professionnelle de qualité. Certes, « *toutes les écoles sont mixtes* », a rappelé Mme Pasquier, mais cela peut-il faire oublier que, dans le Rhône par exemple, les sections d'éducation spécialisée (S.E.S.) — deux mille huit cents élèves avec une forte proportion de *filles,* — le choix des activités proposées à celles-ci oscille théoriquement entre « *employée de collectivité* » et « couture », mais que, dans la réalité, il se résume le plus souvent à une initiation à la cuisine et à la *couture.*

Misogynes encore, syndicats (en dépit de certains efforts au sommet) et partis politiques, *qui* n'appliquent pas dans leurs propres instances les idées qu'ils proposent dans leur programme. Sur qui peuvent-elles compter, en définitive, pour franchir tous les obstacles ? Essentiellement *sur elles-mêmes.* Une « *femme*-cadre » a insisté sur ce point : « *Il faut prouver qu'on peut faire aussi bien qu'un homme pour être prise au sérieux, et après, ça va tout seul.* » Son cas, pour*tant, n'est pas exemplaire,* puisque célibataire ; elle a reconnu « *qu'elle n'aurait pu concilier les responsabilités qui lui ont été confiées avec une vie familiale* ». Or, a rappelé opportunément Mme Françoise Gaspard, « *75 % des femmes qui travaillent le font par nécessité économique* ». Elles ont souvent des enfants en bas âge. Ce sont donc les crèches, les écoles maternelles qu'il faut multiplier, le congé parental qu'il faut faciliter, amé*liorer.* C'est *surtout* les mentalités qu'il faut changer : à l'école, dans l'entreprise, à la *maison. Pas facile de changer la* mentalité des hommes lorsque l'évolution va à l'encontre du confort *personnel... Un seul participant* — le syndicaliste — a eu l'honnêteté de le reconnaître : « *C'est tellement plus agréable de rentrer le soir et de se mettre les pieds sous la table.* » Il s'est vite rendu compte qu'il *privilégiait certaines tâches domestiques* jugées plus intéressantes : les contacts avec les enfants *plutôt que le repassage ou le* ménage. En ouvrant ainsi les yeux des hommes, le féminisme permettra-t-il de nouvelles conquêtes sociales ?

BERNARD ÉLIE.

LES PIÈGES DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Le gouvernement est favorable à l'extension du travail à temps partiel. Le comité du travail féminin, organisme consultatif dont le siège est au ministère du travail et de la participation, ne l'est pas. C'est ce qu'il vient d'écrire à Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat à l'emploi féminin, *qui lui avait demandé son* avis sur cette question. Le comité soupçonne le gouvernement de vouloir écarter de cette manière les femmes du marché de l'em*ploi et de détourner l'attention* de ce qui devrait être la préoccupation prioritaire : le travail à plein temps.

La thèse officielle du gouvernement est que le travail à temps partiel « *ne peut être considéré comme une solution au problème de l'emploi* », et qu'il intéresse autant les hommes que les femmes. Installant, le 31 oc*tobre 1978, un groupe de travail* chargé de réfléchir sur ce problème, Mme *Pasquier* avait surtout insisté sur la liberté de choix donnée ainsi aux individus, et *sur l'amélioration qui en résulte*rait de leurs conditions de vie.

Pour le gouvernement, quatre catégories de personnes *seraient* intéressées par cette formule : les jeunes souhaitant entrer progressivement dans la vie active ; les mères qui veulent disposer de temps libre pour élever leurs enfants ; les personnes soucieuses de partir par étapes à la retraite et les salariés en mauvaise santé.

Comme le gouvernement, le comité reconnaît que le travail à temps partiel peut intéresser certaines catégories de travailleurs, mais il souligne que *cette formule* ne peut remplacer « *une politique d'insertion harmonieuse des femmes dans le monde du travail* », ni remédier « *à l'insuffisance des services et équipements sociaux* ».

Selon l'I.N.S.E.E., 79,1 % des travailleurs à temps partiel sont des femmes (1). En cinq ans (de mars 1972 à mars 1977) la pro*portion d'hommes* travaillant à temps partiel est passée de 1 % à 1,6 %, celle des femmes de *9,7 % à 13,1 % (2). Ce n'est donc* pas un hasard si ce dossier a été confié à Mme Pasquier, chargée de l'emploi féminin, en dépit du soin qu'elle met à rappeler qu'elle exerce cette responsabilité en tant que secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. Ce déséquilibre inquiète le comité dans la mesure où il accroît le cloisonnement du marché du travail, cloisonnement qui est à l'origine de nombreuses discriminations.

Une opération de régulation du marché de l'emploi

En consultant le fichier français des conventions collectives, le comité s'est aperçu que la possibilité de travailler à temps partiel n'est *souvent* offerte qu'aux femmes. Une clause, souligne-t-il, dont la légalité est discutable. Dans certains cas, les *entreprises* ne proposent que ce type d'emploi. Dans d'autres, la reprise d'une activité à temps plein n'est pas possible. Il ne s'agit plus alors, comme le prétend *le gouvernement*, d'un progrès, mais, comme l'affirment les syndicats, d'une opération de régulation du *marché* de l'emploi. De dissimulation du chômage.

Les mêmes syndicats font remarquer que, si l'on cherche réellement à améliorer le sort des travailleurs, il faut ramener la semaine de travail à trente-cinq heures. Une formule qui réduirait *certainement* le *nombre* de demandes de travail à temps partiel. Comme le souligne le comité, il s'agit, en fait, d'un problème marginal. La priorité, c'est de permettre à toutes les femmes qui le désirent de trouver un travail à temps plein, et, pourrait-on ajouter, qui leur donne satisfaction. C'est cela que demandent la grande majorité d'entre elles. C'est par là qu'il faudrait commencer.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Statistiques de mars 1977.
(2) *Selon la commission* « Travail » du commissariat au Plan.

CORRESPONDANCE

Le prix du troisième enfant

Mme Bufalimi, de Roissy (Seine-et-Marne), nous écrit :

Il suffit de remplir sa feuille d'impôt pour voir le prix estimé d'un enfant à charge ! Il suffit d'être une femme, d'être enceinte *et de chercher* du travail : toutes les portes se ferment ! En 1974, l'A.N.P.E. m'a suggéré qu'il « *n'était pas bon pour son image de marque* » de fournir à une *entreprise* une femme enceinte. A la rigueur j'aurais trouvé, moyennant *trois heures de transport* par jour et le risque de perdre mon bébé... un emploi de *femme* de ménage au tarif du SMIC dans un hôpital, alors que je *suis licenciée* en allemand et tape bien à la machine et parle plusieurs langues couramment. A l'époque, les indemnités actuellement allouées n'existaient pas.

Même depuis *que* je suis fonctionnaire (professeur d'allemand), il m'a fallu supporter des insinuations malveillantes quant à la qualité et au sérieux de mon travail durant ma troisième grossesse.

Il m'a fallu me battre, après la naissance *de cet* enfant, afin d'obtenir un emploi à mi-temps, qui ne m'a été octroyé qu'après que *j'aie écrit* à M. le ministre de l'éducation.

La « *dureté des temps* » que vous évoquez *dans un article* du 3 mars sur la dénatalité et la désillusion des jeunes ne sont pas à minimiser. *La génération* qui est aujourd'hui en âge de fonder un foyer retarde l'échéance avec plus de *lucidité et de* maturité que je n'en avais probablement lorsque j'ai attendu mon premier enfant. Parce qu'il y a du chômage et peu de perspectives d'avenir pour les jeunes... Prenez mon exemple : je suis l'aînée de huits enfants.

Trois d'entre eux poursuivent *leurs études, deux sont mariés,* une a un bon métier, mais deux de mes frères sont au chômage depuis un an. Ils ont vingt-trois et vingt-cinq ans. L'un d'eux a *suivi un stage* « bidon » l'an dernier dans le cadre du pacte pour l'emploi de M. Barre, et depuis : rien ! Croyez-vous que le manque de ressources ne joue pas, et qu'un homme sans emploi puisse se lancer dans le mariage et envisager d'avoir un enfant ? Un enfant qui deviendra chômeur ou O.S. ou, de toute façon, la plupart du temps, un pion sur l'échiquier du travail ?

Quant aux filles, elles ne sont *pas pressées* d'avoir des enfants qui les forceront à rester dans leur cuisine ou, si *leur mari* ne gagne pas assez d'argent, à mener une vie de « dingue », écartelées entre leur travail et leur foyer. Puisqu'il y a la contraception et qu'elles *peuvent éviter* de telles contraintes, pourquoi s'en priveraient-elles ?

Ne parlons pas des conditions de logement de la famille nombreuse, du manque de crèches (à Roissy, *il y a 40 places pour une* population de 15 000 habitants environ), de maîtres bien formés *dans les écoles,* de maisons de jeunes, de la cherté du cinéma (celui qui aime le cinéma doit y renoncer s'il a plusieurs enfants), des hôtels où l'on refuse les enfants et les chiens, etc.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1977

ÉDUCATION

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FEN EN TOURNÉE

En première ligne dans le Gard laïque

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), multiplie ses déplacements dans les départements pour préparer le prochain congrès de son organisation, qui aura lieu à Toulouse en janvier 1980.

Il faut que, avant cette date, M. Henry ait pu convaincre toutes les sections de la FEN du bien-fondé de sa politique, qui consiste à négocier avec le gouvernement une revalorisation du métier d'instituteur et une réforme de la formation professionnelle suivant le principe de l'alternance.

Nous avons suivi le secrétaire général au cours d'une récente visite dans le département du Gard.

Nîmes. — Pour le guider lors de sa visite gardoise, M. André Henry s'en est remis aux deux interlocuteurs obligés : les secrétaires départementaux de la FEN et du Syndicat national des instituteurs (S.N.I. - P.E.G.C.). Tous deux sont d'Alès, de ces Cévennes contestataires où *« la lutte contre le pouvoir est une tradition »*. Voilà peut-être pourquoi les deux responsables locaux de la FEN ne correspondent pas exactement au profil habituel. Il se trouve, en effet, que le secrétaire départemental de la FEN, dans le Gard, n'est pas un instituteur mais un professeur de lycée, M. Pierre Gros, et, qui plus est, membre du bureau national du SNES (Syndicat national des enseignants de second degré), c'est-à-dire le porte parole de la minorité socialisante au sein d'un syndicat dominé par les communistes. Quant au secrétaire départemental du SNI, c'est une femme, Mlle Maguy Espaze, solide huguenote rompue de longue date à tous les combats pour la laïcité et farouche défenseur de la *« ligne majoritaire »* — donc socialiste — dans un département où les quatres députés sont communistes...

Mais le secrétaire général n'est pas venu pour attiser les luttes de tendances, au contraire. Il souhaite voir les enseignants sur leur lieu de travail, et aussi les autres : personnels de service, mineurs, viticulteurs... Il souhaite s'informer et aussi convaincre, *« prendre la température »* et en même temps porter le message du bureau national.

A tout seigneur, tout honneur : la visite commence par une école primaire, le groupe scolaire Gustave-Courbet, dont les bâtiments modernes s'étagent dans un vallon boisé de la ZUP de Nîmes. Une vingtaine d'institutrices — et quelques instituteurs — font cercle autour des biscuits secs et des jus de fruits. Le débat s'engage : *« Est-ce qu'il y a d'autres armes que la grève de vingt-quatre heures ? »*, demande un enseignant. *« La grève reconductible, ça embête les parents, pas le gouvernement »*, observe un autre. Une seule solution : la liaison avec les parents et les autres centrales syndicales. Mais ça n'est pas facile non plus : *« Sur trois cent quatre-vingt-cinq familles, sept parents sont venus occuper l'école lorsque nous leur avons demandé de nous aider contre le redéploiement »*, observe une institutrice. *« Les ouvriers d'ici se font plus de souci pour leur emploi que pour l'éducation de leurs enfants*, dit le directeur. *Ils savent que les maîtres font leur travail. »*

M. André Henry prend quelques notes. *« Les centrales syndicales ouvrières sont bien contentes de nous trouver à leurs côtés quand elles en ont besoin, comme en Lorraine ou dans le Nord. Pourquoi ne nous aideraient-elles pas dans notre lutte pour l'école ? »*, demande le secrétaire général.

« Nos frères de classe »

Visite de l'institut universitaire de technologie (I.U.T. de Montpellier-Nîmes). M. Henry s'informe des relations *« avec la profession »* : *« On a moins de problèmes avec eux qu'avec notre ministre »*, répond un enseignant. Le secrétaire général note qu'il lui faudra réclamer soixante-dix postes pour l'I.U.T. de Nîmes à Mme Saunier-Seïté.

Le meeting qui suit à la bourse du travail d'Alès est l'occasion pour M. André Henry de rappeler

De notre envoyé spécial

la doctrine de la FEN à des opposants de la tendance Unité et Action (proche des communistes) qui lui reprochent de ne pas *« soutenir les syndicats en lutte »* par un mot d'ordre de grève nationale. *« La FEN*, dit-il, *ne peut pas, chaque fois qu'un de ses quarante-quatre syndicats déclenche une action de grève, appeler ses cinq cent cinquante mille adhérents à débrayer. Croyez-vous que nous resterons une centrale syndicale de masse si nous faisons des grèves à répétition ? »* Les opposants dénoncent alors *« les accords FEN-Beullac »* sur la formation par alternance. *« Il ne s'agit pas de séquences de production*, explique M. Henry, *mais de séquences éducatives. Des groupes d'élèves iront étudier, avec leurs professeurs, la vie en entreprise, où se trouvent les travailleurs, nos frères de classe. »*

Sur les rythmes scolaires, le secrétaire général de la FEN s'avance à terrain découvert : *« Vous ne m'entendrez jamais défendre les droits acquis. Les droits, ce sont quatre semaines de congés payés, rien de plus. Ce sont les classes qui vaquent. »* A une question plus précise sur les vacances, M. Henry lâche le pavé dans la mare : *« Nous ne sommes pas opposés à la réduction d'une durée des congés d'été, pourvu que nous obtenions de meilleures conditions de travail. »*

Le lendemain, visite du carreau de la mine de charbon Destival, près d'Alès, avec les représentants — cégétistes — de mineurs. Photo-souvenir devant le chevalement du vieux puits. Le reste de la matinée se passera à la cité scolaire d'Alès, un « monstre » de l'enseignement secondaire qui ne compte pas moins de cinq mille six cents élèves avec ses différents lycées et collèges. Après une photo avec un jeune ajusteur montrant sa pièce, M. André Henry aborde un professeur technique adjoint : *« Tu es P.T.A. ? — Oui, j'ai quitté le SNES il y a deux ans. — Tu as tort. Syndique-toi, râle, gueule, mais rejoins le syndicat ! »*

A l'école normale de filles de Nîmes, le repas est agrémenté d'un beaune 1948 retrouvé par hasard dans la réserve. *« Comme les écoles normales, il n'a pas de prix ! »*, lance M. Henry, qui en profite pour rappeler la position de la FEN sur ce point : *« Malheureusement, on ne peut éviter les regroupements. L'essentiel, pour nous, c'est de préserver l'école normale départementale. »*

Nouveau meeting à la bourse du travail de Nîmes, suivi d'un entretien avec le responsable de la F.N.S.E.A. du Gard, viticulteur bien sûr. Le responsable de la FEN dresse l'oreille lorsque son interlocuteur fait l'éloge de l'alternance dans les maisons familiales rurales — qui échappent au service public d'éducation. *« Les plus doués vont au lycée agricole »*, ajoute cependant le viticulteur. Le secrétaire général de la FEN rentre à Paris rassuré : le Gard « laïque » tient bon.

ROGER CANS.

(*) Professeur technique adjoint.

● *Manifestation de lycéens à Belfort.* — Près de deux mille élèves de l'enseignement technique ont manifesté le 29 mars dans les rues de Belfort pour protester contre *« les mauvaises conditions de travail et de sécurité »* à la Cité technique, qui groupe un lycée technique et un lycée d'enseignement professionnel.

A L'OCCASION DE SON CONGRÈS

Le Syndicat national des collèges est mandaté pour « animer des actions revendicatives offensives »

Le congrès du Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant), qui déclare rassembler trente-cinq mille adhérents (professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.), mais aussi directeurs de collèges), s'est réuni à Paris du 29 au 31 mars. Il a réaffirmé sa détermination, déjà ancienne, d'obtenir la création d'un *« corps unifié spécifique des professeurs de collège »*.

« Travaillant dans les mêmes établissements, devant les mêmes élèves, les soixante-treize mille P.E.G.C., moins payés que leurs soixante et un mille collègues certifiées, sont, en outre, astreints à vingt et une heure au lieu de dix-huit de service hebdomadaires. Cette situation intolérable ne peut durer encore », a expliqué M. André Zilber, qui a été réélu secrétaire général pour un nouveau mandat de trois ans. Le congrès a défini ses trois revendications principales : l'abaissement immédiat des maxima de service des P.E.G.C., leur reclassement indiciaire et la répartition équitable, entre toutes les catégories actuelles de personnel de collège, des postes et des horaires.

Le S.N.C. souhaite que la formation nécessaire aux professeurs de collège soit conçue *« intrinsèquement et sans être déduite de celle des instituteurs ou de celle des professeurs de lycée »*. Le Syndicat demande donc la mise au point, de façon concertée, d'un plan cohérent de recrutement et de formation de ces personnels. Cette nouvelle formation devrait se situer au niveau de la licence et s'accompagner d'une formation permanente *« sérieuse et donc dotée de moyens suffisants »*.

Le congrès a estimé, d'autre part, que l'indépendance du S.N.C. à l'égard des autres organisations syndicales ne devait pas empêcher la recherche de l'unité d'action. Le bureau national a donc été mandaté pour *« animer des actions revendicatives offensives, au niveau national ou décentralisé, selon les nécessités des riposles que requiert la situation»*.

LE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

La réduction des postes s'accentue en 1979

Un arrêté du ministère de l'éducation, paru vendredi 23 mars au *Journal officiel*, fixe à mille le nombre de postes ouverts aux concours d'agrégation en 1979, et à mille sept cents celui des postes ouverts aux certificats d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES).

Ces chiffres sont nettement en baisse par rapport à l'an dernier, où ils étaient respectivement de 1 200 et 3 250. C'est la quatrième année consécutive qu'on enregistre une diminution du recrutement par concours des enseignants du secondaire. En 1971, 2 200 postes d'agrégation et 7 150 de CAPES avaient été ouverts. Ces chiffres avaient peu varié jusqu'en 1975, date à laquelle ils ont commencé de baisser.

La quasi-totalité des disciplines sont touchées, non seulement les lettres, mais aussi les mathématiques (270 postes au lieu de 574, en 1978). Les postes d'enseignants pour la mécanique et le génie électrique sont les rares à augmenter à l'agrégation et les seuls à rester stables au CAPES.

Pour demander un collectif budgétaire

LA FÉDÉRATION CORNEC ENVISAGE UNE JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATION

Les responsables nationaux et académiques de la Fédération des conseils de parents d'élèves (Fédération Cornec) seront reçus le 12 mai par M. Christian Beullac pour lui exposer la nécessité de demander un collectif budgétaire. *« Jusqu'à présent*, a indiqué M. Jean Cornec, le 2 avril au cours d'une conférence de presse, *le ministre a répondu qu'il ne ferait pas cette demande, or ce n'est pas possible »*, car le redéploiement des moyens existants *« ne laissera aucune possibilité d'amélioration qualitative nulle part. La rentrée 1979 sera encore plus difficile que la précédente. »* Il faut s'attendre, a ajouté M. Cornec, *« à de multiples manifestations de parents. C'est une responsabilité que le ministre devra assumer »*.

La Fédération Cornec condamne d'autre part *« toute forme d'enseignement alterné des scolaires, tout en reconnaissant l'intérêt de formules pédagogiques mettent en relation constante le théorique et le pratique »*.

Dans l'immédiat, la Fédération envisage de *« globaliser »* les manifestations locales de parents d'élèves organisées pour protester contre les mesures de redéploiement. Elle pourrait appeler, avec les enseignants, à une *« manifestation pouvant aller jusqu'à la grève »*. La date n'en est pas encore fixée, mais *« des négociations ont commencé avec la Fédération de l'éducation nationale »*.

PRESSE

Au nom des grands principes

Neuf quotidiens de grande information subsistent à Paris. C'est un nombre qui satisferait les démocrates les plus exigeants si se trouvaient ainsi représentées les diverses familles intellectuelles et politiques qui composent une nation. C'est bien peu cependant si l'on songe que trois quotidiens, *France-Soir*, *l'Aurore* et *le Figaro* sont contrôlés par un seul homme, alors que *le Parisien libéré* tourne sur une orbite trop voisine pour ne pas subir les effets d'une fâcheuse attraction.

Cette vaste opération de regroupement que M. Robert Hersant présente volontiers comme une défense destinée à prolonger « le dernier quart d'heure » de la presse écrite, s'illustre par quelques chiffres : la vente des quotidiens parisiens dans les kiosques, c'est-à-dire sans tenir compte des abonnements, représentait en 1978 1,1 milliard de francs ; les quatre titres cités plus haut, en y ajoutant *Paris-Turf*, édité par *l'Aurore* et *l'Equipe*, cousin du *Parisien libéré*, représentaient, à eux seuls, près de 800 millions de francs. 73 % des ventes ! Au Syndicat de la presse parisienne qui rassemble les quotidiens, plus de 50 % des cotisations, proportionnelles à la consommation de papier, sont acquittées par les journaux du groupe Hersant. Telle est l'ébauche d'un pluralisme monolithique.

∴

Le Monde — il en a l'habitude — est un peu seul de son espèce. Comment ne souhaiterait-il pas que d'autres, invoquant à leur tour, comme Guy Béart, les grands principes et les bons sentiments, viennent l'épauler dans la lutte quotidienne pour une information complète et exacte qui fasse, là où c'est nécessaire, contrepoids à l'information des « pouvoirs » de toute espèce.

Le Matin de Paris pouvait être, pourrait être de ceux-là. Mais pour que l'enthousiasme des journalistes et l'espérance des lecteurs ne se transforme pas un jour en amertume, la rigueur dans tous les domaines est nécessaire.

Or la rigueur est absente lorsque se multiplient les « abonnements-cadeaux » offerts en grand nombre et par tous les moyens, du prospectus glissé dans des dizaines de milliers de boîtes aux lettres aux pages entières de publicité dans d'autres journaux. En grand nombre et à grands frais. Une intense campagne de propagande, par radios et affiches, les réductions ou la gratuité érigées en principes, ce sont là des millions qui s'investissent.

Qu'une bonne partie des bénéfices du *Nouvel Observateur* serve à financer *le Matin*, rien n'est plus normal. Personne ne s'émeut de ce que *la Croix* soit aidée par *le Pèlerin*, mais les sommes engagées sont ici d'une telle importance qu'il faut demander à M. Claude Perdriel de donner à ses lecteurs des indications claires et précises sur le financement et l'exploitation, afin de satisfaire aux prescriptions légales et aux exigences morales élémentaires.

Si un journal, dont la naissance a été rendue possible en grande partie grâce aux moyens financiers rassemblés auprès de ceux qui avaient soutenu la candidature de François Mitterrand en 1974, continue à se dérober devant les obligations justement imposées à la presse, alors supprimons des lois si peu observées !

On dira à juste titre qu'un journal a besoin d'acquérir des lecteurs, de ces lecteurs qui permettront d'accéder à ce marché de la publicité qui se refuse aux petits titres. Si *le Matin* progresse et retrouve en 1979 ses chiffres de 1977, nous l'en félicitons avec d'autant moins d'arrière-pensées que la vente du *Monde*, qui progresse, n'en est pas affectée. Qu'on ne mette donc pas nos critiques au compte d'un humeur chagrine ou, si peu que ce soit, jalouse.

Mais, pour la publicité, on n'attend pas : elle doit venir, à tout prix, à bas prix, voire à prix nul. Une nouvelle fois, la rigueur déserte. Depuis quinze jours, un afflux inaccoutumé d'annonces d'offres d'emplois s'observe dans les colonnes du *Matin*, jumelées pour la circonstance avec celles du *Nouvel Observateur*. S'agit-il d'employeurs touchés par la grâce à la veille du congrès socialiste ? Non, mais beaucoup plus simplement de ceux à qui une vigoureuse campagne de prospection, menée de bouche à oreille, a offert un espace gratuit, oui gratuit (que les cinq annonceurs « payants » du 26 mars nous pardonnent cette indiscrétion), au mépris des règles commerciales les plus élémentaires. Que dirait-on d'un fabricant de bicyclettes qui, pour trouver sa place sur le marché, distribuerait gratuitement sa production ? En outre, on risque de tromper gravement le lecteur lorsque certaines de ces annonces ont été insérées quinze jours auparavant dans d'autres journaux, si bien que des postes offerts sont déjà pourvus.

∴

Dans la mesure où cette stratégie du bulldozer a été critiquée par *le Monde*, lorsqu'elle fut employée par d'autres, le silence deviendrait complicité, même et surtout s'il s'appliquait à ceux qui affirment partager avec nous une certaine conception déontologie de la presse.

Et pourtant, il y aurait beaucoup à faire. Qui protestera, par exemple, avec nous contre les projets élaborés dans le silence et qui visent à faire d'Antenne 2, chaque matin, le véhicule d'une information répandue à grands frais par diverses industries, sous les houlettes conjuguées de la Librairie Hachette et de publicitaires ? Ces « messages », suprême habileté, ne seraient pas imputés aux recettes de publicité, qui sont, à la télévision, plafonnées par la loi à une hauteur déjà excessive. Nous ne comptons pas trop sur M. Robert Hersant ou sur les grands quotidiens régionaux, installés dans leurs donjons, pour établir, à défaut d'un statut bien improbable, les règles collectives de sauvegarde destinées à lutter contre la tutelle, qui pèse de plus en plus sur les moyens d'information. Faut-il désormais ne plus compter sur M. Perdriel ?

JACQUES SAUVAGEOT.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Par suite d'une grève des services de la Météorologie nationale, nous ne sommes pas en mesure de publier les prévisions météorologiques pour la journée du mercredi 4 avril.

Nous prions nos lecteurs de nous en excuser.

● *L'Aide aux jeunes diabétiques (A.J.D.)* (château de Longchamp, bois de Boulogne, 75116 Paris) organise, comme chaque été, des maisons de vacances spécialisées pour jeunes diabétiques âgés de trois à dix-sept ans. Ces établissements sont agréés par la Sécurité sociale et l'Aide sociale. (Renseignements et inscriptions : 70, rue Beaunier, 75014 Paris, tél. 540.53.54.)

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	278 F	435 F	642 F	850 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 349

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III									■
IV		■		■					
V				■		■	■		
VI		■						■	
VII						■			
VIII		■							
IX						■			■
X				■					
XI	■				■				

HORIZONTALEMENT

I. Qui sont privées d'un certain sens. — II. Qui risquent de provoquer des éclats. — III. Construction chez les Aztèques. — IV. Se conduisent comme des rosses. — V. Les portes peuvent s'ouvrir quand on invoque son nom ; Qui a donc été répandu. — VI. Pour que ça marche, il faut au moins qu'ils soient couverts. — VII. Ne laisse pas froid ; Très salé et très gras. — VIII. Objets qui se mettent en vitrine. — IX. Auteur d'un livre ; Peut se dire à un ami. — X. Ne se conduisit pas toujours en homme ; On y exprime souvent des regrets. — XI. Un mot prononcé par le père ; Qui ont donc beaucoup marché.

VERTICALEMENT

1. N'est pas une arme pour les chasseurs. — 2. En plein boulot ; La conscience. — 3. Où l'on a plaisir à mettre son nez. — 4. Nom d'un chien ; Regimbai. — 5. Qu'il sera difficile d'empêcher de fumer. — 6. Nom qu'on peut donner à une mauviette ; Pas annoncé. — 7. Mot qui peut évoquer la moitié ; Peuvent êtr erangées avec les cruches. — 8. Faux, sont des avantages acquis ; Sans chaperon. — 9. Pleins quand on fonce ; Préposition.

Solution du problème n° 2 348

Horizontalement

I. Abattoir. — II. Sapeur ; Et. — III. Tuile ; Lie. — IV. Servant. — V. Ce ; An. — VI. Inchangés. — VII. Et ; Osier. — VIII. Urinal ; Râ. — IX. Salé ; Lier. — X. Eve ; Revue. — XI. Sesto ; Ers.

Verticalement

1. Astucieuses. — 2. Bau ; Entravé. — 3. Apis ; Iles. — 4. Téléphone. — 5. Tuer ; Asa ; Ro. — 6. Or ; Vanille. — 7. Lange ; Ive. — 8. Rein ; Erreur. — 9. Têtus ; Ares.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 2 et 3 avril :
DES DECRETS

● Modifiant le statut particulier du personnel d'éducation des services extérieurs de l'éducation surveillée ;

● Pris pour l'application de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et concernant le contrôle des établissements ouverts au public pour l'utilisation d'équidés, et *arrêté* du 30 mars 1979 relatif aux conditions à respecter pour ces établissements.
UN ARRETE

● Portant approbation de la convention nationale des orthophonistes.
DES LISTES

● D'aptitude aux emplois d'agent comptable et d'agent de direction des caisses de mutualité sociale agricole, établis au titre de l'année 1979.

Le Monde DE LA MÉDECINE

Le projet de réforme des études médicales

Controverses et polémiques

C'est très probablement à la fin du mois d'avril que les députés auront à se prononcer sur le projet de réforme des études médicales (« le Monde » du 7 février), préparé conjointement par le ministre de la santé et le ministre des universités, et qui sera présenté au Parlement par Mme Saunier-Seïté.

Le texte, pour l'instant, est soumis au Conseil d'État. Encore ne s'agit-il que d'un projet de loi-cadre, qui devra être complété par de nombreux décrets d'application. Il comporte trois objectifs principaux : *le renforcement de la sélection des étudiants*, en raison des impératifs de la démographie médicale et des capacités de formation ; *l'accès unique aux spécialités, qui suppose la suppression des certificats d'études spéciales et la création d'un internat seul qualifiant* enfin l'institution d'un résidanat de deux ans pour les généralistes. *En tout état de cause*, même si le projet est voté lors de la prochaine session, la refonte des cycles terminaux n'entrera effectivement en vigueur qu'en octobre 1983.

L'absence pour l'instant de textes précis a certainement contribué à multiplier les réactions hostiles, qui émanent notamment des étudiants, pour la plupart inorganisés, et des diverses associations de généralistes. Il serait pourtant hâtif *de réduire la contestation dans les facultés* de médecine, dont une douzaine sont en grève (1), à la réaction traditionnelle de ce milieu à tout renforcement de la sélection. *Les débats sur l'organisation du système* de soins lors de la journée nationale d'action de ce mardi 3 avril, suscitée par un « collectif national » indépendant des *organisations* syndicales, *les actions communes des étudiants avec* d'autres professions de santé, leur insistance à lier leurs revendications d'aujourd'hui à leur exercice de demain, qu'ils veulent très différent de celui de leurs aînés, témoignent d'une ouverture et d'une sensibilité nouvelles.

On trouvera ci-dessous les reproches que les étudiants, les médecins généralistes et hospitaliers, les associations de formation continue et les syndicats font au projet gouvernemental proprement dit.

Mais, d'où qu'elles viennent, les critiques sans doute les plus fortes portent *moins, en fait, sur ce que le projet propose* que sur ce qu'il ne mentionne pas : l'organisation des deux premiers cycles.

Le mode actuel de sélection apparaît à beaucoup comme trop tardif et trop axé sur les seules matières fondamentales. *Le professeur Royer, qui en tant que président du comité interministériel* a joué un rôle essentiel dans l'élaboration du projet actuel, reconnaît dans un entretien au « Concours médical (2) » : « Nous *sommes* le seul pays qui sélectionne les étudiants à l'issue de la première année d'études médicales. Cette formule est très nocive spécialement pour les jeunes enseignants qu'elle immobilise au moment où ils sont le plus productifs pour la recherche. »

L'organisation actuelle du deuxième cycle apparaît également à beaucoup comme très éloignée de la réalité de *l'exercice quotidien du généraliste. La* pathologie des personnes âgées, la thérapeutique, la nutrition, ou encore la psychologie médicale, sont autant de matières trop souvent *ignorées dans* de nombreuses facultés. Dans une *récente* interview au « Concours médical » (3), Mme Simone Veil, ministre de la santé, affirmait « *souhaiter que l'on développe des enseignements* orientés sur la prévention au sens large du terme, qui jusqu'à présent n'ont pas trouvé suffisamment leur place *dans toutes les U.E.R.* ». *Certains*, et non des moindres, évoquent la possibilité de créer, dès la deuxième année, deux filières totalement distinctes, l'une menant à la médecine générale, *l'autre préparant* à la triple mission d'enseignement, de soins et de recherche des praticiens hospitaliers.

Les deux « libres opinions » que nous publions ci-dessous reflètent les critiques *que l'on peut faire sur le fonctionnement* actuel des six premières années d'études.

Pourtant tout projet de refonte de ces deux premiers cycles se heurte à une *double tradition de l'Université française*. L'une est ancienne : elle veut que le baccalauréat donne un droit d'accès à l'Université, empêchant ainsi toute mise en place d'une pré-sélection. L'autre, qui date de 1968, est le principe d'autonomie des universités, qui limite très sérieusement la possibilité pour les ministères concernés d'imposer des programmes.

La qualité des études médicales dépendra donc beaucoup, dans les années à venir, des *initiatives prises par les C.H.U.* eux-mêmes : certains à Marseille ont déjà mis en place un enseignement modulaire en première année, permettant aux étudiants de s'orienter plus facilement, après un échec, vers d'autres disciplines. D'autres, comme à Bobigny, ont créé un enseignement optionnel qui, dès le *deuxième cycle*, donne au généraliste une formation en partie spécifique.

Depuis trente ans, d'innombrables projets de réforme des études médicales ont *été préparés, discutés, rédigés*. Aucun pourtant, à l'exception de la réforme de l'externat en 1968, n'a pu aboutir à cause des oppositions contradictoires et des *susceptibilités* nombreuses que rencontrait, dans le milieu médical, toute velléité de transformation. Une telle perspective donne sa force au projet actuel, qui a le mérite de remettre en cause profondément l'actuel concours de l'internat, fort critiquable et critiqué en raison du bachotage assez stérile qu'il suppose depuis plus d'un siècle. N'est-il *pas plus logique, en effet, de recruter* les futurs spécialistes à partir de notes recueillies au cours de quatre années de stages et d'examens diversifiés plutôt *qu'à partir de questions de cours*, apprises puis récitées, dont la France avait le privilège mondial ?

NICOLAS BEAU.

(1) Les étudiants sont en grève à Paris dans les C.H.U. de Cochin, Necker, La Pitié, Paris-Ouest, Saint-Antoine, Le Kremlin-Bicêtre, et, en province, à Montpellier, Nancy, Besançon, Toulouse, Caen, Rennes.

(2) *Le Concours médical* du 24 février 1979.

(3) *Le Concours médical* du 24 février 1979.

Les griefs des étudiants

LES étudiants en médecine adressent au moins trois reproches au projet actuel de réforme des études médicales. Tout d'abord, la réduction envisagée du *nombre de médecins* formés chaque année de neuf mille à six mille ne reposerait, d'après eux, sur aucune étude *sérieuse de démographie* médicale. Or leur volonté d'exercer une médecine plus lente, faisant plus de place à la prévention et à la formation permanente, suppose, disent-ils, une augmentation des effectifs médicaux. Ce débat est quelquefois un peu faussé : on oublie trop souvent que, quelle que soit la politique de sélection retenue, la France comptera, dans quelques années, cent cinquante mille médecins, *soit moitié plus* qu'actuellement.

Deuxième grief des étudiants : l'institution, prévue dès la rentrée prochaine en troisième année (D.C.E.M. 1), *d'un contrôle* continu tout au long du deuxième cycle, qui seul donnerait accès à une liste d'aptitude permettant de présenter *l'internat qualifiant*. Les étudiants soulignent les risques de l'instauration, par cette procédure, d'un concours permanent, sinon d'une *cooptation* de fait. Ils estiment aussi qu'une telle réforme officialiserait, pour la médecine générale, une sélection par l'échec, *puisque seuls les meilleurs seraient* autorisés à devenir spécialistes : beaucoup souhaitent, tout comme les représentants des internes, que le volontariat reste la règle pour la présentation du concours de l'internat.

Pourtant, seul le mode de *classement retenu* par le gouvernement permettrait que les facultés développent des expériences originales tout au long du deuxième cycle, *sans hypothéquer* les chances des étudiants désireux de se présenter au concours national, dont les épreuves sont définies *actuellement* de manière nécessairement traditionnelle et uniforme.

Enfin, nombreux sont les étudiants qui estiment que le projet ne permettra pas une réelle revalorisation de la médecine générale.

Des organisations de médecins généralistes, des associations de formation continue et des syndicats partagent ce sentiment. *Le projet* actuel leur semble en retrait par rapport au texte de la commission Fougère, à laquelle ils avaient participé activement ; *ils en avaient retiré le sentiment* que, pour la première fois peut-être, leur point de vue avait été réellement pris en considération. *Les généralistes regrettent ainsi* que les stages chez le praticien ne soient prévus qu'une ou deux fois par semaine et qu'aucune garantie de rémunération ne soit *apportée aux maîtres de stage*. Ils voudraient aussi que soient institués des collèges où les généralistes participeraient statutai*rement à la définition des objec*tifs et du contenu de l'enseignement des futurs omnipraticiens. Sur ce dernier point, semble-t-il, *les ministères concernés* tiendront compte du vœu des généralistes, tout en conservant à ces éventuelles commissions une grande *souplesse*.

Certaines inquiétudes apparaissent, également, chez les médecins hospitaliers. Dans les hôpitaux généraux, certains regrettent *le départ prévu* par le projet des internes des régions sanitaires, qui, notamment au cours de leur troisième année de stage, assurent *une grande partie du travail*. Les résidents dont les stages ne dureraient que dix-huit ou vingt-quatre mois seront-ils *aussi efficaces* ?

Dans les *C.H.U.*, la *diminution* du nombre d'internes dans certaines disciplines, et notamment en chirurgie, pourrait poser de sérieux *problèmes pour les gardes* de nuit. Il n'est pas rare actuellement que les internes de chirurgie assurent les urgences une nuit sur trois. — N. B.

AUJOURD'HUI...	
1. Internat des *C.H.U.* (quatre ans) ; 2. Internat de psychiatrie (quatre ans) ; 3. Certificats d'études spéciales (C.E.S.) (pour toutes les spécialités de *l'internat des* C.H.U. sauf la chirurgie) ;	Médecine de spécialité
4. Stage interne (un an). N.-B. : *Les généralistes*, après leur stage interne, et les spécialistes, parallèlement aux C.E.S., peuvent faire l'internat des régions sanitaires (hôpitaux généraux *d'une* durée de trois ans, qui *leur permet* d'acquérir une formation pratique) ;	Médecine générale
...DEMAIN (selon le projet)	
1. Internat seul qualifiant pour toutes les spécialités sauf la médecine du travail et la médecine légale (quatre ans, *sauf pour* la chirurgie : cinq ans) ;	Médecine de spécialiste
2. Résidanat (deux ans).	Médecine générale

DEUX POINTS DE VUE

Contre une mauvaise sélection

par CLAUDE JASMIN (*) et M. MISRAHI (**)

QUAND on *discute* de sélec*tion en médecine*, il est facile de provoquer la stupeur, l'incrédulité, la compassion ou l'extrême mépris si l'on a l'audace de mettre en doute le caractère indispensable, voire l'intérêt de la sélection. « *Comment, vous êtes contre la sélection ? Comment est-ce possible ? Savez-vous que nous courons à la catastrophe ? Qu'il y a déjà trop de médecins et que neuf cent quatre-vingt-dix médecins français sont inscrits au chômage ?* » Et puis, ajouteront certains experts, « *si on forme trop de médecins, nous fabriquerons trop de malades, et donc trop d'actes médicaux* ».

Petit à petit transparaît l'ambiguïté du rôle de la sélection. Il ne s'agit plus de trier les meilleurs, mais de s'ajuster à des normes *européennes* de *densité* médicale, à des capacités de formation des universités et à une consommation médicale ; et, à chacun de ces objectifs, correspond un nombre *différent* d'étudiants en médecine.

Nous en venons donc à une question préliminaire qui paraît indispensable même si elle n'a *pas été sérieusement* débattue publiquement : quel type de médecine souhaite-t-on instaurer et quel doit être le rôle du médecin dans la *société* ?

On peut assigner au médecin un rôle surtout « *technique* » ; il doit essentiellement soigner les « *vrais* » malades. A l'extrême, *on peut envisager, comme* aux Etats-Unis, que des auxiliaires médicaux reliés à un « central » ou un ordinateur assisté de quelques *médecins se chargent du* triage des malades, les médecins ne prenant alors en charge que les malades qui posent *des problèmes « sérieux »*.

A l'opposé, on peut considérer que dans notre société moderne le médecin doit jouer un grand rôle *d'information* et d'éduca*tion du public* ; de *plus*, semble-t-il, il a, en partie, pris le relais du prêtre comme recours contre la maladie et la mort.

Le nombre de médecins à for*mer et la méthode de sélection*, s'il en faut une, seront très différents dans l'une ou l'autre hypothèse. Avant de trancher le problème de la sélection, un débat dépassant largement le cadre des étudiants en médecine et des enseignants est nécessaire.

La *nécessité* actuelle d'une sélection n'est évidente qu'en raison de considérations plus prosaïques : insuffisance de *locaux, de crédits*, d'enseignants, bref, de moyens. Or le système actuel prétend sélectionner les meilleurs futurs médecins ; en *fait, il sert surtout à éliminer* les littéraires ; il y a moins de 10 % de reçus parmi les bacheliers de la section A contre 25 % pour le bac D et 45 % *pour* le bac C.

Or la *formation* mathématique n'est pas nécessaire pour devenir un bon médecin : que dire, sinon, de nos prestigieux patrons actuels qui n'avaient pas acquis *cette formation ! Le système* d'aujourd'hui sert aussi à sélectionner les bons élèves, ceux qui sont le mieux adaptés à l'ensei*gnement passif* traditionnel. *Or*, fait troublant, il est apparu dans une étude *faite* dans une université médicale américaine, une mauvaise corrélation entre les notes obtenues et le quotient intellectuel (Q.I.). Le concours actuel élimine peut-être les candidats ayant de l'initiative, de l'originalité, un sens du contact humain, toutes qualités qui ne sont pas l'apanage des seuls « *forts en maths* ». D'ailleurs huit ans après l'institution de la sélection, les enseignants et les chefs de service ne semblent pas « *forts en maths* ».

(Lire la suite page 16.)

(*) *Professeur agrégé Paris XI.*

(**) Interne des hôpitaux de la région parisienne.

Apprendre mon métier par l'angoisse et par l'erreur

par le docteur JEAN-PIERRE DIO (*)

IL n'y a qu'un métier qui n'est pas enseigné dans les facultés et les hôpitaux : c'est celui de *médecin généraliste. Pour être juste*, il y en a un autre, celui de professeur de médecine. Je ne sais pas *comment se débrouillent mes confrères enseignants*, mais je peux dire comment font les généralistes pour apprendre leur métier après le *C.H.U. : par l'angoisse et par l'erreur*, si encore Dieu les a dotés d'esprit critique. Sinon par les laboratoires pharmaceutiques, qui attendent les *petits étudiants à la sortie*.

On dira : c'est pareil dans tous les métiers ; l'école distribue les cartes, à vous de jouer, et rien ne remplace la pratique. *Soit, mais la médecine générale offre une* deuxième singularité : les enseignants qui forment les futurs généralistes ignorent tout à fait ce qu'est *la pratique de la médecine générale* et quels problèmes *devront résoudre*, sur le terrain, les étudiants dès qu'ils les auront quittés. Ils se représentent vaguement la médecine *générale comme le plus petit commun dénominateur* des spécialités médicales. Les meilleurs ont la ferme intention d'aller, demain, y voir de plus près. Tous se retrouvent dans la position du violoniste *qui voudrait enseigner à jouer de la* guitare. Un apprenti guitariste a certes beaucoup à apprendre d'un violoniste, sauf la guitare.

Pourtant la médecine générale est aimée, que veut-elle de *plus* ? Chaque *week-end, un* cancérologue, un immunologiste, un ministre, un décideur, lui paye son tribut d'admiration : le généraliste est la che*ville ouvrière de la distribution des* soins, le complément d'âme de la médecine technicisée, etc. Ces esti*mables discours retrouvent la même* imprécision chaleureuse que ceux des adultes parlant des enfants, les hommes des femmes et les inspec*teurs des finances des ouvriers*.

Si donc la médecine générale a les vertus irremplaçables qu'on veut bien lui reconnaître, il est absurde *de conserver la hiérarchie qualitative* de fait : médecine hospitalière, médecine spécialisée, médecine générale, dont les services *sont complémentaires. C'est un pro*blème d'organisation *sociale* de la médecine, et une réforme des études médicales, puisque projet il y a, ne saurait suffire à le résoudre. *Encore faut-il que la réforme ne fige pas pour* l'avenir cette hiérarchie qualitative.

Le projet n'oriente pas vers la médecine *générale* en fonction des *goûts et des capacités. Aggravant* — normalisant — la situation actuelle, il sélectionne les futurs géné*ralistes* par l'échec à un concours. En fonction de quoi, le troisième *cycle spécifique de formation à la médecine générale, gloire du projet*, ne peut être, quelles qu'en soient les modalités, qu'un atelier de réparation des éclopés de l'internat.

(Lire la suite page 16.)

(*) Généraliste, membre du *Syndicat de médecine générale*.

Le projet de réforme des études médicales

Cinq fois plus d'étudiants en quinze ans

Les chiffres ci-dessous ont été présentés par le professeur Antoine, le 15 décembre 1978, lors d'une communication à la Société de démographie, d'économie et de sociologie médicales. Ils font apparaître que le nombre des inscrits en médecine a quintuplé en quinze ans.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

ANNEES	Inscrits	Deviendront médecins
1955 - 1956	29 091	
1960 - 1961	30 587	
1965 - 1966	48 014	
1969 - 1970	90 369	
1974 - 1975	136 812	100 000 environ
1974 - 1976	148 359	107 000 environ
1975 - 1976	153 963	110 000 environ
1977 - 1978	155 561	112 000 environ
1977 - 1979	idem	idem

PAR GRANDS GROUPES D'ANNÉES D'ÉTUDE

	P.C.E.M.1	P.C.E.M.2	D.C.E.M.	C.E.S.
1972 - 1973	30 213	11 408	47 296	19 020
1973 - 1974	35 497	11 500	54 982	22 359
1974 - 1975	35 746	10 568	56 133	24 549
1975 - 1976	38 188	10 777	58 042	26 261
1976 - 1977	40 773	9 740	58 554	29 530
1977 - 1978	37 643	9 173	58 548	31 578

P.C.E.M. : Premier cycle d'études médicales.
D.C.E.M. : Deuxième cycle d'études médicales.
C.E.S. : Certificat d'études spéciales.

NOMBRE ANNUEL DE DIPLOMES

	Débit annuel	Féminisation (%)
1968	3 027 (avec étrangers)	
1969	3 399 (avec étrangers)	7
1973	4 080	25,83
1974	5 762	25,37
1975	7 326	28,12
1976	8 067	28,46
1977	9 023	29,92

(Etrangers : 163 en 1977.)

CONTRE UNE MAUVAISE SÉLECTION

(Suite de la page 15.)

D'ailleurs, huit ans après l'institution de la sélection, les enseignants et les chefs de service ne semblent pas convaincus que les promotions actuelles soient très supérieures à celles d'autrefois.

En réalité, le bon sens indique que la qualité des futurs médecins ne dépend pas de leur aptitude à passer des examens, mais de facteurs humains, de la qualité de l'infrastructure universitaire et hospitalière, de la formation pédagogique des enseignants, domaine très négligé, ainsi que de leur nombre et de leur disponibilité.

Abstraction et « bachotage »

Plus généralement, on confond sélectionner et apprendre ! On pourrait imaginer que le premier cycle des études médicales serve à familiariser les étudiants avec les problèmes médicaux, à leur donner d'emblée une approche globale de leur métier, à les motiver à la sortie des études secondaires, à leur apprendre l'initiative, qualité médicale essentielle. Le premier cycle n'est, en fait, qu'une période de déformation. Noyés dans l'abstraction et le « bachotage », beaucoup d'étudiants apprendront que, comme au lycée, l'essentiel est de réussir à l'examen. De plus, la sélection actuelle aboutit à un énorme gaspillage de temps pour les enseignants et les enseignés. Près des trois quarts des étudiants de première année d'études médicales (P.C.E.M. 1) redoublent ; près de dix mille quittent le P.C.E.M. 1 après avoir perdu deux ans ; plus de vingt et un mille années scolaires auront été perdues ; et on se plaint de ne pas avoir assez d'enseignants, alors qu'on peut dire que plus des trois quarts des enseignants ne servent à rien.

Il est affirmé, et à juste titre, qu'en France la présélection fondée sur les notes du baccalauréat est inacceptable. Le tirage au sort, comme aux Pays-[illegible]

[illegible] lieu à la fin des vacances scolaires ; ses résultats seraient alors connus avant la date d'ouverture habituelle des inscriptions universitaires. Afin de faire appel à d'autres critères que ceux qui prévalent dans les concours universitaires, des épreuves plus dynamiques, comme une enquête de santé sur l'alcoolisme dans une zone géographique, pourraient, par exemple, être instituées. Les étudiants d'un petit groupe auraient pour mission de cerner tous les aspects du problème : conséquences médicales de l'alcoolisme, soins à domicile et à l'hôpital, prise en charge par le réseau d'assistance sociale, répercussion sur le milieu familial... En fait, il s'agit d'observer l'étudiant dans une situation où il doit faire appel à des comportements que nous jugeons importants en médecine : apprendre, comprendre, écouter, agir, avoir de l'initiative, savoir recueillir et classer des informations, rédiger un rapport... Ce type d'enquête a déjà été utilisé avec succès à l'université de Laval, au Canada.

Pour ne pas désavantager systématiquement une catégorie d'étudiants qui serait mal à l'aise dans ce type d'enquête, il faut envisager d'autres épreuves, comme la connaissance de langues étrangères, une épreuve de culture générale ou de sciences fondamentales, ou encore des synthèses de textes longs.

Enfin, le *curriculum vitae* du candidat pourrait être pris en considération.

Un tel système ne risque pas, en outre, de provoquer chez l'étudiant un retard universitaire. Admettons que l'étudiant qui présente sa candidature pour 1979 ne soit pas admis à la fin septembre en médecine, il peut s'inscrire dans une autre discipline de son choix (droit, sciences, lettres...), donc avoir la possibilité, à la fin de l'année universitaire 1979-1980, de réussir à un ou deux certificats. En 1980, cette réussite dans une autre discipline lui assurera des points supplémentaires.

Puissent ces quelques propositions provoquer une réflexion générale et gouvernementale [illegible]

CLAUDE JASMIN,
et M. MISRAHI.

Apprendre mon métier

[illegible] (Suite de la page 15.)

[illegible] que le cursus actuel des études [illegible] ques [illegible] l'élaboration [illegible] sortira un peu de [illegible] centres de protection [illegible] infantile (P.M.I.) par exemple, un petit stage de l'étudiant, spectateur passif, chez un généraliste est prévu. L'Université, dépourvue de moyens pour financer ces stages, sera réduite à aller faire la manche chez les praticiens de ville. Au total, le minimum au-dessous duquel la réforme ne pouvait pas descendre. Tout le reste à l'hôpital, qui, comme on le signalait plus haut, a échoué à former des généralistes, sinon en « kit ». A quoi bon, dans ces condi-

tions, [illegible] le bachotage [illegible] un an de plus [illegible] que le support inodore d'une maladie ?

Six mille médecins seront chaque année formés ainsi, dont deux mille spécialistes. Pourquoi deux mille spécialistes [illegible] mille généralistes ? [illegible] de la population [illegible] indiqué ces chiffres [illegible] Vous n'y êtes pas, c'est [illegible] six mille postes [illegible] dans les C.H.U. et leurs [illegible] le « bon sens » a encore [illegible] réconfortant qu'il n'existe [illegible] vail sérieux d'évaluation des besoins de la population : admettez qu'un tel travail apparaisse et nous démontre qu'il faut neuf mille médecins par an aux Français pour leur donner bon pied et bon œil. Six mille postes formateurs, on vous dit.

A tout prendre, est-ce si important de former correctement les généralistes au début ? La logique du petit commerce libéral que nous exerçons n'est-elle pas de [illegible] empêcher de continuer et [illegible] liser notre formation lorsque nous passons à la production [illegible] de médecine générale [illegible]

JEAN-[illegible]

L'« exposition de malades » à l'hôpital Saint-Louis

Après la publication dans « le Monde » du 10 mars d'un article consacré à l'exposition de soixante malades organisée à l'hôpital Saint-Louis, comme chaque année, pour inaugurer les Journées dermatologiques de Paris, nous avons reçu plusieurs lettres. Nous publions ci-dessous des extraits des plus significatives.

« Je ne risque pas d'oublier »

Cet article m'a fait frémir et rappelé de bien mauvais souvenirs. J'ai « *participé* » en tant que malade à cette exposition, il y a plus de quinze ans... J'ignorais qu'il s'agissait là d'une habitude. (...) Je ne risque pas d'oublier cette aventure.

Je suis arrivée un matin à 9 h. dans une grande salle, avec ma convocation. Je fus dirigée immédiatement vers l'une des cabines de déshabillage provisoires, installées dans une grande allée qui en comportait une vingtaine, toutes ouvertes d'un côté. Il y avait ainsi, autant que l'émotion me permit de m'en rendre compte, deux ou trois allées. J'étais priée de me mettre entièrement nue, en gardant ma blouse sur les épaules pour me protéger du froid.

J'avais été obligée d'arracher moi-même, sur ma peau à vif, les pansements de gaze que je me faisais depuis quelque temps, car j'en étais arrivée à un stade crucial. J'étais à certains endroits comme une brûlée vive, épluchée, suintante. Comme tous mes vêtements collaient, je me faisais, chaque matin et chaque soir, avec de la gaze grande largeur, comme un habit de dessous.

J'ai attendu ainsi une bonne heure.

Enfin, une rumeur, et deux infirmières passent et nous annoncent l'arrivée des grands « toubibs ». Certains me jettent un regard rapide, sans un mot. D'autres demandent : depuis combien de temps ? Qu'avez-vous fait ? Ils le savent parfaitement, ils ont ma fiche, comme pour tous les malades alentour. D'autres encore me soulèvent la tête, le bras, les jambes. Je grimace, car tout geste dont je ne contrôle pas moi-même l'évolution me cause une grande douleur, une déchirure supplémentaire de la peau. Je réponds comme un automate. Les têtes sont hochées. Ils se regardent, se parlent et passent. Moi, je ne compte pas, je suis le cobaye. Je n'en peux plus. Au vingtième, les larmes coulent. Je tremble, j'ai honte, j'ai mal, je les hais. Mais je serre les dents. Une seule parole de [illegible] [illegible] se sauve. Enfin, il est midi. On vient nous annoncer que nous pouvons nous rhabiller. Sans aide aucune, bien sûr. Comme je peux, je rajuste la gaze et mes vêtements, et je pars. A la porte, on me remet un papier, sans aucune autre valeur que celle qui permettra à mon médecin de reprendre mon dossier. Et voilà.

Mme [illegible]

Un article [illegible]

Cet article [illegible] l'aspect [illegible] n'est pas [illegible] tion et [illegible] il est certain que [illegible] ou déplacées [illegible] ques ne sont qu'une [illegible] des questions [illegible] et parfois angoissantes [illegible] praticiens qui sont à la recherche d'une solution pour [illegible] non pas un besoin [illegible] De plus, [illegible] ma[illegible] peut [illegible] comme [illegible] n'est [illegible] devant cette accumulation impressionnante de [illegible] au cours d'une journée [illegible] celle du 8 mars 1979.

Cet article est [illegible] n'ayant pas le courage de faire un procès d'intention direct à la Société de dermatologie et aux médecins qui la composent, le journaliste a préféré relater des réactions de malades pour tenter de jeter un discrédit sur ce type de journée. Par la modeste expérience que j'ai acquise pendant plus de trente ans au contact des dermatologues (j'ai [illegible] quatre [illegible]), je sais que le contact et la vision sont essentiels au diagnostic, les classifications étant trop vastes. J'ai pu apprendre à ma grande joie que la Société, si elle est perçue comme une exposition visitée catalogue en main, comme pour « faire Beaubourg », est utile à poser des énigmes et à présenter quelques années plus tard des solutions — les professeurs de médecine voient chaque jour nombre de malades gravement atteints, mais le médecin plus modeste connaît en un jour cet ensemble d'énigmes et en devine les solutions.

Cet article est enfin profondément raciste. Il n'est point nécessaire de souligner qu'il existe des malades dont l'aspect extérieur est si rebutant ou étrange. Le seul souci de ces malades est de se donner l'illusion de croire qu'ils surmontent leur handicap (parfois grave). Leur enlever cette illusion les enferme dans un ghetto, pour certains sans espoir. Et par solidarité profonde avec eux, je vous dirai alors : « *Nous sommes des bestiaux.* »

François-Xavier CASTET-BAROU
(cas n° 54 de l'exposition de l'hôpital Saint-Louis).

Un scandale permanent

(...) Président d'un syndicat qui a mis au premier rang de ses préoccupations les droits des usagers, je tiens à vous assurer, à titre personnel, de toute ma solidarité, et, pour matérialiser celle-ci, à vous fournir quelques éléments concrets :

Il y a dix-huit ans, j'ai été externe un an en dermatologie à Saint-Louis et je peux vous assurer que le spectacle des consultations publiques qui s'y déroulaient quotidiennement nous prenait plus d'une fois aux tripes. Vous parlez de bétail ; on vous le reproche ; et cependant vous êtes encore au-dessous de la vérité : au moment de mon externat, et peut-être même aujourd'hui, le service central de dermatologie de Saint-Louis s'appelait « le cirque », et cette dénomination tenait moins à la forme circulaire du bâtiment qu'aux représentations qu'on y donnait chaque matin, assez vol-[illegible] du cirque [illegible] [illegible] attendaient [illegible] du Maître dans de petites boxes ; puis, le plus souvent sans être prévenus de ce qui les attendait, [illegible] propulsés par une petite porte latérale au centre d'un amphithéâtre, point de convergence [illegible] centaines de [illegible]

[illegible] s'opposait [illegible] indignation, [illegible] aujourd'hui à [illegible] protestation, [illegible] aucune [illegible] ne saurait remplacer le regard direct, [illegible] un diagnostic [illegible] avec les [illegible] les yeux, [illegible] prétexte [illegible] des plus odieux [illegible] médical et du [illegible] de cet éventail [illegible] trois cents étudiants [illegible] jamais touché [illegible] le [illegible] les [illegible] de consultation [illegible] la vue directe [illegible] permettez-moi [illegible] celle des élèves [illegible] et, *a fortiori* [illegible] du trentième [illegible] la [illegible] photo [illegible]

Pas un de nous ne peut ignorer ce scandale permanent quotidien, même s'il en ignore l'apothéose annuelle que vous décrivez dans *le Monde*. Aucun médecin, sauf peut-être, il est vrai, celui qui [illegible] circuitant cette parodie de consultation publique, adresse [illegible] ses patients aux diverses [illegible] privées du même hôpital (...).

Docteur GERARD [illegible],
président du Syndicat de la médecine générale.

SCIENCES

LA MORT DU PHYSICIEN JEAN LECOMTE

Le pionnier de la spectroscopie infrarouge

A la suite de la mort du physicien Jean Lecomte, membre de l'Académie des sciences (« le Monde » du 30 mars), le professeur Alfred Kastler, prix Nobel de physique, membre de l'Académie des sciences, a tenu à nous apporter son *témoignage*.

par ALFRED KASTLER

Si la spectrographie infrarouge a conquis droit de cité en France, c'est à Jean Lecomte *qu'elle le doit*. Il en a été le pionnier, l'infatigable promoteur. Lorsque, jeune licencié de la Sorbonne, il a abordé cette étude *en 1920 pour y consacrer sa vie*, c'était le vide dans notre pays, alors *que, à l'étranger, les progrès avaient* été importants. En Angleterre d'abord, *où, en 1800, le grand Herschel* avait découvert les radiations infrarouges, *invisibles pour notre œil*, en promenant un thermomètre dans le spectre de la lumière solaire au-delà du rouge ; en Allemagne, où les travaux de Lummer et Pringsheim, d'une part, de Rubens, d'autre part, avaient permis à Max Planck d'édifier la théorie des quanta dès 1900 sur des bases expérimentales solides, et où la tradition de recherche, grâce aux Schaefer, Czerny et Mecke, devait se maintenir et se développer tout au long du vingtième siècle.

En France, en 1920, c'était donc le vide. Ce serait resté le vide si un *jeune homme de vingt-deux ans*, de famille aisée — le père, de Lecomte, avait été *conseiller d'ambassade à* Berlin, — n'avait décidé de se faire chercheur bénévole et de créer de toutes pièces la recherche infrarouge en France, grâce à l'hospitalité que lui offrait le laboratoire des recherches physiques de la Sorbonne. Créer de toutes pièces, car il fallait réaliser les sources lumineuses, les *instruments dispersifs (spectroscopes* et spectrographes à prismes et à *réseaux), les détecteurs*. Et tout cela sans pouvoir compter à ce moment-*là sur une assistance technique*. Tout par soi-même en bricoleur. On s'imagine *les difficultés*, les tâtonnements, le temps perdu, les échecs. D'autres, moins tenaces, se seraient vite découragés, auraient abandonné.

Jean Lecomte a tenu bon et, peu à peu, il a réussi à réunir autour de lui ceux qui allaient former avec lui « l'équipe française de l'infrarouge » et qui tous sont ses élèves et sont devenus à leur tour des maîtres qui ont implanté les techniques de l'infrarouge dans nos laboratoires universitaires à Paris et en province : Freymann, Barchewitz, Parodi, Delorme, Mlle Vergnoux, Mme Vincent-Geisse, Mme Mathis, Hadni et bien d'autres, Français et étrangers.

La *moisson a été abondante*, surtout du côté de la chimie, car les *résultats obtenus à la Sorbonne* devaient montrer que la spectrographie *infrarouge n'était pas seulement* un puissant *moyen* d'identification des espèces chimiques, mais aussi un outil de choix pour résoudre des problèmes de structure moléculaire et cristalline. Les applications industrielles *n'ont pas manqué*, notamment dans le domaine des hydrocarbures.

Pour se procurer les espèces chimiques nécessaires à ses investigations, le *physicien* Jean Lecomte a été activement secondé par le chimiste Clément Duval, devenu son fidèle compagnon de recherche. Nous associons les deux noms dans notre *mémoire. Aujourd'hui*, où la *spectro*graphie infrarouge est devenue une *grande discipline de routine et où* les appareils sont construits à *l'échelle industrielle*, la France, grâce à Jean Lecomte, est présente

Lorsque, à la fin de la deuxième guerre mondiale, la France est sortie de son isolement, Jean Lecomte n'a pas manqué de donner une puissante impulsion à la coopération scientifique internationale en organisant, à partir de 1947, les rencontres européennes de spectrographie moléculaire qui se sont tenues tous les *deux ans*, les années impaires, dans une ville européenne, en alternant *avec les rencontres de la Gordon* Conference, organisées au cours des *années paires aux Etats-Unis par le* regretté H. H. Nilssen et auxquelles Jean Lecomte a également personnellement contribué.

Pendant de longues années, jusqu'en 1939, le travail accompli par Jean Lecomte avait été entièrement bénévole. La création du Centre *national de la recherche scientifique* lui a permis d'amplifier son œuvre. A *partir de 1945, il a franchi rapide*ment la hiérarchie des fonctions de *cet organisme, pour finir sa carrière* comme directeur de recherche à la *tête d'un laboratoire du C.N.R.S. que* celui-ci a doté d'un équipement *important et qui, à la retraite de son* créateur, continue son activité sous *la direction avisée de Mme Vincent*-Geisse.

Jean Lecomte nous laisse un grand exemple de recherche désintéressée au service de son pays et de la science.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE FÉDÉRALE VONT CRÉER UN INSTITUT DE RADIOASTRONOMIE MILLIMÉTRIQUE

Le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et le Max Planch Gesellschaft ouest-allemand ont signé, lundi à Paris, un *accord de coopération scienti*fique pour la création d'un Insti*tut de radio-astronomie millimé*trique (INRAM), qui va construire deux instruments d'observation implant.

Les chercheurs de l'INRAM auront ainsi à leur disposition deux appareils — interféromètre millimétrique et une grande antenne collective de 30 mètres de *diamètre* — pour étudier les molécules interstellaires, les noyaux des galaxies, les quasars, la formation des étoiles, et, pour une *moindre part, les planètes. Le* premier de ces instruments sera *construit sur le plateau* de Bure (2 500 mètres), près de Grenoble, *en raison des conditions particu*lières de pureté de l'atmosphère que l'on y trouve. Le second, dont les Allemands auront la responsabilité, sera installé au sommet du Pico Veleta (3 300 mètres), près de Grenade (Espagne).

RELIGION

Le renouvellement des membres du CELAM marque une victoire de la tendance conservatrice

Après l'élection, le 31 mars, de Mgr Alfonso Lopez Trujillo, archevêque coadjuteur de Medellin (Colombie), comme nouveau président du Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) (« le *Monde* » du 3 avril), *les autres membres de la nouvelle direction* du CELAM ont également été élus : Mgr Antonio Quarracino, évêque d'Avellaneda (Argentine), devient secrétaire général, et les nouveaux vice-présidents sont Mgr Luciano Cabral Duarte, archevêque d'Aracaju (Brésil), et Mgr Roman Arrieta Villalobos, *évêque de Tilaran (Costa-Rica)*.

C'est donc la tendance conservatrice qui l'a emporté. Sans doute mécontente de l'influence persistante des théologiens de la libération qui, malgré leur absence officielle de la conférence de Puebla, ont réussi à faire admettre *certaines de leurs thèses dans* les documents finals, la majorité *conservatrice de l'assemblée gé*nérale du CELAM a choisi la continuité en élisant quatre membres qui faisaient déjà partie de la direction de ce bureau permanent de liaison entre les épiscopats latino-américains.

Au lieu d'élire le candidat donné comme *favori, Mgr Marcos* McGrath, archevêque de Panama, *ou de reconduire le président sor*tant, le cardinal Aloisio Lorscheider, qui *n'a pas rempli un mandat* complet, les évêques ont élu président Mgr Lopez Trujillo, très critique pour la théologie de la libération.

Quant aux trois autres membres, aucun ne *représente la tendance* prophétique caractérisée par cer*tains évêques du sous-continent*. Si le nouveau secrétaire général, *Mgr Antonio Quarracino* (ancien président du département des laïcs), est considéré comme relativement ouvert, sa personnalité ne semble pas assez forte pour tenir tête au président. Et il est à noter que les deux dirigeants principaux sont de langue espagnole, alors qu'il était de tradition que l'un d'entre eux soit brésilien.

*Pour ce qui est des vice-prési*dents, Mgr Roman Arrieta Villalobos (ancien président du département des vocations et ministères) est un canoniste aux tendances mal définies, plutôt centre droit, tandis que Mgr Luciano Cabral Duarte est nul autre que le destinataire de la fameuse lettre de Mgr Lopez Trujillo, rendue publique par la presse mexicaine (*le Monde* du 6 février), dans laquelle l'archevêque d'Arcaju était félicité pour son « *savoureux venin et ses fameux coups de poing* » à l'encontre des progressistes.

La composition de la nouvelle direction du CELAM est évidem*ment lourde de conséquences non* seulement pour la politique qui sera menée pendant les six années à venir, mais aussi pour la mise en œuvre des décisions votées par les évêques à Puebla. Si le CELAM, comme il paraît probable, devient l'instrument privilégié des conservateurs en *Amérique latine*, les évêques modérés ou ouverts se verront obligés *de trouver d'autres instances de* concertation, telle la réunion de Riobamba en 1976.

De toute façon, le CELAM est un organisme bureaucratique sans juridiction propre, qui est au service des épiscopats nationaux et non le contraire. Depuis 1972, le *CELAM est devenu de plus en* plus un instrument utilisé par certains *milieux de la curie pour* tenir en tutelle l'Eglise de l'Amérique latine, et l'occasion pour connaître l'attitude de Jean Paul II à cet égard sera la reconduction ou non du cardinal Sebastiano Baggio dans son poste de président de la congrégation pontificale pour l'Amérique latine, lors du prochain réaménagement de la curie.

ALAIN WOODROW.

● *Jean-Paul II a fait part à M. Alain Peyrefitte*, ministre de la justice, qu'il a reçu vendredi 30 mars au Vatican, de son intention de se rendre en France à l'occasion du prochain Congrès eucharistique international qui se réunira à Lourdes en juillet 1981. *(A.F.P.)*

SPORTS

CYCLISME

LE TEMPS DES RÉFORMES

Les problèmes que M. Germain Simon, nouveau président de la Fédération française de cyclisme *(F. F. C.), devra s'efforcer de* résoudre au cours de son mandat, *sont nombreux et complexes*. Ils concernent tout à la fois la protection des clubs, l'éducation des jeunes coureurs, la formation des dirigeants, l'économie du secteur professionnel et la réglementation antidopage, pour ne citer que les points essentiels.

Vaste programme que le président a abordé lors d'une récente conférence de presse où se *sont exprimés son réalisme et sa* vocation d'homme de dialogue. M. Simon a surtout fait part de sa volonté de « *moraliser le cyclisme amateur* », l'assainissement de cette catégorie étant à la base des principales réformes. A ce niveau, il est indispensable de freiner l'inflation des primes kilométriques trop généreusement accordées, de réglementer les mutations entre clubs et de lutter contre les surenchères. Il est *notoire que la condition* d'un bon amateur dépasse fréquemment celle d'un professionnel de second rang, et que l'appât du profit immédiat, en freinant les véritables ambitions sportives, a condamné bon nombre de jeunes coureurs, considérés comme des vedettes avant même d'avoir terminé leur apprentissage.

Le président de la F.F.C. a fait remarquer que « *le secteur professionnel utilisait mal le secteur amateur* ». On peut attribuer au système de recrutement en vigueur la responsabilité du chômage qui affecte 20 % de l'effectif professionnel. Alors que, de toute évidence, il faut trois ans à un amateur de bonne qualité pour s'intégrer au professionnalisme, la plupart des directeurs sportifs limitent la période d'essai des « néo-pros » à une saison. Toutefois, *l'expérience démontre que* trop de bons amateurs ont été *usés prématurément par la faute* d'une activité anarchique.

Il y a beaucoup à faire pour sortir le cyclisme français de l'ornière dans laquelle il s'est progressivement enlisé depuis vingt ans. La réglementation antidopage réclame une révision profonde et le calendrier, un peu d'ordre. La tâche de M. Simon est presque écrasante. Cependant, son autorité souriante inspire confiance. — J. A.

L'ACCIDENT DE LA CENTRALE DE THREE-MILE-ISLAND

Les techniciens ont réussi à résorber la « bulle » de gaz

Tout danger grave semble désormais écarté

Tout danger d'accident grave semble désormais écarté à la centrale de Three-Mile-Island. Six jours après le début des événements, les techniciens ont réussi, dans la journée du lundi 2 avril, à résorber presque totalement la bulle de gaz qui s'était formée au sommet de la cuve du réacteur, en la dissolvant peu à peu dans l'eau du circuit de refroidissement ; ils devraient désormais pouvoir commencer à refroidir progressivement le circuit primaire, qui semble n'avoir jamais atteint des températures proches des températures de fusion. Ils ont d'autre part entrepris de neutraliser l'hydrogène qui occupait le sommet du bâtiment du réacteur et faisait craindre des risques d'explosion.

Les habitants de Middletown qui avaient abandonné leur ville, proche de la centrale, durant le week-end sont revenus nombreux chez eux dès lundi; la plupart des établissements scolaires qui avaient été fermés doivent rouvrir mercredi. Tout danger pour l'environnement n'en est pas pour autant totalement écarté : l'installation ne sera totalement sûre que quand le combustible, suffisamment refroidi, pourra être retiré du réacteur ; cela demandera, à coup sûr, de nombreux jours, voire de nombreuses semaines. Les opérations seront sans doute longues à préparer et à réaliser, compte tenu notamment de la pollution radioactive qui règne à l'intérieur du bâtiment du réacteur : il faudra sans doute faire le maximum de manœuvres à distance, et limiter les temps de séjour des ouvriers, afin que les doses de rayonnement qu'ils recevront restent en deçà des normes de sécurité. Et toutes les précautions devront être prises pour que les dégagements de radioactivité dans l'environnement restent limités au strict nécessaire.

Les autorités locales continuent tout de même à se préparer à une évacuation totale ou partielle de la population, qui pourrait s'avérer nécessaire à l'occasion des opérations délicates qui restent à effectuer. Egalement par mesure de précaution, un million de doses d'iodure de potassium ont été rassemblées ; elles devraient être distribuées à la population en cas de dégagement d'iode radioactif.

Une tournure politique

Les événements devraient désormais prendre un tour plus politique. L'administration américaine a ordonné, lundi, que des vérifications soient entreprises dans les sept centrales nucléaires du pays qui ont une conception analogue à celle de Three-Mile-Island. D'autre part, M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que des inspecteurs de la commission de réglementation nucléaire (N.R.C.) effectueraient des vérifications à temps complet auprès de trente et un des soixante-douze réacteurs américains, et que, d'ici à 1981, des inspecteurs seront désignés, à titre permanent, dans toutes les centrales.

M. James Schlesinger, le secrétaire à l'énergie, a réaffirmé lundi devant une sous-commission du Congrès que le nucléaire *« doit faire partie du programme énergétique américain »*. L'administration a d'ailleurs maintenu son projet de loi, rejeté l'année dernière par le Congrès, visant à réduire les délais nécessaires à la construction de nouvelles centrales nucléaires.

« Jusqu'à ce qu'une enquête technique ait été menée, a notamment affirmé M. Schlesinger, *nous devons nous garder de tirer des conclusions dans un sens ou dans l'autre de l'accident de Harrisburg. »*

La Bourse de New-York a réagi, lundi, à l'accident de Three-Mile-Island : la plupart des sociétés travaillant dans l'énergie nucléaire, la production et la distribution de l'électricité ont été cotées en baisse.

L'événement continue de susciter de nombreux commentaires dans le monde : la télévision soviétique y a consacré quinze minutes, lundi soir. Le commentateur a souligné que *« l'accident a provoqué une profonde inquiétude et continue d'alarmer la population américaine ». « Une indignation particulière a été suscitée par le fait que les monopoles énergétiques, en recherchant des profits, ne prennent pas les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du fonctionnement des centrales nucléaires »*, a-t-il notamment affirmé.

L'erreur humaine

(Suite de la première page.)

Ils avaient bien songé à quelques risques nés d'inattentions, de fautes ordinaires, de tous les incidents classiques. Mais l'erreur grave, au moins par ses conséquences, la cascade d'erreurs, les erreurs qui ne se produisent en principe jamais, il eût fallu multiplier les coûteuses et complexes parades pour répondre à des situations qui, de l'avis général, ne peuvent pas se présenter, ou alors une fois dans une centrale en un million d'années. On y a évidemment renoncé : hypothèses absurdes, invraisemblables.

Pétroliers géants

Encore quelques précautions — inutiles de toute évidence, — et le coût de l'énergie nucléaire deviendra non concurrentiel, prohibitif. En attendant, le rideau de fumée des affirmations tranchantes qui renvoient l'importun de bonne foi, qui osait interroger, à son incompétence et à son ignorance. Nous seuls détenons le savoir. Nous condescendons à vous le garantir, mais ça suffit, taisez-vous, gardez pour vous vos balivernes. Et, encore une fois, soyez rassurés, puisque nous sommes sûrs d'avoir toujours raison, en tout.

L'erreur humaine ! Elle est partout, et, pour l'énergie, pas seulement dans le nucléaire. A bord des pétroliers géants, véritables usines électroniques flottantes, conduits par un équipage de quelques techniciens, tout est prévu également : la route, la vitesse, la tempête, le vent, l'accident et la sécurité absolue du navire. Là aussi, il ne peut rien arriver que la machine n'ait été programmée pour prévoir, correction faite le cas échéant par les hommes. C'est ici que surgit le paramètre inexistant ou dérisoire de l'erreur humaine, imprévue. Et le pétrole se déverse, empoisonnant la mer et les côtes. Par suite d'une erreur humaine.

Le pétrole encore. Les forages à grande profondeur ont entraîné des accidents, en mer du Nord notamment, mais pas d'énormes catastrophes. Un jour, au cours d'un forage dans une mer close, en Méditerranée par exemple, il suffira qu'un des tubes de forage, un seul, casse — tous les techniciens vous le confirmeront, — et ce sera le jet incontrôlable, l'empoisonnement de la mer tout entière. Certes, tout est prévu, rien de tel ne peut arriver, les experts sont formels. Sauf l'erreur humaine imprévisible.

Dans la vie de chaque jour

En médecine, dans les perfusions et transfusions, des accidents en pourcentage quasi constant se produisent chaque jour. Presque toujours c'est un opérateur qui, confus, avouera : *« Il y avait bien, en gros, la lettre O sur le flacon. Je ne sais pourquoi, j'ai eu un instant d'inattention, j'ai lu A. »* Près de cinquante vérifications minutieuses sont imposées et obligatoires pour chaque transfusion, et d'ailleurs scrupuleusement effectuées en général. Ainsi tout est prévu, il ne peut rien arriver. Sauf l'erreur humaine.

Et ainsi de suite dans les gestes de la vie de chaque jour aussi. Il est prévu que le feu rouge vous arrête au carrefour. Mais, distrait, vous regardez le feu qui est sur le côté, et qui est vert. Vous démarrez à contretemps, c'est l'accident dû à l'erreur humaine. On n'en finirait pas.

Faut-il pour autant déclarer les centrales décidément trop dangereuses, les arrêter, renoncer au relais de l'électricité nucléaire ? Ce n'est pas certain. Il faut reprendre tous les calculs, et d'abord ceux des risques. Il faut y faire entrer l'erreur humaine déclarée jusqu'à présent invraisemblable, exclue, imprévisible. Il faut que les experts, spécialistes, techniciens, apprennent l'humilité et cessent de nous traiter en ignares qu'on roule facilement. Et puis il faut reprendre le bilan des coûts, compte tenu des dispositions de sécurité indispensables, des charges supplémentaires et sans doute considérables, des risques de tous ordres, et des risques humains notamment, auxquels il faut faire face. Et décider. Il n'est pas admissible d'entendre le premier ministre, coupant court à toute discussion, déclarer dès dimanche, sans ambages, que le programme nucléaire français est indispensable et sera intégralement maintenu en tout état de cause.

Nos ancêtres n'ont jamais entrepris d'évaluations prévisionnelles de ce qu'entraînerait l'erreur humaine dans l'exploitation du charbon, dans les mines. Or le coût en argent, en vies, en souffrances, a été lourd, plus lourd c'est vrai que, dans une même période, les accidents nucléaires même « imprévisibles ». Si l'on avait su, aurait-on creusé et exploité les mines ? Cette fois, avant de se lancer dans une aventure gigantesque et redoutable, on veut savoir. Il se peut que cette exploration et ses conséquences aboutissent à des conclusions que, tous comptes faits et refaits, en plaçant dans l'autre plateau de la balance les coûts et conséquences de tous ordres d'un refus du nucléaire, on décide tout de même d'assumer les risques et aléas de l'option.

Mais, de grâce, qu'on cesse de nous mentir, de nous traiter comme des enfants indiscrets. Qu'on cesse surtout d'oublier pour la plus grande part, volontairement ou non, de faire entrer en ligne de compte, avec tout son poids véritable et son importance réelle, cette donnée oubliée, l'erreur humaine.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

LES RÉACTIONS EN FRANCE

RHONE-ALPES : plus d'inquiétude que de peur

De notre correspondant régional

Lyon. — Dans la région Rhône-Alpes, où un programme de quatre centrales nucléaires, un surrégénérateur et une usine de séparation isotopique en font la région la plus nucléarisée de France *(le Monde* du 3 avril), les réactions des populations, si l'on exclut celles des groupes organisés d'écologistes, ont été à peu près nulles.

Dans la commune de Saint-Vulbas, située à 3 kilomètres de la centrale de Bugey (Ain), les habitants demeurent, semble-t-il, confiants dans la technique française. Selon le maire, M. Jean Dole, l'accident de Harrisburg n'est pas un sujet de conversation. Le conseil municipal n'a pas encore songé à demander, par exemple, aux responsables de Bugey si un accident semblable pouvait se produire dans cette centrale. M. Dole, qui a eu l'occasion il y a trois ans de visiter la centrale de Harrisburg, met l'accident d'aujourd'hui sur le compte de *« l'imprudence des Américains » : « Pensez, on nous a fait visiter un réacteur en cours de chargement. C'est bien la preuve qu'ils se moquent pas mal de la sécurité »*, dit-il.

M. Jean-François Bonnard, maire de Creys-Malville (Isère), où l'on construit le surrégénérateur Super-Phénix, apporte un témoignage à peu près semblable : *« Je suis persuadé que Super-Phénix n'a aucune raison d'être une centrale plus dangereuse avec le sodium que les P.W.R. à eau sous pression qui soumet les pièces à plus d'usure »*, a-t-il déclaré. Le nouveau conseiller général du canton de Sermérieux, M. Genin, a toutefois noté, non pas de la peur mais de l'inquiétude chez plusieurs de ses concitoyens : *« Ce sont pour la plupart des ruraux, des gens réalistes qui ne réagissent pas violemment, mais se posent la question : est-on bien sûr de maîtriser tous les dangers ? »*

Plus au sud, du côté de Pierrelatte et de Montélimard (Eurodif, les centrales du Tricastin et de Cruas), M. Pierre Bonnet, ancien maire de La Coucourde, commence cependant à douter : *« Après vingt ans d'expérience nucléaire dans cette région, on était en droit de penser (...) que le problème était suffisamment maîtrisé pour qu'on n'ait aucune crainte »*, a-t-il déclaré à un journaliste local. *« Or l'affaire de Harrisburg démontre au contraire que l'on n'a pas totalement maîtrisé le problème. »* Evoquant les conséquences d'un accident possible, M. Bonnet estime *« qu'il semble que la première chose à faire soit de prévoir des éventuels plans d'évacuation avec des moyens appropriés, notamment des voies suffisantes, aérodromes, etc. »*

Les réactions des écologistes sont généralement plus vives. Le comité régional d'information nucléaire (CRIN) à Valence (Drôme), après avoir observé *« que le réacteur nucléaire américain est de même type et de même puissance que ceux de Bugey et de Cruas »*, demande *« l'arrêt du programme nucléaire français, les officiels, le gouvernement et l'E.D.F. ayant toujours menti »*.

C'est aussi *« l'arrêt immédiat du fonctionnement des centrales nucléaires de modèle américain, et de la construction du surrégénérateur »* que réclame le Mouvement écologique Rhône-Alpes (MERA), dans un communiqué auquel se sont associés la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA) et les Amis de la Terre. Toutes ces organisations demandent *« la constitution d'une commission d'enquête indépendante de l'E.D.F. et du C.E.A. (...), la diffusion d'une information impartiale (...) remplaçant la propagande unilatérale actuelle (...) la consultation et l'accord préalables des populations concernées (...) avec notamment l'organisation de référendums nucléaires »*.

BERNARD ÉLIE.

PAYS DE LA LOIRE : des commentaires passionnés

De notre correspondant

Nantes. — L'accident nucléaire de Pennsylvanie est l'objet de commentaires passionnés dans la région nantaise et les Pays de la Loire où on attend, en la redoutant, la réalisation du projet de centrale électro-nucléaire du Pellerin, à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de l'agglomération. Le décret déclarant le projet d'utilité publique a été pris en décembre. De nombreuses manifestations de protestations ont été organisées depuis deux ans dans le département.

Lundi soir 2 avril, le conseil municipal de Nantes a débattu du problème. En l'absence du maire, c'est le premier adjoint, M. Albert Mahé, socialiste, qui a recueilli l'assentiment des élus unanimes pour introduire un nouveau recours en Conseil d'Etat, afin d'obtenir l'annulation du décret du 9 juillet 1978, déclarant d'utilité publique les travaux de construction du raccordement ferroviaire du site de la future centrale.

La municipalité nantaise (union de gauche à direction socialiste) a déjà déposé un recours contre la déclaration d'utilité publique et, le 10 mars dernier, le maire et député, M. Alain Chenard, avait pris part à la dernière manifestation de masse contre le projet, ce qui lui avait attiré de très vives critiques, et de ses alliés communistes et du président de la chambre de commerce, M. Régent.

« Les faits sont là aujourd'hui, a notamment déclaré M. Mahé, *et ils ne peuvent que nous conforter dans notre démarche contre l'implantation d'une centrale au Pellerin (...). Faudra-t-il encore une nouvelle catastrophe pour que l'appel des Nantais et de leurs élus soit entendu ? »*

Il s'est d'autre part étonné des propos de M. Régent, président de la chambre de commerce, demandant, vendredi 30 mars, à la population, *« sous des prétextes soi-disant économiques, d'accepter les risques de la centrale ». « Nous ne pensons pas, quant à nous*, a conclu M. Mahé, *que la fiabilité des centrales françaises soit plus grande que celle des centrales américaines. »*

M. Mahé faisait ainsi clairement allusion au mensuel de la chambre de commerce, *Plein Ouest*, dont le numéro de mars, présenté jeudi de manière très solennelle par le président de l'organisme consulaire, a pour titre : « L'énergie nucléaire, la condition du développement. » Dans l'éditorial intitulé : « Energie et développement », M. Régent écrit notamment : *« La centrale du Pellerin, c'est pour notre région l'équipement qui lui permettra de réaliser un développement important et autonome au meilleur niveau. Ce doit être pour tous ceux qui sont attachés à l'avenir et à la prospérité de ce pays un élément fondamental. »*

Le cartel des associations et mouvements antinucléaires (écologistes, Amis de la terre, syndicalisme familial et du cadre de vie, etc.) a, de son côté, très vivement réagi aux propos de MM. Barre, Giraud et Boiteux *« dont les premières déclarations publiques après l'accident ont été pour dire que le programme nucléaire français ne serait pas modifié. On commence à voir le visage de l'électro-fascisme que nous dénonçons depuis longtemps »*.

Les militants scientifiques de ces mouvements écologiques rappellent que le projet du Pellerin concerne une centrale P.W.R. (à eau pressurisée) du même type que celle de Three-Mile-Island, mais d'une puissance supérieure : quatre tranches de 1 300 mégawatts contre deux de 900. Dans le voisinage de la centrale du Pellerin, la population est double de celle de Three-Mile-Island.

Les antinucléaires ont décidé d'interpeller une nouvelle fois les élus locaux : *« Il faut qu'ils prennent le relais de ce qui n'a pas été fait par le pouvoir, qu'ils consultent la population, au besoin par référendum. »*

JEAN-CLAUDE MURGALE.

LE DIRECTEUR DE FESSENHEIM ESTIME QUE SA CENTRALE EST A L'ABRI D'UN ACCIDENT

Le directeur de la centrale nucléaire de Fessenheim, M. André Leblond, estime qu'un accident du type de celui survenu à la centrale de Three-Mile-Island ne pourrait pas se produire dans son établissement.

M. Leblond est convenu, dans une déclaration à l'A.F.P., que *« les deux usines procédaient de la même filière et qu'elles étaient équipées, l'une et l'autre, de réacteurs du même type »*.

« Mais, a-t-il ajouté, *elles n'ont pas été construites par la même société, et cela se traduit par des différences importantes dans la conception des circuits et la technologie des matériels. »*

« Au vu des renseignements qui me sont parvenus lundi, a-t-il poursuivi, *je puis affirmer que Fessenheim est à l'abri d'un accident comparable à celui de Three-Mile-Island. »*

Les écologistes alsaciens ont, de leur côté, placardé des affiches dans la région, sur lesquelles on peut lire : *« Le nucléaire, une industrie sûre... Préparez-vous à l'évacuation : Fessenheim n'est qu'à (...) kilomètres. »*

● *La fédération C.G.T.* du personnel de l'E.D.F.-G.D.F. déclare qu'elle *« ne se place pas sur les positions exprimées par ceux qui préconisent l'arrêt pur et simple de la production d'électricité d'origine nucléaire »*. Toutefois, elle *« réaffirme son opposition à la réalisation du programme tel qu'il est conçu, parce que*, selon elle : 1) *toutes les études et essais concernant la fiabilité des installations et la sécurité sont insuffisants ;* 2) *les moyens affectés au contrôle des matériels en usines et chantiers sont inadaptés ;* 3) *les délais de réalisation des centrales sont trop courts ;* 4) *le personnel d'exploitation et d'entretien n'est pas assez nombreux ;* 5) *le programme ne prend pas en compte la diversification des sources d'énergie. »*

● *Le syndicat C.F.D.T.* de l'énergie atomique estime que les études de sûreté en France doivent être renforcées. Ce syndicat se demande si *« le programme nucléaire français, actuellement en construction, ne devrait pas être nettement ralenti pour permettre une meilleure vérification de la sûreté et l'application, aux réacteurs français, des enseignements de l'accident et des résultats des expériences de sûreté actuellement en cours »*.

● *L'Institut international d'écologie* lance une pétition nationale pour un moratoire nucléaire. Les adhésions peuvent lui être envoyées 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

● *Les représentants des associations de défense de l'environnement* au conseil de l'information sur l'énergie électro-nucléaire, ont adressé un télégramme à Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, présidente de ce conseil. Ils demandent que *« le conseil examine d'urgence la situation actuelle en France concernant la sûreté nucléaire et les mesures à prendre en vue de l'information complète, totale et contradictoire des Français sur ce problème essentiel »*.

● *E.D.F. et non Elf.* L'article publié dans les premières éditions du *Monde* du 3 avril (page 15) sur la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine a, dans son titre, parlé par erreur d'un « projet d'Elf », alors qu'il s'agissait d'un « projet d'E.D.F. ». A ce sujet, le groupe Elf-Aquitaine nous signale *« qu'il n'a aucune activité nucléaire et se borne, dans le cadre de sa recherche minière, à des recherches de minerai d'uranium »*.

IMPOSSIBLE N'EST PAS FRANÇAIS

Il est certainement inhérent à la fonction d'hommes de gouvernement de tout faire pour ne pas laisser s'amplifier inutilement les psychoses nationales. Nos ministres, après l'accident de la centrale de Three-Mile-Island, n'ont pas failli à cette tâche.

Mais, à force d'être rassurés, les Français ont peur : alors qu'on nous avait rassurés il y a quelques années — après la panne d'électricité qui avait affecté New-York — sur la fiabilité de nos propres installations électriques, on n'a pu empêcher la quasi-totalité du réseau E.D.F. de s'effondrer à l'automne dernier.

Depuis, certains esprits persifleurs ne manquent pas d'affirmer qu'impossible n'est pas français.

PIERRE-ERIC VERDIER.

Des plans Orsec-radiations par départements

En vertu d'une instruction ministérielles du 5 février 1952, il existe en France un plan de secours destiné à mettre les services publics en état de faire face, en principe, à n'importe quelle catastrophe de caractère civil et accidentel : inondation, avalanche, chute de neige exceptionnelle, grands incendies de forêt, tremblement de terre. C'est le fameux plan Orsec (pour Organisation des secours), mis en œuvre par le préfet de la région sinistrée, qui lui permet de répartir les responsabilités entre les différents services publics et de les mobiliser sous son autorité.

Depuis une vingtaine d'années, l'administration a préparé une version nucléaire du plan Orsec, dite plan Orsec-radiations ou plan Orsec-rad. Il s'agissait, à l'origine, de prévoir qui ferait quoi en cas d'écrasement au sol d'un avion portant une bombe atomique. Bien entendu, les dispositifs prévus, qui mettent largement en cause des unités militaires, furent considérés comme secrets de défense nationale. Le plan Orsec-rad national est toujours secret et il n'est pas question de le rendre public.

Cependant, cette version nationale, forcément très générale, a dû être adaptée depuis à chaque département et en particulier à ceux qui possèdent sur leur territoire des installations nucléaires civiles : laboratoires, centrales, usines d'enrichissement ou de traitement des combustibles. Il existe donc un certain nombre de plans Orsec-rad départementaux dans lesquels on trouve un chapitre « militaire » et un chapitre « civil ».

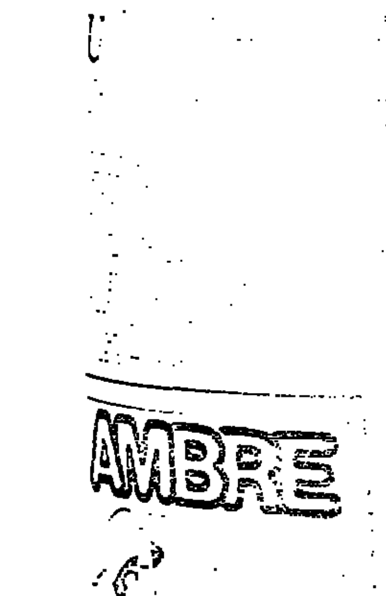
La publication de ces documents ou de ces fractions de documents est réclamée depuis des années par les populations et les élus des régions proches des centrales. On veut savoir ce qui arriverait et ce qu'il conviendrait de faire « en cas de malheur ». A cette légitime curiosité, les pouvoirs publics ont toujours répondu par la négative, se retranchant derrière le secret militaire qui ne couvre, en réalité, qu'une partie des plans Orsec-rad. Il s'agissait en fait de ne pas inquiéter les populations en leur révélant les différentes hypothèses d'accidents envisagés tant dans les centrales que sur les itinéraires de transport des matières radioactives.

Ce voile jeté sur les risques nucléaires a été partiellement levé déjà à plusieurs reprises. En 1973, le mensuel écologiste *Mieux vivre* publiait les seize premières pages du plan Orsec-rad de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher).

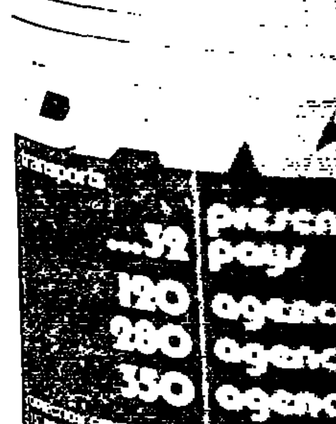
Ce document énumère les différents personnels (E.D.F., pompiers, gendarmes) devant intervenir en cas d'accident, soit à l'intérieur de la centrale, soit au cours d'un transport de matières radioactives dans le département. Le mouvement Ecologie et Survie, de Mulhouse, a publié, en 1977, des extraits du plan Orsec-rad prévu pour le centrale de Fessenheim. Puis, en mars 1978, *la Gueule ouverte* a consacré plusieurs pages à un « Plan de catastrophe » élaboré par les auotrités de l'Etat de Bade-Wurtemberg *« en cas de malheur nucléaire »* dans la vallée du Rhin. Des extraits d'un plan Orsec-rad, élaboré par les autorités italiennes, étaient également rendus publics.

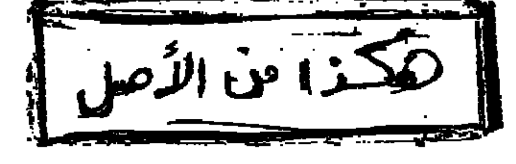
Ces différentes fuites ou révélations ont accru l'impatience des élus et des populations locales, en particulier en Alsace. Pour y répondre, M. Gilbert Masson, préfet du Haut-Rhin, a fait distribuer en janvier 1979 aux conseillers généraux de son département un document de trente-huit pages, mais de caractère très vague, une sorte de guide général pouvant servir de cadre à des plans Orsec-rad particulires. Les élus et les représentants d'associations ont exprimé leur vive déception.

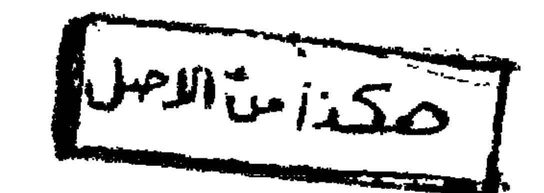
Le gouvernement a donc décidé d'aller plus loin. En décembre 1978, une instruction a été envoyée aux préfets par la direction de la sécurité civile leur prescrivant de preparer *« un plan particulier d'intervention en cas d'accident dans une installation nucléaire civile ». « Ces plans départementaux seront publiés dans quelques mois sous forme de fascicules »*, dit M. Christian Gérondeau, directeur de la sécurité civile. Il est probable que l'un des premiers à être connu sera celui de la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin). M. Henry Goetschy, sénateur (centriste), président du conseil général du Haut-Rhin et de la commission en surveillance de la centrale, vient à nouveau de demander sa publication au premier ministre. — M. A.-R.











Le Monde

Modes du temps

Travail à l'ancienne

Confitures et vieux sirops

Le retour à la campagne, la nostalgie du bon vieux temps, créent une veine que les éditeurs exploitent abondamment. De plus en plus, leurs collections s'adressent à la ménagère et au jardinier. Une moisson de petits livres, qui ne sont plus comme autrefois des manuels exhaustifs mais de courts traités précis et pratiques, encouragent les lecteurs à mettre la main à la pâte.

Un refrain donc : faire soi-même, faire à la maison. Le domaine de la cuisine est celui qui contient le plus de suggestions, et les titres sont nombreux qui donnent à boire et à manger. Mais, ne le cachons pas, toutes ces recettes demandent un certain flair technique et du temps.

Ainsi, en sera-t-il du Pain d'autrefois *(Edition André Leson). Plus élaboré et plus régional : le traité du* Pain d'épice de Dijon *(Ed. Christine Bonneton).* Les Confitures de nos grands-mères *figurent parmi les classiques (Revue Le Pont).* Les Conserves de légumes *conseillent de faire sécher artichauts et haricots verts sur un fil, alors que les* Conserves de fruits *expliquent la confection de la pâte d'abricots et de cerises (Ed. Berger-Levrault).*

Mais il y a beaucoup plus « rétro ». Voici que l'on se met à tuer le cochon pour Préparer comme à la campagne, porc, charcuterie et salaisons *» (Jean-Pierre Delarge). Mise à mort et découpage exigent, on s'en doute, une certaine technique. Pour accompagner boudin noir ou pâté de hure, rien de tel que des* Moutardes, vinaigres et condiments *(Berger-Levrault). Les recettes sophistiquées proposent pickles, achards, picalilli et fruits à l'aigre-doux. Après avoir salé soi-même sa viande, on peut* Fabriquer ses fromages *(Jean-Pierre Delarge). Toutes les méthodes ont été recueillies chez les particuliers : fermiers ou religieuses comme ces moniales de Verneuil-sur-Avre qui préparent le fromage blanc frais. Mais on apprend aussi à mûrir son camembert, et même son « hollande », sans oublier ses « chèvres ». Et puisqu'il faut bien arroser tout cela, un manuel indique comment distiller* Cidres, bières et autres boissons familiales *(La Maison rustique). Un pousse-café peut-être ? Qu'à cela ne tienne, voici, chez le même éditeur, les* Liqueurs, sirops et boissons de traditions. *Vous prendrez bien un petit vin de fraise ?*

Après la ménagerie, le jardinier. Pour l'éditeur, le propriétaire de résidence secondaire est un bon client et la collection « Le Berger vert » (Berger-Levrault) ne ménage pas ses conseils. Cinquante-deux week-ends au jardin *indique comment entretenir cet espace vert abandonné cinq jours sur sept. Les travaux sont répartis par semaines et par régions. Mais le jardin, c'est une question de sol et d'engrais ? Un petit précis est donc consacré aux* Terres et amendements naturels. *La mauvaise herbe est l'ennemie du jardinier. Aussi apprend-on à se débarrasser des* Herbes agressives. *Le jardinier, enfin, peut devenir architecte et utiliser les pierres qui l'encombrent à construire* Murets et allées de pierres sèches. *Mais tout le monde n'a pas la chance d'avoir un pied à la campagne. Le jardinier des villes n'a pas été oublié. Il saura désormais comment aménager* Fenêtres et balcons fleuris.

FLORENCE BRETON.

(*) On peut se procurer ces ouvrages aux Editions Alternatives, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris, tél. 233-08-40, ou à La Maison rustique, 26, rue Jacob, 75006, Paris, tél. 326-50-33.

Dernière cigarette

La nouvelle œillade de « Old Joe »

Une nouvelle cigarette « légère » est née : elle est blonde, américaine, plus longue de 5 millimètres que la normale (79 millimètres) et munie d'un filtre. On l'a baptisée la « Camel douce » ; 9,7 milligrammes de goudron et 0,86 milligramme de nicotine. Le taux le plus bas est atteint par la Peter Stuyvesant « extra mild » (5,5 milligrammes de goudron et 0,42 milligramme de nicotine) qui, avec la « Rich and Light » du Seita, réalise le tiers des ventes des cigarettes à faible teneur.

La dernière-née des cigarettes légères a été spécialement conçue pour le marché français. On a mis l'accent sur le goût, point sur lequel le consommateur se montre particulièrement exigeant. Mais cet objectif est délicat à atteindre. Il est en effet difficile, et même contradictoire, d'obtenir une cigarette qui soit à la fois légère et « colorée ». En effet, plus on abaisse les taux de goudron et de nicotine, plus on affadit le tabac. Pour la nouvelle cigarette, on a cultivé les mélanges. Elle en contient quatre-vingt-six différents. Aux « crus » de Virginie, on a ajouté des plants turcs, qui apportent un goût plus relevé.

L'emballage est nouveau et sera commun à tous les pays européens. Il existe en version souple (4,10 F) et en version rigide (4,40 F), une tendance qui se développe. Sur le paquet qui, depuis la réglementation sur la publicité, revêt une importance capitale, un élément neuf : le soleil couchant, symbole de quiétude donc de douceur.

Le chameau, malgré son grand âge — il est apparu avec la marque aux environs de 1910 — a bien sûr été reproduit. Ce chameau a une histoire. Il fut copié, d'après nature, sur un animal du Barnum Circus. Mais comme le modèle se montrait récalcitrant, on dut le battre. C'est la raison pour laquelle « Old Joe » a les oreilles baissées. Chose qu'on voit rarement chez les dromadaires. Somme toute, pour la marque, une façon de se distinguer.

A l'ombre dans les jardins en fleurs

Des chaises longues près des plates-bandes

Les meubles de jardin apparaissent dans les vitrines. La collection « Jardin » a de l'importance dans les magasins Habitat. *« Elle représente,* dit Yves Gambier, qui en est responsable, *près de 6,5 % du chiffre d'affaires de tout le mobilier que nous vendons. Pour 1979, nous avons choisi des couleurs douces : un vert pâle mais gai et un bleu ciel limpide ».* Ces nouveaux coloris se trouvent sur des parasols (à planter au centre d'une table ronde en métal laqué blanc) et des transat-chiliennes : 170 francs le parasol, 105 francs la chilienne. Nouveaux aussi, à Habitat, des meubles de jardin danois, en hêtre traité à l'huile : une chaise-longue ras du sol, à deux roues, avec dosseret inclinable, une table de repas pliante et une table roulante dont le plateau supérieur est amovible, 310 francs.

Chez Péquignot, les traditionnelles chaises à lattes et table ronde en tôle sont présentées laquées d'un rose vif qui renouvelle leur aspect. Elles se font aussi en bleu ciel ou bordeaux, avec un parasol assorti (395 francs la table).

Au Bazar de l'Hôtel-de-Ville, il y a de quoi donner une nouvelle jeunesse à une table de jardin. Une nappe ronde, juponnée, en tissu imprimé de fleurettes vertes et roses, et une sur-nappe carrée rose, sont réalisées dans les mêmes tissus qu'un parasol : rose côté ciel et imprimé au verso (225 francs le parasol inclinable).

L'originalité d'un fauteuil pliant, à armature en bois verni, réside dans la forme trapézoïdale de son haut dossier ; ce siège est tendu d'une toile à fines rayures bleues et écrues (620 francs). Complété d'un repose-pieds tabouret, il devient fauteuil de repos. Des fauteuils « metteurs en scène » à mêmes rayures entourent une table ronde en bois verni, de 1,10 mètre de diamètre ; elle peut s'ouvrir par le milieu pour s'agrandir d'une autre table rectangulaire et convenir ainsi à une grande tablée (Aux Trois Quartiers à Paris et Dames de France en province). C'est également en bois, laqué blanc ou naturel et verni, que Triconfort a conçu un nouvel ensemble de sièges bas : fauteuils et canapé. Celui-ci est à deux places, avec dossiers indépendants et réglables (« Cannes », 1 880 francs, le canapé blanc).

Le plastique imite les lattes de bois laqué depuis longtemps et il y parvient, maintenant, assez bien. Ses atouts sont la facilité d'entretien et le prix. Le mobilier « Hacienda », d'Allibert, comprend une table ovale qui se replie totalement, en deux demi-lunes, et des petits fauteuils empilables à dossier galbé (865 francs la table).

Dans sa collection « Patio », Grosfillex présente une nouvelle table, en blanc ou marron, de 2 mètres de long. Avec un jeu d'allonges, elle peut accueillir jusqu'à douze convives. Pour la ranger, le piètement se démonte par deux vis « papillons » (1 200 francs environ la table et 550 francs les allonges). Pour la terrasse, ou le bord de la piscine, le salon « Vézac » de Sauvagnat est composé de fauteuils et de chaises-longues basses, à roulettes ; les coussins, matelas ainsi que le parasol sont en tissu éponge à rayures multicolores.

Il existe un mobilier de jardin à la taille des enfants. Chez Habitat, une petite table ronde, en métal laqué blanc (avec trou central pour parasolette) s'accompagne de chaises de square (145 francs et 70 francs la chaise). Au B.H.V., la table et la chaise sont également en fer laqué blanc mais à piètement galbé. La boutique La Porte ouverte, spécialisée pour les enfants, propose un petit fauteuil pliant, en bois et toile rouge ou bleue (85 francs) et une chaise pliante à lattes de couleur. Une amusante maisonnette, à armature de tente, est en toile décorée d'une façade d'épicerie d'opérette (255 francs). Sur le catalogue de la Redoute, une petite maison d'enfant est à monter, sans clous ni vis, par emboîtement de pièces de pin naturel. Ce jeu de construction (350 francs) permet aussi bien de faire une petite table, un banc qu'un parc pour bébé et toutes sortes d'assemblages. Un schéma de montage très complet y est joint.

JANY AUJAME.

★ Habitat, centre commercial Maine-Montparnasse, et 35, avenue Wagram à Paris, et à Lille, Lyon, Marseille, Montpellier et Strasbourg.

★ Péquignot, 23, avenue du Maine, 75015 Paris.

★ La Porte ouverte, 201, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

En 1929, un chômeur de Pennsylvanie invente un jeu contre l'ennui

Mille milliers de Monopoly !

On fêtera en 1979 le cinquantenaire *du premier grand jeu de société moderne :* le Monopoly. C'est, en effet, en 1929 qu'un chômeur de Germantown (Pensylvanie), Charles Darrow, poussé par une inactivité forcée qui était alors le lot de millions de ses compatriotes et désirant trouver une distraction peu onéreuse aux membres de sa famille, eut l'idée de dessiner sur un circuit *les grandes artères* d'Atlantic-City où il avait passé ses vacances quelques années auparavant, d'y ajouter des couleurs, de tailler dans *du bois maisons et hôtels, de créer* titres de propriétés et billets de banque... et d'y faire jouer ses amis !

Le succès est immédiat : grâce au Monopoly, ils peuvent manipuler des millions, construire hôtels et maisons et s'évader ainsi quelques *heures d'une tout autre réalité...* Persuadé de l'avenir de son invention, il entreprend à ses frais une production artisanale qui s'avère vite insuffisante. En 1934, il soumet son jeu à la « Parker Brothers », une des plus importantes firmes de jeux et de jouets de *l'époque, qui* le lui retourne aussitôt, après avoir relevé dans la règle « cinquante-deux erreurs fondamentales »... Il faudra attendre encore quelques mois avant que le P.-D.G. de la « Parker Brothers », ayant eu vent de cette invention, ne l'essaye lui-même... et, passionné, n'abandonne avec regret la partie qu'à une heure du matin. L'affaire est alors reconsidérée et *un contrat est signé* avec Darrow lui garantissant sous forme de royalties qui feront rapidement de lui un multi-millionnaire... en dollars !

En effet, en dépit des prévisions alarmistes annonçant son déclin qui ont jalonné son histoire, le Monopoly connaît, depuis cinquante ans, un succès remarquable avec plus de cent millions de jeux produits à ce jour dans le monde, en dix-neuf éditions (plus une, en braille, aux Etats-Unis !).

Mais, longtemps associé à l'image d'une *distraction familiale pour week-ends pluvieux,* le Monopoly suscite depuis une dizaine d'années l'intérêt d'un nouveau genre de joueurs, *plus portés sur la compétition.* Existant depuis longtemps entre les Etats-Unis et le Canada, le championnat du monde ne mérite vraiment son nom que depuis 1975, date à laquelle les Européens y firent leur entrée. Organisés tous les deux ans, ces championnats sont précédés dans chaque pays d'éliminatoires *destinées à désigner* l'heureux finaliste qui ira défendre les couleurs nationales. C'est à partir de septembre que débuteront les éliminatoires, en France, organisés par *la Fédération française du jeu de* société (46, rue Ampère, 75017 Paris) : outre les tournois *open* ouverts à tous, des éliminatoires « juniors » et « troisième âge » *permettront de désigner trois finalistes* qui iront disputer, chacun dans leur catégorie, le prochain championnat *du monde, aux Bermudes,* en 1980.

Un certain nombre de règles, spécifiques à ces tournois, nécessitent cependant de la part des participants un effort d'adaptation. La partie se décompose en effet en deux temps : une phase d'achat, d'une *durée de vingt minutes,* à l'issue de laquelle les terrains non encore vendus sont mis aux enchères ; la phase de jeu proprement dit qui permet, *après deux heures de jeu,* et à défaut de victoire par faillite de ses adversaires, de proclamer gagnant celui des six joueurs qui possède l'actif le plus important (argent + maisons + terrains). De plus le secret des fortunes respectives *oblige les joueurs,* pour connaître à tout moment les moyens financiers de leurs adversaires, à une comptabilité fastidieuse de tous *les mouvements d'argent.*

Mais le plus déroutant pour les compétiteurs novices, habitués aux marchandages interminables des *parties classiques, réside sans doute* dans la limitation draconienne de la durée des transactions. On ne saurait donc trop conseiller aux *futurs concurrents le bon entraînement* que constituent les tournois occasionnels organisés sous la forme de *duplicata, par les* « clubs P.L.M. » (Hôtel P.L.M. Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris)... et la lecture du livre de Maxime Brady, ex-championne du monde, *le Monopoly,* traduit en français aux éditions Solar, qui présente un double intérêt : en faisant *la distinction entre la règle initiale* et les nombreuses variantes introduites par la suite, il répond tout d'abord aux éternelles questions, *sources de discussions parfois orageuses* lors des parties « amicales ». Cependant, l'intérêt majeur du livre *réside dans* les conseils stratégiques qu'il prodigue, mettant ainsi un terme à l'opinion généralement répandue selon laquelle le Monopoly *serait un jeu de chance :* mais l'existence même de champions n'était-elle pas une preuve suffisante ?

NICOLAS PERIN.

MODES DU TEMPS

TROUVAILLES

Ouvrez la lumière

On l'ouvre, elle s'allume. On la ferme, elle s'éteint. Cette lampe, qui a la forme d'un petit cube de 10 centimètres de côté, a été exposée au musée d'Art moderne de New-York. Son couvercle réglable laisse filtrer plus ou moins de lumière. L'intérieur est pourvu d'une isolation thermique. La lampe-cube existe en laque rouge ou blanche.

★ Cubo-Luce : 170 F. En vente chez Ready-Made, 38, rue Jacob, 75006 Paris.

Nouveaux glaçons

Une poche en plastique alimentaire, aménagée en dix-huit alvéoles, se remplit d'eau et se met au « freezer » du réfrigérateur. Ces glaçons-boules se libèrent facilement, d'un coup de ciseau dans l'angle inférieur du sac. C'est pratique, un soir de réception, pour servir des boissons, mettre dans le seau à champagne ou faire un lit de glace pour présenter des huîtres. On peut aussi entourer une bouteille d'un sachet entier pour la frapper. Le sac de vingt sachets (soit trois cent soixante glaçons) vaut 10 francs environ.

★ « Glac'pack », dans les grands magasins, supermarchés et drogueries.

Bougies fruitées

Jean Laporte, dans ses boutiques de parfums et d'objets parfumés, vient de créer des lumignons odorants. Il s'agit de petits pots ronds, en grès émaillé, façonnés par le potier Poul Badié et qui contiennent une bougie parfumée. Ces petites poteries-boules, de couleur céladon, sang de bœuf ou noir de Chine, répondent un parfum de pivoine ou une ambiance fruitée. L'été prochain, ces lumignons pourront éclairer un dîner sur la terrasse ou au jardin. La poterie avec sa bougie vaut 120 F, la recharge, 16 F.

★ L'Artisan parfumeur, 84 bis, rue de Granelle, et 5, rue des Capucines à Paris.

Corniches en kit

Pour rénover un plafond, habiller une boîte à rideaux ou le haut d'une armoire, des corniches prêtes à poser sont en bois de Samba. Exempt de fibres, ce bois tendre, une fois étuvé, ne se déforme pas. Ces nouvelles corniches ont leurs angles — rentrants ou sortants — prédécoupés et assemblés par des languettes. L'opération délicate d'une coupe à 45 degrés est ainsi supprimée et la corniche se fixe facilement soit par clouage, soit par collage. Il existe quatre modèles de corniches dont les profils sont plus ou moins découpés; les prix s'échelonnent de 20 F à 35 F environ le mètre linéaire.

★ Brio, en vente dans les grands magasins et magasins de bricolage.

A l'américaine...

Un centre pour les arts de la table

Les professionnels des arts de la table ont pris possession, le 2 avril, d'un immeuble tout neuf, au 32, rue de Paradis. Dans cette voie consacrée depuis un siècle à la vaisselle, le CIAT (Centre international des arts de la table) regroupe, sur cinq niveaux et 10 000 m2 d'exposition permanente, tous les fabricants, importateurs et grossistes. Ce centre d'affaires (inspirés des Trade centres américains) est réservé aux professionnels.

Ils y trouveront, en permanence, les salles d'exposition et les bureaux de cent quinze sociétés, françaises et étrangères, représentant cent soixante-six marques de porcelaine, faïence, cristallerie, verrerie, orfèvrerie, cadeaux de table et nappes. C'est le premier centre professionnel de ce genre ouvert en France. Au rez-de-chaussée du CIAT, la Maison des arts de la table accueillera (à la fin de 1979) des expositions temporaires qui seront ouvertes au public. — J.A.

★ CIAT, 32, rue de Paradis, 75010 Paris. Tél. : 246-50-50.

Réveils dans le confort

Les parfumés du petit matin

« A Paris, dit *Bernard Pradier*, les gens n'aiment pas le matin. J'ai voulu leur redonner le plaisir d'un réveil agréable en ouvrant ma « Boutique du matin », dans ce quartier Mouffetard qui garde un charme provincial. » *Pour la toilette, il propose du linge en tissu éponge très moelleux de Fieldcrest, dans des coloris unis (de 35 F la serviette à 130 F le grand drap de bain). Les savons, de la gamme « Dans un jardin », ont des senteurs douces qui s'associent aux produits de toilette masculins. Une collection de peignoirs de bain et de robes de chambre féminines voisine avec quelques tenues de maison proposées aux hommes : longs kimonos marine et blanc, et vestes de berger tissées dans les Pyrénées.*

Un coin de la boutique est dévolu au petit déjeuner, avec des confitures françaises (dont une « fraise-citron » savoureuse) et des thés. Pour les déguster, de grandes tasses de porcelaine blanche, cernées d'un filet orange (32 F), à poser sur un plateau en osier ou fleuri. Le dernier aspect de cette « Boutique du matin » concerne la parure du lit : des couettes et leurs housses, des dessus-de-lit basques ou en patchwork de velours, et toute une gamme de couvertures de laine ou de mohair, dans des tons unis clairs ou foncés.

C'est dans le quartier trépidant de Saint-Germain-des-Prés que Ghislaine Mihel a ouvert sa boutique « Lipstick ». Le rez-de-chaussée est réservé à la parfumerie et aux produits de beauté ; il faut descendre au sous-sol pour découvrir les objets de toilette. A côté de porte-savon et de gobelets en porcelaine nacrée, beige ou bleue, on trouve des accessoires en porcelaine à mini-fleurettes vert tendre ou ton cannelle, avec des trousses et des boîtes à maquillage en tissu assorti. Un grand plateau de maquillage, avec miroir, à poser en « pont » sur la baignoire, est en marqueterie de bois traité ; déposé sur deux petits tréteaux, il devient mini-coiffeuse (290 F). Un ensemble de rasage, en céramique beige, comprend un bol sur pied, un blaireau et un rasoir mécanique à manche de céramique. Miroirs grossissants et nécessaire à moustaches complètent le « coin hommes ». Pour un petit déjeuner au lit, un service en porcelaine à petits trèfles de couleurs tendres se pose sur un plateau à pieds. Un « tête-à-tête » de tasses roses, napperon et serviettes, est présenté sur un plateau rond avec support en rabane (199 F). Tous les peignoirs de bain (longs, courts, en éponge-bouclette ou velours) sont suspendus à côté d'une collection de chemises de nuit, dont les prix s'échelonnent de 150 à 1 000 F, en soie.

« Isa » est une petite boutique douillette qu'Isabelle Coucheaux a consacrée au linge Jalla. Dans les casiers, qui tapissent tout un mur, sont empilés, par gammes de couleurs, les serviettes-éponges et les draps de bain de toutes tailles. Des serviettes à grands motifs géométriques se coordonnent aux unis. Sur deux lits sont présentés draps et taies : à fleurs, dans une jolie dominante mauve, en moire rose vif ou bleue, à petits dessins masculins bordeaux ou marine. Les peignoirs de bain pour toute la famille (enfants, hommes, femmes) sont en éponge ou en « nid d'abeille », ces derniers à parement de ton contrasté (211 F).

J. A.

★ La Boutique du matin, 16, rue Ortolan, 75005 Paris. Lipstick, 43, rue de Rennes, 75006 Paris. Isa, 21, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

Porte de Versailles du 7 au 11 avril

Fourrures de tous poils

Charmeur, Frédéric Castet, chez Christian Dior, fait s'enrouler le « serpent à fourrures » autour du corps de la femme. Ainsi des anneaux sont-ils noués en écharpe, fourragère ou baudrier, sur des manteaux de vison Emba ou Saga et d'astrakan Swakara, d'une sobriété carrée à partir des épaules.

Jean-Paul Avizou, chez Revillon, joue les pelisses et les réversibles en longs manteaux et en vestes trois-quarts, dans le contexte du luxe caché.

Encore d'étonnants renards à l'ambassade du Canada, où Léo Chevalier, président de la Fashion Designer Association of Canada montre sa collection pour Natural Furs, un des plus grands fourreurs de Montréal cherchant à s'implanter sur le marché européen. Parmi les nouveaux croisements, le bleu acier et le gris ardoise sont doux au visage.

Au Salon de la fourrure, qui se tiendra du 7 au 11 avril, au Parc des expositions de la porte de Versailles, les pelletiers et confectionneurs français annoncent le retour au fourrures à poil court. Certes le vison conserve toute sa vogue, mais traité en réversible sur cuir, travaillé en damiers, en bandes verticales, transversales, voire à chevrons. L'astrakan est traité de même manière, à la suite des efforts des couturiers et des grands fourreurs. Enfin, le ragondin, le rat d'Amérique, le mouton, le pahmi, le petit-gris, sont à noter en prix moyens, tandis que le lapin est accommodé en « castor » et l'agneau en « loutre ».

Les poils longs se ressentent des hausses de prix sensibles, notamment sur les renards, le loup et la marmotte, d'où l'intérêt pour le coyotte du Far-West, l'opossum et l'agneau du Béarn.

Les tendances suivent celles du prêt-à-porter : du rétro à grosses manches et silhouette droite, tandis que les modèles de loisirs tournent autour du blouson en peausseries souples et légères pour hommes et pour femmes.

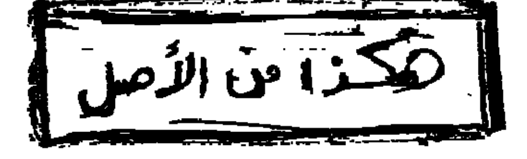
Rappelons que la Fédération nationale de la fourrure regroupe les trois branches de la profession : pelletiers, confectionneurs et détaillants. L'industrie emploie un effectif ouvrier de huit mille cinq cents personnes. Elle a réalisé, en 1978, un chiffre d'affaires cumulé de 2 240 millions de francs, dont environ 20 à 25 % à l'exportation.

NATHALIE MONT-SERVAN.



REVILLON : pelisse double face de Jean-Paul Avizou, en polyamide beige et kalgan assorti.

CHRISTIAN DIOR : nouvelle silhouette de Frédéric Castet à carrure stricte, épaulée en vison « blackglama » et brun chaud Emba, avec écharpe nouée en baudrier.



هكذا من الاصل

Le Monde

culture

Musique

A LA MAIRIE DE PARIS

M. Landowski quitte la direction des affaires culturelles

Plusieurs fois annoncé dans les derniers mois, le départ de M. Marcel Landowski, directeur général des affaires culturelles de la Ville de Paris, a été confirmé mardi 3 avril.

« C'est en août dernier que j'ai demandé à M. Chirac d'être déchargé de ces fonctions, *nous a-t-il déclaré. Je* n'avais d'ailleurs accepté en août 1977 que pour un temps très limité, aspirant à reprendre mon œuvre de compositeur après douze ans passés au service de la musique des autres. Or aujourd'hui les échéances sont proches : je dois me consacrer entièrement à mon ballet sur *le Fantôme de l'Opéra*, qui durera une heure et demie et sera créée au Palais Garnier en février 1980, à une œuvre pour les six mille choristes des Choralies de Vaison-la-Romaine de l'été 1980, ainsi qu'à un opéra sur *Montségur* promis pour 1981 à Toulouse et Bordeaux, sans compter d'autres projets.

» Je pense avoir rempli mon contrat avec la Ville de Paris en construisant une politique neuve (englobant, non seulement la musique, mais aussi les théâtres, les bibliothèques, les musées, les églises...) pour laquelle les moyens financiers ont doublé (y compris l'équipement), passant de 150 millions à 300 millions de francs.

— Votre départ est-il dû à votre déception concernant le statut du Théâtre du Châtelet ?

— Mon départ n'a rien à voir avec les nouveaux objectifs d'exploitation du Châtelet ; ceux-ci sont dus, non à une reculade de la Ville, mais à la récente législation sur la fiscalité des collectivités locales, qui, par un jeu de péréquation, ampute sérieusement les ressources des grandes villes et spécialement de Paris. Le Châtelet n'en sera pas moins rénové, et les travaux, d'un montant de 30 millions de francs, en feront un des théâtres les plus modernes de France, avec une jauge de deux mille sept cents places, qui tiendra une bonne moyenne entre le Palais Garnier et le Palais des Congrès.

» Le programme du Châtelet ne sera pas aussi ambitieux que nous l'avions souhaité, et je comprends la décepjtion d'Alain Lombard, qui devait en prendre la direction, tout en regrettant qu'il ait refusé de monter les deux spectacles de réouverture que lui proposait le maire de Paris (*le Monde* du 30 mars). Ce n'en sera pas moins l'amorce d'un véritable théâtre musical de la Ville, car le Châtelet présentera des opéras (dont deux productions originales par an), des opérettes, des ballets, des concerts (de l'Orchestre de Paris, et naturellement de l'Orchestre Colonne), etc., avec le concours de troupes régionales et étrangères qui seront assurées d'une garantie de déficit.

» Il est probable que le Châtelet donnera certains spectacles de l'Opéra de Paris, qui bénéficiera ainsi d'un public plus nombreux et populaire. Un conseil artistique sera chargé du choix de ces différentes productions.

— Garderez-vous des rapports personnels avec la Ville de Paris ?

— Je reste son conseiller pour la musique, à la demande de M. Chirac. » — J.L.

∴

Mission accomplie. Même si la révision en baisse du projet concernant le théâtre du Châtelet est un échec pour M. Landowski, la plupart des mesures qu'il avait annoncées à son entrée en fonction ont reçu un commencement d'application : création d'ateliers d'expression culturelle et de voisinage, expositions dans les mairies d'arrondissements, installation du mime Marceau et de son école au Théâtre de la porte Saint-Martin, animation de « théâtre et musique dans la rue » à l'occasion des fêtes, travaux de rénovation du musée Carnavalet, etc. Seule promesse non tenue : la mise en place de théâtres d'arrondissements, un seul, le Théâtre Présent, ayant vu le jour dans le XIXe arrondissement. On peut discuter la qualité de certaines opérations (en particulier celle des ateliers d'expression et des animations de rue), on ne peut pas nier leur existence. Cela ne veut pas dire que l'action culturelle de la municipalité soit en passe de transformer le paysage de la capitale. Ses effets demeurent modestes, mais ses ambitions, toute rhétorique politique mise à part, n'ont jamais été très grandes. — T. F.

Dufourt et Mâche à la S.I.M.C.

Après le fiasco du dernier festival international de la S.I.M.C à Paris en 1975, on comprend que la section française de cette antique « Société internationale de musique contemporaine » (née en 1923 et devenue en de nombreux pays un syndicat de défense des médiocres) ait cherché des formules plus attrayantes. D'où les quatre journées qu'elle vient d'organiser grâce à Radio-France dans le cycle « Perspectives du vingtième siècle », avec des compositeurs uniquement nationaux appartenant à des tendances différentes. Aucun nouveau nom certes, mais des musiques de qualité et des créations de Grisey, Constant, Decoust, etc.

Deux premières auditions ont marqué le programme des Percussions de Strasbourg dans la vieille salle du Palais des Arts. Sombre journée, *d'Hugues Dufour, a été détaché du projet initial d'*Erewhon*, la superbe « symphonie » pour percussions révélée à Royan voilà deux ans, mais n'est pas d'une qualité moins exceptionnelle : page rigoureuse faite presque uniquement de roulements sur les peaux (avec quelques couleurs empruntées aux plaques de métal), en une sorte de pluie battante, de trémolo perpétuel, aux intensités modulées avec un soin extrême, qui s'enfle, s'ombre, se déforme, se déploie en progressions dynamiques et polyphoniques sans concession au pittoresque, et atteint à un véritable mystère musical par ce simple jeu sur les « rapports de densité » et les « variations d'intensité ou de célérité ».*

*Coincées entre cette partition d'une écriture souveraine et une interprétations flamboyante d'*Ionisation*, de Varèse, les* Trois Esquisses *de François Vercken paraissaient assez anecdotiques dans leur composition un peu lâche et bariolée.*

*L'autre création, celle d'*Aera*, de François-Bernard Mâche, montrait autant d'ambition que l'œuvre de Dufourt, avec un matériel à l'opposé : marimbas, vibraphones, glockenspiels, gongs, timbales, que le compositeur a choisis, non pour tirer un feu d'artifice de sonorités brillantes, mais pour élaborer une recherche « harmonique » et rythmique assez minutieuse ; les sons, groupés par famille dans chaque épisode, sont frappés d'abord sur le même rythme et la même note, puis se décalent progressivement en « éventails » chromatiques coïncidant avec une différenciation des mouvements allant jusqu'à six tempi superposés. Il en ressort des jeux curieux et beaux, pourtant assez monotones à la longue par la répétition du procédé et la finesse souvent infinitésimale de cette différenciation, que l'oreille occidentale a du mal à apprécier. Mais cette étude intéressante pourrait quelque jour entrer dans une de ces compositions intenses où Mâche excelle.*

JACQUES LONCHAMPT.

● ERRATUM. — C'est évidemment à Alfred Cortot (et non Contet) que nous a fait penser Rostropovitch accompagnant Galina Vichnevskaya (*le Monde* daté 1er-2 avril).

Contrebasse en folie

Joëlle Léandre, de toute évidence, entretient avec sa contrebasse des rapports bien particuliers : elle l'emmène toujours avec elle et lui fait faire en public les choses les plus extravagantes. Pour huit jours (jusqu'au mardi 3 avril), elle a fait halte au Café d'Edgar, presque incognito, et, prenant bien garde de changer de programme tous les soirs, glisse parfois entre deux auteurs contemporains, Verdi ou Haendel.

La contrebasse, ce n'est pas seulement un gros violoncelle, l'éléphant du Carnaval des animaux *: c'est un grand fauve pacifique. Du bout de l'archet, avec un sourire, on peut tout lui demander, et même l'impossible : les contrebassistes de jazz le savaient déjà, mais la musique écrite était restée plus sage. Depuis quelques années pourtant, les virtuoses se multiplient, suscitant des œuvres parfois un peu gratuites mais souvent originales, car l'instrument est assez solide pour être traité en percussion. Sa tessiture exceptionnelle, de l'extrême grave au suraigu, lui permet de jouer sur tous les registres, son timbre s'allie parfaitement à la voix de celui qui la joue et elle ne connaît pas de limite, dans l'extrême douceur comme dans la violence.*

De retour des Etats-Unis, où les exploits de Bertram Turetzky ont fouetté l'imagination des compositeurs, Joëlle Léandre rapporte quelques œuvres inconnues et aussi l'autorisation de John Cage pour chanter The wonderful widow, *en s'accompagnant sur la contrebasse. Elle n'oublie pas non plus les compositeurs européens : Scelsi, Bosseur, Serrano, ni* The last contrebass in Las Vegas, *d'Eugène Kurst, petit chef-d'œuvre d'humour et de virtuosité ; elle a composé également une pièce,* Témoignage, *qu'elle joue avec bande magnétique (trois contrebasses enregistrées).*

La seule chose qu'on ne peut jamais savoir, c'est le programme du jour, mais ce n'est pas grave, car elle, au moins, elle le sait.

GÉRARD CONDÉ.

★ A 18 h. 30, tous les soirs sauf dimanche, jusqu'au 3 avril, au Café d'Edgar, 58, boulevard Edgar-Quinet. Egalement : le 15 mai, à la Cité internationale universitaire, 21, boulevard Jourdan.

Rock

INNER CIRCLE AU PALACE

Kingston, Jamaïca. Août 1978. Les musiciens d'Inner Circle enregistrent leur nouvel album, *Everything Is Great*, dans les studios Dynamics, sans doute les plus puissants de l'île pour l'influence dont ils bénéficient sur le marché discographique local (les Rolling Stones y ont enregistré *Goat's Head Soup* et Serge Gainsbourg, plus récemment, *Aux armes etcaetera*). Inner Circle est un groupe éclair qui enregistre la quasi-totalité de ses morceaux en prise directe, ce qui suppose une coordination sans faille, une compréhension mutuelle qui tient de l'instinct : autant de vertus familières aux musiciens jamaïquains, qui sont à la base de la vitalité du reggae.

Deux claviers, une guitare, une basse, une batterie, des percussions, et *la musique tourne*, ronfle comme une machine superbement huilée, brillante, éclatante, avec ses vibrations, ses échos instantanés, cette aisance à quitter le sol.

Les musiciens d'Inner Circle ont une culture musicale américaine très étendue, ils écoutent une quantité de disques funky, de rock aussi. En Jamaïque, c'est un fait exceptionnel. C'est ainsi que l'on retrouve au détour de leurs compositions des thèmes empruntés à des groupes qui ont connu le succès *dans les hit-parades américains*. Pourtant, si les musiciens d'Inner Circle peuvent parfois ressembler à des « pilleurs de répertoire », la qualité, le magnétisme de leurs mélodies et de leur interprétation effacent tous scrupules.

Roger « Fatman » Lewis (guitare), Ian « Munty » Lewis (basse) et Jacob « Killer » Miller (chant) constituent le noyau du groupe autour duquel évoluent d'autres musiciens.

En Jamaïque, Miller est un héros ; parallèlement à Inner Circle, il enregistre des 45 tours en solo (soutenu instrumentalement par les frères Lewis) qui, systématiquement, atteignent le sommet des hit-parades de l'île. Il suffit de prononcer son nom pour que, aussitôt, les Jamaïquains entrent dans une danse sans harmonie, avec des mouvements brusques, pour le mimer, Miller offrant sur scène un spectacle singulier, une esthétique particulière, très lourde.

Inner Circle diffère, tant par son image que par sa musique, des autres groupes jamaïquains. Pour avoir créé leur propre label, ils sont passés outre aux escroqueries coutumières des producteurs locaux. Aujourd'hui, ils possèdent deux luxueuses propriétés sur Beverley Hills, la colline résidentielle qui surplombe Kingston. On est bien loin des « roots », les textes d'Inner Circle effleurent à peine la religion et la philosophie rasta, touchent à des sujets souvent anodins, plus facilement compréhensibles par un esprit occidental. Inner Circle propose une ouverture du reggae vers la soul américaine, le funk, une volonté avouée de gagner les marchés américain et européen, et au-delà de toute étiquette le groupe s'impose comme une entité complète et cohérente qui dispose d'une certaine magie.

ALAIN WAIS.

★ Le 3 avril, à 20 h., au Palace.
★ Chez Phonogram.

Petites nouvelles

■ M. Valéry Giscard d'Estaing assiste, ce mardi 3 avril, à une soirée musicale organisée par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, au conservatoire d'art dramatique. Quelque quatre cents personnalités du monde musical français assisteront au concert donné par l'orchestre du Conservatoire national supérieur de musique, sous la direction de Marc Soustrot.

■ Une augmentation de 5,5 % du prix des places de cinéma vient d'être autorisée. Le maximum accordé aux salles les plus chères passe de 17 F à 18F,50 F. Le système des 20 % d'augmentation « exceptionnelle » pour douze films par an est actualisé avec l'autorisation d'aller, pour trois de ces films, jusqu'à 19 F. Contrairement aux années précédentes, cette augmentation ne sera pas modulée en deux étapes, et de nouveaux changements pourront intervenir dès novembre 1979.

■ Chorégraphe et professeur de danse renommé, Paul Goubé vient de mourir à Paris. Il était âgé de soixante-six ans. Elève à l'Opéra de Gustave Ricaux, nommé premier danseur en 1933, il créa plusieurs ballets pour Serge Lifar, puis devint maître de danse et chorégraphe des Nouveaux Ballets de Monte-Carlo en 1941 avant de fonder sa propre compagnie, les Ballets de la Méditerranée, à Nice, en 1955. Ses principales créations ont été « le Lien » (1952), « Ad Alta » (1953) et « Duo » (1954). Depuis, il avait fondé à Paris un important centre de danse à la salle Pleyel, où il enseignait avec sa femme, Yvonne Goubé. Sa fille Jennifer est un des jeunes espoirs du ballet de l'Opéra de Paris.

Cinéma

« La Cible étoilée » de John Hough

Officiellement victime d'un accident de voiture, le général Patton a-t-il été assassiné ? Et le fut-il parce qu'il s'était juré de retrouver les voleurs du trésor de la Wehrmacht ? A cette double question, le film de John Hough, « la Cible étoilée », répond par l'affirmative.

1945, l'Allemagne, année zéro. Dans l'ombre et dans les ruines, deux officiers américains (félons et homosexuels) complotent. Max von Sydow, mystérieux tueur à gages, fourbit ses armes, et John Cassavetes, qui semble porter sur ses épaules toute la misère du monde, cherche à faire échouer l'attentat projeté. Surgit Sophia Loren, plus sculpturale que jamais et habillée à ravir. Elle a été la maîtresse de von Sydow et elle aime Cassavetes. C'est grâce à son intervention que le tueur sera retrouvé et abattu au cours d'une promenade à ski.

Adaptant un roman de Frederick Nolan, « le Projet Algonquin », John Hough se soucie peu de rendre crédible l'histoire qu'il raconte. A quelques faits authentiques, il mêle des inventions rocambolesques et tous les poncifs du sentimentalisme hollywoodien. Le décor et l'atmosphère d'une Allemagne agonisante sont habilement reconstitués. Mais le ridicule l'emporte quand sonne l'heure du dénouement.

Les spectateurs peuvent attendre : dans quelques mois, à l'occasion d'un « programme minimum », « la Cible étoilée » fera les beaux soirs de la télévision.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

MORT DU CHANTEUR JEAN LUMIÈRE

Le chanteur Jean Lumière, de son vrai nom Jean Anezin, est mort lundi 2 avril. Il était âgé *de soixante-douze ans.*

[Chanteur de charme porté vers la romance nostalgique, Jean Lumière fit ses débuts en 1930 et connut le succès avec des chansons telles que *Un amour comme le nôtre* et *Le chaland qui passe* avant de ressusciter les refrains sentimentaux et surannés (*la Petite Eglise*) de Paul Delmet, autre chanteur de charme, mais de la fin du siècle dernier.

Au début des années 60, Jean Lumière devint professeur de chant. *Il apprit à de nombreux chanteurs* d'aujourd'hui à placer leur voix.]

Théâtre

« LA MÈRE » dans le Nord

Idée hasardeuse que de reprendre aujourd'hui l'adaptation du roman de Gorki, *la Mère*, que fit Bertolt Brecht dans les années 30. C'est l'une des œuvres les moins intéressantes de Brecht. Pourquoi ne pas jouer en français l'adaptation plus récente de Lioubimov, plus fidèle, plus généreuse, plus subtile, et, pourquoi pas, tellement plus russe ?

Le travail de Brecht, cette fois, appauvrit l'histoire, les personnages, et aussi l'élan révolutionnaire de l'œuvre de Gorki, qui avait eu le mérite de mettre de la clarté dans la tête des gens, quand elle parut en 1908.

Ce qui frappe ici chez Brecht, c'est à quel point il détruit les tissus du livre pour le réduire à une succession de saynètes démonstratives. Et ce n'est pas sympathique cette façon, pour les besoins de la démonstration, de diminuer les personnages, y compris celui de la mère, car, pour que les procédés de Brecht permettent aux personnages de « prendre progressivement conscience », il faut que ceux-ci partent de très bas.

Les protagonistes de Brecht, *qui font progresser* la démonstration au moyen de dialogues utilitaires et calculés, font penser à des empoisonneurs chaussés d'énormes sabots, mais qui, avec ces sabots, marcheraient sur la pointe des pieds en faisant à quelques copains disséminés dans la salle des sourires entendus, en coin. Il y a là-dedans pas mal de mépris — mépris pour les personnages, mépris pour le public que Brecht traite un peu comme une réunion d'enfants débiles, — et cela provoque, chez le spectateur, une honte légère : on a honte pour Brecht, et sans doute n'est-ce tout de même pas ça, la « distanciation ».

A Lille, Pierre-Etienne Heymann, le metteur en scène, a fait réaliser par Yannis Kokkos un décor super-soviétique, sans nuances : photos géantes de Lénine, piliers d'acier, banderoles rouges partout, vestes et casquettes de cuir, fusils.

Le metteur en scène, présentant une pièce (celle de Brecht) d'opinion nettement communiste, a tenu, par certains détails, à se dédouaner, par exemple en montant en épingle trois gorilles à *gros manteaux et chapeaux mous* qui appuient leurs vilaines pattes à la rambarde de la tribune de la place Rouge, style Brejnev des meilleurs jours, ou en détachant du dialogue quelques propos bien sentis sur l'incertitude des révolutions.

Cela, c'est pour les exigences actuelles, nous sommes en France en 1979 et, à l'intérieur du parti, ça conteste. Mais qu'est-ce que cela vient donc faire dans cette histoire de *la Mère*, cette histoire claire et simple d'ouvriers qui *font la grève pour ne pas voir* leur salaire diminué par le patron en *1906 ou 1907* ? Entre Brecht, qui caricature les personnages de Gorki, et Pierre-Etienne Heymann, qui tient à se laver les mains du militantisme de Brecht, on s'y perd.

Quinze acteurs font de leur mieux pour mettre un peu de vie dans cet embrouillis abstrait de contradictions, de propagandisme et de culpabilité. La mère est interprétée par une petite dame très gentille, Arlette Renard, mais, dans cette mise en scène décidément bizarre, l'acteur et le personnage essentiels deviennent un *chef d'orchestre, aux gestes très* maestro, qui, sa partition posée sur la capote d'une voiture d'enfant, dirige du centre du décor, dans les pieds des ouvriers, une *douzaine de musiciens perchés sur* une estrade, avec banjos et trompettes.

MICHEL COURNOT.

★ Coproduction du Théâtre populaire des Flandres et du Théâtre de la Planchette, à Lille et en tournée.

« La Résistible Ascension d'Arturo Ui » dans le Midi

Le Dictateur, Charlie Chaplin montait, montait haut sur un fauteuil à piston. Qui ne se souvient ? Jacques Echantillon, directeur des Tréteaux du Midi, *mettant en scène la Résistible Ascension d'Arturo Ui*, de Brecht, n'a, lui, certainement pas oublié. Donc, le tyran de Chicago à l'époque de la crise, le bandit qui *mettra la haute main sur le trust* du chou-fleur et l'avenir de la cité, s'assiéra sur le trône de Dogsborough — un trône à piston, — et s'élèvera, s'élèvera. En contrepoint, sur le ton du discours politique d'alors, une voix *off* nasillarde précise qu'en Allemagne Hindenburg vieillissant se laissait supplanter par...

Le décor a été simplifié : cubes de bois blanc qui se reflètent vaguement dans les parois vinyliques brillantes. C'est sur les masques que se posent les lumières, lumières fortes qui soulignent les grimaces conçues et réalisées par Jacqueline Gros et Marie-France Lebret : elles ont dû beaucoup travailler et le résultat est parfait. Les visages grotesques sont collés sur les vrais visages des comédiens ; le teint gris des représentants de l'*establishment* industriel en période de crise et leur perruque terne atteignent dans la caricature grossière une précision qui est le meilleur côté du spectacle, son côté bande dessinée. Les dialogues pourraient être remplacés par des « bulles ».

Son pire aspect aussi, parce que de cette simplification satirique, de cette schématisation, les comédiens pâtissent. Ils ont beau se rapprocher de la pantomime, *exagérer leurs accents*, ils se retrouvent tous à la même enseigne : masqués, cachés, occultés. Ce qui, dans le cas surtout de Christian Pereira, affublé du nez et des cheveux d'Arturo Ui, est dommage...

Le dramaturge Maurice Taszman, invité par les Tréteaux pour l'occasion, a épousseté le texte des lourdeurs de la traduction française. Il l'a nettoyé, rafraîchi, et, si le spectacle dure un peu longtemps, il retrouve dans cette netteté presque didactique une vitalité et par moments une drôlerie que Brecht, qui (diantre !) avait de l'humour, n'aurait pas reniée.

Dix-huit comédiens, dont seulement deux femmes, sont sur ce plateau de farce. Certains assument avec vivacité plusieurs rôles. On sent que Jacques Echantillon a voulu faire avec eux quelque chose de bien, qu'il pourrait *montrer à Paris*. Et, comparé aux autres spectacles Brecht de l'année, cet *Arturo Ui*, dans son style, peut « tenir le coup ». Qu'ajouter d'autre, qui n'ait déjà été dit sur cette pièce malgré tout un peu vieillotte ?

★ *Les Tréteaux du Midi*, Carcassonne, les 4 et 5 avril.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Architecture

UN CONTRE-PROJET POUR L'AMÉNAGEMENT DES HALLES

Une semaine après le vote du Conseil de Paris approuvant le schéma d'aménagement des Halles, le Syndicat de l'architecture d'Ile-de-France (1) lance une consultation internationale dont les modalités ont été précisées le lundi 2 avril. Tandis que les services de la ville préparent des projets plus précis pour l'aménagement du jardin et la construction des bâtiments qui le borderont, cette initiative privée a pour ambition de présenter au public, d'ici au 15 novembre prochain, un contre-projet pour les Halles. Bénéficiant du soutien d'architectes étrangers parmi les plus en vue (« le Monde du 21 mars) et de personnalités du monde culturel, les animateurs du syndicat veulent redonner à l'architecture la place qui lui revient. « Le projet présenté par le maire de Paris n'est ni haïssable ni admirable, mais simplement inexistant... Nous récusons la validité d'un projet scandaleux parce que nul. »

Pour témoigner de la vitalité de la création architecturale, le syndicat fait appel aux architectes du monde entier pour élaborer un contre-projet, sur la base du programme officiel, auquel pourraient s'ajouter des logements sociaux, des petits équipements socio-culturels, et même un grand équipement culturel.

(1) Actif depuis dix-huit mois et constitué officiellement en novembre 1978, le Syndicat de l'architecture déclare grouper quatre à cinq cents adhérents, dont près de deux cents en région parisienne.

★ *Les inscriptions* sont reçues jusqu'au 31 juillet prochain à l'Association pour l'aménagement du quartier des Halles, 50, rue de l'Arbre-Sec, Paris-1er (tél. 260-26-94). Les projets devront être remis avant le 17 octobre et le jury se réunira du 12 au 15 novembre.

CONCERTS Radio France

PRESTIGE DE LA MUSIQUE

SALLE PLEYEL — Mardi 3 avril à 21 heures

Récital **Edith MATHIS**
Geoffrey PARSONS, piano
MOZART - WOLF
SCHUBERT

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

BASILIQUE NOTRE-DAME de PARIS — Jeudi 5 avril à 20 h 30

Dir. Lorin MAAZEL
Solistes : P. LORENGAR, B. SCHWARZ, K. RIEGEL, M. RINTZLER
CHŒURS DE RADIO FRANCE
BEETHOVEN
MISSA SOLEMNIS

MUSIQUE POUR TOUS

SALLE PLEYEL — Vendredi 6 avril à 20 h 30 (Complet.)

SIBELIUS - MOZART
BRUCKNER
Sol. Pierre REACH
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. Paavo BERGLUND

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Auditorium 105 — Vendredi 6 avril à 20 h 30

Milhaud, Finzi, Sato, Boone, Stravinsky
Sol. Alain MEUNIER
Formation de Chambre du NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. Janos KOMIVES

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO FRANCE Auditorium 105 — Lundi 9 avril à 20 h 30

IVES - TESSIER
CHAYNES - GUINJOAN
Jay GOTTLIEB
TRIO DESLOGERES

SAISON LYRIQUE

RADIO FRANCE GRAND AUDITORIUM — Jeudi 12 avril à 20 heures

PUCCINI
Il Trittico
Il Tabarro, Suor Angelica, Gianni Schicchi
N. SHADE - M. SLATINARU
F. BARBIERI - G. BAQUIER
H. THEYARD - V. SARDINERO
Chœurs et Maîtrise de RADIO FRANCE
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Direction :
Gianluigi GELMETTI

Location : RADIO FRANCE, Salles et Agences

THÉÂTRE PRÉSENT

Théâtre d'Arrondissement
Mairie de Paris
211, av. Jean-Jaurès
(M° Porte-de-Pantin)

LABICHE
MON ISMENIE
LA FILLE BIEN GARDÉE

« Mais ce Labiche, sapristi, quel homme ! On croit en avoir fait le tour, on n'a plus qu'à recommencer. » Michel Grey. L'Aurore.

203-02-55

espaces 79

Porte de la Suisse 11 bis rue scribe (côté gauche de l'opéra)
espace théâtral
du 15 mars au 7 avril
exposition
Adolphe Appia
1862-1928
acteur — espace — lumière
4 Avril à 20h30 : Conférence "APPIA ; Musique espace, lumière" par DENIS BABLET
PRO HELVETIA 265.00.29

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES — Jeudi 5 avril à 21 heures — Loc. Eglise et Durand — (P.e. Werner.)

FESTIVAL DE MUSIQUE SACREE DE PARIS
J.-S. BACH
PASSION SAINT JEAN
ENSEMBLE POLYPHONIQUE et ORCHESTRE DE CHAMBRE de VERSAILLES
direction : BERNARD **WAHL**

EGLISE des BLANCS-MANTEAUX — Jeudi 5 avril à 20 h 30 — (P.e. Werner.)

CONCERT EXCEPTIONNEL
DELLER CONSORT
œuvres de PURCELL

SALLE PLEYEL — Jeudi 5 avril à 20 h 30 — (Dandelot.)

« Grands Récitals » (piano)
JEREMY MENUHIN
Schubert, Beethoven, Debussy

CITE des ARTS 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (M° Pt-Marie et St-Paul) Renseign. : 7, r. J.-Goujon T. 359-41-27 (P.e. Valmalète.)

Les COULEURS dans l'HARMONIE
6 séances publiques d'interprétation pianistique
par MAGDA TAGLIAFERRO
Tous les jeudis à 20 h 30 du 5 avril au 10 mai

EGLISE SAINT-EUSTACHE (M° Halles) — MERCREDI-SAINT 11 avril à 21 heures — (De Saint-Ours.)

J.-S. BACH
PASSION SAINT JEAN
Chœur et Orchestre Bach de FURSTENFELDBRUCK-MUNICH
Solistes de Munich
Dir. : H. STEGEMANN

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES — Lundi 7 mai à 20 h 30 — (P.e. Valmalète, M. Glotz.)

Alexis WEISSENBERG
Les 3 Sonates de CHOPIN

SALLE PLEYEL — Mercredi 2, Dimanche 6 mai à 21 heures — (P.e. Valmalète.) — Loc. ouvert 2 avril

DEUX RÉCITALS
Sviatoslav RICHTER

JOAN PAU VERDIER
de l'Oc au Rock
JEUDI 5 AVRIL, 21 h.
Salle des Fêtes
(Métro : Mairie de Montreuil)

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 3 avril

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Récital Kiri Te Kanawa.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Ruy Blas.
Odéon, 20 h. : Coriolan.
Petit Odéon, 18 h. 30 : le Jour et la Nuit ; 21 h. 30 : Tohu-Bohu.
TEP, 20 h. 30 : Alexandre Lagoya, Alain Marion.
Petit TEP, 20 h. 30 : Inculpation pour violation de la loi sur l'immoralité.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Ballet-Théâtre français de Nancy ; 20 h. 30 : les Chemins de fer.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Garden.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Athénée, I, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires. — II, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Disparitions.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, 18 h. 30 : Contre la peine de mort ; 20 h. 30 : le Rachat ; 22 h. 15 : Un certain Plume. — II, 18 h. 30 : le Contre-Pitre ; 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 15 : Toutes les mêmes, sauf maman.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : le Manteau à coudre ; 20 h. 30 : Bonsoir, Rrose Selavy ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case vide.
Mogador, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Montparnasse, 21 h. : l'Etoile du Nord.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : Laurence.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : la Fugue.
Présent, 20 h. 45 : Spectacle Labiche.
Ranelagh, 22 h. : Chopelia.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du III[e] Reich.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 45 : Bertrand ; En pleine mer.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : le Fer à cheval irlandais.
Théâtre du Marais, 20 h. 15 : Arlequin superstar ; 22 h. 15 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : la Foraine ; 22 h 30 : Sur la bande à côté de la plaque.
Théâtre 347, 21 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Changement à vue.
Troglodyte, 20 h. : J'aurais tant voulu parler d'amour.
Vaihubert, 21 h. : les Petits Oiseaux.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Tempo Riou-Pouchain. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : G. Lafaille ; 22 h. : Tu Brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : D. Mac Neil ; 22 h. : P. Font et P. Val.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Le Plateau, 18 h. 30 : Apollinaire ; 20 h. 30 : les Crapoussins ; 22 h. : Chorus débile.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. 30 : Magnifique.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : Bye, bye, baby ; 22 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier, 21 h. : Workshop de Lyon.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : le Philanthrope.
Bourg-la-Reine, CAEL, 21 h. : Cora Vaucaire.
Clamart, C. C. J.-Arp, 20 h. 30 : Magma, rock.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : le Revizor.
Neuilly, église Saint-Jean-Baptiste, 21 h. : Ensemble vocal de Neuilly (Dvorak, Britten, Hindemith).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 30 : Giovanni Marini ; 20 h. 30 : Julien Clerc.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Chorégraphies en liberté.
Versailles, église Sainte-Jeanne-d'Arc, 20 h. 45 : Ensemble grégorien de Versailles.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : Port-Royal.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : K. McLure, D. Comtois-Cahen (Bach, Boismortier, d'Anglebert).
Café d'Edgar, 18 h. 30 : J. Léandre.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. M. Perahia (Mozart).
Troglodyte, 22 h. : Duo Horreaux-Trebard.
Ranelagh, 20 h. 30 : A. Ciccolini (Ravel, Franck, Debussy).
Salle Pleyel, 21 h. : F. Lott (Mozart, Wolf, Schubert, Fauré).
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : R. Clavreuil, J. Laks (Beethoven, Bach, Schubert, Chostakovitch).
Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Mendelssohn, Webern, Brahms).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Ensemble finlandais (Sibelius, Nielsen).
Sorbonne, 20 h. 30 : Ensemble vocal de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert.
Salpêtrière, 21 h. : Ensemble Neue Horizonte de Berne (Schneider, Zelenka).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Orchestre Merle-Portalès, Chorale J. M. F. (Bach).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : C. Marti, N. Nissim ; 22 h. 30 : Sugar Blue Quintet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : S. Guérault.
Campagne-Première, 20 h. : Surya.
Petit-Opportun, 22 h. : A. Mattei, J.-P. Mulot, C. Tissendier.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Duo Decas.
Golf Drouot, 21 h. 30 : Catfish ; Sphinx.
Palace, 20 h. Inner Circle.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 4 au 11 avril)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), les 4, 7, 8, 9, 10 et 11, à 15 h. : Cirque à l'ancienne. — Théâtre du Jardin, les 7 et 8, à 16 h. ; les 10 et 11, à 14 h. 30 : Contes des mille et une nuits.
Square de l'avenue de Choisy (589-77-12), tous les mer., sam. et dim., à 15 h. : le Cirque de Paris.
Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), les 7, 8, 9 et 10, à 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons ; le 4, à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30 : le Petit Ballon rouge.
Théâtre d'animation, Vincennes (365-44-41), marionnettes, mer., sam. et dim., à 15 h : le Marquis de Carabas (dern. le 6).
Atelier du Chaudron, Vincennes (328-97-04), sam. et dim., à 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer. à 15 h et 16 h. 30 : Polichinelle (marionnettes).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., à 14 h. 30 et 16 h. ; sam., à 15 h : Robespierre le petit lapin magique ; sam., à 16 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre des Blancs-Manteaux (281-35-36), mer., à 14 h. 15 et 15 h. 45 ; sam., à 16 h. ; dim., à 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), du 2 au 10, sauf sam., dim. et mer. 4, à 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre Fontaine (281-48-40), du 2 au 6, sauf sam. et dim., à 14 h. 20 : la Farce de maître Pathelin.
Salle Pleyel (033-10-34) : Evolution musicale de la jeunesse (le 4 à 14 h. 30 et 16 h.) : la Danse espagnole.
Montreuil, Centre des expositions (325-29-59), le 5, à 9 h. 30 et 15 h. : le Petit Poisson noir, le 11, à 14 h. : Max Rongier (variétés).

∴

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton, Molière, l'Incompris, Jonathan Livingstone le goéland, Hatari, Cendrillon, la Belle et le Clochard, la Mélodie du bonheur, les Burlesques de Méliès, Superman, la Fureur du danger, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, Le shérif est en prison, les Douze Travaux d'Astérix ; (adolescents) Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Julia, les Contes de la lune vague après la pluie, 2001 Odyssée de l'espace, Frankenstein Junior, Harold et Maude, Monty Python sacré graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la panthère rose, Tu ne m'oublieras pas, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, le Pot de vin, le Cycle, Bako ou l'autre rive, Nosferatu, fantôme de la nuit, Comme chez nous, Je vous ferai aimer la vie, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Un accident de chasse, Une étoile est née, Cap Horn, Docteur Jivago, les Enfants du paradis, les Guichets du Louvre, Drôle d'embrouille, les Chaînes du sang, Un si joli village, le Balcon en forêt, Mais où est donc Ornicar, Viva el presidente, les Trois Derniers Jours, Show Dancing, le Couteau dans la tête, l'Echiquier de la passion, Voyage au bout de l'enfer.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, 16 h. et 20 h., Le cinéma et l'aventure (16 h. : le Fils d'Ali Baba, de K. Neumann ; 20 h. : les Amours d'Omar Khayam, de W. Dieterle) ; 18 h., Regards sur le cinéma français : courts métrages ; 22 h., Le cinéma et la science-fiction : Dans les griffes de la momie, de J. Gilling.

Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

L'ADOLESCENTE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

ALLEGRO NON TROPO (It., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) : Parnassien, 14e (329-83-11).

L'AMOUR EN FUITE (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)

L'ARGENT DE LA BANQUE (A., v.f.) (*) : Caméo, 9e (246-66-44).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45).

LE BLEU DES ORIGINES (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99)

LES BURLESQUES DE MELIES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99)

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86)

LE CAVALEUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CHRONIQUE ALBANAISE (Fr.-Alb.) : Olympic, 14e (542-67-42) H sp.

COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

COUP DE TETE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), hor. sp.

LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90)

DROLE D'EMBROUILLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

ECOUTE VOIR... (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

L'ESPRIT DE FAMILLE (Fr.). Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (561-10-60)

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA FEMME QUI PLEURE (Fr.). Epée de Bois, 5e (337-57-47)

FIDELIO (Fr., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67)

LA FILLE (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Biarritz 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56)

ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07)

LAISSEZ-MOI MON ENFANT (.., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (387-50-70).

MAGIC (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Montparnasse 83 6e (544-14-27).

MAIS OU EST DONC ORNICAR ? (Fr.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

MARTIN ET LEA (Fr.) Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; U.G.C. - Opéra (261-50-32)

MESSIDOR (Suis.). Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42)

MOLIERE (Fr.), Bilboquet, 6e (222-87-23)

MORT SUR LE NIL (A., v.f.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)

LA MOUETTE (It., v.o.). Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

NAVIRE NIGHT (Fr.), La Pagode, 7e (705-12-15).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Espace Gaité, 14 (320-99-34)

LA NUIT CLAIRE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).

LA NUIT DES MASQUES (A.) (**) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.), Panthéon, 5e (033-15-04).

PLURIELLES (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90)

PRISONNIERS DE MAO (Fr.). Quintette, 5e (033-35-40)

ROBERTE (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99) ; Olympic, 14e (542-67-42)

SLOW DANCING (A., v.o.) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)

SONATE D'AUTOMNE (Suède, v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)

SUPERMAN (A., v.o., v.f.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

LES TROIS DERNIERS JOURS (It., v.o.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)

UN ACCIDENT DE CHASSE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25)

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Calypso, 17e (754-10-68)

UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44), Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52)

LES FILMS NOUVEAUX

LA PLUS BELLE SOIREE DE NOTRE VIE film italien d'Ettore Scola, v.f. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial 2e (742-72-52), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67).

LE MAITRE NAGEUR, film français de J.-L. Trintignant : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Magic-Convention, 15e (828-20-64)

LA MADRIGUERA, film inédit de Carlos Saura v.o. : Grands - Augustins, 6e (633-22-13), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio-Raspail, 14e (320-38-98).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION, Film allemand de Wolfgang Petersen v.o. Marais, 4e (278-47-86), La Clef 5e (337-90-90), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

FLIC OU VOYOU, film français de G. Lautner : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette 13e (331-56-86), Gaumont - Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

LES GIVRES, film français d'Alain Jaspard : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-City, 8e (225-45-76), Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34).

LE CHOC DES ETOILES, film américain de L. Coates : v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Berlitz, 2e (742 - 60 - 33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522 - 37 - 41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LA CIBLE ETOILEE, film américain de J. Hough, v.f. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-St-Charles, 15e (579 - 33 - 00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).









RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 3 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Documentaire : La roue de la vie (N° 1 : Naître), par J. Chollet et A. Voisin.

Les femmes et la naissance, premier volet d'une série consacrée à des questions que chacun se pose un jour ou l'autre : la naissance, l'enfance, la vieillesse, la mort.

21 h. 30, Dramatique : Mme de Sévigné (Idylle familiale avec Bussy-Rabutin), réal. G. Pignol et J. Vigoureux, avec E. Grandjean, J.-C. Bouillon, F. Dunoyer, G. Caudron...

Est-il pensable de distribuer, dans les rôles de Bussy-Rabutin et de Mme de Sévigné, des acteurs, pas mauvais d'ailleurs, et de les faire dialoguer par lettres interposées ? Malgré leur ton vif et brillant, c'était quand même un style épistolaire très travaillé, très écrit.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Starmania) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Les dossiers de l'écran. Téléfilm : « l'Homme de papier », de W. Grauman, avec D. Stockwell, S. Powers, J. Olson.

Des étudiants, spécialistes en ordinateurs, créent un « personnage » fictif à partir de fiches et dépensent un argent fou avec sa carte de crédit. Mais un jour, « l'homme de papier » assume son identité...

Vers 22 h., Débat : Les ordinateurs.

Avec la participation de M. André Giraud, ministre de l'industrie, de M. Raymond Aron, président de la Fondation Bull et membre de l'Institut.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : IL FAUT MARIER PAPA, de V. Minelli (1962), avec G. Ford, R. Howard, S. Jones, S. Stevens, D. Merrill (rediff.).

Un veuf élève son fils unique avec l'aide de sa voisine, infirmière. Le petit garçon influence son père pour qu'il épouse celle-ci. Comédie psychologique où Minelli s'est particulièrement intéressé aux réactions d'un enfant dans le monde des adultes. Le jeune interprète est remarquable.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, Sciences : Le monde sonore de la vie animale ;

20 h., Dialogues avec... C. Lefort et P. Nora : « Politique et histoire » ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : M. Lyon ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène pour un kiosque ; 18 h. 50, Toboggan ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

21 h., En direct de la salle Pleyel : Récital Felicity Lott, soprano (Mozart, Wolf, Schubert, Fauré) ; 23 h., Ouvert la nuit : « le Procès » de M. Lovano ; 1 h., Jazz pastel ; Le cabaret du jazz.

MERCREDI 4 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Les inconnus de 19 h. 45 ; 10 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andrei, avec C. Nobel, M. Robbe, N. Jamet, G. Wilson (n° 4).

1815 : la belle épouse de Nicolas, revenue en Russie après la mort de son enfant, fait avancer ses idées progressistes.

21 h. 30, Magazine : A la poursuite des étoiles (A quoi rêvent les astronomes), par R. Clarke et N. Skrotzky, réal. M. Ginesy.

Reportage dans plusieurs observatoires. Des astronomes évoquent ce qu'ils souhaiteraient — en rêve : débarquer sur Jupiter pour l'un, faire la preuve de l'existence pour l'autre. Ou plus simplement disposer de télescopes géants. Un débat suit. Divers scientifiques répondent à un enfant et au dessinateur de science-fiction Jean-Claude Forest.

22 h. 30, Sports : Football (France-Tchécoslovaquie).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Le sixième sens ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Une Suédoise à Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h. 15, Série : Les Robinsons suisses ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 16 h. 55, Sports : Football (Coupe d'Europe des nations : Tchécoslovaquie-France) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Starmania) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les Muppets (avec Ruth Buzzi) ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison (Jeunes chercheurs et inventeurs).

22 h. 20, Magazine : Voir.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LES HOMMES, de D. Vigne (1972), avec M. Constantin, M. Bozzufi, H. Silva, A. Infanti, F. Linel, D. Manuel, N. Calfan.

Un truand corse de Marseille, convaincu qu'il a été « donné » à la police par quelqu'un de sa bande, entreprend une sanglante vendetta à sa sortie de prison.

Exercice de style d'un réalisateur débutant sur l'éternelle « série noire » et l'honneur du milieu.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La civilisation hellénistique ; la science : à 8 h. 32, Nicolas Berdiaev ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : L'enfant, le livre et l'expression ; 11 h. 2, New-York, un melting pot ? Minorités musicales et musiques des minorités (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « le Rayon vert », de M. Dard ; 14 h. 42, L'Ecole des parents et des éducateurs : L'enfant suce-pouce ; 14 h. 57, Points d'interrogation : Sciences humaines (l'économie) ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel... à N. Nimier et J. Duvignaud : Les rêves ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Vagabond des étoiles », d'après J. London ; 19 h. 30, La science en marche : Vivre plus longtemps ;

20 h., La musique et les hommes : Chansons d'idées dans les Allemagnes ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Enquête sur un écrivain au-dessus de tout soupçon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Eveil à la musique ; 9 h. 17, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : tout Duke ;

13 h., Les anniversaires du jour (K. Weill) ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Eveil à la musique ; 14 h. 15, Musique en plume ; 15 h., Musique-France-Plus (Mozart, Gounod, Roussel, Marciand) ; 17 h., La pause-tartine ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, De Baden-Baden : « Symphonie inachevée » de Schubert ; « Premier Concerto pour violon » de Prokofiev ; « Concerto pour orchestre » de Bartok, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, avec B. Belkin, violon, dir. E. Leinsdorf ; 21 h. 30, Ouvert la nuit : Extraits de « la Flûte enchantée » ; à 23 h., « Le Procès », de M. Lovano ; 1 h., La fantaisie du voyageur, d'A. Fakinos.

UN DÉBAT SUR RADIO-95

● Un débat sur le monopole de l'information et sur la liberté d'expression est organisé, le mercredi 4 avril, à 20 heures, par Radio-95. Réunissant un certain nombre de journalistes de la presse écrite, des élus municipaux de Domont, Taverny, Vemard, ainsi que M. Louis Perrein, maire socialiste de Villers-le-Bel, sénateur du Val-d'Oise, il sera retransmis en direct de la mairie de Villiers-le-Bel, à partir de 20 heures, en F.M., sur 95 MHz.

NAISSANCE DE RADIO-RILLETTES AU MANS

● Une radio libre est apparue samedi soir au Mans, « *Radio-Rillettes, la radio qui vous coupe l'appétit, pas la parole* ». Le slogan donne le ton et l'orientation de ce nouvel émetteur pirate, qui n'a pas été brouillé lors de sa première émission. Au demeurant, le collectif de radio, qui dit n'être lié à aucun parti ni à aucune organisation politique particulière, entend simplement « *donner la parole à ceux que le monopole écarte des ondes. Il essaiera de se faire l'écho des luttes locales, mais tentera également par des témoignages de faire connaître la vie quotidienne des Sarthois dans leur habitat, leurs bureaux, leurs loisirs et leur vie personnelle* ». — (*Corresp.*)

CARNET

Naissances

— M. Hervé BRONNER et Mme, née Marie-Caroline de Lapparent, ont la joie d'annoncer la naissance de

Clément,

Paris, le 8 mars 1979.

— Jean et Etsuko HOURCADE et Rémy sont heureux de faire part de la naissance de

Henri,

le 1er avril 1979.
17, rue Montéra, 75012 Paris.

— M. et Mme Charles L'Eplattenier,
M. et Mme Jean Jacobs,
sont heureux de faire part de la naissance de leur petit-fils,

Mathieu

au foyer d'Anne et Nicolas, le 28 mars 1979.
59, rue de Grigny,
91130 Ris-Orangis.

Mariages

— Doris et Henri DECOTIGNIE MARMIER font part du mariage de leur fils,

Jean Dominique
avec
Mlle Anna CALATAYUD,

le 21 avril, à 15 h. 30, à Montreux (Suisse), en l'église catholique.
47, rue Ambroise-Thomas, Lille.

Décès

Mme Antoine Laporte a la douleur de faire part du décès, survenu le 30 mars 1979, du

docteur Antoine LAPORTE,
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,
médecin conseil
de Shell française,
ex-médecin conseil d'Air France,
commandeur
de la Légion d'honneur,
médecin militaire,
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques seront célébrées au temple de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris (16e), le jeudi 5 avril, à 14 heures précises.
5, rue Danjeau, Paris (16e).

— Mme Jean Adine et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean ADINE,
ingénieur des Arts et Manufactures,
ingénieur général honoraire
de la S.N.C.F.,
directeur général honoraire
de la S.I.C.F.,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 1er avril 1979, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Joseph à Enghien-les-Bains, le jeudi 5 avril, à 15 h. 45.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière Saint-Pierre à Marseille, le vendredi 6 avril, à 16 heures.

5, rue Paul-Delinge,
95880 Enghien-les-Bains.

— Mme Georges Chassagne, son épouse,
M. et Mme Claude Chassagne,
M. et Mme Jean Rauber,
M. et Mme François Chassagne,
Mlle Nicole Chassagne et M. Pierre Chassagne,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CHASSAGNE,
directeur régional honoraire
des P.T.T.,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille militaire,

survenu le 31 mars 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 avril, à 14 h. 30, en l'église de Gourgeon, 70120 Combeaufontaine.

12, rue Fernand-Droullly,
92250 La Garenne-Colombes.

— Mme Bruno Coquatrix a la douleur de faire part du décès de

M. Bruno COQUATRIX,
président-directeur général
du théâtre de l'Olympia,
maire de Cabourg,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er avril 1979 en son domicile parisien.

Les obsèques auront lieu le mercredi 4 avril 1979, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise.

Réunion à 14 h. 30, 8, rue Caumartin, Paris (9e).

Cet avis tient lieu de faire-part.
(*Le Monde* du 3 avril.)

— Les familles Fromentin, Montastier, Pernelle et Marcq font part du décès de

M. Roger FROMENTIN,

survenu le 29 mars.

Selon les vœux du défunt, le corps sera incinéré le 4 avril, à 8 h. 15, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Joseph Joët et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. JOET,

survenu le 30 mars 1979, à l'âge de soixante-neuf ans.

Aucune cérémonie, le défunt ayant fait don de son corps à la science.
30, rue Erard, 75012 Paris.

— Mme Armand Lequin,
M. et Mme Yves Lequin et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Armand LEQUIN.

Les obsèques ont eu lieu à Montceau-les-Mines le jeudi 29 mars 1979.
38, avenue du Gévaudan,
48300 Langogne.
16, rue Garibaldi, 69006 Lyon.

— M. Jacques Mahey,
Mlle Sylvia Marsan,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme MAHEY,
née Germaine Debauvais

survenu le 31 mars 1979 en son domicile, 24, rue Dauphine, Paris (6e), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 avril, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean MULLER,
président d'honneur de l'UNIL,
président de l'ACMIL,
président du CIL de Douai,
officier de la Légion d'honneur,
officier
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille d'or du travail,

survenu le 2 avril 1979, en son domicile à Paris (17e), dans sa soixante-quinzième année.

De la part de :
Mme Jean Muller, son épouse,
M. et Mme Philippe Muller et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Van Appelghen et leurs enfants,
M. Alain Muller,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Albert Dequesnes-Muller et leurs enfants,
ses sœur, beau-frère, neveux et nièces,
Les familles Devermelle, Lesaffre, Dudoignon, Valade.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 avril, à 10 h. 30, en la chapelle Notre-Dame de Douai (rue Mongat, 59500 Douai), suivie de l'inhumation au cimetière ancien, dans le caveau de famille.

27, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.
34, rue Saint-Thomas, 59500 Douai.
21, quai d'Alsace, 59500 Douai.
44, rue Marx-Dormoy,
92260 Fontenay-aux-Roses.

[Né le 23 juin 1904 à Douai (Nord), M. Jean Muller a fait toute sa carrière dans sa région d'origine, à la Société des Ressorts du Nord, à partir de 1926, mais aussi à la présidence, de 1960 à 1971, du conseil du commerce extérieur de la région économique Nord-Pas-de-Calais, et de 1953 à 1974 à la chambre de commerce et d'industrie de Douai, dont il fut président en 1968 et 1969. Fondateur en 1949 et président depuis 1960 du Centre interprofessionnel du logement de Douai, il avait fondé en 1968 l'Union nationale interprofessionnelle du logement (qui regroupe la plupart de ces organismes collectant le 1 % sur les salaires que les entreprises consacrent au logement). M. Muller était conseiller honoraire de la Banque de France.]

— Mme Jean Pierre,
Le docteur et Mme René Pierre, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gabriel Pallez, leurs enfants et petit-enfant,
Les familles Pierre, Aubert, Jacquot, Lalvée,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PIERRE,

survenu le 28 mars 1979, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 31 mars 1979 à Homécourt (Meurthe-et-Moselle).

— M. et Mme François Renard et leurs enfants,
Dominique, Bruno et Patrick,
Mme Pierre Bergougnan et ses enfants,
M. et Mme Jean Renard et leurs enfants,
Mme Pierre Renard et ses enfants,
Mme Jacques Chartier et ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques RENARD,

leur père, grand-père, frère et beau-frère, endormi dans la paix du Seigneur le 2 avril 1979, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 avril 1979, à 16 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris (8e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie de faire part du décès de

M. Roger WUILLAUME,
commandeur
de la Légion d'honneur,
inspecteur général honoraire
de l'administration,
ancien chef de service
de l'inspection générale
de l'administration
au ministère de l'intérieur,
membre du conseil d'administration
de la Mutuelle générale
des préfectures,

rappelé subitement à Dieu le 1er avril 1979.

De la part de :
Mme Roger Wuillaume, son épouse,
M. et Mme Paul Baril et leurs enfants, ses enfants et petits-enfants,
Mme Michel Basoche, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Louise Wuillaume,
M. et Mme Beuvain et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
De toute sa famille,
Et de ses nombreux amis.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 5 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 1, rue de l'Eglise à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), suivies de l'inhumation au cimetière de Neuilly ancien, 1, rue Victor-Noir.

89, boulevard Diderot, 75012 Paris.
22, rue François-Miron, 75004 Paris.

— L'Association des inspecteurs généraux et inspecteurs de l'administration a le regret de faire part du décès de

M. Roger WUILLAUME,
commandeur
de la Légion d'honneur,
inspecteur général
de l'administration honoraire,

survenu dans sa soixante et onzième année, à Annecy, le 31 mars 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 5 avril 1979, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly.

[Né en 1908 à Paris, licencié en droit, ancien élève de sciences-Po, Roger Wuillaume entre en 1931 au ministère de l'intérieur et devient en 1936 inspecteur des services administratifs. Il fera toute sa carrière à l'inspection générale de l'administration du ministère de l'intérieur, dont il deviendra le chef en 1964. Il avait toutefois, de 1952 à 1960, était détaché en Algérie.

Distingué, compétent et discret, mais toujours affable, Roger Wuillaume était considéré par ceux qui l'ont connu comme un grand commis de l'Etat. En 1974, il avait été nommé président du conseil d'administration de l'Institut régional d'administration de Metz et en 1975 admis à la retraite de l'inspection.]

Messes anniversaires

— Pour le second anniversaire du rappel à Dieu de

Gennevieve DOMINO,

une messe sera célébrée le vendredi 6 avril, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Nazareth, 349, rue Lecourbe, 75015 Paris.

Messes

— Une messe sera célébrée le jeudi 5 avril, à 9 h. 30, en la chapelle des Franciscains, 7, rue Marie-Rose, à Paris (14e), à la mémoire de

Jean-Marcel BOUQUIN,

décédé le 6 mars dernier.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort du

général d'armée aérienne Gustave LEROY,

une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le mardi 10 avril, à 18 heures.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

De la part de :
Mme Gustave Leroy,
Du général et Mme Yves Leroy,
Mme Marie-Françoise Nicolaon-Leroy.

Communications diverses

— Trente et unième anniversaire de l'Etat d'Israël. Le Mouvement sioniste de France vous invite à célébrer l'indépendance de l'Etat d'Israël le jeudi 3 mai, à 20 h. 30, à la salle Pleyel, en présence de M. Jacob Kaplan, grand rabbin de France, de M. Gazit, ambassadeur d'Israël en France, et M. Alain de Rothschild, président de CRIF.

Au programme artistique les grandes vedettes israéliennes les Doudaïm et Chlomo Artzi. Participation aux frais : 20, 30, 40, 50 et 80 F. Réservation au M.S.F., 38, rue de Turbigo, Paris (3e). Tél. : 272-70-30 ou 278-11-25 et à la salle Pleyel.

Venez nombreux à cette soirée pour manifester votre solidarité à l'Etat d'Israël.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Université de Paris-IV, mardi 24 avril, à 9 heures, salle des Actes, M. Marcel Perennec : « Illocution et assertion en allemand ».

— Université de Paris-VIII, vendredi 27 avril, à 15 heures, bâtiment H, salle 331, Mme Sylvie Souleyre, épouse Vilatte : « Le problème de l'espace civique chez Aristote ».

Visites et conférences

MERCREDI 4 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».

15 h., 15, rue d'Ulm, Mme Legregeois : « L'Institut du radium et Notre-Dame-du-Liban, rue d'Ulm ».

15 h., façade, portail central, Mme Vermeersch : « Notre-Dame ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel de Lauzun » (Approche de l'art).

14 h. 45, musée du Louvre, pavillon Denon : « Les appartements royaux » (M. de La Roche).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (M. Teurnier).

15 h. 15, 135, rue Saint-Martin : « Le Centre d'art moderne Beaubourg » (Tourisme culturel).

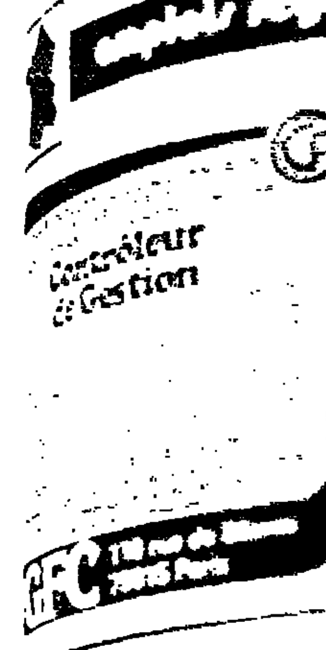
CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

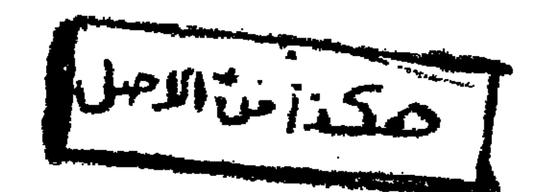
15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibaut : « La ville rayonnante : les artistes étrangers du XVIIe au XIXe siècle ».

19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Haïm Vidal Sephina : « Judéo-espagnol : chants et textes de Pessah ».

20 h. 30, 15, rue Georges-Bizet, Mme Nine Moati : « Autobiographies ».

20 h. 30, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Psychologie. Psychanalytique. Exposé. Comment approcher les maladies mentales » (Psycho-Santé).





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

POUR ENTREPRISE DE MECANIQUE
- 500 PERSONNES -
APPARTENANT A UN GRAND GROUPE

Contrôleur de Gestion

30 ans min., de formation type ESC, il dispose d'une solide expérience dans les domaines comptabilité et gestion acquise de préférence en usine. Directement rattaché au PDG, il aura la charge des problèmes de contrôle de gestion, d'élaboration des méthodes comptables, des études financières et de la supervision de l'informatique.

Siège PETITE VILLE DE BOURGOGNE.

Envoyer CV sous réf. 652 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

LA COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX
recrute

UN INGÉNIEUR EN CHEF DES SERVICES TECHNIQUES EAU ET ASSAINISSEMENT

par voie de concours sur titres.

Les candidats hautement qualifiés dans le *domaine de l'eau et de l'assainissement*, devront remplir les conditions stipulées dans le statut *du personnel communal*.

Dépôt des candidatures avant le 26 avril 1979 (délai de rigueur), Service du Personnel de la Communauté urbaine, 28, Cours-Pasteur - 33076-Bordeaux Cedex. Rens. : Tél. : (56) 90-91-92, postes 503 - 504.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

TECHNICIEN MÉTHODES

— Possédant une excellente formation technique *de base (D.U.T., B.T.S.) et une expérience de* quelques années au sein d'unités fortement *industrialisées*.

— Chargé, en liaison avec la fabrication et l'entretien, de résoudre des problèmes très diversifiés dans le cadre d'un programme de réalisation destiné à améliorer la productivité des moyens de production.

RÉSIDENCE TOURAINE

Adr. lettre de candidature, C.V. et prétentions, sous la référence *6.580* à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Le futur

manager de société de publication

de notre succursale française (située dans le Nord) aura la tâche de diriger celle-ci, d'augmenter la clientèle en abonnements et publicités ainsi que de trouver les moyens publicitaires d'élargir et d'augmenter notre tirage.

Le siège social de notre maison d'édition spécialisée dans les publications techniques se trouve dans un pays du marché commun et nous distribuons nos livres techniques et magazines (destinés aux amateurs ainsi qu'aux professionnels hautement spécialisés) dans l'industrie, dans le commerce et par des abonnements privés.

Nous offrons la chance à un

jeune cadre commercial

ayant l'expérience de la publicité et de la vente, possédant une solide formation ainsi que certaines connaissances techniques, étant familiarisé avec la langue anglaise et ayant une large sphère d'intérêt, d'occuper au sein d'une equipe dynamique un poste de direction susceptible de promotion.

Les personnes intéressées par ce poste hors du commun auront l'obligeance de nous faire parvenir toutes les informations qui nous permettrons d'apprécier leur personnalité (curriculum vitae, photocopies des diplômes, photo, prétentions, disponibilité). Une parfaite discrétion sera respectée.

Ecrire au numéro 7489, « le Monde » Publicité, 5, *rue des Italiens, 75427 PARIS - Cedex 09.*



emplois internationaux emplois internationaux

Esso

Esso Exploration Inc., an affiliate of Exxon Corporation actively engaged in new venture exploration, seeks

AN EXPERIENCED GEOPHYSICIST

The initial assigment would be in their Europe-Africa Region whose office is located in Walton-on-Thames, Surrey, a pleasant town about 16 miles south west of Central London.

Main area of responsibility will be velocity interpretation and related activities.

Essential qualifications are MS or PhD in Geophysics and a minimum of 3 years' experience in velocity interpretation or seismic processing.

A good *understanding of* written and spoken English *is* essential.

Salary will be commensurate with experience and benefits are *competitive* with other *major* international organizations.

Please apply in writing to :

Employee Relations Advisor
Esso Exploration Inc., *Europe-Africa*
St. Clements House
Church Street
WALTON-ON-THAMES, Surrey
England KT 12 20 L

IMPORTANT *GROUPE* INDUSTRIEL
recherche pour
ABIDJAN (République de Côte-d'Ivoire)

DIRECTEUR

Le candidat, âgé de 35 ans minimum, sera ingénieur de formation, devra avoir plusieurs années d'expérience, allier à ses connaissances techniques le sens de la gestion, car il sera appelé à diriger une usine en voie d'expansion comptant actuellement plus de 100 personnes, usine fabriquant des détergents solides et liquides, des cosmétiques et des parfums.

INGÉNIEUR

Responsable de bureau d'études et de réalisation Ingénieur, le candidat appelé à animer une équipe d'une douzaine de personnes et à superviser les travaux confiés à des tiers, devra pouvoir prouver une expérience pratique de préférence dans l'industrie alimentaire ou chimique.

Statuts et avantages expatrié.

Env. lettre man. avec C.V. et photo à n° 05.136, *CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).*

CONSEILLER TECHNIQUE

HAUTE VOLTA

pour l'une de ses missions en association avec la BANQUE MONDIALE, un des premiers Cabinets d'audit et de conseils en gestion de réputation mondiale recherche un CONSEILLER TECHNIQUE pour une durée de 3 ans (renouvelable) en Haute Volta.

Détaché auprès de l'Administration Voltaïque, ce *Conseiller* Technique participera, avec les Directeurs de projets de développement rural *financés par la Banque Mondiale, à la mise* en place de procédures de gestion administrative et comptable.

Il faut être un bon gestionnaire âgé de 30 ans minimum suffisamment autonome pour animer et former le personnel, diplomate pour assurer des contacts à haut niveau. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Possibilités de réintégration envisageables pour un *élément sérieux destiné à accomplir d'autres* missions au sein du Cabinet.

La rémunération est à négocier à un niveau intéressant ; il convient d'ajouter les avantages en nature normalement accordés pour les postes d'Outre-Mer.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 21.355.M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.

CLSP

PS Conseil

Un établissement financier, filiale d'une banque internationale, recherche un

ASSISTANT CONTROLE BUDGÉTAIRE

Dijon

Rendant compte au Contrôleur Financier, il assurera la préparation et le suivi des budgets, le contrôle des écarts et établira des rapports d'analyse dans le cadre des procédures du groupe en utilisant des moyens informatiques. Le candidat retenu, de formation supérieure (ECS + DECS souhaité), disposera de solides connaissances comptables ainsi que d'une première expérience d'analyse et de contrôle budgétaire acquise dans une société anglo-saxonne. Familiarisé avec l'outil informatique, il parlera couramment l'anglais. Réelles perspectives d'évolution pour un candidat de valeur. Les réponses seront traitées *confidentiellement par Christine CHABAUD.*

Adresser C.V., sous référence A/225M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

---

directeur général adjoint

Notre société spécialisée dans la transformation des métaux est implantée en BOURGOGNE. Elle crée pour seconder son Président le poste de Directeur Général Adjoint.

Dans un premier temps, ce Collaborateur sera principalement responsable de la gestion de production sous ses aspects financier, budgétaire, technique et humain. Dans un second temps, il devra exercer ses prérogatives sur l'ensemble des grandes fonctions de l'entreprise.

L'envergure des missions imparties à ce poste, nécessite impérativement la collaboration d'un Ingénieur diplômé ayant acquis au travers d'une Direction d'Usine la pratique de la gestion d'une unité de production et de son animation humaine.

La rémunération, ouverte, sera fonction de l'expérience.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 9131-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

ALGERIENS EMIGRES

Vous qui désirez retourner dans votre pays pour participer à son
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

L'ONAMO vous propose des stages de formation rémunérés en France, pour le compte des Entreprises Nationales du Bâtiment en Algérie, sous tutelle du Ministère de l'Habitat et de la Construction, qui vous permettront de participer à la
REALISATION DES PROGRAMMES DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN ALGERIE

Vous avez la possibilité de devenir :

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

CHEF DE CHANTIER

TECHNICIEN DU BATIMENT

si vous justifiez d'une expérience professionnelle d'une ou de plusieurs années respectivement en tant que CHEF DE CHANTIER, CHEF D'EQUIPE ou O.H.Q. dans le bâtiment.

NOMBREUX AVANTAGES
SITUATION D'AVENIR ASSUREE
REINSERTION DANS DE BONNES CONDITIONS.

Pour faire acte de candidature, adressez-vous à nos services, à l'adresse suivante :
ONAMO PARIS
9, rue Guénot, 75011 Paris.
Tél. : 371-88-13.

Le dossier de candidature doit comprendre :
— une demande manuscrite ;
— photocopies des certificats de travail et des diplômes éventuellement ;
— 2 photos d'identité.

Il doit nous parvenir, au plus tard, le SAMEDI *5 MAI 1979.*

SALONIQUE

IMPORTANTE BANQUE INTERNATIONALE
recherche
un jeune CREDIT-MAN

- français bilingue anglais
- *diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC,..)*
- formé aux méthodes américaines et possédant une très bonne connaissance *de toutes les formes de crédits*

CE POSTE EST RÉSERVÉ A 1 HOMME AYANT LE GOUT DES CONTACTS, LE SENS DES AFFAIRES ET L'ENVIE D'ENTREPRENDRE

Si vous pensez être l'homme de la situation * envoyer CV manuscrit, photo et prétentions à

em euromédia
48, rue de Provence 75009 PARIS
qui transmettra

* Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées avec la plus totale confidentialité.

LE DÉPARTEMENT BATIMENT INTERNATIONAL
d'une SOCIÉTÉ de BATIMENT et de TRAVAUX PUBLICS
ayant d'importantes activités à l'Etranger
recherche pour le *NIGER*

1 DIRECTEUR d'AGENCE

Ayant une solide expérience technique de direction de travaux bâtiment T.C.E. et d'études de prix. Forte personnalité pour assurer les objectifs de production, de gestion *efficace* et *de développement* commercial de l'Agence.

Formation Grande Ecole souhaitable.

Expér. préalable de direction d'agence appréciée

Age minimum : 35 ans.

1 DIRECTEUR de TRAVAUX

Spécialiste du Bâtiment T.C.E.

Ayant une grande *expérience de* chantiers en partie à l'étranger.

Responsable des travaux jusqu'à la réalisation complète en liaison avec le chef d'Agence.

Age minimum : 35 ans.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en spécifiant le poste envisagé, N° 5.407, Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01 qui tr.

Importante Société de Recherches Minières recrute pour l'étranger

4 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DEBUTANTS

Responsables de l'instrumentation *sur les chantiers*, ils assureront après formation initiale :
- l'installation, la mise en œuvre et *la maintenance* des appareillages de mesure ;
- le recrutement, la formation et *l'encadrement* du *personnel* technique ;
- la gestion des matériels.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo *sous* réf. 36/170, à CRONOS 99, bd Sakakini 13005 *MARSEILLE*

---

responsable comptable administratif

AFRIQUE NOIRE

Vous avez un diplôme d'Enseignement Supérieur ESC ou DECS et déjà au moins 4 ans d'expérience. Un groupe industriel biens de grande consommation implanté dans plusieurs pays d'Afrique francophone vous offre la possibilité de faire carrière Outre-Mer.

Le candidat retenu assurera des responsabilités opérationnelles dans une Société du groupe et aura la charge d'un personnel africain dont il devra assurer la formation.

Logement assuré - Statut d'expatrié.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 7891-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

OUTRE-MER MUTATIONS
Voir rubrique
« INFORMATION-DIVERS ».

Sté Française recherche, pour ARABIE SAOUDITE, techniciens et monteurs H.Q. dans les spécialités suivantes :
— Electricité,
— Electronique,
— *Moteur Diesel,*
— Groupe moto-pompe.

Connaissances *de l'anglais* hautement appréciées.

Ecr. no 7441 av. C.V. et prét., « le *Monde* » Publicité, 5, r. des *Italiens, 75427 Paris Cedex 09.*

Pour KABAH (JORDANIE)
Chantier 2 ans

INSPECTEUR SOUDURE

(Supervision toute soudure)
Haut salaire + *prime* + *déplacements*. Téléph. ou se présent. SEFREX, *76, rue du Gl-Galliéni,* 93100 MONTREUIL
Téléph. : 287-82-90

Pour MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS MECANICIENS

Hélicoptère Alouette 3
Anglais indispensable.
Envoy. C.V. détaillé à :
A.T., 29, av. de Friedland (8e)
Téléph. : 563-04-40

URGENT
Pour chantier au SOUDAN

INGÉNIEURS

électricité très hauts volts.
Formation SUPELEC.
Anglais courant. *Célibataires.*
Pour places à responsabilités.
INTERTECH, 123, r. St-Lazare, Paris (8e) - 293-46-02.
(Demander M. MALGERARD.)

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "*Monde Publicité*" ou d'une agence.

IMPORTANTE P.M.E.
Spécialisée dans la Pyrotechnique
et la Mécanique
recherche un

INGENIEUR D'AFFAIRES

Agé de 30 ans *minimum*, il aura une *formation* d'ingénieur A et M ou Mécanique et pourra justifier d'une réussite antérieure dans le domaine commercial.

Basé à PARIS il sera chargé, dans un premier temps, du suivi des études en relation avec le Siège en Province et de la négociation de certains marchés à haut niveau.

Le salaire de départ sera d'environ 90.000 Frs selon l'expérience.

Possibilités de promotion pour candidats de valeur.

Adresser C.V. complet sous référence 1522 à



281, Route d'Espagne
31076
Toulouse Cedex
Conseil d'entreprises

ORGANISME D'ÉTUDES (RHONE-ALPES)
recherche

DIRECTEUR D'ÉTUDES

pour animer des groupes de travail et conduire des études *(secteurs* Economie, Banque, Finance).

30 ans minimum. Formation Supérieure. Quelques années d'expérience professionnelle en entreprise, bureau d'études économiques, ou service financier.

Ecrire avec curr. vitae manuscrit et photo à :
O.R.E.A.M. RHONE-ALPES - 34, rue *Casimir-Périer,* 69002 LYON.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

NORMANDIE

Nous sommes l'un des premiers constructeurs Européens de maisons individuelles

Nous avons construit en 1978 dans cette région près de 1200 maisons et réalisé un C.A. H.T. de 160 Millions de F.

Plusieurs réalisations existantes ou des projets en cours témoignent dans chaque département de la réponse originale que nous apportons aux problèmes de l'habitat urbain ou rural.

nous recherchons

ROUEN

Directeur des Ventes

Nous souhaitons coopter un homme de haut niveau, ayant prouvé au cours de son expérience commerciale ses qualités humaines et sa capacité de réussite. Solidaire de notre équipe de Direction, il aura pour sa part à développer les structures existantes, et à coordonner et dynamiser l'activité des équipes de vente sur toute la région NORMANDIE.
Nous attendons de cet homme qu'il prenne une part active dans la poursuite de notre expansion.
Nécessairement motivante, la rémunération qui lui sera proposée prendra en compte son expérience.
Voiture de fonction. *Réf. 385*

CAEN et EVREUX

Ingénieurs Chefs de Travaux

LA MISSION : Animer, coordonner, gérer l'activité des centres de travaux de leur région (une centaine de personnes) avec une préoccupation constante de rentabilité.
Assumer la responsabilité de l'avancement des opérations jusqu'à réalisation complète TCE, avec le souci du contrôle qualité.
Les produits : villages, lotissements, diffus.
L'objectif en C.A. : de l'ordre de 50 millions H.T.

LES HOMMES : Ingénieurs diplômés d'une grande Ecole, ayant déjà une première expérience, de préférence en construction privée. Possédant les qualités humaines et professionnelles en rapport avec les exigences objectives de leurs missions.
Nécessairement motivante, la rémunération comportera une partie d'intéressement.
Voiture de fonction. *Réf.387*

ROUEN

Architecte Urbaniste
(Homme ou Femme)

A partir des composants et de la technologie mis à disposition par la Société, concevoir, développer et suivre des produits à caractère régional (Villages et diffus). Créer des espaces à vivre et non de simples juxtapositions de maisons individuelles. Participer à leur promotion.
Assumer les relations avec les architectes conseils, les prescripteurs, l'administration et les collectivités. Etudier et négocier.
Concilier l'imagination et les contraintes techniques et financières.
Etre passionné par son métier.
Position d'un Cadre de Direction, avec appointements et intéressements motivants. *Réf. 388*

ROUEN

Assistante Secrétaire de Direction Générale

Collaboratrice polyvalente, capable dans un environnement particulièrement dynamique, d'analyser et mettre en forme des données financières, juridiques et commerciales, et de transmettre et réitérer les informations et les directives.

Diplômée de l'enseignement supérieur (Droit, Sciences Eco, ...) et, de surcroit, bonne dactylo.

Nous rencontrerons à ROUEN les personnes retenues.

Réf. 384



Veuillez adresser, confidentiellement, un Curriculum Vitae avec détails sur expérience et rémunération actuelle, sous la référence vous concernant à notre Consultant

CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, boulevard René Levasseur 72000 LE MANS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Black & Decker

Nº 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ÉLECTROPORTATIF

recherche
Pour son Usine de BREZINS
38590 St Etienne de St Geoirs

ACHETEUR

Sous l'autorité du responsable du Service Achats, il sera chargé de négocier avec les différents fournisseurs l'achat et la sous-traitance des pièces et matières premières entrant dans la fabrication des produits.

Ce candidat de formation supérieure si possible technique, aura une expérience d'au moins deux ans dans l'achat de produits similaires : fonderie, plastique, métaux.

La connaissance de l'Anglais est souhaitable.

La rémunération dépendra de l'expérience acquise.

Adresser C.V. et prétentions à
Service du Personnel

POUR SA PRINCIPALE UNITE DE PRODUCTION, FRANCHE-COMTE (500 PERSONNES).

SOCIETE INDUSTRIELLE

recherche

directeur d'usine

- rattaché directement au P.D.G., il est responsable du bon fonctionnement général de l'Usine, de sa gestion et doit assurer la production conformément aux cahiers des charges clients en optimisant l'utilisation des moyens mis à sa disposition,
- le candidat retenu aura au moins 35 ans, une formation technique supérieure (A et M, ESME, INPG ou équivalent) complétée par l'acquisition de sérieuses notions de gestion (ICG, IAE ou similaire) et l'expérience personnelle de direction d'une unité de production,
- une bonne pratique de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue serait appréciée.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 728-M à Guillon Sélection (Reponse et discrétion assurées).

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY 93340 LE RAINCY

La Société des TALCS DE LUZENAC

recherche un

responsable du marketing

Aliments du Bétail

Il développera le marché Européen d'additifs pour la production d'aliments du bétail.
Connaissant par expérience les techniques de production des Aliments, il mettra au point applications nouvelles et arguments de vente.
Il élaborera les notices et assurera formation et assistance technique des vendeurs.
Il aura contact avec les centrales de nutrition et les constructeurs de matériel.
FORMATION : Niveau Ingénieur Agriculture ou Meunerie.
Résidence TOULOUSE - Voyages Europe - Anglais indispensable - Allemand souhaité.
Les dossiers de candidatures - sous réf. 1715 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris

LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU CHER

(équipée d'un NCR Critérion V 8570)

cherche pour BOURGES.

1. UN INGENIEUR SYSTEME (réf 440)

Ses missions comporteront des activités de :
- recherche, pour optimiser les performances, choisir les softwares les mieux appropriés, conduire les études de TP ...
- conseil auprès de l'exploitation et des études
- contrôle de l'efficacité et de la sûreté des procédures
- formation des cadres et techniciens.

Une première expérience, *sur matériel* IBM de *préférence*, TP et Base de données est souhaitée.

2. UN ANALYSTE CHEF DE PROJET (réf 441)

Véritable maître d'œuvre, il assure la conduite de l'analyse fonctionnelle détaillée et conçoit les solutions.
Il dirige ensuite l'analyse organique avec l'équipe constituée pour le projet à réaliser et répartit les tâches à effectuer.
Enfin, il assure le lancement de l'application avec l'exploitation qu'il assiste.
Par ailleurs, il joue un rôle de conseil vis à vis des utilisateurs pour tout ce qui concerne la maintenance.
Enfin, il participe aux recherches et à la mise en place de toutes les améliorations opportunes (analyse, programmation ...).
Pour ce poste une expérience de 2 à 3 ans comme analyste responsable de la réalisation et/ou de la conduite d'un projet, est souhaitée.

Merci d'adresser votre CV accompagné d'une photo, en précisant le salaire souhaité, et la référence choisie, à notre conseil

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

PS Conseil

L'UNION LAITIERE NORMANDE recherche, dans le cadre de son développement, plusieurs

JEUNES DIPLOMÉS

Basés en Normandie, les candidats retenus seront, dans un premier temps, affectés à l'Informatique, afin de se familiariser avec les diverses activités d'un grand groupe agro-alimentaire réalisant plus de 6 milliards de chiffre d'affaires. Après une période de deux années, ils devront être à même d'exercer des responsabilités dans des fonctions de gestion ou de production. Ces postes s'adressent impérativement à des diplômés de l'enseignement supérieur. (Université ou grande école : Agro, HEC, ESSEC...) débutant ou possédant une première expérience. Des notions en Informatique constitueraient un atout supplémentaire. Ces postes offrent de réelles perspectives d'évolution à des candidats de valeur, ambitieux, dynamiques et enthousiastes. La rémunération annuelle de départ sera négociée en fonction des compétences. Les réponses seront traitées confidentiellement par G. MINS.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. A/109 M
PS CONSEIL
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES
Tél. (40) 48-48-82



telesystemes

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES EN TELEINFORMATIQUE recherche pour le lancement à NANCY d'un Centre équipé d'un CII-HB 66 DPS1

CHEF de GROUPE SYSTEME

Il aura la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs qui sera chargée du démarrage, de la mise en place, du bon fonctionnement de l'ordinateur et de l'assistance aux utilisateurs.

INGENIEURS SYSTEME CONFIRMES

Ayant trois à quatre ans d'expérience système sur des matériels de haut de gamme.

Pour ces deux postes les candidats devront avoir de préférence une formation Système CII-HB 66.

Adresser C.V. et rémunération actuelle à Monsieur J. GIGNOUX
TELESYSTEMES 115, rue du Bac 75007 PARIS

Important Cabinet d'Expertise-Comptable rech. pour SOISSONS : Expert-Comptable finaliste, Chefs Comptables, Comptables confirmés, Chefs de missions. Ecr. avec C.V. à André HUBER, FIDUCIAIRE DE PICARDIE, 10, place de Laon, 02200 Soissons

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche pour département ensemblier spécialisé dans lignes de fabrication destinées à l'industrie alimentaire.

1 INGÉN. CONFIRMÉ ET EXPÉRIMENTÉ

pour étude, défense et réalisation de projets ; Larges initiatives, contacts humains.

Adresser C.V. et prétentions s/ réf. 6 587 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

COMEF
équipé d'un IBM 34 recherche pour organiser, réaliser et maintenir ses applications de gestion

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Bonne expérience GAP II
Anglais ou allemand souhaité
Adresser C.V. et prétentions
COMEF
rue de Savoie
69800 SAINT-PRIEST
Tél. : (78) 90-81-66

MARSEILLE
Importante S.S.C.I.

INGÉNIEURS MITRA 125

INGÉNIEURS
connaissant le temps réel sur mini-ordinateur. Ecrire sous référ. 5 372 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

JNE CHEF DE VENTE AMEUBLEMENT

Une Sté Industrielle Moderne et performante (plus de 600 personnes) souhaite confier le développement du C.A. d'une importante ligne de produits grand public, l'animation des 7 représentants concernés, ainsi que les contacts personnels de vente nécessaires auprès des chaînes, centrales, etc.
à un jeune cadre de vente,
ESC ou Autodidacte
de talent ayant 2 à 3 ans d'exp. personnelle de vente à niveau élevé et d'animation de force de vente sur le terrain.

Poste d'avenir stable, très autonome.

Résidence région parisienne.

Adresser C.V. dét. s/réf. 848 à SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE

en très forte expansion au plan national, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Il sera responsable de la création des programmes de tests des composants complexes (mémoires, LSI).

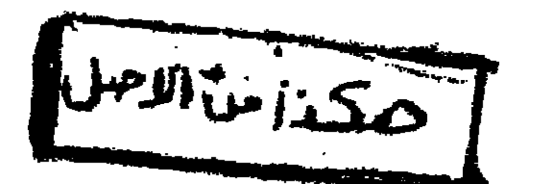
Il sera chargé par ailleurs :
- au sein du service études, de l'homologation de ces composants ;
- en liaison avec la fabrication, des moyens de tests.

Le candidat retenu sera un ingénieur diplômé possédant une expérience de 1 à 2 ans.

Une bonne connaissance des composants complexes est indispensable, ainsi qu'une pratique courante de la langue anglaise.

Ce poste est à pourvoir à Strasbourg.

Envoyer C.V. et prétentions à nº 5.560, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

LENÔTRE recherche un

conseiller commercial

Agé de 30 ans minimum, de bonne formation générale, ayant une expérience d'au moins 5 ans dans l'organisation de réceptions, cocktails et repas, actif et de très bon contact, sous la responsabilité du Directeur Commercial et après une période de formation, il devra entretenir et développer une clientèle parisienne de Sociétés, d'Administrations, d'Ambassades et de particuliers.

La rémunération, sera intéressante, fonction de l'expérience et de l'âge du candidat.

Localisation : Paris 16ème.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous référence 578-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.



CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

INSTITUTION FINANCIERE DE PREMIER ORDRE
recherche PARIS

SPÉCIALISTE ACTUARIAT FINANCIER

— ayant un minimum d'expérience de 5 années.
— Souhaitant exercer son activité dans des montages spécifiques et complexes mettant en œuvre des systèmes de calcul et un ensemble informatique.
— Age minimum : 35 ans.

Prière envoyer lettre manuscrite en précisant prétentions + curric. vitae et photo sous le nº 4.842 à

PUBLICITES REUNIES
112, boulevard Voltaire. — 75011 PARIS

---

etap

4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeur d'une filiale
référence DN 391 CM

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS LEADER DANS SON DOMAINE offre à un Jeune Cadre Supérieur la possibilité de devenir le Directeur d'une filiale. Il s'agit de gérer et développer, avec dynamisme et autonomie, une société en expansion dont l'effectif est actuellement de 400 personnes.

La réussite dans ce poste implique : • de réelles qualités de Chef d'entreprise • une formation grande école commerciale ou d'ingénieur • une expérience professionnelle impliquant négociation de contrats complexes, animation de personnel, gestion, sens des relations publiques. Le candidat sera préparé à ce poste en étant au départ l'adjoint d'un Directeur Général de plusieurs filiales.

Poste : grande ville de province.

Responsable exportation haut niveau
référence PX 387 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN (CA 500 *millions de francs dont 50 % à l'exportation*)

recherche le Responsable Exportation d'un département (dont le CA à l'export est actuellement de 70 millions de francs). Ce poste conviendrait à un candidat ayant 8 à 10 ans d'expérience internationale, une formation supérieure (grande école commerciale ou d'ingénieurs), l'habitude d'animer des réseaux de ventes et de négocier personnellement des contrats dans le domaine des biens d'équipement ou des produits industriels et parfaitement bilingue (français - anglais).

Ordre de grandeur de rémunération : 150.000 F

Poste à PARIS.

Ingénieur de ventes France et export
référence AK 388 AM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

recherche un Jeune Ingénieur diplômé grande école (connaissances en génie chimique appréciées) débutant ou ayant 1 à 2 ans d'expérience professionnelle, motivé par la vente, désireux de s'engager résolument dans une carrière internationale, parfaitement bilingue (français - anglais).
Il assumera d'importantes responsabilités commerciales : contacts clients, études, devis, négociations.

Poste à PARIS.

Cadre commercial export
référence HR 394 AM

SOCIETE FRANÇAISE EXPORTATRICE DE PRODUITS METALLURGIQUES

offre dans le cadre de son expansion un poste export Europe Est à un Jeune Cadre opérationnel. Afin de seconder le Directeur Commercial et participer activement au développement des ventes, il devra disposer de 2 à 3 ans environ d'expérience export produits industriels (de préférence Europe de l'Est), d'une grande disponibilité (déplacements 50 %) et de qualités de contact et de dynamisme marquées.
Poste d'avenir. Connaissance allemand courant (langue maternelle ou parfaite maîtrise).

Résidence PARIS.

CAP SOGETI SYSTEMES

POUR ASSURER SON DEVELOPPEMENT ANNUEL A PREVU DE RECRUTER EN 1979

100 INFORMATICIENS

nos besoins dans l'immédiat sont

15 analystes programmeurs Réf. 9041

ayant 1 à 6 ans d'expérience, une formation supérieure en informatique, connaissant les langages suivants : ASSEMBLEUR IBM 370, GEMAP, COBOL, PL1.

10 ingénieurs informaticiens Réf. 9042

diplômés grandes écoles, INSA, MIAGE... ayant une solide expérience dans les domaines suivants : BANQUES, ASSURANCES, TELECOMMUNICATIONS et TRANSPORTS.

Adresser lettre man. CV et photo en précisant la référence à Melle Christina JACQUEMINET
CAP SOGETI SYSTEMES
92, Boulevard du Montparnasse
75682 PARIS CEDEX 14

sperar

CIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
Le Plessis-Paté - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE

recherche

CHEF DE PROJETS SYSTÈME
Diplômé Grande École

pour responsabilité d'études et de développement matériels et logiciels d'ensembles alliant l'utilisation d'unités centrales à microprocesseurs et la conduite de petits automatismes. Environ 5 ans d'expérience industrielle.

Adresser C.V. manuscrit, Direction du Personnel.

---

diplômé(e)s grandes écoles

La Compagnie Internationale pour l'informatique Cii Honeywell Bull, dans le cadre du renforcement de ses équipes d'Assistance Technique auprès des clients à Paris et en Province, recherche des :

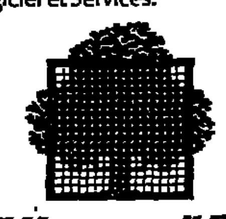
ingénieurs technico-commerciaux débutants

- *Vous êtes diplômé(e) d'une Grande École d'Ingénieurs et dégagé* des obligations militaires.
- Vous voulez devenir un spécialiste de l'informatique et être le conseiller technique de *nos clients (soutien de l'action* commerciale, mise en place et suivi des systèmes informatiques).

Avant d'exercer votre métier d'Ingénieur Technico-Commercial vous recevrez une formation : Matériel, Logiciel et Services.

Date d'embauche : JUIN 1979.

Envoyer c.v. et prétentions
sous Réf. 23 M à:
Cii HONEYWELL BULL
Direction Marketing France
61-63, rue d'Avron
75980 PARIS Cedex 20.




Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

SOCIETE SECTEUR ALIMENTAIRE - PARIS
(filiale groupe international de premier plan)

recherche
pour l'une de ses divisions (C.A. 150 millions de FF)

CHEF DE GROUPE PRODUITS/VENTES

Rattaché directement au directeur de la division, le candidat aura pour mission :

— la gestion d'un groupe de produits *importants* ;
— le développement et la promotion de ces produits, en concertation permanente avec les services achats de la grande distribution qui sont *nos clients* ;
— l'organisation et la coordination des actions de la force de vente de la division (8 personnes).

Le candidat type a environ 28 ans, bilingue anglais, de formation supérieure (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO. ou équivalent) ,ayant déjà une expérience professionnelle, de préférence dans une entreprise moderne de produits de grande consommation.

Sa formation et son expérience ont déterminé une vocation de gestionnaire mais aussi d'*homme de* contact. Il est imaginatif mais possède le sens du concret. De personnalité assurée mais ouverte, il a un contact humain naturellement aisé à tous les niveaux.

Poste évolutif dans un groupe en pleine expansion.

Adresser candidature avec curriculum vitae, photo et prétentions sous la référence 2.284 à INTER P.A., B.P. 508, 75066 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

---

ingénieurs technico-commerciaux

Pour renforcer son Assistance Technique en Clientèle sur les marchés public et *privé de la Région Parisienne, et pour toute sa* gamme de produits, la Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL recherche des:

ingénieurs technico-commerciaux confirmés

Leur expérience pourra avoir été acquise comme Chefs de Projets ou Ingénieurs Systèmes sur des projets complexes *ou des applications de grande diffusion.*

Implantation : LOUVECIENNES ou Paris 20e.

Envoyer C.V., prétentions et préférence géographique, sous réf. 24 M à:
Cii HONEYWELL BULL
Direction Marketing France,
61-63, rue d'Avron
75980 PARIS Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

---

emplois régionaux

DIRECTEUR D'AGENCE
PARIS-PROVINCE 28 POSTES
Les candidats devront avant tout posséder un sens aigu de la vente, de l'organisation et l'ambition de devenir les vrais patrons de leur équipe. La rémunération, exclusivement liée aux résultats, ne devrait jamais être inférieure à 200.000 F L'AN
Ecrire avec C.V. et photo à : DUMA, 13, rue du Chemin-Bleu, 67100 STRASBOURG

Situés à Lyon dans le cadre de notre expansion nous recherchons UN

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
expérimenté en microprocesseur
Poste à pourvoir immédiatem. Expérience 2 ans. Envoyer C.V. détaillé, HAVAS, 81, rue République, LYON 2, N 5.674

Ass. Tourisme Social rech. pour Villages Vacances France et Etranger :
1o) RESPONSABLES ANIMAT.
— tenu budget animation,
— direction équipes animat.
— coordination activités.
2o) ANIMATEURS SPORTIFS
3o) ANIMATEURS soirées, jeux
4o) TECHNICIENS régiss. SON.
contrat à durée déterminée : Avril à fin septembre 1979.
Expér. V.V. indispensable. Adr. C.V. + photo, à O.P.F., (no 4178), 2, r. de Sèze, Paris-9e

Centre de rech. pharmaceutiques, 100 km Ouest Paris, recrute Pharmacien Biologiste expérimenté (ée). Ecr. SEP no 251, B.P. 72, 27002 EVREUX, qui tr.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS
recherche pour son siège

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
(Ayant goût des relat. publiques)
Diplômé expertise comptable ou Grande Ecole
Adresser C.V. + photo à : M. GUILLOT
9 bis, boulevard Jean-Jaurès
92100 BOULOGNE.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
1) Cobol, assembleur, PL 1 CICS/DL 1 ou IMS sur IBM 370 système OS.
2) GAP 2. CCP sur IBM 3/12 et 3/15.
INSET 95, rue Saint-Lazare (9e) 281-33-33

ÉQUIPEMENT ET CONSTRUCTION - ÉLECTRIQUE
recherche pour son GROUPE TECHNIQUE ELECTRONIQUE

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
Coefficient 285
(Circuits analogiques et digitaux
Niveau BTS ou DUT
2 à 3 années d'expérience
Se présenter ou écrire :
E.C.E., 157, rue Pelleport, Paris 20e - Mo Télégraphe

Pour contrat temporaire de 4 mois (éventuellement renouvelable)

FRAMATOME
société de construction nucléaire
Paris la Défense
recherche

DOCUMENTALISTE

titulaire d'une licence d'Anglais
Diplômé de l'I.N.T.D. ou Ecole Bibliothécaires Documentalistes.
Expérience *indispensable minimum 5 ans*

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à l'attention de Mr CHIFFRE
FRAMATOME - Tour Fiat
Cédex 16, 92084 Paris la Défense

ENTREPRISE TCE
recherche
pour région parisienne

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

La fonction comprend :
— démarches commerciales ;
— coordination travaux ;
— établissement situations, mémoires, suivi des règlements ;

Formation *ingénieur* ou équivalent. Expérience de quelques années dans entreprise bâtiment, si possible *restauration* entretien.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à GIRAM
29, rue Henri-Gauthier - Z.I. - 93008 BOBIGNY.

Comptable chargé de mission
Spécialiste de la consolidation

90 000 F

Groupe important, C.A. 1 700 millions francs H.T., effectif 4 100 personsonnes, 21 usines, recherche un COMPTABLE de bon niveau, de formation théorique, ayant une expérience de 2 à 3 ans de la consolidation, *de bonnes connaissances* théoriques et pratiques de la comptabilité générale et l'habitude de travailler en liaison étroite avec l'informatique, âgé de 28 ans minimum.

Mission Directement *rattaché au chef du département comptabilité*, il sera chargé, sous son contrôle, d'assurer la consolidation des états financiers du Groupe (soumise au contrôle des commissaires aux *comptes*), il assistera le Chef de service comptabilité générale à l'occasion de travaux spécifiques ponctuels, d'études et d'analyse (harmonisation des *comptes sociaux, valorisation des stocks, prépara*tion des documents nécessaires aux déclarations fiscales...).

Intéressante évolution de carrière pour candidat de valeur en raison de la nature et de la diversité des travaux effectués.

Lieu de travail La *Défense.*



Membre de SYNTEC

Adresser lettre manuscrite + C.V. *détaillé*, photo et rémunération souhaitée sous référence 73488/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, 33, quai Galliéni, *92152 SURESNES.*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

la communication dans l'entreprise, c'est important!

Réf. : JC 23 M

Gervais Danone France recherche un **animateur du développement des communications** pour intervenir dans ses établissements décentralisés : 10 Usines et 7 Directions régionales de vente et de distribution.
Cette personne participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de développement des communications dans l'entreprise.
Son rôle est de :
- concevoir et animer, dans les établissements et en étroite relation avec la hiérarchie, des interventions de diagnostic de l'information et des communications de façon à améliorer l'existant. Aider ensuite les responsables opérationnels à mettre en œuvre les recommandations issues de ces analyses;
- collaborer, au niveau de la Société, à la réalisation des publications internes et à des actions de formation aux techniques de communication.

Les candidats, diplômés d'études supérieures, auront acquis une double expérience : celle des techniques d'information et celle de l'analyse des problèmes humains et sociaux en entreprise.
La capacité de dialogue, d'animation et le sens pédagogique sont des qualités déterminantes.
Le poste, basé à Levallois (92), n'implique pas plus de 2 jours par semaine de déplacements.

concepteur-analyste informatique

Réf. : JC 22 M

Gervais Danone France (1,5 MdF de C.A., 5000 personnes) recherche un concepteur-analyste pour sa Direction Informatique (budget de 15 MF, 60 personnes).
Dans le cadre du plan de décentralisation de la gestion de la Société, il assiste l'un des chefs de projets dans sa mission d'étude et de conception des applications à mettre en place.
Il réalise les analyses, il élabore les dossiers programmes, les jeux d'essais, les procédures techniques; il anime une cellule de programmation et assure la mise au point technique des applications.
La participation à une vaste opération de décentralisation appuyée par des systèmes informatiques de pointe est un des éléments attractifs du poste.
Celui-ci s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur scientifique ayant acquis une expérience d'au moins trois ans dans un groupe d'études *travaillant sur des mini-ordinateurs ou sur des systèmes transactionnels* (type CICS, DL/1).
Lieu du poste : Levallois (92).

comment passer de la production à la fonction personnel?

Réf. : JC 24 M

Jeune diplômé de l'enseignement supérieur (Ingénieur ou équivalent), vous avez déjà acquis pendant trois ans une expérience de la vie industrielle, que ce soit dans un poste opérationnel ou fonctionnel en Production.
Vous êtes intéressé par les questions humaines et sociales et vous souhaiteriez maintenant vous former à la fonction Personnel, mais les opportunités sont rares...
DIEPAL-JACQUEMAIRE (1100 personnes, 360 MF de C.A.), filiale du Groupe BSN-Gervais Danone, vous propose cette opportunité en vous confiant la responsabilité de la gestion des ressources humaines de son établissement principal.
Cet établissement compte 750 personnes réparties entre une unité de production de 300 personnes et les divers services du Siège (commercial, administratif, personnel).
Le poste couvre les responsabilités suivantes : participation aux prévisions de structure et d'effectifs; analyse des ressources et des besoins; mutations, promotions, recrutements; études de qualification des postes.
Tout en valorisant votre première expérience industrielle, vous vous formerez dans le domaine des relations humaines et sociales avec la perspective d'y occuper des responsabilités plus larges. Un des attraits complémentaires du poste est sa localisation géographique, dans un site agréable à 20 minutes de Lyon : Villefranche-sur-Saône.

ingénieur organisation grande école

Réf. : P O4 M

DIEPAL - C.A. 360 M.F., 1100 personnes, 3 établissements, société du Groupe BSN-Gervais Danone - occupe la position de leader sur le marché des farines et des aliments en pots pour enfants. Elle se diversifie depuis 1977 sur le marché de l'alimentaire.
Pour poursuivre cette politique, DIEPAL recherche un animateur-organisateur qui assistera les responsables de la Société dans leurs efforts d'adaptation permanente permettant des améliorations de productivité et favorisant la concertation.
Diplômé d'une grande école, de préférence ingénieur, il disposera d'au moins 5 années d'expérience acquises soit en unité opérationnelle, soit en cabinet d'organisation au contact de problèmes industriels.
L'importance particulière de ce poste permet d'envisager d'intéressantes perspectives d'évolution au sein du Groupe BSN-Gervais Danone. Lieu du poste : Villefranche-sur-Saône (20 mn de Lyon).

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres, 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn. gervais danone

DMC recherche pour SA LIGNE DE PRODUITS

"Loisirs Créatifs & Ouvrages de Dames"

responsable du service sélection & fabrication des modèles

En étroite collaboration avec les Chefs de Produits, il sera responsable de toute la séquence de fabrication des modèles – de la mise au point initiale des prototypes à la sortie des Collections (environ 1000 modèles répartis en 7 gammes).
Il aura un contact permanent avec les Créateurs et Artisans extérieurs au Groupe et gérera un service de 5 personnes très expérimentées.

Ce poste conviendrait à un

jeune cadre de la publicité

par exemple, ayant eu des responsabilités multiples à l'intérieur d'une Direction Artistique et de Fabrication.
Une bonne culture générale et l'œil exercé dans l'art d'apprécier graphisme et coloris sont nécessaires.
Les dossiers de candidatures – sous réf. 1713 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



chef de département

150.000 F +

AMEUBLEMENT - LITERIE — PARIS

Notre entreprise est une des plus importantes de son secteur d'activité avec un C.A. de 400 M. de F. Nous souhaitons étoffer notre division ameublement - literie en confiant la responsabilité du département «produits finis literie» (matelas, sommiers) à un nouveau collaborateur.
Ce dernier est étroitement associé à la définition de la stratégie commerciale et marketing ; il propose ensuite les plans d'action, établit les objectifs de vente et les budgets. Il coordonne l'élaboration des produits nouveaux ; il anime et contrôle la force de vente : 12 personnes (circuits collectivités et négoce traditionnel). Il supervise les actions publicitaires et promotionnelles.
La réussite à ce poste suppose à la fois des qualités d'homme de marketing et d'homme de terrain. Une formation de type HEC, ESSEC est souhaitée, une expérience de chef de produit vous ayant formé à une politique de marque et sensibilisé à l'influence de la mode sur l'évolution des produits est appréciée. Si vous avez animé une force de vente, c'est encore mieux. Vous devez pratiquer l'anglais et avoir de bonnes notions d'allemand.
Le fort développement de cette activité au sein de notre société suppose une personnalité capable de grandir avec son produit.

Envoyez C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 903169 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame NERVET.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — GROUPE BERNARD KRIEF CONSULTANTS
CONSEILS EN MANAGEMENT, MARKETING ET COMMUNICATION
Siège Social International : 1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
Tél. : 329.21.82 - Télex 260911 F

Moët-Hennessy

recherche un

assistant du secrétaire général

Son rôle sera de prendre en charge progressivement le service juridique de la Holding et de certaines sociétés du Groupe, d'assurer les relations avec les Conseils extérieurs. En outre, il se verra confier d'autres missions dans des domaines divers, notamment la réalisation du rapport annuel et du bilan social.

Ce poste conviendrait à
SCIENCES PO. + LICENCE DROIT PRIVÉ

ayant une expérience pratique de 2 à 3 années minimum dans les services juridiques d'un groupe bancaire ou d'une entreprise importante.
Une bonne pratique de la langue anglaise serait appréciée.
Les dossiers de candidatures (C.V. + photo) sous réf. 1712 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

BANQUE PRIVÉE RECHERCHE POUR SA DIRECTION FINANCIÈRE

UN CADRE CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE PRIVÉE DE HAUT STANDING

Sa mission consiste à promouvoir tous les produits financiers et conseiller la clientèle privée en matière de gestion patrimoniale.
Des résultats prouvés en prospection sont indispensables pour réussir dans cette fonction.
Le candidat devra être diplômé de l'enseignement supérieur et avoir réussi une expérience similaire dans un autre établissement financier.
Le poste est à pourvoir à Paris.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions, sous réf. 4214, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

Créée en 1970, SG2 compte actuellement 2000 personnes, réparties dans plusieurs filiales ou établissements de taille moyenne.
Le développement et la diversité de notre clientèle nous amènent à recruter des

INGENIEURS GRANDES ECOLES
INFORMATICIENS CONFIRMES

pour leur confier dès la prise de fonctions, la Direction de projets importants en France ou à l'étranger.
Ils ont acquis une solide expérience informatique (5 ans au minimum) de préférence dans une société de services.
Leur haut niveau de formation et leurs qualités personnelles leur permettent d'encadrer et d'animer une équipe d'une dizaine de personnes dans l'entreprise.
Notre expansion rapide et notre politique de promotion interne assurent à des candidats de qualité une excellente évolution professionnelle.
Les candidatures seront examinées avec une totale discrétion, par les responsables des Départements concernés.
Elles sont à adresser, accompagnées d'un C.V. sous la référence 27914 MLA/M à SG2, 12-14, av. Vion Withcomb - 75016 PARIS.

SG2

SODERN
SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE
recherche pour ses activités d'OPTO ELECTRONIQUE

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE EXPERIMENTE

(X — SUP AERO — ESE — CENTRALE — MINES)
susceptible d'assurer une fonction de

CHEF TECHNIQUE DE GRANDS PROJETS

La mission consiste à coordonner les travaux des équipes pluridisciplinaires d'ingénieurs chargés de l'élaboration d'équipements opto électronique avancés.

SONT INDISPENSABLES :
- des qualités d'animateurs et de gestionnaire
- de bonnes connaissances scientifiques fondamentales
- l'expérience du développement de matériels associant l'électronique, l'optique et la mécanique.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel - 1, avenue Decartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

FILIALE D'UN IMPORT. GROUPE FINANCIER

recherche

UN ANALYSTE FINANCIER DÉBUTANT

qui, après une période de formation de plusieurs mois, participera à une analyse sectorielle des entreprises françaises et étrangères et/ou à l'étude des marchés boursiers.

Les candidats devront posséder :
- Un diplôme d'études supérieures (IEP, HEC, ESSEC) ;
- Une parfaite maîtrise de la langue anglaise ;
- De bonnes connaissances en mathématiques, statistiques et en informatique seront appréciées.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo à :
CREATIONS DAUPHINE
41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra, sous référence AF.

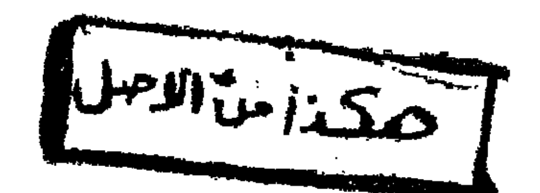
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
filiale française du plus grand constructeur d'ordinateurs interactifs recherche

contrôleur budgétaire
(financial analyst)

Membre de notre équipe d'analyse financière, il animera la préparation des plans et budgets des services vente et logiciel et sera responsable de leur suivi.
Nous souhaitons engager un jeune diplômé d'école de commerce ayant acquis une première expérience de la fonction au sein d'une société multinationale et possédant une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Adressez votre candidature sous référence M 42 à la Direction du Personnel de DIGITAL.

digital — 18 rue Saarinen Silic 225 94528 Rungis cedex.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Johnson
Responsable de formation

Filiale d'un groupe international, notre société doit sa renommée autant à la qualité de ses hommes et à l'état d'esprit qu'ils ont su faire régner, qu'à leurs produits - leaders sur leur marché - et à son marketing avancé.

La formation de notre force de vente grand public est actuellement assurée par son encadrement. Aujourd'hui nous voulons renforcer cette fonction pour construire une véritable politique de formation.

Nous confierons cette tâche à un professionnel de la vente qui a pratiqué la grande distribution, qui sait comment introduire un nouveau produit, s'adapter en fonction des points de vente, etc...
Dépendant hiérarchiquement du directeur commercial, il fera équipe avec les responsables du réseau de vente, du développement des ventes et des relations humaines dans leur effort commun pour animer les hommes du terrain.

Il saura identifier les besoins, les traduire en termes de formation, développer les programmes, réaliser les supports pédagogiques, organiser et animer les séminaires, contrôler les résultats. Parce qu'il est aussi un professionnel de la formation, convaincu de l'importance du facteur humain dans le succès des entreprises.

Nous avons confié aux conseils du *cabinet de recrutement* SIRCA le soin de réunir les candidatures. *Ecrivez leur sous référence* 791 216 M

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.





SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

ANIMATEURS de FORMATION

Vous avez une expérience de quelques années en informatique.

Vous souhaitez :
- entreprendre pendant 2 ans environ une activité de formation
- concevoir avec nous de nouveaux stages
- avoir la responsabilité de séminaires informatiques
- *évoluer ensuite vers d'autres activités de notre société.*

Envoyez-nous votre CV accompagné d'une photo + prétentions à l'attention de G. MATHIAS 91, *rue Jean Jaurès* 92807 PUTEAUX.

L'informatique. Un constructeur presque centenaire *à la pointe* du progrès technique, est-ce possible ? C'est notre pari. Voulez-vous le gagner avec nous ? Nous créons, à **Paris** et à **Lyon**, plusieurs postes d'

ingénieurs technico-commerciaux
support grands systèmes

Une formation supérieure en informatique, une expérience de 3 ans chez un constructeur *dans le* démarrage *de systèmes et* la pratique de l'anglais sont vos *atouts.*

Vous serez *responsable de l'assistance* avant et après-vente en moyens et grands systèmes, ainsi qu'en télé-informatique.

Nous vous assurons une formation technique poussée sur des matériels figurent parmi les meilleurs du marché, et des perspectives d'évolution rapide de vos responsabilités.

Veuillez adresser lettre, C.V., rémunération actuelle sous référence M 307 à Mlle Ronca - PUBLISCOPE JUNIOR, 11 rue Royale - 75008 Paris *en précisant éventuellement à qui ne pas transmettre votre dossier.*

Recherche et Développement
Mécanique, Thermique, Electronique...
100/140.000 F an

Vous avez bientôt (ou déjà) la trentaine, vous êtes INGENIEUR DIPLOME et votre expérience (3 à 6 ans) a été acquise en bureau d'étude ou en laboratoire.

Vous disposez d'une bonne connaissance en thermique et mécanique (éventuellement alliée à l'électronique).

Créatif et pratique, vous souhaitez après une phase d'intégration être en mesure d'animer la recherche, les études, la mise au point et le développement des produits *de l'un des leaders français* dans un domaine de la construction mécanique et thermique de grande diffusion (solide entreprise de 1000 personnes située en Région Parisienne).
Vous souhaitez à terme évoluer vers une équipe de direction.

Vous pouvez donc envoyer votre CV en précisant la référence 598 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR GROUPE INTERNATIONAL
PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Chef de Groupe Marketing
150/180.000 F an

30 ans min., diplômé de l'enseignement supérieur, il dispose d'au moins 5 ans d'expérience acquise dans une entreprise pratiquant un MARKETING DE POINTE. Très près du terrain, dès le départ, sa fonction pourra évoluer vers une responsabilité de DIRECTEUR DE MARQUE.
Siège REGION PARISIENNE.

Envoyer CV sous référence 702 M aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion totale assurée.

GFC 110 rue de Sèvres 75015 Paris

Franlab informatique

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE
Filiale de l'Institut Français du Pétrole (65%) de la SG2 (Groupe Société Générale) (20%) de la Société Nationale ELF Aquitaine (15%)

dotée de moyens très puissants - Control Data 7600 + Cybers et d'un réseau international
Recherche pour :

IMPORTANT PROJET DE RESEAU INFORMATIQUE

ingénieur matériel informatique Réf. : IRES 1 — Solides connaissances des matériels informatiques et de télécommunication. — Expérience réelle dans le domaine des miniordinateurs et les équipements des réseaux informatiques. Sous l'autorité directe du Directeur de Projet, il sera responsable de la mise en place des équipements informatiques du projet, de la conception des interfaces et de l'intégration des matériels de réseau.

ingénieurs système ou logiciel de base Réf. : IRES 2

— Formation informatique de haut niveau ou large pratique professionnelle. — 3 à 12 ans d'expérience sur les grands systèmes ou les miniordinateurs. — Compétences réelles dans un ou plusieurs domaines suivants : grands sytèmes, équipements CDC, techniques de réseau, protocoles, logiciel de base, miniordinateurs scientifiques, temps réel. Dans le cadre d'une équipe, ils contribueront à des développements importants de système et participeront à la conception et à la réalisation d'un grand projet de réseau informatique.

DIVISION APPLICATIONS

ingénieur chef de projet Réf. : NAPP Pour le secteur gestion scientifique (bases de données, analyse de données, prévisions, planification, gestion financière...) Plusieurs années d'expérience en matière d'informatique de gestion, en particulier dans les activités : — d'analyse de besoins de clients, — de définition de spécifications, — de réalisation complète de projets. Cette personne devrait avoir comme référence la direction d'au moins un projet ayant respecté des contraintes rigoureuses. Sa connaissance de l'informatique et de la gestion, sa capacité à analyser des situations complexes, son sens de la direction d'équipe devraient lui permettre de jouer un rôle important dans le développement de la Société.

ingénieur Réf. : IAPP Diplômé Grandes Ecoles (ou équivalent). Pouvant justifier de quelques années d'expérience dans le domaine de l'électronique et du calcul scientifique sur ordinateur. Il sera chargé d'étendre la gamme de compétences actuelles de Franlab Informatique, en développant une activité dans le domaine de l'électronique sous la forme : — acquisition et/ou développement de produits programmes spécialisés, — aide à la vente, — études.

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

ingénieur informaticien (Grande Ecole ou DEA) Réf. : NBET — Connaissance pratique de plusieurs années des mini et microordinateurs et de leurs périphéries (matériels et logiciels). — Esprit de synthèse. — Goût des contacts avec les clients. — Une réelle expérience des télétransmissions et de l'ordinateur en milieu industriel et en laboratoire de recherche serait très appréciée. Il renforcera le Bureau Technique chargé de la conception et de l'expertise de systèmes informatiques : mini-ordinateurs indépendants ou interconnectés, terminaux intelligents, systèmes graphiques, systèmes spéciaux, acquisition temps réel...

SERVICE ASSISTANCE TECHNIQUE

ingénieur grandes écoles (ou équivalent) Réf. : IASS Quelques années d'expérience désirant parfaire sa formation en informatique utilisateur, ayant le goût du contact, l'esprit d'équipe, pour assurer la responsabilité du suivi technique d'un certain nombre de clients.

ingénieurs grandes écoles (ou équivalent) Réf. NASS Quelques années d'expérience, ayant le goût d'enseigner, pour renforcer l'équipe chargée d'assurer les différents cours.
Ils s'intégreront au service Assistance Technique chargé de la formation, de l'information et du suivi de ses Clients, ainsi que du développement et du maintien de programmes utilitaires.

(Compte-tenu du nombre de postes à pourvoir, des candidatures de débutants pourront être examinées.)

DIVISION COMMERCIALE

ingénieurs commerciaux Réf. : NOIC Possédant une solide formation commerciale dans les domaines techniques ou scientifiques. Ayant plusieurs années d'expérience de la vente des services sur réseaux, acquise auprès de Sociétés de Services ou de constructeurs de matériels informatiques. Ils seront chargés de la commercialisation de produits et services, dans le cadre d'équipes responsables de différents secteurs économiques, et fonctionnant avec une large autonomie. Rémunération attrayante (fixe + intéressement).

Ces postes qui constituent des opportunités de carrière sont à pourvoir à RUEIL MALMAISON (92) Envoyer CV, photo et prétentions à FRANLAB informatique, Monsieur FORESTIER, 232 Avenue Napoléon Bonaparte 92500 RUEIL MALMAISON, tél. 977.02.73. Prière de préciser la référence choisie. Discrétion absolue de rigueur.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



SCAM

Etablissement de la CEM : Cie Electro-Mécanique

• recherche

ingénieur

CHEF DE GROUPE
REFRIGERANTS INDUSTRIELS

Ecole centrale, Arts & Métiers, Mines de Paris ou Ingénieur ENSI + Doctorat 3ème cycle ou grandes écoles étrangères. Option mécanique et thermique. 30 ans minimum. Anglais obligatoire.

Il sera responsable, après formation, de l'équipe chargée du dimensionnement complet des réfrigérants, de l'établissement des offres, de l'acquisition des commandes et de leur gestion (centre de profit).

Ce poste suppose un sens élevé des relations humaines, de la rigueur dans le jugement et la décision, de l'esprit d'entreprise.
Rémunération suivant expérience. *(Réf. 14)*

• recherche

ingénieurs débutants

diplômés grandes écoles : Mécaniciens, Thermiciens.

Après une période de formation de 2 à 5 ans dans les centres de production, d'étude et d'essais de la société française, ils prendront la position d'ingénieurs technico-commerciaux - postes qui s'ouvrent sur les fonctions de chef de groupe, chef de département.

Il leur sera aussi possible au bout de 5 ans d'orienter leur carrière à l'étranger dans les représentations ou usines du groupe, après avoir éventuellement suivi un stage adapté dans ses sociétés européennes.

Anglais ou allemand obligatoire.
Rémunération de départ : 60.000 +. *(Réf. 15)*

Envoyer C.V. sous référence au Service du Personnel - SCAM - 89, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Charles of the Ritz



dans le cadre de son expansion crée la fonction de

CHEF DU PERSONNEL

pour son Usine de LASSIGNY (Oise)
effectif 500 personnes

l'homme :
- jeune, il a une formation supérieure, complétée par de bonnes connaissances en législation du travail et psychosociologie.
- homme de terrain, il a une solide pratique de la fonction de 3 ans minimum en milieu industriel.
- homme de personnel convaincu, il a une vision intégrée de la Fonction Sociale.
- volontaire et entreprenant, il défend l'approche socio-technique et socio-économique.

Son souci :
La meilleure intégration du corps social et du milieu du travail

Le poste :
Hiérarchiquement dépendant du Directeur de l'exploitation, il répond fonctionnellement au Directeur du Personnel.

Il est chargé d'appliquer pour l'usine la Politique Sociale de la Société à laquelle il concourt.
Il en est le gardien.

Opportunité intéressante pour forte personnalité voulant intégrer une société en plein développement, qui a le souci de promouvoir une Politique Sociale de Progrès.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. no 5581 au Service du Recrutement
28/34, Boulevard du Parc
92521 NEUILLY s/ SEINE.

INSEAD INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES

recherche pour la direction de la promotion du programme M.B.A.

assistant (e)

Pour participer au développement des actions de promotion dans les pays européens.

De formation supérieure, il devra avoir quelques années d'expérience et connaître le domaine formation.

Poste nécessitant candidat (e) dynamique, trilingue (français/anglais/allemand). Prévoir déplacements France et étranger.

Envoyer CV détaillé, références, prétentions, photo :
au Service du Personnel - Bd de Constance
77305 FONTAINEBLEAU CEDEX

Le livre... produit de grande consommation – Nous sommes une des toutes premières sociétés d'édition et de distribution. Le développement de la vente de nos produits dans le marché spécifique de la grande distribution nous amène à intégrer dans notre structure un cadre de haut niveau en tant que

RESPONSABLE DÉPARTEMENT CHAÎNES

Vous avez, au-delà de votre formation de base, développé des qualités personnelles et humaines qui font de vous un manager sachant s'imposer et exiger, capable de s'adapter aux autres et d'intégrer des situations complexes tout en conservant son autorité et son autonomie. Bien sûr, vous êtes un professionnel de la grande distribution, et vous êtes à même d'y intervenir au-delà des centrales d'achat. Votre expérience commerciale d'au moins 10 ans dans ce secteur a été acquise (si possible) pour partie au niveau bazar. Vous assurerez la direction de notre département "chaînes", la réalisation d'un C.A. très important, la gestion et le compte d'exploitation de cet ensemble. Vous serez responsable de la définition de la politique commerciale, de sa maîtrise et de son application. Vous animerez directement ou indirectement des forces de vente. Vous aurez des relations fréquentes avec nos éditeurs... il importe donc que vous ayez une sensibilité certaine et une curiosité d'esprit permanente du monde du livre pour être un interlocuteur reconnu.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5267 M.

Nous sommes l'un des premiers groupes internationaux d'ingénièrie engagé depuis plus de 10 ans dans l'offshore. Dans le cadre de notre expansion nous recherchons pour compléter l'équipe ayant en charge le développement de nos activités dans ce domaine un

CHEF DE PROJET
offshore - études marines

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs, une spécialisation marine serait très appréciée. Votre expérience acquise en entreprise ou dans une société de services témoigne de votre réussite pendant plusieurs années, comme responsable de projets touchant à la mer. Vous aimez négocier et diriger. Nous vous confierons la responsabilité de développer notre présence sur ce marché en assurant les relations commerciales avec les pétroliers, les entreprises engagées dans l'océanologie... Vous participerez à l'acquisition des affaires et serez chargé de leur exécution. Notre langue de travail est l'anglais. Il va sans dire que vous devez être mobile.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6271 M.

Nous sommes la filiale d'un très important groupe industriel aux activités diversifiées. L'une de nos divisions conçoit, fabrique et commercialise des produits d'une haute technologie sur un marché à très fort potentiel et recherche un

CHEF DE PROJET
télécom - traitement de texte

Vous êtes diplômé d'une grande école d'ingénieurs (Télécom - Centrale - Supélec, par exemple) et vous avez acquis une solide expérience du matériel de traitement de texte ou des terminaux intelligents, du logiciel de gestion, des télécommunications : matériels, protocoles et réseaux. Sous l'autorité du directeur du marketing vous serez responsable après avoir pris connaissance de ce marché et des produits en Europe et en Amérique du Nord, de coordonner la conception et le développement des nouveaux produits avec nos partenaires nord-américains, nos services d'études et de fabrication. Vous participerez bien sûr à la mise en forme du cahier des charges des produits futurs à développer en relation avec nos unités commerciales et celles de nos partenaires. Votre très bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable pour réussir dans votre mission. Ce poste de haut niveau nécessite des déplacements à l'étranger (Amérique du Nord).

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6272 M.

Côte de la Manche – Nous sommes filiale d'un des tout premiers groupes industriels français. Nous cherchons pour mieux assurer notre implantation et la maintenance de nos appareils dans les pays étrangers à intégrer un cadre au sein de notre équipe de production – située sur la côte de la Manche – pour lui confier la création et le développement d'un service de coordination technique en tant que

RESPONSABLE TECHNIQUE INTERNATIONAL

Votre formation d'ingénieur à orientation électronique, et votre expérience de l'ordre de 5 ans dans l'industrie de l'électroménager, de l'informatique ou de la machine-outil vous ont permis d'occuper des fonctions techniques avec ouverture et contacts extérieurs : mise au point de matériels, plate-forme d'essais, prototypes, et mieux encore SAV. Vous parlez l'anglais, et votre connaissance de l'allemand est suffisante pour devenir rapidement une langue de travail. Vous aurez la responsabilité d'une assistance technique tant envers nos services de production (contribution dans la conception du produit, suivi des essais de qualification, études des supports de maintenance, accords d'industrialisation et/ou commercialisation) qu'envers nos structures ou agents à l'étranger (lancement technique des produits, gestion des pièces détachées, formation des techniciens, suivi et contrôle de la maintenance d'où analyse de son coût). Votre réussite dans cette fonction peut être une belle ouverture pour une carrière internationale.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5266 M.

Rouen – Nous sommes l'un des plus importants organismes de contrôle et de prévention à implantation nationale (13 centres régionaux - 7000 adhérents) et nous recherchons pour la région NORMANDIE un

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Vous êtes de formation technique supérieure (ingénieur ou équivalent) et vous avez acquis une solide expérience dans des services techniques ou d'entretien et vous connaissez les problèmes de sécurité et de prévention des accidents de travail. Vous avez également une grande habitude des contacts clientèle. Vous serez responsable du développement de nos activités sur votre région. Vous définirez vos objectifs et votre budget annuel avec la Direction Générale. Vous animerez et contrôlerez une équipe d'inspecteurs dont la mission est d'effectuer les contrôles et essais chez nos adhérents. Vous assumerez la gestion administrative (informatisée) des contrats et de votre centre. Enfin et c'est un point essentiel, la dynamique commerciale sera de votre ressort. Le fait de bien connaître le milieu industriel de cette région serait un atout supplémentaire.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6270 M.

Nous sommes un important organisme de crédit, le premier dans sa spécialité. Notre expansion est forte et régulière. Nous nous restructurons et recherchons un

RESPONSABLE ACCORD CRÉDIT

Vous possédez une bonne formation de base (droit par exemple), et vous avez acquis une solide expérience administrative à la tête d'une équipe, dans notre domaine ou dans un secteur proche. Nous vous confierons la responsabilité d'accorder notre "crédit" à nos nouveaux clients : individus ou sociétés. Vous animerez pour ce faire un petit service chargé de réaliser les travaux nécessaires et de mener les enquêtes d'usage. Notre réseau étant international, une bonne connaissance de la langue anglaise serait souhaitable. La nature même de ce poste exige de très sérieuses garanties morales. Un candidat de valeur est assuré de pouvoir progresser rapidement dans notre groupe.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6269 M.

NORD – Nous sommes une importante société internationale, leader sur le marché mondial, dans notre spécialité. Notre expansion est rapide et liée à la qualité de nos produits et de nos prestations. Nous recherchons pour notre très moderne unité de production située dans le nord de la France un

CHEF PERSONNEL USINE

Vous êtes si possible de formation supérieure et vous avez acquis une vaste expérience de la fonction personnel en usine dans un contexte appartenant à la convention collective de la métallurgie. Vous aurez pour mission d'assurer la gestion du personnel de cette usine (150 personnes), gestion courante, paie, régimes sociaux, embauche, études de postes, formation... Vous animerez personnellement les relations avec les partenaires sociaux et vous serez en permanence le conseil de notre encadrement en matière de législation sociale - droit du travail. Pour réussir dans cette fonction, il vous faut être un homme de terrain, de communication et de la région. De réelles perspectives d'évolution seront offertes à un candidat de valeur.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6268 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE – 75008 PARIS

Plain Champs

INGENIEURS LOGICIELS

SFENA-DSI

DIVISION DES SYSTEMES INFORMATIQUES
constructeur de mini-ordinateur

RECHERCHE

INGENIEURS EN TELEINFORMATIQUE

de formation Grande Ecole option informatique ou équivalent.
Ils devront être expérimentés dans la réalisation sur mini-ordinateur de :
- Procédures de Remote Batch,
- Procédures de concentration de terminaux,
- Protocoles Réseaux généraux ou locaux.

(Réf. : I-023)

INGENIEURS LOGICIELS DE BASE

de formation Grande Ecole ou équivalent.
Ils devront être expérimentés dans :
- Systèmes d'exploitation sur mini-ordinateur,
- Langages de programmation,
- Gestion de fichiers/bases de données.

(Réf. : I-024)

Ces Ingénieurs auront la responsabilité de la conception et du développement de logiciels utilisés dans un contexte de systèmes distribués.

Envoyer C.V. et photo à :
S.F.E.N.A.
B.P. 59 – 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

CORT
Consultants

recherche

INGENIEURS D'ENTRETIEN
E.C.P. _ SUPELEC _ A.M., ...

Possédant 10 ans expérience dans un poste de RESPONSABILITE EN ENTRETIEN OU PRODUCTION pour compléter son équipe d'ingénieurs spécialistes de l'Organisation et de la Gestion de la Maintenance.

Intérêt : Notoriété de la CORT établie depuis 30 ans - intégration dans une équipe d'Ingénieurs pluridisciplinaires se tenant en permanence au courant des techniques avancées de gestion - variété des problèmes traités.

Qualités requises : disponibilité pour de nombreux déplacements (province ou étranger), autonomie, sens des relations humaines. Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf. 2467 à 65, Avenue Kléber 75116 PARIS.
Discrétion assurée.

CORT

Pour contribuer à la
création de projets informatiques importants
sur Cii HB 66/20, Groupe Français Multinational, recherche :

– UN ANALYSTE

– DEUX ANALYSTES-PROGRAMMEURS

possédant une expérience sur Gros Systèmes et ayant le goût du dialogue avec les utilisateurs.

D.U.T. ou équivalent souhaité.

L'intégration se fera dans des équipes volontairement petites pour permettre à chacun d'y avoir un travail riche et varié et d'y évoluer rapidement.

Lieu de travail : PARIS-Montparnasse.

Envoyer c.v. et prétentions sous réf. 35 M à
ACLES 1 F 103
Cii HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20
qui est chargé de la sélection.

HAVAS CONTACT

acles

Société spécialisée dans la CONCEPTION, la REALISATION et la MAINTENANCE d'

INSTALLATIONS THERMIQUES

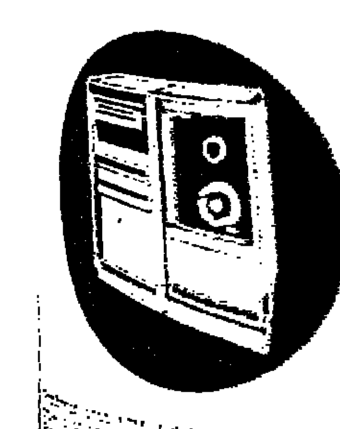
de haute qualité,
recherche pour seconder Ingénieur responsable, un

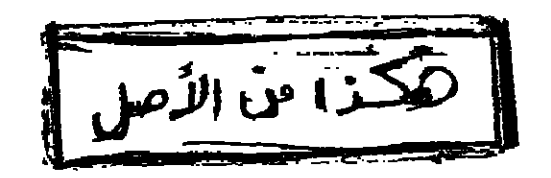
TECHNICIEN CHAUFFAGE

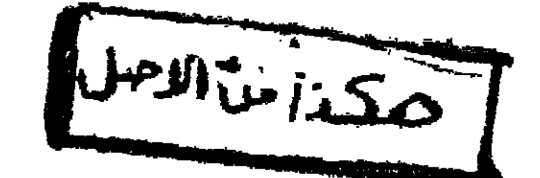
VENTILATION ET CONDITIONNEMENT D'AIR

26 ans minimum, thermicien de formation supérieure (BTS au moins) ayant une expérience polyvalente des études (calculs, conception et spécification) et des chantiers. Il aura un double rôle de technicien et de gestionnaire des marchés. Poste évolutif.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 1068 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

General Electric Information Services

premier prestataire mondial de services informatiques en temps partagé et en télétraitement

recherche, pour renforcer son réseau commercial des candidats de formation supérieure commerciale ou scientifique, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise, pour des postes de

ingénieurs commerciaux

Ils seront chargés de la promotion et de la vente des services et produits informatiques auprès de sociétés sélectionnées dans un marché en forte expansion.
Une première expérience de la Vente est souhaitable mais non indispensable.

Réf. 1716 M

ingénieurs d'application

Ils participeront :
– à la conception,
– à la réalisation,
– et au développement d'applications chez les utilisateurs de tous les secteurs professionnels.

Réf. 1717 M

Nous avons confié cette recherche à
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.
qui traitera confidentiellement les dossiers de candidatures (+ photo)
(nous vous remercions de préciser la référence du poste souhaité).

General Electric Information Services

premier prestataire mondial de services informatiques en temps partagé et en télétraitement

recherche pour renforcer son SERVICE CONSEIL - ANALYSE - PROGRAMMATION

ingénieurs de projets et analystes

CONFIRMES et/ou DEBUTANTS

Dans le cadre du développement d'applications diversifiées de gestion-selon la compétence antérieure acquise-leur rôle sera :
- d'élaborer les propositions et devis,
- de diriger ou participer – en collaboration avec d'autres ingénieurs – à la réalisation de projets dans toutes leurs phases : analyse, programmation, tests et recette auprès des clients.

Le travail se déroule en petites équipes utilisant la méthode anglo-saxonne d'analyse et de programmation structurées ; il implique de nombreux contacts avec les clients.

Les responsabilités, l'autonomie, la rémunération et l'évolution seront fonction non seulement de l'expérience antérieure mais aussi de l'esprit d'initiative.

L'entreprise assure une formation complémentaire au fortran structuré de gestion et au temps partagé.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Réf. 1718 M

Nous avons confié cette recherche à
DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.
qui traitera confidentiellement les dossiers de candidatures (+ photo)
(nous vous remercions de préciser la référence du poste).

Ingénieur commercial

Filiale d'un très important Groupe Electronique recherche un INGENIEUR COMMERCIAL chargé de commercialiser des appareillages d'électronique nucléaire pour les grandes administrations françaises et étrangères.

- anglais courant exigé
- connaissances en physique nucléaire souhaitées
- quelques années d'expérience industrielle indispensable.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 8785 à rsc carrières 92 rue, Bonaparte - 75006 PARIS.

rsc carrières

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE INDUSTRIES DE BASE ET TRANSFORMATION

recherche pour son Centre Informatique de PARIS, équipé d'un système IBM 370 (OSVS1, CICS)

PROGRAMMEURS DÉBUTANTS et PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

Formation : BAC H, DUT d'Informatique ou équivalent.
Expérience : 1 à 2 ans pour programmeurs confirmés en programmation COBOL.

Fonctions à pourvoir :
— Développement de programme dans le cadre de projets.
— Maintenance d'application en batch et temps réel.

Possibilités d'évolution :
— La formation aux techniques de programmation CICS, IPT, etc., est assurée.
— Des possibilités d'évolution sont offertes tenant compte en particulier des goûts et des aptitudes de chacun.

Lieu de travail :
— Quartier des Champs-Elysées.
Horaire personnalisé, base 40 heures par semaine.
Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V., photo, prét., sous le nº 5.447 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

Chef comptable

Proche banlieue ouest de Paris

Une société française à vocation internationale d'installation de chauffage et de climatisation réalisant un C.A. annuel d'environ 80 millions de francs recherche pour succéder au titulaire actuel son chef comptable.

Dépendant de la Direction Générale il aura l'entière responsabilité de son service : Comptabilité générale et analytique sous-traitée en informatique ainsi que des questions sociales et fiscales et de l'établissement des différents tableaux de bord.

Ce poste sera confié à un excellent professionnel de la comptabilité niveau DECS 35 ans minimum justifiant d'une expérience équivalente acquise depuis une dizaine d'années en Entreprise dans les secteurs Bâtiment ou Travaux Publics — La connaissance de l'anglais constituerait également un avantage.

sélé CEGOS
Membre du SYNTEC

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous la référence 6100/M à Fr. ROUSSEAU Sélé-CEGOS 33 quai Gallieni 92152 SURESNES. Discrétion assurée.

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

AUGMENTATION MINIMUM ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : 30 %
INTERTECHNIQUE QUI EST BÉNÉFICIAIRE DU PLAN DE CROISSANCE DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

recherche

pour la Direction Commerciale Informatique, pour faire face au développement de ses ventes d'ordinateurs REALITE 20.

INGÉNIEUR TECHNICO - COMMERCIAL
(Référence 745.)

Confirmé en Informatique de gestion temps réel. Diplômé grandes écoles.



Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.
Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référ. annonce, à Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

POSTE-CLE DANS UNE ENTREPRISE DE GROS CALIBRE

Importante entreprise d'ingénierie, filiale d'un des premiers groupes industriels français, nous prévoyons de nous doter à court et moyen terme, de moyens informatiques considérables.
Nous désirons recruter, pour prendre l'entière responsabilité de l'implantation des équipements et encadrer les ingénieurs du service concerné un

INGENIEUR SYSTEME CONFIRME

Ce cadre a une expérience de la fonction de 4 à 5 années au moins et connaît les systèmes transactionnels utilisant les bases de données. Il est familiarisé avec l'OS/VS et si possible le DOS/VS. Ses fonctions s'étendent à l'assistance technique et la formation des utilisateurs.
L'importance des équipements prévus (Matériel "Haut de Gamme" IBM et Minis) permettra au cadre recruté d'occuper l'un des "postes-clé" de l'entreprise.
Nos dimensions et le développement rapide de nos activités ouvrent aussi d'intéressantes perspectives d'évolution.
Les candidatures seront traitées avec une totale confidentialité.

Elles sont à adresser, sous la réf. 76410, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

ingénieurs électroniciens

La DIVISION SIMULATEURS ET SYSTEMES ELECTRONIQUES de notre Société recrute des Ingénieurs

ESE - ENSERG ENSEEIHT - ISEP
ou équivalent

débutants ou ayant une première expérience, pour travailler, au sein de ses groupes d'études, dans les domaines suivants :

- **équipements électroniques complexes,** contacts avec les constructeurs, définition et conduite des études concernant leur intégration dans nos simulateurs.
  Expérience de 1 ou 2 ans des techniques de détection sous marine appréciée.
- **visualisation synthétique**
  participation aux études et développements de processeurs adaptés au calcul d'images en temps réel.

Anglais lu souhaité, parlé apprécié.
Lieu de travail : CERGY PONTOISE (95).

Adresser curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée sous réf. IC 79.26-M à B. LETOURNEUX LMT, Division Simulateurs et Systèmes Electroniques, 3 avenue Albert Einstein BP 116 - 78192 Trappes Cedex.

LMT

ORGANISME FINANCIER

Quartier Opéra - Chaussée d'Antin
recherche

ATTACHÉ (ÉE)

pour s'intégrer à équipe de Direction Financière
Sera plus particulièrement chargé (ée) de la trésorerie

Envoyer C.V. photo et prétentions à SODECCO
12 rue Lafayette 75009 Paris

prospectrice

DE HAUT NIVEAU
Service et Conseil aux entreprises

Une société réputée de services, concernant tous les secteurs d'activité, souhaite consolider son expansion en accroissant sa clientèle et ses "produits", et recherche une prospectrice de haut niveau. *25 ans minimum,* niveau universitaire, *très bonne culture générale et présentation impeccable,* elle visitera les directions d'entreprises. Une première expérience dans ce domaine - ou la volonté d'y réussir - est indispensable. Rémunération *motivante.*

Adresser candidature avec C.V., photo et salaire actuel *sous référence* 1050 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

steria

pour les équipes de réalisation de son Unité SYSTEMES INFORMATIQUES recherche des

PROGRAMMEURS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL ET PL 1
ayant de 2 à 4 ans d'expérience.

Pour certains, une connaissance pratique des matériels CII-HB 66 et 64 *sera appréciée.*

Ces postes offrent aux candidats de réelles possibilités d'évolution dans un milieu de très bonne technicité.

Prière d'adresser CV et prétentions à



M. FOSTIER - STERIA
26, avenue de l'Europe
78140 VELIZY
(tél. 946.97.97) poste 317

SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUES

CERG
Leader dans le domaine immobilier
recherche

ingénieur d'études et d'exploitation

- 1 à 3 ans d'expérience
- diplôme d'ingénieur apprécié
- la connaissance du Basic et des systèmes DEC sera un atout supplémentaire.

Envoyer C.V. avec prétentions à Mme Sassower
CERG Tour d'Asnières 4 avenue Laurent Cély
92606 ASNIERES

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

AUTOMOBILES

PEUGEOT



recherchent

CADRES DÉBUTANTS

HEC, ESSEC, ESCP, ESC Province

dégagés des obligations militaires pour postes de

CADRES COMMERCIAUX

Après une formation très complète, ils exerceront des responsabilités d'organisation, d'animation des réseaux et de promotion des ventes en France et ultérieurement à l'étranger.
Cette activité implique une grande disponibilité géographique.

Anglais impératif.
Date de disponibilité : 2 mai 1979.

Les candidatures de cadres étrangers seront examinées avec intérêt.

Très larges perspectives de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence DC à la Direction Centrale du Personnel Automobiles Peugeot, 75, av. de la Grande-Armée, 75116 Paris.

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
recherche

TECHNICIENS HAUT NIVEAU ou INGENIEURS HARDWARE

Toutes spécialités : gros ou moyens systèmes, ou périphériques, pour le groupe

SUPPORTS TECHNIQUES

de son SERVICE APRES-VENTE

Assistance, analyse et conseil sont les activités clés de cette fonction.
Ces postes s'adressent également à des

INSPECTEURS DE MAINTENANCE

ayant une grande connaissance du matériel informatique, et désirant accéder à un poste de plus haut niveau technique. Formation hard et soft assurée aux U.S.A.

Postes à pourvoir à **Rungis** et à **Puteaux**

Ecrivez sous référence M 44 à la Direction du Personnel de DIGITAL

digital 18, rue Saarinen Silic 225 94528 Rungis Cédex

---

et si nous parlions de vous...

De votre carrière professionnelle. Nombreux sont en effet les cadres de haut niveau qui onus ont rencontrés. Nos CONSEILLERS INTERNATIONAUX ont déterminé leur potentiel professionnel, suscité d'autres motivations, déterminé d'autres objectifs ou même suggéré la recherche d'une nouvelle position afin qu'ils trouvent la possibilité de répondre pleinement à leurs aspirations. Faites comme eux. Appelez-nous, ou écrivez-nous pour un entretien confidentiel. Sans engagement. Sans frais.

FREDERICK CHUSID 116, av. des Champs-Elysées, Paris 8e. Tél. 574-25-20
London W. 1 35 Fitzroy St.

Sociétés affiliées à l'étranger. Langue anglaise souhaitable. (Nous ne recrutons pas.)

P.M.E. EN PLEINE EXPANSION
recherche

PROGRAMMEUR DÉBUTANT (TE)

ou un à deux ans d'expérience, intéressé (ée) dans le domaine scientifique.
Bonnes notions d'anglais.

Adr. C.V., prét. à M. A. PEROT - NERMAG S.A., 49, quai du Halage - 92502 - RUEIL-MALMAISON.

---

telesystemes

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES EN TELEINFORMATIQUE

RESPONSABLE DES MOYENS DE PRODUCTION INFORMATIQUE

pour diriger les équipes d'exploitation d'un IRIS 80 forte configuration très orientée Télétraitement travaillant en 3 postes.

Lieu de travail : ARCUEIL

Adresser C.V. et rémunération actuelle à Monsieur LE HYARIC
TELESYSTEMES, CENTRE DE CALCUL
87, avenue Lénine 94112 ARCUEIL

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
offrant d'intéressantes perspectives de carrière, recherche pour PROCHE BANLIEUE NORD

INGENIEURS GRANDES ECOLES

MÊME DEBUTANTS
CENTRALE, ENSI...

Attirés par les problèmes de Mécanique Générale dans le domaine de l'Equipement Automobile.

Formation assurée.

Prière d'envoyer C.V. + photo + prétentions sous No 5814, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

---

ingénieurs logiciel

Nous sommes un des premiers constructeurs mondiaux d'ordinateurs et notre expansion nous conduit à créer plusieurs postes d'ingénieurs logiciel dans les domaines :

- temps réel industriel (Réf. 4M 5)
- gestion sur minisystèmes (Réf. 4M 6)
- gestion sur grands systèmes (Réf. 4M 7)

Déjà expérimenté, et parlant anglais, vous participerez à l'étude et à la réalisation de projets informatiques.

Nous vous offrons une formation sur nos produits, une responsabilité technique de produits logiciel et d'assistance clientèle, un perfectionnement permanent aux techniques de pointe et de réelles perspectives de carrière dans notre société.

Adressez avec mention éventuelle de non transmission : lettre C.V., photo et rémunération actuelle, en précisant la référence, à Publiscope-Junior - 11 rue Royale 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE
DE PRODUITS DE SOINS DE BEAUTE
Région Parisienne
recherche

UN CHERCHEUR-CONSEIL en COSMÉTOLOGIE

Il devra être capable :
— de travailler en collaboration avec le service de marketing.
— de créer et de mettre au point les formules de nouveaux produits.

Il devra avoir absolument :
— quelques années de références dans la profession.

Résider dans la région parisienne.

Adresser C.V., sous n° 45.328, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transm.

CHEF DU SERVICE COMPTABILITE ET GESTION

AUBERVILLIERS

La filiale française, d'un groupe européen leader mondial dans les biens d'équipement lourd pour le secteur tertiaire, recherche le chef de son service finances - comptabilité - contrôle de gestion.
En 20 ans cette filiale a conquis 50% du marché français et réalise un chiffre d'affaires de 36 millions de frs avec 65 personnes (y compris techniciens du S.A.V.).
Le poste sera confié à un cadre comptable qui supervisera une équipe de 4 personnes chargée des comptabilités générale et analytique informatisées et qui s'occupera personnellement de suivre et promouvoir le contrôle de gestion en cours de mise en place.
Il aura une solide expérience de l'élaboration concertée des budgets et du suivi de leur réalisation.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société et le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation sous référence 1665 à F.DOZOL DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 - Tél. 250-84-30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

jeunes ingénieurs mécaniciens

Notre activité s'exerce dans l'étude et la réalisation d'installations nucléaires à technologie avancés. Le développement de cette activité nous amène à rechercher de jeunes ingénieurs mécaniciens débutants ou avec une première expérience professionnelle. Intégrés à une petite équipe, ils participeront à l'étude et à la réalisation d'équipements de centrales nucléaires.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1080 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

L'un des premiers Groupes français en importance et en notoriété
Leader international
et dont les activités d'exploitation, engineering et de vente de Services s'exerce sur l'ensemble du marché industriel mondial
recherche

un ingénieur Ponts ou Centrale Paris

à partir d'une expérience COUVRANT le génie civil, la construction de bâtiments industriels lourds, et d'habitation ou de cités, de ports et de voies de communication,
et SUPPOSANT
- la passation de marchés au plus haut niveau et la gestion de crédits très importants
- la conduite des chantiers couvrant les secteurs précités.

Il lui sera confié en totale responsabilité
1/ l'animation d'une équipe importante d'ingénieurs et de projeteurs, et la conduite d'opérations complètes y compris le suivi de la réalisation
2/ mais il participe également au choix des sites et à la résolution des problèmes de l'environnement.

Le titulaire sera en position de Conseil auprès de l'ensemble du Groupe et sa fonction se situera au niveau de son Etat-Major.

Il devra avoir une pratique courante de l'anglais, et une disponibilité pour des déplacements lointains mais de courte durée.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à No 5464 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE
en très forte expansion au plan international
recherche
pour renforcer son équipe logiciel
basée à PARIS (8e)

2 INGÉNIEURS LOGICIEL

Ils devront s'intégrer à l'une des équipes d'ingénieurs participant au développement d'un système téléphonique à base de microprocesseurs. Ces équipes utilisent des méthodes de travail et de programmation évoluées.

Les candidats devront justifier d'une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans acquise sur des projets de logiciel sur mini ou microordinateur et ayant pratiqué si possible un langage de programmation de haut niveau.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 5.561, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er)

GRAND GROUPE BANCAIRE
PARIS

Disposant d'une équipe d'ingénieurs chargée d'importantes responsabilités d'étude et de conseil sur les plans technique, économique et financier impliquant des contacts à haut niveau avec des entreprises variées, en France et à l'étranger
recherche

deux ingénieurs grande école
(X, Centrale, ...)

Profil souhaité :
- 30 ans environ
- ayant assumé des responsabilités dans l'industrie
- aisance dans les relations humaines
- bonnes capacités rédactionnelles
- pratique de l'anglais (et si possible d'autres langues)
- connaissances juridiques, comptables et financières appréciées.

Possibilités ultérieures de carrière diversifiée à l'intérieur du Groupe.

Adresser C.V. et prétent. sous réf. 19 M 064
69, rue de Monceau
75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Partenaire pour la France de Consult-Eur

GM GENERAL MOTORS FRANCE

recherche

ingénieurs diplômés grande école

ayant quelques années d'expérience
- soit dans les fabrications de grande série
- soit dans les équipements généraux d'usine.

Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions
Service du Personnel YM
5, bld Galliéni 92231 GENNEVILLIERS.

RESPONSABLE EXPORTATION

Une des premières sociétés européennes conçoit, tisse, teint et commercialise des tissus pour rideaux de haute qualité. Son C.A à l'exportation se développe et atteint en 1978 90 millions de F.

Le Directeur Commercial veut renforcer sa structure export en créant le poste de Responsable Exportation. Celui-ci anime le service commercial (7 personnes) développe les affaires en cours et négocie de nombreux marchés.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de l'exportation ayant une dizaine d'années d'expérience. Disponible, il peut voyager (grande exportation incluse) 50/60 % de son temps. Il maîtrise parfaitement les langues anglaise et allemande.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 471 R, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

SOCIÉTÉ OUEST de PARIS
recherche :

CHEF de PRODUCTION

Niveau Ingénieur A.M. ou équivalent
connaissant instrumentation indispensable et langue anglaise
Age minimum : 40 ans

Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr.
Publ., 20, av. Opéra, 75040 Paris, cedex 01, qui tr.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER
spécialisé financement équipement
recherche

CADRE CONFIRMÉ
(35 ANS MINIMUM)

— FORMATION JURIDIQUE.
— Spécial. droit immob. et SCI, connaiss. procédure crédit bail immobilier.
— POSSEDANT 4 à 5 ans expér. profess. banque ou secteur financier.

LIBRE RAPIDEMENT - POSTE TRES MOTIVANT
A créer dans Société en plein développement
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à S.F.D., 29, rue de Miromesnil. — 75008 PARIS.

BANQUE PRIVÉE

recherche

COLLABORATEUR
30 ans minimum.

— Ayant 7/8 ans d'expérience des opérations Etranger (notamment dans le domaine des crédits en devises et des crédits documentaires) ;

— Anglais courant : écrit et parlé.

Ecrire avec curriculum vitae précis, photo et prétentions, sous la référence 4.221 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder — 75009 PARIS.

مكان الاصل

offres d'emploi

SPERRY UNIVAC

dans le cadre de son expansion recrute

INGENIEURS COMMERCIAUX

Formation Supérieure, 3 ans d'expérience dans la vente d'ordinateurs ou de services informatiques.

Lieu de travail PARIS.

Perspectives de gains élevés.

Ecrire à Service du Personnel - SPERRY UNIVAC 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX sous réf.4796 en joignant C.V. détaillé (réponse et discrétion assurées)

GIS Gestion Informatique Système

recrute pour un

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

— ANALYSTES CONFIRMÉS

(M.I.A.G.E. ou équivalent) (Réf. IA 15)

— D U T INFORMATIQUES

(débutants ou expérimentés) (Réf. AP 64)

— INGÉNIEURS SYSTÈME

(OS ou GCOS 66) (Réf. IS 26)

Adresser C.V. détaillé, en précisant la référence, 48, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.



2 jeunes négociateurs

ESSEC - HEC - SUP DE CO

Un groupe important à vocation européenne recherche pour prendre la responsabilité régionale d'une clientèle existante d'Entreprises de Distribution et de Transformation, (Industrie de l'emballage), 2 jeunes Cadres Commerciaux de valeur:

- âge minimum 28-30 ans,
- attirés par la vente de produits industriels.
- actifs (80 % terrain).
- goût du travail en équipe.
- sens de la gestion,
- idées génératrices d'action.

Perspectives de progrès dans un groupe en développement.

Adressez au Cabinet R.C.C., lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération actuelle, photo en précisant la réf. 2915-M.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

recherchent

- **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
  ETUDES EN RADIOCOMMUNICATIONS (avioniques, optroniques)
  Formation Grandes Ecoles
- **INGÉNIEUR MÉCANICIEN**
  ETUDES ET DEVELOPPEMENT
  ENSAM - ECAM
- **INGÉNIEUR**
  INSA — Génie Physique
  ETUDES EN MICROELECTRONIQUE HYBRIDE

Adresser C.V., prétentions et photo à T.R.T., 5, rue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Établissement Financier en relation avec d'importants organismes à vocation sociale, recherche pour son service Informatique équipé d'un CII HB 64/40 des

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ils s'intégreront dans des équipes structurées par projets où ils participeront à la réalisation (de l'étude au lancement) d'applications (Batch ou Télécom) pour les divers organismes utilisateurs.

Profil :
- D.U.T. Informatique,
- Connaissance PAC ou CORIG souhaitée.
- Débutants ou 2 ans d'expérience.

Possibilités d'évolution vers des postes de responsabilités.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 34 M à ACLES 1·F 103, CII HONEYWELL BULL, 61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20, qui est chargé de la sélection.

HAVAS CONTACT

acles

BANQUE D'AFFAIRES

recherche un

CADRE ANALYSTE DE CRÉDIT

pour renforcer le Service d'ETUDES DE CREDITS de son Siège (PARIS)

LE POSTE :
- Analyser la situation financière et comptable ;
- Etudier le risque des opérations de crédit d'une clientèle de sociétés industrielles et commerciales de différents secteurs et de diverse importance.

LE CANDIDAT aura une parfaite connaissance des techniques comptables et des mécanismes de crédits et :
- soit une formation supérieure économique, bancaire ou commerciale et 5 à 6 ans d'expérience professionnelle dont 2 ans dans un poste similaire ;
- soit, en l'absence de formation supérieure, une expérience professionnelle plus longue, comprenant au moins 2 ans dans la fonction décrite ;
- dans l'un et l'autre cas, des connaissances en fiscalité seraient appréciées.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. précis, photo et prétentions sous la réf. 4.226 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

MAISON DE LA COOPÉRATION

recherche pour organismes centraux du mouvement coopératif situé à Boulogne proximité Métro PONT-de-SÈVRES

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- Niveau IUT ou équivalent.
- Pratique Cobol - Gap II.
- Connaissance méthodologie LCP Warnier appréciée.

Pour travaux sur IBM 370/138 - DOS - VS - POWER/VS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à :
MAISON DE LA COOPÉRATION
Service Ordinateur Central
à l'attention de Monsieur NEVEUX
27/33, Quai Le Gallo - 92517 BOULOGNE

bleu

LMT des techniques de pointe en commutation

recherche, dans le cadre de sa division commutation de messages, des

INGÉNIEURS LOGICIEL

FONCTION :
- conception de sous-systèmes destinés à être intégrés dans des systèmes importants de commutation de messages ;
- réalisation et mise au point des programmes ; travail sur mini-calculateurs et micro-processeurs ;
- intégration du sous-système dans l'ensemble.

PROFIL :
- 2 à 3 ans d'expérience en systèmes temps réel ;
- connaissance de langages évolués ;
- des connaissances en téléinformatique seraient appréciées.

Env. C.V. et courrier man. sous référence CF 10, LE MATERIEL TELEPHONIQUE Direction du Personnel, 46, quai Alphonse-Le-Gallo, B.P. 402 - 92103 BOULOGNE-SUR-SEINE.

Notre Société, d'un effectif de 150 personnes, est performante. Elle importe et commercialise des machines et des équipements de bureau de renommée internationale.

Pour développer sa division chargée de la distribution auprès des Revendeurs, le P.D.G. recherche, pour son Siège à Paris, son

DIRECTEUR des VENTES

L'homme que nous recrutons, 35/40 ans,
- est un vrai professionnel de la vente des biens d'équipement,
- justifie d'une expérience solide et réussie auprès de réseaux de revendeurs, avec réalisation de lancements de produits au niveau marketing et terrain,
- a la capacité d'élaborer une politique imaginative de développement et de diversification, d'en assurer la mise en place et le succès,
- a, de préférence, une formation commerciale supérieure, avec anglais indispensable.

Discrétion et réponse assurées.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à no 5434 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

JOUVENEL et CORDIER

Société de biens d'équipement industriel recherche

technico-commercial

EXPORT

Il aura une formation de base électromécanique, et pratiquera impérativement l'allemand et l'anglais.

Après une période de formation, il sera affecté au service export où il sera appelé à se déplacer en Europe (Est et Ouest) et Afrique du Nord.

Ecrire avec CV et prétentions au Service du Personnel, Jouvenel et Cordier sous référence 902 32 avenue Albert 1er, 92500 RUEIL-MALMAISON.

HEWLETT PACKARD FRANCE

recherche pour faire face au développement rapide de ses activités financières

UN ASSISTANT TRESORIER

Ce poste conviendrait à un jeune Cadre, formation supérieure HEC, ESSEC, SUP CO, IEP (ECO - FI) ayant acquis dans un groupe international ou une banque, une première expérience de 1 ou 2 ans en Trésorerie, Gestion Financière, Relations et négociations bancaires et doté d'un excellent Anglais (lu, parlé et écrit).

Directement rattaché au Trésorier, la fonction présente de réelles possibilités d'évolution pour un homme ayant du tempérament et l'appétit des responsabilités.

Le poste est basé à ORSAY et comporte des déplacements fréquents à Grenoble et occasionnels à Genève.

Ecrire avec CV détaillé, prétentions et photo H.P.F. - Direction du Personnel - Z.A. de Courtabœuf BP 6 - 91401 Orsay

---

SOCIÉTÉ CÉRAMIQUE SANITAIRE FILIALE GROUPE IMPORTANT

recherche

INGÉNIEURS

Expérience industrie céramique pour assurer responsabilité de FABRICATION GRÈS ou PORCELAINE

TECHNICIENS CÉRAMISTES

Formation VIERZON pour prendre responsabilités ateliers
— Soit de COULAGE ;
— Soit d'EMAILLAGE

GRÈS ou PORCELAINE

Les candidats devront disposer d'une expérience pratique de quelques années principalement dans le domaine de la production d'appareils sanitaires.

Adresser C.V. à n° 7.497 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

GROUPE FRANÇAIS DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION

recherche

ADJOINT

à son DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le candidat se verra confier des responsabilités dans l'ensemble des Services Administratifs et Comptables et des liaisons inter Groupe.

Il devra obligatoirement avoir :
- l'expérience d'un poste similaire
- de fortes connaissances informatiques et comptables
- la pratique du droit du travail
- la maîtrise de l'Anglais.

Agé de 35 ans au moins, le candidat devra posséder le sens de l'organisation et des contacts humains et le désir de s'intégrer dans une équipe dynamique.

Lieu de travail : Paris - Banlieue Nord.

Adresser candidature manuscrite, avec CV détaillé, photo et prétentions à S.F.F.E.C. B.P. 361.08 - 75365 PARIS CEDEX 08 qui transmettra

LTP

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE PARIS recherche pour son département engrais et produits chimiques agricoles

ATTACHÉS COMMERCIAUX

POUR SIEGE ET PROVINCE

Expérience prouvée dans le réseau de distribution coopérative agricole et négociants.

Adresser curriculum vitae, photo et rémunération actuelle ss la référ T 12.351 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e)

FILIALE GROUPE EUROPEEN BANLIEUE SUD DE PARIS recherche

TECHNICO COMMERCIAL

pour développer la vente de produits mécaniques dans différents secteurs industriels dont l'industrie automobile.

Ce poste conviendrait à candidat de formation ingénieur ou BTS, parlant l'allemand et ayant le goût des relations humaines pour négociations à tous niveaux.

Une expérience de la vente dans l'industrie ou chez les constructeurs automobiles est demandée.

Déplacements fréquents sur toute la France.

Adresser CV manuscrit photo et prétentions s/réf.2452 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

REVUE MENSUELLE POUR LES FAMILLES (270.000 abonnés) recherche pour compléter son équipe de rédaction

UN JOURNALISTE

spécialiste des problèmes de DROIT PRATIQUE
- 30 ans minimum.
- Formation supérieure.

Adresser C.V., prét. et salaire à n° 5.497 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

VEPRO CONSEIL

recherche pour son département

ÉTUDES DE MARCHÉ

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

- Collaborateur de premier plan, il prendra en charge la conception, réalisation et présentation des études.
- Une expérience confirmée, à la fois en études qualitatives et quantitatives, acquise en Cabinet d'Etudes est souhaitée.
- Il pourra évoluer dans une équipe de 35 collaborateurs et travailler sur de nouvelles méthodologies d'études.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération souhaitée à : VEPRO CONSEIL, bureau 59, 38, rue Boissière - 75116 PARIS.

GENERAL ELECTRIC

recherche

ANALYSTE-COMPTABLE ET FINANCIER

- Formation H.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent.
- Bilingue français/anglais.
- Expérience requise : 1 à 2 ans
- Le D.E.C.S. et la pratique de la comptabilité américaine seraient appréciés.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à : GETSCO, service du personnel 42, avenue Montaigne. — 75008 PARIS.

LE CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche COLLABORATEURS CCIAUX (HME ou FEMME)
- Très bonne présentation ;
- Goût contacts à haut niveau ;
- Formation assurée ;
- Situation d'avenir.

Tél. pour rend.-vous 553-20-00.

BRANIFF INTERNATIONAL recherche
1 DEMARCHEUR passage
1 DEMARCHEUR fret
basés à Paris
expérience exigée.

C.V. urgent à Braniff, 47, av. George-V, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ OMERA

Rech. pour ARGENTEUIL

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

B.T.S. ou D.U.T. exigés

Dégagés obligations militaires. Postes stables, 40 heures par semaine, 13e mois, restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions Sté OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL.

SOCIETE TRES IMPORTANTE pour le siège BANLIEUE NORD recherche

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Le candidat devra :
- Etre titulaire d'un D.U.T. Informatique ;
- Justifier d'une expérience de 2 à 3 ans ;
- Connaître le matériel IBM 370 exploité sous DOS.

POSITION MAITRISE 5 X 8

Adresser C.V. détaillé sous numéro 9.427 à LTP, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

Nous sommes une société française de première importance.

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables, après un STAGE, d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE de 4.000 à 6.000 F MENSUELS

Nous leur offrons :
- Une formation complète ;
- Une activité prenante ;
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

envoyer C.V. et photo à n° 4.841 PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- SOIT de bonnes études ;
- SOIT la preuve de leur personnalité.

Collège d'enseignement privé banlieue sud proche recherche à compter du 15 août 1979 un Directeur de l'Enseignement (être titulaire d'une licence et avoir enseigné plus de 5 ans dans un Lycée technique)

Adr. C.V. détaillé manuscrit av. photo à Collège d'enseignement PTT, Boîte postale 87, 75462 PARIS CEDEX 10.

Centre international accueil cherche ADJOINT ADMINISTRATIF DIRECTION 40 a. env., angl. et références exigés. T. pr r.-vs. 589-48-86.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE Grande banlieue NORD de PARIS, recherche

INGÉNIEUR FABRICATION DIPLOMÉ

30 ans minimum, ayant plusieurs années d'expérience acquise aux méthod. et à la fabricat. en TOLERIE, CHAUDRONNERIE MECANO-SOUDURE

Cet ingénieur sera chargé, au sein d'une équipe et en étroite liaison avec l'industrie, de développer pour celle-ci des méthodes permettant de rationaliser le chiffrage des devis, la préparation du travail, l'organisation technique des fabrications.

Ce poste exige à la fois expérience confirmée et esprit d'innovation.

Connaissances en informatique, anglais et/ou allemand apprécié.

Adress. C.V. dét., photo et prét. à n° 5.558 CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

ABG SEMCA

ABG SEMCA, 3, villa Thoreton, 75015 PARIS recherche

AGENT TECHNIQUE

BTS ELECTRONIQUE, ayant expérience 2 ans minim. en programmation sur matériel microprocesseur intel.

AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN

responsable liaisons BE, méthodes appro. fabrication pour produits électroniques.

T. pour R.-vs 554-92-17, p. 413.

Paris (16e) Maison de prestige Décoration et ameublement de style cherche

VENDEUR expérimenté

Env. C.V. manuscrit n° 200.471 ORLET, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

SOCIÉTÉ OMERA

RECH. POUR ARGENTEUIL

DESSINATEUR

NIVEAU IV/1

C.A.P. exigé. Formation mécanique. Expérience schémas électriques. Connaissances tôlerie fine et mécanique de précision souhaitables.

Poste stable, 40 h. semaine, 13e mois, restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions, Sté OMERA, 49, rue Ferdinand-Berthoud, 95100 ARGENTEUIL. Téléphone : 982-09-42.

Cie D'ASSURANCES recherche pour son service

PRODUCTION AUTO

RÉDACTEUR-CORRESPONDANCIER EXPÉRIMENTÉ NIVEAU A.M.

LIEU DE TRAVAIL 92110 CLICHY.

Ecrire avec C.V. et prétentions, M. DUBUISSON, LA PROTECTRICE, 50, rue Henri-Barbusse, 92110 CLICHY. Téléphone : 739-91-88.

POUR CENTRE DE FORMATION Paris (19e)

PROFESSEURS

ENSEIGNEMENT GENERAL Temps partiel en FRANÇAIS et LEGISLATION

Téléph. pour RV au 607-02-16

offres d'emploi

VILLE DE MONTREUIL
recherche

● **1 DIRECTRICE DE P.M.I.**
titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice ou sage-femme.
POSTE VACANT
SALAIRE BRUT : 3.799,00 F.

● **1 INFIRMIÈRE**
titulaire D.E. INFIRMIERE
POSTE VACANT
SALAIRE BRUT : 3.092,00 F.

Possibil. logem. à titre onéreux.

Adresser C.V., copie diplômes et références à M. le Maire, 93105 Montreuil Cedex

INFORMATICIENS

ABORDEZ DES LOGICIELS DES MATERIELS DE POINTE

Nous avons plusieurs projets de grande envergure : bases de données - temps réel - terminaux spécialisés.
Venez rejoindre nos équipes, nous vous formerons à ces techniques.
Ecr. ss réf. 5373, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE TRAVAUX PUBLICS
à vocation internationale
banlieue sud
recherche :

CHEF DES SERVICES COMPTABLES
(20 PERSONNES)
Expertise comptable.
Connaissances méthodes modernes de gestion informatisées.

Envoyer C.V. complet à : nº 5.766, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

WEINBERG S.A.
Prêt-à-porter féminin, Paris, recherche pour son département « flou » (robes-ensembles) :

MODÉLISTE-TOILISTE
Expérience de plusieurs années dans une Société Indelle. Poste à plein temps. - Envoyer C.V. 31, rue des Jeuneurs, Paris (2e).

ECOLE DE LANGUES
recherche
PROFESSEURS
qualifiés
expérimentés.
Allemand aux adultes.
Langue maternelle.
Envoyer C.V. et salaire souhaité sous nº 67.006 Havas-Contact, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

Entreprise Secteur Bâtiment
recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
BILINGUE ANGLAIS. Connaiss. exportation indispensable.
Ecr. s/réf. 6592, à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

L'O.P.H.L.M. de BOBIGNY recrute pour une cité de son patrimoine un couple dont la fme assurerait le gardiennage de la cité et l'homme les travaux divers tels que : (entretien, travaux de nettoiem.)
Salaire net de base :
premier poste : 2 476,68 F.
deuxième poste : 2 373,09 F.
Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Président O.P.H.L.M. de BOBIGNY, 6, r. du Chemin-Vert, 93000 Bobigny, avant le 14 avril 1979 au soir.

représent. offre

Multicartes pour reprod. bijoux précolombiens fantaisie de luxe. S'adr. Mulsca Import, 127, av. de Verdun, 06190 Roquebrune-Cap-Martin - (93) 35-06-60.

proposit. com. capitaux

Je dispose d'un bureau à Genève
Que me proposez-vous ?
I.E.P.F., 94, rue Saint-Lazare, 75009 Paris. - 526-70-85 ou 526-70-86.

secrétaires

STE INTERNATIONALE
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE
FRANÇAIS-ANGLAIS

Aimant initiatives et responsabilités pour assister le Directeur Technique

Quelques années d'expérience sont indispensables et la sténo anglaise serait appréciée.

Lieu de travail à CERGY-PONTOISE en octobre 1979.

Adresser C.V., photo, prétent., nº 05.338, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :

- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer, Paris (9e). Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

demandes d'emploi   demandes d'emploi

Jne Fme, 7 ans d'expér. cciale pratique courante angl., allem., néerlandais, grec, ét. secondair. et secrétariat rech. p. de collaboratrice de direction ds entrep. à vocation international. Ecrire nº T 012.277 MRégie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 26 a. lib. O.M. célib., DES, Sc. Eco + IEP + coll. d'Europe ancien STAG. COMMISSIONS et COMMUN. EUROPEENNE anc. chargé TD, ECO POLIT. off. de rés., angl., allemand, ch. place respons France, étrang. Ecr. nº T 12 286 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

27 a. lic. angl., Sorbonne, dipl. traduct. ESIT angl., esp., parl. aussi italien et arabe, bne cult. gale. Etud. ttes prop., 540-60-64.

J.H. 20 a. poss. expér. photo audio-visuel ch. empl. assistant ou Free Liance MOEHR 18, rue La Frette, 95220 HERBLAY. Téléph. : 997-32-29 ou 878-12-05.

Secrétaire de direction bilingue, expér. 15 a. U.S.A., rech. place stable. Téléphone : 789-49-50.

ING. MECANICIEN ch. empl. INGENIEUR A MI-TEMPS, 10 a. expér. études fab., proto, appareil. scientifique, notices. Ecr. nº 7.501, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 30 a., 5 a. expér. industrie. cherche situation chez agent général ou courtier. Ecr. nº 837, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur énergéticien, 26 ans, première expérience dans un centre professionnel, pratique l'angl., ch. ds un trav. d'équipe, un poste de rédact. scientif. ou équival. ; appré. aussi un empl. d'ingénieur dans les domaines de l'énergie et des éco. d'énerg. Ecr. nº 7253 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 29 ANS attest. capac. Transporteur 7 ans expérience Gestion et trafic cherche place sérieuse avec larges perspectives avenir. Région indifférente. RICHARD, 9, clos Morin, 78630 MORAINVILLIERS.

SI REUSSIR C'EST PRENDRE DES RISQUES, OSEZ ME RENCONTRER. H. 29 a., ss dipl. ni spécialité, expér. div., gde fac. d'adapt., rech. place collaborat. Ecr. nº 7 491 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTION OUTRE-MER
Ingénieur Centrale Lyon - 38 ans
Forte expérience en Afrique
Direction Services Techniques et Usine
Expérience organisation et lancement
Connaissances économique et gestion
Recherche poste direction à l'étranger
(Côte-d'Ivoire ou autres pays)
Ecrire 08 B.P. 408
Abidjan 08 - Telex 31-62 Abidjan.

INGÉNIEUR ORGANISATION
(Boulangerie-pâtisserie, restauration industrielles)
Homme d'une grande puissance de travail
Expérimenté DIRECTION D'USINES
et Redressement et Développement de Sociétés.
Etudierait toute proposition.
Parle anglais, espagnol, portugais.
Ecrire nº 880 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

Q. I. 140
étudie toute proposition
Ecrire sous nº 874 à « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS cedex 09.

J.F. 28 a., 3e cycle socio. DESS sciences pd not. éco., méth. enquêtes, conn. angl., esp., part. bonne rédact., expér. doc., ch. empl. chargée étud. Et. tte prop. Ecr. nº 861, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 24 a., SUP. de Ccerce, trilingue anglais, allemand, + spécialisation export, recherche poste dans secteur marketing, export commercial. Ecrire : HAVAS Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, nº 66 913.

J.H. 25 ANS
O.H.Q. 1 SERRURIER
Pose Menuiserie Métallique
Région parisienne.
Ecr. : TROLLE, 6, rue du Pré-Huard, Montgé 77230

INGENIEUR ELECTRICIEN
12 ans expérience, étude et réalisation install. industr. haute et basse tension. Equipements, automatismes, etc.
Rech. poste vente matériels et appareillages électriques industriels et bâtiment.
Ecrire nº 868, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

CADRE DE DIRECTION
féminin, 45 ans, administratif et gestion personnel, recherche poste P.M.E.
Ecr. à T 12.267 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

JEUNE FEMME, 30 ANS
SECRÉTAIRE CCIALE
recherche poste équivalent contacts clients-fournisseurs.
Tél. : 876-63-37

travail à domicile

Demande

DACTYLOGR. Impeccable ! Rewrite possible : Fournier, tél. 948-01-39.

enseignem.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN
à
L'AMERICAN CENTER
261, boul. Raspail, 75014 PARIS
Tél. : 633-67-28

Cours de conversation, le soir.
Inscriptions immédiates
Début : 23 avril
Cours privés
Sessions intensives
Cours de préparation au TOEFL
Cours pour lycéens.

occasions

Achat comptant bijoux, or, brillants, etc., argenterie.
4, Chaussée-d'Antin/Opéra,
37, av. Victor-Hugo/Etoile.
PERRONO. Ventes - Occasions.

Grand choix de MOQUETTE EN SOLDE. Exemple de prix velours sur mousse en 4 mètres 19,99 F/m². Tél. : 340-72-72.

bateaux

CAUSE DOUBLE EMPLOI
PARTICULIER VEND
cabin-cruiser FIBERFORM 9 m., barre inverseur hydraulique, eau chaude sous pression, guindeau automatique, nombr. accessoires, 2×140 CV essence, 80 heures de marche. Prix neuf 300.000 F. Affaire exceptionnelle vendue 160.000 F.
Tél. (91) 77-28-14 - (91) 79-66-00.

automobiles

divers

104 - 305 - 504 - 604
78-79 - Peu roulé - Garanties
AUTO-PARIS XV - 533-69-95
63, r. Desnouettes, Paris (15e).

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
vend AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat

MERCEDES 280 SE - Août 78. 12.000 km - Intérieur cuir - Boîte automatique - Très belle.
CITROEN Dyane 6 - Juillet 77 33.400 km - Très belle.
MINI 1100 S - Juin 78 - 2.400 km Comme neuve.
NUOVA INNOCENTI 7 CV Juin 78. 14.000 km. Belle aff.
RENAULT 5 TS - Janvier 78 33.000 km.
TRIUMPH Spitfire - Modèle 79 12.700 km - Comme neuve.
VW Passat - Avril 77 - 49.600 km Belle affaire.
VOLVO 343 DL - Février 77 41.500 km - Prix intéressant.
VOLVO 343 DL - Mars 78 14.000 km - Belle occasion.
Tél. : 754-69-29

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements vente

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES, rénovation de grande qualité : 2, 3, 4, 6 Pièces, Duplex. Lundi à vendredi, heures de bureau, et samedi après-midi. — 274-59-18.

PRÈS PLACE DES VOSGES
Luxueuse rénov. 2 Duplex, 3e et 4e, 74 et 89 m2. Vte directe env. 8.500 F/m2. S/place. - 271-59-52.

5e arrdt.

AUSTERLITZ, duplex, tout confort, living + chambres, 62 m2, parking. Téléphone : 337-88-14.

128, RUE MOUFFETARD, DU 2 PIECES AU 5 PIECES. Sur place, les mardis et jeudis, de 14 h à 18 h. 30. - 755-98-57.

5e JARDIN DES PLANTES 30 m2 mansardés, propre, sanitaires à installer, 4e étage. 100.000 F - 587-33-34.

GOBELINS PORT-ROYAL 3 P., cuis., 67 m2, 4e étage sans asc., bains, sur rue et jardin. - 336-17-36.

6e arrdt.

VAVIN Beau séjour double + chbre tt confort. 380.000 F - 325-97-16.

7e arrdt.

Prox. Ste-Clotilde - ODE. 95-10, 3 P., 105 m2 + jardin 88 m2. LUXUEUSE RENOV. CALME.

ALMA - BOSQUET
Duplex 5 Pièces, 220 m2, 7e et 8e étage, à rénover, terrasse de 80 m2, vue superbe sur la Seine. MICHEL et REYL : 265-90-05.

TOUR MAUBOURG
EXCEPTIONNEL
dans immeuble stdg, réception double, 2 chambres, 2 bains, balc., loggia, ETAGE ELEVE. Calme. PARFAIT ETAT. Téléphone : 261-85-28.

CHAMP-DE-MARS Très bel imm.
7 PCES 255 m² 3 chb. serv. cft. Prix int.
Mercredi de 14 h à 18 h : 74, av. LA BOURDONNAIS

8e arrdt.

FRIEDLAND
IMM. PIERRE de TAILLE 1er ETAGE. ASC. Gde CLARTE
8 PIECES + 3 chbres service. PROF. LIBERALE
A rénover, poss. par nos soins
PRIX 1.350.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h : 7, AV. DE FRIEDLAND ou Tél. 723-96-85

9e arrdt.

9e A MODERNISER 3e et 4e étages, 120 m2 et 130 m2. Tél. 766-50-45.

11e arrdt.

11e, Part. vd 2 appts, jumelés, 111 m2 (gd living, 3 ch., 2 bns) + 53 m2 (living, 1 ch., 1 bns), poss. profess., balcon, soleil, au 6e étage tt cft, park., vte 1 lot ou 2 lots. 5.500 F/m2. 370-18-80.

VOLTAIRE, sur av. Parmentier, 3 P., entrée, cuis., wc, S. bns, débarras, 12 m2, balc. 310.000 F. Téléphone : 379-86-35.

12e arrdt.

4 P. DUPLEX, immeuble neuf, standing. 14 h à 19 h : 78, rue de WATTIGNIES

13e arrdt.

GLACIERE GOBELINS Rez-de-ch.
2 P. 41 m2. Bon état. Chff. cent. Excellent imm. Clair. Calme. Visite jeudi 14/19 h. : 6, square Albin-Cachot 331-89-46

14e arrdt.

RUE EMILE-DUBOIS 11e étage, beau 2 P., gds balc., VUE SUR PARIS. Parking. Prix 449.000 F. Téléphone : 337-88-15.

ALESIA Ravissant 48 m2 Soleil - 7e - Asc. 240.000 F — 320-73-37

15e arrdt.

RUE D'ALLERAY. — Grand 4 Pièces, tout confort, 640.000 F. Téléphone : 302-60-76.

Mº BOUCICAUT
Bel immeuble Pierre de Taille, impeccable, 4 Pièces, entrée, cuisine, wc, S. de B., débarras, 98 m2, 4e étage + studette. Prix : 660.000 F.
JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

Entre Cambronne et Commerce 4 Pièces, 2 bains, 2 wc, parking. PRIX AVANTAGEUX.
JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

ST-CHARLES Appt 3 p. 65 m2. 350.000 F. Tt cft. Tél. : 575-23-26, après 19 hres.

16e arrdt.

AV. FOCH/VOIE PRIVÉE
Hôtel Partic., luxueus. rénové, 1 APPARTEMENT DE 65 M2, 2 Duplex-jardin : 50 et 53 m2. lundi, mercredi, samedi, 14-19 h., 11, VILLA SAID. 500-79-41. Autres jours 958-50-28.

PL. IENA 65 m2 - Rez-de-ch. A rénover
Possib. prof. lib. Imm. pierre de taille. 370.000. - 766-21-40.

VUE IMPRENABLE
AUTEUIL Immeuble récent, standing, 54 m2, séjour, 1 chbre, loggia 8 m2. 470.000 F + Box.
NEVEU et Cie - 743-96-96

17e arrdt.

Av. Clichy, beau 2 P., ref. neuf, cuis. équipée, bns, tt cft. Soleil. Exceptionnel. Propr. : 870-41-65.

44, AV. GRANDE-ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
APPARTEMENTS
5 PIECES 145 m2 environ Entièrement équipés
Visite les mercredis de 14 h. à 18 h. 30, ou téléph. : 755-98-57.

PEREIRE Imm. pierre de t. 3e étage sur rue et cour. STAND. 7 P. Tt conft + serv. 1.400.000 F. 572-28-43.

TERNES Immeuble pierre de taille
Etage élevé. 6 P. Tt cft. Park. Chambre de service
MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

18e arrdt.

ANVERS, immeuble ravalé P. de T., 1er étage, 3 P., cuis., wc, 260.000 F. — Tél. : PAS. 34-80.

MONTMARTRE
SUR JARD., plusieurs apparts 3 et 5 Pièces, cft, occupés ou libres, dans un bel immeuble. Téléphone : 359-01-49.

BON 18e Très rare DUPLEX 140 m2. - Séjour + 4 chbres, cuis., 2 bains, 2 w.c. Ling. Tél. 610.000 F. - 387-27-60.

VUE S/MONTMARTRE.
8 P. EN TRIPLEX. Environ 180 m2+2 TERRASSES
BEAUCOUP DE CHARME
Plein soleil. — Tél. : 266-92-15.

20e arrdt.

« LA CAMPAGNE A PARIS » belle maison particulière 1930, récept. 55 m2, 4 ch., 2 sanit., cuis., gar., jard. 264-02-63, mat.

GAMBETTA - Parfait état
2 P. Entrée, cuis., bains, w.-c. Cave. 140.000. - 327-55-04.

78 - Yvelines

FONTENAY-LE-FLEURY « Parc Montaigne » 4-5 Pièces, 98 m2, 3e étage, 2 bains, loggia vitré, 366.000 F. Agence : 962-94-97.

LE CHESNAY - PARLY-2 6 P., 140 m2, JARDIN 130 m2, Part. vd appt, calme, soleil, sur pisc. 690.000. 954-00-89 rep. soir.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
dans une très élégante propriété début du siècle, 3 remarquables appartements, très haut stdg, s'ouvrant sur parc de 1.600 m2 avec arbres centenaires, dans un calme monacal, 500 m. R.E.R. RHODES - Le Vésinet - 071-33-84.

VIROFLAY
Imm. récent, 3 et 4 P., tt conft. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

92 Hauts-de-Seine

CHATILLON, limite Clamart : imm. calme, asc., vds appt 4 P., balc., dble séj., 2 chbres, cuis., S. de B., wc, séchoir, cave, parking, dble exposition, 345.000 F. Téléphone : 644-93-55.

NEUILLY CHARME PRESTIGE
Vue bois. Plein sud. S/jardin. Living, 2 CH. Park. 845.000 F. Sur place mercredi 14 à 19 h., 55, bd Commdt-CHARCOT

BOULOGNE. Porte St-Cloud, bel imm. anc., entr., 2 P., cuis., S. d'eau, 870.000 F. Tél. : 620-36-49.

BOULOGNE Bois - Résidentiel Double living + 2 chbres, 81 m2. Parking. Exception. 670.000 F. 603-58-79.

LE FRANCE 125 m2 Luxueux
Liv. + 2 chbres, loggia. Vue imprenable s/PARIS. 266-27-55.

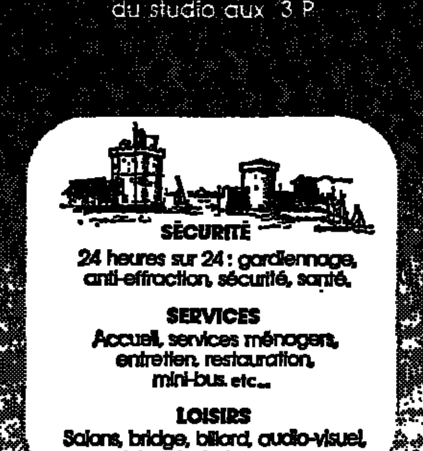
VAUCRESSON. Part. à Part. : 4-5 P., 101 m2 + loggia, décorat. raffin., 2 S. de B., cuis. luxu. équip., cave, park., tél., ds pet. résid., charme, 540.000 F. Tél., FINKEL : 720-39-25, 14 à 19 h., du lundi au samedi.

94 Val-de-Marne

KREMLIN-BICETRE - Imm. récent s/jardin. Beau 3 p. Tout conft. Tél. 213.000 F. Sur place mercredi 16 à 19 h., 64, AV. CHARLES-GIDE.

Province   Province





appartem. achat

Recherchons RIVE GAUCHE
2 P. - 3 P. - 227-07-06

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris, 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Boutiques

Place SAINT-PIERRE (près) Propriétaire vend dans bel imm. pierre de taille boutique vide avec salle de bains, wc, cave, réserve. Rue calme. Px 95.000 F En toute propriété - 224-02-86.

ACHETERAIS MURS
MAGASIN bien placé
avec logement Paris 8e - 9e - 10e - 17e - 18e - 19e - 20e arrondissement. Tél. 707-33-45

appartements occupés

MARAIS - SAINT-PAUL
6, rue Malher. — Bel immeuble, ascenseur, tapis escalier, concierge, agréable 4 Pièces, 80 m2, occupé par couple sans enfant. Prix : 335.000 F. Crédit. Voir le propriétaire : mercredi, de 14 h. 30 à 16 h. 30.

48.000 - Avec 8.000 F
MAIRIE 18e - Bel imm. pierre de taille. Petit 2 p., cuis., wc, droit de reprise. Propriétaire : mercredi, 14 h. 30 à 16 h. 30, 91 bis, rue du MONT-CENIS

hôtels-partic.

BUTTE-MONTMARTRE, ds une voie privée, verdure, je vends charmante mais. 200 m2, récept., 3 ch., dépend., gde terrasse, VUE PARIS. T. : 264-02-63 mat.

immeubles

SURESNES - EXCEPTIONNEL
Ateliers, fin bail 1980 + pavillon libre + maison boutique loués. En propriété 380.000 F. RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris (8e) - Téléph. : 359-97-50

Recherch. immeubles à rénover, minimum 10 appts. S.A.V. SAGLIA, LE REGINA, bd de Cimiez - 06052 NICE (93) 81-10-76

SOCIETE COPROR
rech. IMMEUBLES
Libres ou occupés Paris ou proche banlieue. Même avec GROS TRAVAUX. PAIEMENT COMPTANT - 727-83-94

ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie immeubles libres et boutiques libres ou louées. Téléph. M. GERARD 563-11-40 (heures bureau), C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris.

bureaux

SIEGES SOCIETES
DOMICILIATIONS R.C. R.M., Télex, Permanence, Tél., Secrétariat - 622-15-21.

A louer bureaux par
NIVEAUX DE 500 M2
PARIS (13e), dans immeuble récent de 4 800 m2 - cloisons installées - standard et postes en place - Restaurant self-service - Parkings.
GIM : 766-35-60

SIEGES SOCIETES
DOMICILIATIONS Artisans et Commerçants, Permanence téléphonique, secrétariat, télex + bureaux meublés. Tél. : 373-33-23.

fonds de commerce

TOULON. Librair.-papet.-journ.-laine-mercerie-jouets-cadeaux et divers. C.A. 2.000/Jour dont 700/journaux. Prix 400.000 F + stock. Ecr. Havas Toulon 56987.

Recherchons hôtels murs et fonds pour transformations minimum 50 chambres. - S.A.V. Saglia Le Regina, bd de Cimiez, 06052 NICE - (93) 81-10-76.

Achète avec murs meublé, hôtel résidence 7e, 8e 16e, 17e - Ecrire ss réf. 3.385 PUBLICITE GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009.

locaux commerciaux

BRY-SUR-MARNE
Accès facile, proximité sortie autoroute et R.E.R. - Local 350 m2, plain-pied pour entrepôt ou petite industrie.
En toute propriété. Px 275 000 F.
AGENCE REGNIER
254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX - Tél. 324-17-63.

ROSNY-SOUS-BOIS
Place Carnot
LOCAUX COMMERCIAUX neufs à louer
258 m2 et 93 m2 (rez-de-chauss.)
BUREAUX NEUFS
257 m2 pouvant être loués avec lot de 258 m2 de locaux commerciaux ci-dessus.
99 m2 rez-de-chaussée
SOGEI
7, rue des Cordelières, 75013 PARIS
Téléphone 331-65-61.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE ETRANGERS pour cadres mutés à Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 555-84-23.

locations non meublées Offre

Paris

5e Panthéon. R. Laplace. Im. caractère. Petit STUDIO : 840 F tout compris. - 727-34-80.

BELLEVILLE, immeuble neuf, propriétaire loue directement : 2 P., 2.000 F - 3 P., 2.400 F. 4 P., 2.800 F - 5 P., 3.300 F. Charges et parking compris. Téléphone : 775-80-35.

Mº JASMIN
Récent 3 p. 80 m2, balcon, tél., parking, 3.500 F + charges. O.P.L.F., 647-55-22. Après 20 heures : 554-34-81.

Région parisienne

KREMLIN-BICETRE - Récent S/jardin. Très beau et vaste 2 p. Tt cft. Tél. 1.000 F + ch. S/pl. mercredi 16 à 19 h. 64, AV. CHARLES-GIDE.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa, banlieue ouest. Propriétaire direct. - Tél. : 265-67-77.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

Part. rech. APPT, tout confort, région
CHOISY-LE-ROI
Téléph. : 820-18-62

pavillons   pavillons

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
Téléphonez ou écrivez
FNAIM
CIMI Tél. 227.44.44
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

ANTONY - Pavillon 5 PIECES tt cft, gar., jard., près métro, 580.000 F - 666-00-27.

BOUGIVAL Gare, récent 5-6 P., garage, jardin. 580.000 F - 027-57-40.

NANTERRE près Mairie Pavil. 8 pièces, jardin. A saisir. 650.000 F. MERGUI S.A. - 766-42-00

villas

CHATOU Calme, charmante VILLA bon état
Rez-de-ch. : séjour + 2 chbres, cuis., bains. 1er ét. : 2-3 chbres, cuis., grenier. tt confort, mazout JARDIN de 480 M2
AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-98

PARC MAISONS-LAFFITTE BELLE VILLA MITOYENNE sur 1.100 m2 de jardin : séjour 44 m2 avec cheminée, 5 chambres, 2 bains, 3 w.-c. : 1.280.000 F. Agence : 962-50-96.

maisons individuelles

91 LONGJUMEAU 30 mn PARIS
par Autoroute, Cars, S.N.C.F. Maison 300 m2 s/2 nivx, gar. 2 voit. 950 m2 terrain clos. Tél. : 448-93-41

propriétés   propriétés

A vendre, 70 km sud POITIERS, rég. RUFFEC. Sur 6 ha de parc, prés et bois, avec situation dominante sur la vallée de la rivière l'Argentor. LOGIS CHARENTAIS XVIIIe, porche d'entr. - vaste cuis. Séjour, Salon, 9 chambres av. cab. toil. - Salle de bns. Dépendances, tennis. Libre. 850.000 F. PASCAULT Immeubles Romagne, 86700 COUHE. Tél. : (49) 87-70-71

Vaucluse. Village typique, partie MAISON BOURGEOISE 18e, cachet except., 165 m2 hab., carrel. cheminées ancien. gypseries, 2 bs, tt cft, terrasses. Vue étendue, dépend., caves, 630.000 F. YVONNE CORCELLE, Conseil immob. FNAIM, 84220 GOULT. (90) 72-20-47.

ALPILLES
JOLIE MAISON PIERRES APP. 7 p. principales + lingerie, cuis., 2 s. de bns, ch. cent., garage, terrain 11 000 m2. Prix 850 000 F. CABINET POYEN 30, cours Julien, 13006 Marseille Téléph. : (91) 48-63-93-47-85-32.

Dans village REGION GARE à 6 KM **MONTFORT-L'AMAURY**
Gentilhommière XVIIIe siècle PARC CLOS 7.000 M2
Chapelle, gde récept., 8 chbres, 3 antichambres, 5 bains, vaste cuisine + 200 m2 aménageables et garage.
Très bel ensemble tout confort. Claude ACHARD - 637-14-56

LE VESINET 3' R.E.R. Belle villa familiale STYLE BELLE EPOQUE, récept. 80 m2, 7 ch., grand bureau. PARC 2.100 m2. IMMOB. OUEST - 976-18-18

Particulier, 11 km CANNES, **MAS** Sél., 3 ch., cft, chbre de serv., dans vieux village provençal, vue impren. Jardin, petite piscine. Tél. (93) 67-20-47 avant 10 h et après 18 h 30.

COMPIEGNE Cause décès Part. vend ppté car. pr. forêt, 18 p., dép., jard. T. (16-4) 440-14-98, h. repas

MONTGERON près GARE
Très belle propriété sur
2.000 m2 DE PARC
10 pièces principales.
Prix justifié - Téléph. : 566-60-32

LE VÉSINET
900 m du R.E.R., très belle MAISON BOURGEOISE 1900 sur 1.500 m2 parc, gros arbres, 220 m2 habit. : 10 p. principales, s/sol total. Calme. Ensoleillé. Visites : 950-14-68 ou 951-46-48

MALLORCA
(BALEARES)
Bastide du XVIIIe restaurée, tout confort (téléph.), à 1/4 d'heure de Palma, 500 m d'altitude, vue panoramique sur 45.000 m2 boisés toutes espèces,
EXCEPTIONNELLE PROPRIETE, salons, salle à manger donnent sur grande terrasse, 5 chambres avec bains ou douche, 1 chambre de service, cuis. aménagée avec chambre froide. Maison de gardiens indépendante. Piscine.
Ecrire au propriétaire :
Jacques LORY
6, rue du Général-de-Larminat, 75105 PARIS, ou téléphoner au 306-95-00 (heures bureau).

terrains

Terrains 20 ha.+15 ha., 10 F/m² 800 m. mer, Corse - C.U. Mº Arnal, 12120 CASSAGNES.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
TERRAINS 900 m2
IMMOBILIÈRE DES YVELINES
TÉL. : 973-38-52

PARC DU PERREUX ULTRA-RESIDENTIEL : terrain 1.170 m2, façade 20 m. THUMAL, Téléphone : 883-12-11.

chasse-pêche

SOLOGNE. Région Romorantin offre 3 ACTIONS pour compléter groupe 18 fusils chasse dimanche beau territoire Gd R.-Vs CHASSE (faisans, canards et gros gibier). Renseignements 222-43-37 ou 576-00-08 après 20 heures.

villégiatures

En Roussillon à Port-Barcarès : mer, soleil et loisirs, louez à la semaine votre appartement neuf, tout équipé. Documentation gratuite. — HOME - VACANCES, 66420 PORT-BARCARES.

maisons de campagne

EXPERTISEE 222.000 F si vente rapide 190.000 F Maison cévenole 100 m2 + jardin, 3 km de SAINT-PONS. Tél. : 16 (67) 57-83-48, soir.

COMPIEGNE - Part. vd maison bourgeoise sur 1.200 m2 terrain clos de murs, constr. 1850, 16 p. 510 m2, rez-de-chauss., 2 étages, cave, gar. 50 m2, jardin d'hiv. 53 m2, ch. centr. mazout, buand. Quart. calme, près forêt, centre ville 5' à pied. 760.000 F. Urgent. Téléph. : 638-12-69

A 60' au nord de Montpellier
MAS CEVENOL
Typique en pierre de pays. Gros œuvre très bon état, sauf 1/3 toiture à refaire. Grande surface habitable et à aménager. Electr. sur place. Téléphone, eau poss. Plein soleil. Vue panoramique. Vendu avec 20.000 m2 terrain boisé descendant jusqu'à l'Hérault qui borde la propriété. Prix : 280.000 F. Crédit possible 80 % sur achat et travaux. CATRY, téléph. le jeudi : (91) 54-92-93, autres jrs (66) 22-20-92 pour visites même le week-end.

châteaux

Vends CHATEAU en Bourgogne, 2 heures Paris S.H. - 1.500 m2, vastes dépendances, sur 42 ha, parc, terre, bois, étang. Ecrire : BOUILLER, 10, place des Cordeliers - 21000 DIJON

GIRONDE
Château XIIe siècle + pté 22 ha, vte compt ou en prêt + rente sur une tête. Ecr. B.P. 76, Castillon 33350 ou Téléph. (56) 40-03-17.

manoirs

CHATEAUDUN (28)
XIXe à restaurer. R.-de-jardin voûté+5 p., 23 ha. de bois en bord de LOIR, 800.000 F. - LES BELLES DEMEURES DE FRANCE. Tél. 387-92-76, 68, bd Malesherbes, Paris (8e).

هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

DÉMÉNAGEMENT ET RECONSTRUCTION D'UNE USINE

Saint-Fons ne veut pas perdre huit cents emplois

De notre correspondant régional

Lyon. — La direction de la société SPECIA — la plus importante des sociétés pharmaceutiques du groupe Rhône-Poulenc (1) — va reconstruire l'une de ses usines située à Saint-Fons, dans une autre commune de l'agglomération lyonnaise, Saint-Genis-Laval, à une dizaine de kilomètres plus à l'ouest. La décision du conseil d'administration de SPECIA a été rendue publique le 27 mars, à Lyon.

La nouvelle usine devrait être implantée dans une zone industrielle de 20 hectares comprise dans le périmètre d'aménagement de la ZAC des Basses-Barolles, dont le dossier de réalisation, refusé en novembre 1977 par le conseil municipal de Saint-Genis-Laval a été adopté — *après modification*, — lundi 2 avril, par la majorité du conseil de la communauté urbaine de Lyon. Les groupes communiste et socialiste ont voté contre le projet, les seconds ayant vainement tenté auparavant d'obtenir un renvoi du dossier « *pour étude et éclaircissements* ». Les débats se sont déroulés pendant une heure trente devant un public passionné — composé d'ouvriers de SPECIA opposés au transfert de leur usine, et de commerçants de Saint-Genis-Laval, farouchement hostiles à l'ouverture d'une galerie marchande dans la ZAC, — qui ont, à plusieurs reprises, interrompu les orateurs, malgré les rappels à l'ordre du président de la communauté urbaine M. Francisque Collomb, sénateur (non inscrit) et maire de Lyon.

L'annonce du « *déménagement* » de SPECIA n'avait pas surpris le personnel de l'usine ni les élus de Saint-Fons, dont le maire est le sénateur Franck Serusclat. Depuis plusieurs mois (2), les uns et les autres multiplient les démarches pour essayer de faire revenir les dirigeants de SPECIA sur leur intention. Pour cette commune de dix-huit mille habitants, le départ de SPECIA est un coup dur : c'est une *perte sèche pour les finances locales* — en 1978, par exemple, la taxe professionnelle encaissée par la commune s'est élevée à 80 000 F (3) — et surtout c'est la disparition de sept cent quatre-vingts emplois. Pour retenir l'établissement sur le territoire communal, la municipalité affirme qu'elle est en mesure de *proposer un terrain de 19 hectares*, dont une dizaine sont d'ailleurs la propriété de *SPECIA depuis 1974*. Cette solution aurait l'avantage, comme l'a écrit M. Serusclat à M. Gandois, nouveau P.-D. G. de Rhône-Poulenc, de « *permettre l'étalement financier de l'opération, l'utilisation d'installations encore tout à fait satisfaisantes, l'échelonnement de la réorganisation du travail* ». Surtout, elle ne perturberait pas les conditions de vie des salariés et de leurs familles, dont la moitié environ habitent Saint-Fons ou Vénissieux.

En réponse, les dirigeants de SPECIA soulèvent plusieurs objections : le terrain offert par Saint-Fons reste, selon eux, « *hypothétique* », certains propriétaires étant opposés à la vente de leurs parcelles, et donc pour le moins incompatible avec un projet de modernisation rapide ; par ailleurs, une voie à grande circulation et des *lignes à haute tension* le rendent de toute façon « *impropre à une implantation rationnelle et compétitive* ». Enfin, disent-ils, le site proposé ne convient pas — en raison des risques de pollution environnante — pour développer des activités soumises à une réglementation de plus en plus contraignante.

Certes, reconnaissent-ils, les normes prises en référence — et qui sont contestées par les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. — *ne sont encore que des « recommandations »* et n'ont en France *aucun caractère de réglementation* obligatoire. Mais il est évident pour eux qu'elles le deviendront très rapidement. Dans de nombreux pays avec lesquels SPECIA a des relations commerciales, puisque la société réalise 35 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, les normes définies par l'O.M.S. sont déjà des « *exigences* ». *Les responsables de SPECIA* ont voulu enfin, affirment-ils, prendre en compte *la préoccupation* nouvelle : l'amélioration du cadre de travail. Pour mettre la nouvelle usine à la campagne, plusieurs sites — dont ceux de la ville nouvelle *de l'Isle-d'Abeau et des Moinant* — se présentaient, répondant mieux à cette préoccupation que celui retenu en définitive. Là encore, le seul souci de la direction a été, selon elle, le bien-être du personnel, puisque son choix s'est porté sur le terrain qui est le moins éloigné du site actuel.

Pour le maire de Saint-Fons, la motivation serait tout autre et liée « *plus ou moins directement à une opération foncière* » dans laquelle « *certain groupe privé* » chercherait « *un profit presque spéculatif* (4) ». En clair, M. Serusclat accuse les dirigeants de SPECIA de se prêter à une opération politico-commerciale dont le but serait d' « *assurer l'équilibre interne de l'opération Basses-Barolles* ». Les dirigeants de la société ont tenu à écarter cette hypothèse lors de la réunion d'information organisée le 27 mars.

« *Rien n'est actuellement signé entre la communauté urbaine et la société Rhône-Poulenc* », a tenu *cependant à préciser M. Rigaud*, vice-président de la communauté urbaine, et président de l'Agence d'urbanisme de la région lyonnaise, au cours du débat public de lundi soir 2 avril.

BERNARD ÉLIE.

(1) La société SPECIA emploie 2 800 *personnes, dont 500 cadres*. Elle possède trois usines de fabrication : à Maisons-Alfort, près de Paris, à Livron, dans la Drôme, et à Saint-Fons, dans le Rhône. Son chiffre d'affaires s'est élevé en 1978 à 900 millions de francs, soit à peu *près le quart du chiffre d'affaires* réalisé par l'ensemble des laboratoires français du secteur santé de Rhône-Poulenc.

(2) Le communiqué de la direction annonçant la construction d'une nouvelle usine date du 15 février 1978.

(3) Le montant total des taxes professionnelles a été en réalité de près de 2,5 millions de francs en 1978, mais la majeure partie est versée au *département* et à la communauté urbaine.

(4) D'après le maire de Saint-Fons, les 20 hectares de zone industrielle de Saint-Genis-Laval seraient vendus à SPECIA, au prix de 78 F le mètre carré (hors taxes), alors *qu'ils seraient cédés à la Société* d'équipement de la région lyonnaise (SERL), chargée d'aménager la ZAC, à un prix *supérieur* par le propriétaire actuel du terrain, la Société des centres *commerciaux*.

Midi-Pyrénées

AUTOROUTE EN VILLE

Comment contourner Toulouse sans la gêner ?

De notre correspondant régional

Toulouse. — Le mardi 3 avril, le *tronçon* de 28 kilomètres d'autoroute Toulouse-Villefranche-de-Lauragais, la première à relier la capitale de la région Midi-Pyrénées à un point quelconque du territoire, sera ouvert à la circulation. La section Narbonne-Carcassonne-Est avait été ouverte au trafic le 2 janvier dernier. Il faudra attendre la mise en service du tronçon Villefranche-Carcassonne-Ouest, prévue en fin d'année, pour que Toulouse soit totalement reliée à la Méditerranée. La Société des autoroutes du sud de la France, maître d'œuvre, annonce le contournement de Carcassonne pour le début des vacances de juillet.

Mais il faudra encore attendre deux ans *afin que se réalise*, vers le nord-ouest, la jonction Toulouse-Bordeaux. *Pour l'instant*, seule Langon est reliée à la capitale de l'Aquitaine. La section Langon-Daumazan est prévue au *mois de mai prochain*, et Daumazan-Agen à la fin de 1980. A cette *même date*, Toulouse sera reliée par autoroute à Montauban sur la route de Paris. La liaison autoroutière des Deux-Mers *sera complète* avec l'achèvement des sections Agen-Castelsarrasin et Castelsarrasin - Montauban. L'opération aura coûté au total 3,5 milliards de francs.

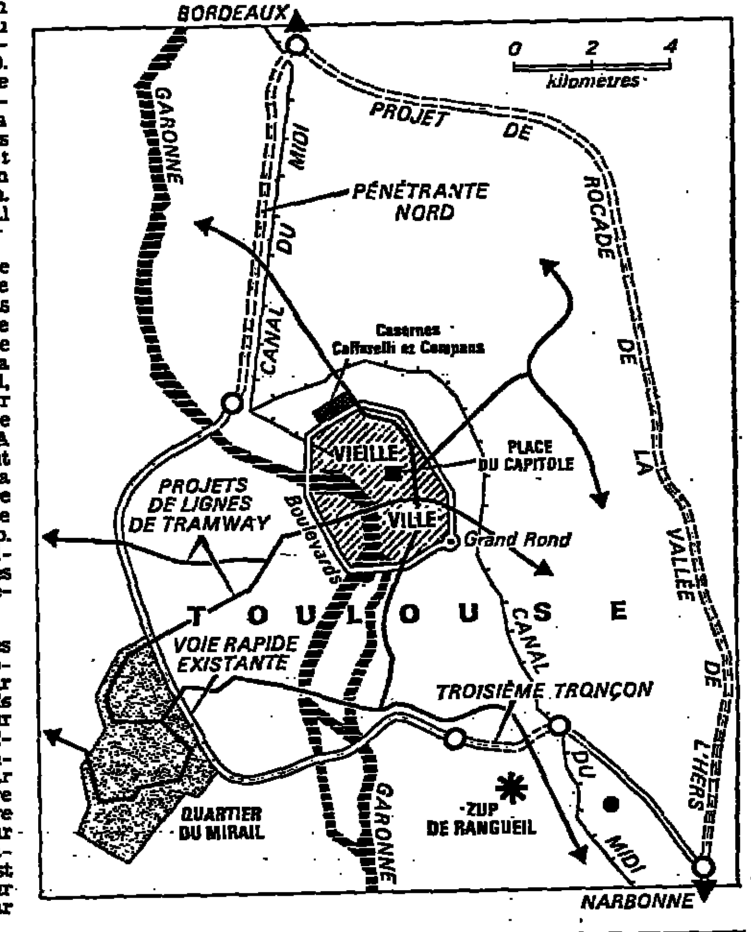
L'autoroute qui est ouverte débouche dans les faubourgs de Toulouse, ce qui ne facilite pas la circulation à l'intérieur de l'agglomération, déjà très difficile (*le Monde* du 8 janvier 1978). La troisième section de la rocade sud, qui doit permettre de contourner la ville, a été soumise à l'enquête publique en janvier dernier. A cette occasion, les associations ont fortement critiqué ce projet qui a fait l'objet d'une polémique entre les élus socialistes de la ville et le maire, M. Pierre Baudis (app. P.R.). Trois motions ayant recueilli près de cinq mille signatures ont été remises au commissaire-enquêteur.

La querelle qui a opposé les élus socialistes au préfet de l'époque, M. Tony Roche, portait sur le plan d'occupation des sols adopté en juillet 1978, et sur l'ouverture de l'enquête parcellaire concernant le troisième tronçon de la rocade sud, décidée par arrêté préfectoral le 14 décembre dernier. *Cette voie prioritaire* expresse, prévue initialement pour 1981 mais qui ne sera *vraisemblablement* ouverte qu'en 1986, est d'une *importance* vitale pour l'agglomération toulousaine, car c'est à travers elle que doit se faire le raccordement de l'autoroute des Deux-Mers, qui reliera la capitale du Midi-Pyrénées à la Méditerranée et à l'Atlantique.

Les élus socialistes reprochent à l'ancien préfet de Haute-Garonne d'avoir pris sa décision sans tenir compte du désir exprimé le 18 juillet dernier par le conseil municipal, qui précisait : « *Les intentions de la ville de Toulouse sont de maintenir la priorité à l'exécution de la rocade sud, dans la vallée de l'Hers. La réalisation du troisième tronçon ne pourra être envisagée par la ville qu'à la condition que le projet de la rocade est soit engagé de manière irréversible, et que la voie soit enterrée et couverte, dans les zones les plus critiques du point de vue du site et de l'environnement (notamment les parcs boisés et les zones d'habitat de Rangueil).* »

M. Pierre Baudis, maire de Toulouse, recevant une délégation d'élus socialistes, leur avait répondu « *qu'il n'était pas possible d'envisager autrement le projet des autoroutes toulousaines, qui doivent être étudiées dans leur ensemble. Un système cohérent de rocades pourra ceinturer l'agglomération ; le contournement de la cité par la rocade sud et la vallée de l'Hers sont indispensables globalement. Mais un projet ne doit pas retarder l'autre, et l'ensemble sera mené à terme dans les meilleures conditions.* »

LÉO PALACIO.



Picardie

IMMOBILIER VÉTUSTE

12 millions pour l'amélioration du sanitaire

De notre correspondant

Amiens. — Une expérience originale est en cours en Picardie. En effet, le conseil régional et les conseils généraux des trois départements viennent de voter, lors de leur dernière réunion, des crédits destinés à subventionner l'amélioration sanitaire de l'habitat. Pour cette action, l'Aisne, l'Oise et la Somme disposeront chacun de 4 millions, 3 millions de leur budget propre, auxquels s'ajoutera la dotation de l'Etablissement public régional, qui est de 1 million par département. L'objectif recherché est d'améliorer la situation de l'emploi dans un secteur professionnel en difficulté.

Les travaux qui pourront être accomplis grâce à ces crédits ne seront pas du luxe. Si l'on se réfère au recensement de 1975, il apparaît que le patrimoine immobilier picard est vétuste : les logements considérés comme confortables — ayant à la fois salle d'eau, w.-c. intérieur et chauffage central — ne représentent que 37 % du parc immobilier de la Picardie. Pour la Somme, cette proportion tombe à 31,5 %.

Certes, une aide de l'Etat a été mise en place pour favoriser la réhabilitation des logements. Mais, devant l'ampleur des besoins, les conseils généraux, aidés par la région, ont décidé de substituer à l'aide de l'Etat, pour le seul sanitaire, une subvention départementale deux fois plus importante.

Les bases de calcul retenues ont permis d'estimer que les aides forfaitaires accordées atteindront environ 40 % du coût des équipements subventionnés. La subvention ne sera versée qu'aux demandeurs qui ne dépassent pas un certain plafond de ressources. Pour le financement complémentaire, des prêts sociaux sont accordés, dans certains cas, par la caisse d'allocations familiales, les caisses de retraite, ou au titre du 1 % patronal. Les demandeurs qui ne rempliront pas ces conditions pourront obtenir des prêts bancaires couvrant la différence entre le montant de la subvention et le coût total des dépenses.

Bien entendu, les travaux subventionnés devront avoir été exécutés par des artisans inscrits au répertoire des métiers ou des entreprises inscrites au registre du commerce. De même, le paiement de la subvention ne pourra s'effectuer qu'au vu des factures.

Il a été calculé que, sur la base d'une subvention atteignant en moyenne 40 %, c'est pour l'ensemble de la région Picardie une valeur de travaux supplémentaires représentant 30 millions de francs qui pourront être entrepris dans l'année.

MICHEL CURIE.





Le Monde

équipement

URBANISME

La réforme des collectivités locales

Les maires des communes de plus de dix mille habitants pourraient accorder librement les permis de construire

Un projet de loi sur l'urbanisme accompagnera la réforme des collectivités locales dont le Parlement doit discuter lors de la session de printemps (« le Monde » du 9 mars). Le texte actuellement en préparation contient quatre titres concernant les permis de construire et les procédures d'aménagement urbain. Il propose en outre la création de cartes communales, sortes de plans d'urbanisme simplifiés dans les petites communes et comporte des mesures de simplification diverses, notamment à propos des lotissements anciens, dont le régime juridique complexe embarrasse l'administration.

● *PERMIS DE CONSTRUIRE AUX MAIRES :*

Les communes de plus de dix mille habitants, dotées d'un plan d'occupation des sols approuvé, exerceront automatiquement la responsabilité exclusive (décision et contentieux) de la plupart des décisions en matière d'urbanisme : permis de construire, autorisation de lotissement, certificat d'urbanisme, permis de démolir, autorisation de coupe et d'abattage d'arbres, de clôture, certificat de conformité, etc. Au-dessous de dix mille habitants, ce transfert de compétence sera possible pour les communes insérées dans un groupement compétent en matière d'urbanisme, les maires pouvant déléguer leurs pouvoirs au président du groupement.

Ce transfert sera effectif à partir du 1er janvier 1981, et, pour les communes atteignant dix mille habitants, au 1er janvier de la deuxième année suivant cette date.

Des exceptions sont prévues : les permis de construire pour les édifices de l'Etat ou des départements, ainsi que pour les « *ouvrages de production et de stockage d'énergie* », continueront d'être délivrés par et au nom de l'Etat. Le pouvoir des maires ne s'exercera pas non plus dans les zones d'aménagement concerté (ZAC) et dans les secteurs sauvegardés, tant que leurs plans respectifs ne sont pas approuvés.

Les maires qui le souhaitent pourront toutefois faire instruire, sous leur autorité, les demandes de permis de construire par l'Etat.

● *DES PLANS D'URBANISME SIMPLIFIES :*

Le projet de loi prévoit la création de « cartes communales », qui permettraient, dans les communes rurales (moins de deux mille habitants), de préciser les conditions d'application des règles générales d'urbanisme, en délimitant les zones inconstructibles. Cette carte, après délibération de la commune, serait opposable aux tiers.

● *L'AMÉNAGEMENT URBAIN BANALISÉ.*

Les procédures d'aménagement urbain spécialisées sont supprimées. Elles concernaient : la rénovation urbaine (démolition - reconstruction) de 1958, la restauration immobilière (loi de 1962) et la résorption de l'habitat insalubre (1970). Les maires pourraient décider librement, sans délimiter de périmètre, des actions « *de nature à améliorer le cadre de vie, à assurer la conservation, la restauration ou la mise en valeur architecturale (...) ou à mettre en œuvre une politique sociale de l'habitat* ».

Les communes peuvent recevoir des subventions de l'Etat pour ces actions. Un nouveau moyen réglementaire est généralisé : la prescription de travaux qui permet d'obliger un propriétaire à exécuter dans un délai de deux ans des travaux décidés par le conseil municipal. D'autre part, les communes pourront contrôler la mise en copropriété d'immeubles

● *LES LOTISSEMENTS NORMALISÉS.*

Dans le titre IV ont été insérés des aménagements divers de la réglementation existante, concernant notamment les lotissements anciens, créés avant le 1er janvier 1978. « *De nombreuses modifications aux documents de lotissement ont été effectuées dans le passé sans qu'aient été respectées, ni par, les lotis ni par l'administration, les procédures légalement applicables en la matière. La complexité du sujet explique la pluspart du temps, beaucoup plus que la volonté délibérée de fraude, les infractions qui ont pu être commises* », indique l'exposé des motifs. C'est pourquoi la prescription pourrait être, selon le projet de loi, ramenée de trente à dix ans.

Un conseil central de planification définit les « nouveaux choix » de l'aménagement du territoire

Un conseil central de planification a été réuni mardi 3 avril à l'Elysée sous la présidence du chef de l'Etat. Ont participé à cette réunion le premier ministre, les ministres de l'économie, de l'industrie, de l'agriculture, du budget, des transports, du travail et de la participation, ainsi que le délégué à l'aménagement du territoire et le commissaire au Plan. Clôturant la conférence nationale de Vichy le 8 décembre dernier, M. Giscard d'Estaing, après avoir annoncé la réunion de ce conseil de planification, avait indiqué qu' « il aurait à définir les nouveaux choix de l'aménagement de la France ».

Six questions essentielles doivent être résolues par le gouvernement. Comment concilier le libéralisme économique avec le caractère nécessairement contraignant de l'aménagement du territoire ? Comment réanimer de vastes zones rurales en voie de désertification ? Jusqu'où aller en matière de décentralisation des établissements et des procédures bancaires ? Comment mieux répartir les administrations publiques et les ministères sur l'ensemble du territoire ? Quelles modifications apporter, pour les rendre plus efficaces, aux primes à la création d'emplois ? Comment, enfin, concrétiser dans le budget 1980 les priorités officielles en faveur des régions de l'Ouest, du Massif-Central, de la Corse, du Nord et de la Lorraine et du Sud-Ouest ? (Lire page 38.)

C'est au moment où l'aménagement du territoire n'est plus que l'ombre de lui-même et où, dans toutes les provinces, on se demande ce que ces mots veulent encore dire, que le président de la République convoque les ministres pour un « conseil central de planification ».

Il devrait s'agir, au cours de ce conclave dont les travaux préparatoires ont été entourés d'un grand secret, de fixer, au plus haut niveau de l'autorité de l'Etat, des objectifs à long terme, de prendre des engagements sur plusieurs années, de donner des directives précises aux ministres et aux entreprises nationales pour que chaque région, avec son tempérament propre, saisisse ses chances, pour que celles qui souffrent le plus bénéficient avant les autres de la solidarité nationale, enfin pour que, de l'unité territoriale préservée, ne naisse ni l'uniformité, ni la codification à outrance, ni le nivellement.

Central... planification. Les deux mots recouvrent à la fois une irréductible contradiction lorsqu'on les rapporte aux réalités si disparates de Dunkerque, des Cévennes ou de Menton, et une dangereuse illusion.

Contradiction : si le président de la République veut réussir la réforme des collectivités locales et simplifier les rapports quotidiens entre les citoyens et l'Etat, ce n'est évidemment pas en prenant à rebrousse-poil l'opinion régionale (pour ne pas parler des mouvements régionalistes) qu'il y parviendra. Les options pour le Sud-Ouest, la mise en valeur de la façade atlantique, les procédures destinées à rendre plus efficaces les aides aux artisans, ou encore la polyvalence des services publics dans les campagnes désertées, sont des dossiers qu'il est absurde de faire remonter « au niveau du pouvoir central ».

Illusion aussi : il y a belle lurette que la planification — c'est-à-dire une composition d'engagements politiques, de priorités politiques économiques et géographiques et nécessairement de contraintes, — a été abandonnée, laissant la place à une série d'actions souples, improvisées au fil de la conjoncture, parfois contradictoires. L'aménagement du territoire, en tout cas, n'a rien à gagner d'un retour au néo-libéralisme puisque la correction des déséquilibres géographique ne se conçoit pas sans un minimum de coercition sur les entreprises, les organismes financiers et les administrations publiques avant tout. La rentabilité, la compétitivité, d'une certaine manière, c'est l'anti-aménagement du territoire.

A l'époque où il était novateur, l'aménagement du territoire fut plus qu'une technique, une politique.

Politique économique (Lyon centre financier et métropole européenne, sidérurgie sur l'eau), mais aussi de mise en valeur (plan routier breton, plan Massif central), de protection des espaces fragiles (Conservatoire du littoral), de justice géographique et sociale (primes pour les régions sous-industrialisées ou en voie de conversion, efforts pour l'énergie dans l'Ouest). Mais la crise économique, l'aggravation du chômage, le coup de frein aux grands travaux, les remaniements ministériels successifs et les changements de tutelle ont considérablement réduit l'influence politique de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR). Cette administration, largement considérée autrefois comme exemplaire à cause de ses méthodes de travail, son penchant anticonformiste, ses attitudes compréhensives à l'égard du public, manque désormais d'imagination, de répondant.

Ce n'est plus la maison de verre et l'on y cultive à nouveau le goût du secret, dans une sorte de mauvaise conscience, de complexe et de crainte perpétuelle d'indisposer, si peu que ce soit, l'Elysée ou Matignon. Tout entière occupée à démarcher les entreprises, à percer les secrets de leurs programmes d'investissements, à negocier avec elles les montages financiers les plus avantageux, la DATAR se comporte comme un sous-secrétariat d'Etat à l'emploi ou à l'industrie, négligeant des domaines pourtant essentiels tels la gestion des villes millionnaires, les moyens du redressement de pans entiers de la France rurale, les échanges de plus en plus complexes entre les zones frontalières, les relations institutionnelles entre la réforme des collectivités locales actuellement sur le métier et l'aménagement du territoire quelque peu bousculé après quinze ans de moments glorieux, mais aussi de palinodies.

Son rattachement au premier ministre eût été une bonne chose si la DATAR avait pu convaincre M. Barre qu'une répartition plus équilibrée des hommes et des activités sur le territoire était de nature à enrayer l'inflation et à alléger — à terme — les coûts de production et les coûts sociaux ; si elle avait pu, en amont des décisions gouvernementales, introduire le « paramètre régional » dans les politiques de la santé, de la culture, de l'artisanat, de la recherche scientifique et technique, des sports et des loisirs, dans certains aspects, même, de la politique européenne, dans la politique industrielle. Or, quand on lui demande quel est le point de vue de la DATAR sur les projets de Ford et de General Motors en France M. André Chadeau répond : « *La DATAR n'a pas de point de vue industriel à avoir sur ces projets. Il revient au ministère de l'industrie de juger de leur opportunité. Tout ce que je peux dire c'est que de nombreuses informations inexactes ont circulé ces derniers temps...* » (1). On voudrait rabaisser le rôle de la DATAR qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Certes, M. Chadeau passe le plus clair de son temps à l'hôtel Matignon, mais son influence ne transparaît guère. Le ministère de la santé et de la famille avec le « trou » de la Sécurité sociale, celui de l'industrie avec la crise de l'acier et les approvisionnements en pétrole, celui des transports avec la débâcle des industries navales, les fonctionnaires de l'agriculture avec le casse-tête des montants compensatoires, ont d'autres chats à fouetter que de se mettre à l'écoute des incantations du délégué à l'aménagement du territoire. Aussi celui-ci apparaît-il bien davantage comme l'exécutant discipliné de la politique de restructuration industrielle décidée par l'Etat, et le pompier de service envoyé à la hâte ici et là pour tenter d'éteindre les incendies déclarés.

Tous les grands dossiers seront rouverts au conseil central de planification. Est-il encore possible de sauver d'une léthargie sans retour l'Ariège, les Hautes-Alpes, la Haute-Provence, la Creuse, des centaines de communes où les derniers feux s'éteignent avec les derniers jours des derniers retraités ?

Il sera aussi question de la décentralisation des ministères et de leurs conséquences à long terme sur la gestion des affaires publiques, de la politique culturelle en milieu rural, de la politique régionale européenne (un budget considérable y est affecté), qui, jusqu'à maintenant, n'a pas été autre chose qu'une politique d'assistance sociale sans ambition, que s'est appropriée les directions du Trésor et du Budget, à la grande colère

Peut-être faut-il passer par la procédure solennelle du conseil central de planification, précisément pour « recentrer » (le mot est à la mode) l'action, les méthodes, les procédures, les organismes, intéressés par l'aménagement DATAR a besoin, d'urgence en du territoire. Ce dont la DATAR a besoin, d'urgence en tout cas, c'est de reprendre confiance, de rebâtir un projet, d'élargir ses compétences comme aux origines, de cesser de n'être qu'une annexe de la politique industrielle. Il lui faut agir avec plus de finesse et d'assurance, en ne sacrifiant pas les objectifs à long terme aux péripéties de la conjoncture.

A sembler se complaire dans ce rôle de gérant d'innombrables infirmeries de campagne, les responsables de l'aménagement du territoire risquent de s'épuiser (et d'entamer ce qui leur reste de crédit) dans d'incessantes et conflictuelles surenchères à l'emploi — car toutes les régions, aujourd'hui, sont à un titre ou à un autre prioritaires — et d'accentuer le malaise qui, avec l'usure du temps et les difficultés présentes, ruine leur autorité.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) *Le Nouvel Economiste* du 2 avril 1979.

ENVIRONNEMENT

Les cinq cent mille arbres de la ville nouvelle d'Évry

Afin de marquer la dernière journée du mois de l'arbre, le ministre de l'environnement et du cadre de vie, M. Michel d'Ornano, a planté, samedi 31 avril, le cinq cent millième arbre de la ville nouvelle d'Evry (Essonne). Sautant d'un hélicoptère pour mettre lui-même la main à la bêche, avant de distribuer les prix d'un concours organisé dans les écoles du département, le ministre a été accueilli de bonne grâce par les élus locaux. Pourtant les membres du syndicat communautaire d'aménagement et leur président, M. Jacques Guyard (P.S.), avaient prévu, à l'origine, tout autre chose que cette brève cérémonie officielle et symbolique : une rencontre avec les associations d'habitants préoccupés par les aménagements paysagers.

Dans cette ville nouvelle où l'on pense espaces verts en même temps que construction de logements et de zones industrielles, la tâche semble assez harmonieusement partagée entre l'établissement public d'aménagement et le syndicat communautaire. Le premier les dessine, avant de les planter ou replanter — c'est le cas, notamment, pour les deux massifs forestiers situés, l'un à la périphérie, l'autre en plein centre de la ville, et pour quatre parcs. Le second les entretient et s'efforce de les adapter aux besoins de la population.

« *La densité assez forte d'habitants permet de libérer des espaces verts assez importants et pas seulement des espaces résiduels, comme c'est le cas dans bien des ZUP*, observe M. Michel Mottez, architecte responsable de l'atelier d'urbanisme d'Evry. *Notre travail consiste donc à créer des points forts, à affirmer des passes vertes dans la ville, en sachant que le temps va les améliorer.* »

De fait, la croissance du volume bâti est beaucoup plus rapide que celle du volume vert, ne serait-ce que parce qu'un arbre ne peut pousser de plus de 20 centimètres à 30 centimètres par an. En guise de palliatif on a donc engagé d'importants efforts financiers : cinq cent mille arbres ont été plantés jusqu'ici ; cinquante mille autres vont l'être dans les quinze jours à venir.

Ces plantations sont psychologiquement indispensables pour les nouveaux habitants, déracinés et sans affinité particulière avec cette cité en constante édification.

STÉPHANE BUGAT.

Le Monde

économie

La Turquie en état de cessation de paiement

LE PROGRAMME TURC DE REDRESSEMENT FINANCIER

Le gouvernement d'Ankara compte sur une mobilisation du potentiel national

Ankara. — Tandis que les relations d'Ankara avec le F.M.I. *demeurent en veilleuse*, M. Ecevit, premier ministre, a rendu publiques les grandes lignes du programme d'assainissement économique visant, entre autres, à rendre la Turquie moins dépendante de l'étranger. Visiblement déçu par le retard mis par les pays occidentaux à voler au secours de l'économie turque en *détresse*, le chef du gouvernement devait déclarer qu'il fallait « rechercher la solution en utilisant ses propres moyens » grâce à une « mobilisation nationale ».

Reflet de la crise qui dure, il s'agit du cinquième « paquet » de mesures économiques à voir le jour, *depuis 1977*, sous divers gouvernements incapables de juguler l'inflation et d'arrêter l'hémorragie des réserves en devises. L'annonce de ce nouveau paquet — le deuxième *en quatorze mois depuis la prise du pouvoir* par M. Ecevit — était précédée, comme à l'accoutumée, d'une série de majorations de prix : *90 %* pour les produits pétroliers, 40 à 60 % pour le fer et l'acier, 60 % pour le ciment, 20 à 35 % pour le sucre, 35 % pour le beurre et les huiles végétales, 30 à 50 % pour les cigarettes, 20 à 25 % pour *les articles électroménagers*...

De notre correspondant

La Turquie, *qui était* le paradis des automobilistes européens, ne l'est plus. Le prix de l'essence est *passé de 9 à 17 livres* turques (1), tandis que celui du gaz est monté de 5 à 10 livres turques *le litre. En 1979, la Turquie* devrait dépenser 2,5 milliards de dollars environ pour couvrir ses *importations* en *hydrocarbures*, ce qui est légèrement supérieur au *total* de ses exportations en 1978, qui était de l'ordre de 2,3 milliards de dollars. En vue de *réaliser* des économies, la priorité sera donnée aux transports en commun, aux chemins de fer *et aux lignes maritimes*. Ainsi le pays dépendra davantage du charbon comme source d'énergie, *tant* industrielle que domestique.

Excluant une nouvelle dévaluation de la livre turque — pour*tant suggérée depuis longtemps* par les experts du F.M.I. — soulignant que celle-ci est cotée à *présent à la moitié de sa valeur* sur le marché parallèle, M. Ecevit a précisé les cinq objectifs principaux de *son programme de redressement* axé sur la « *stabilité dynamique* » : combler le déficit des *paiements* ; ralentir la hausse des prix, c'est-à-dire la réduire à environ 25 % au lieu de 57 % en 1978 ; augmenter la productivité dans les secteurs public et privé ; accélérer les investissements ; réduire le chômage qui frappe 20 % de la population active.

Le chef du gouvernement demeure optimiste. Pour faire face à la pénurie de devises, il mise notamment sur l'augmentation des ventes à l'étranger (qui ont progressé de 30 % l'an dernier), la progression des activités des en*treprises de construction* turques, surtout dans les pays du Moyen-Orient, le développement du tou*risme, l'encouragement de l'entrée* de capitaux étrangers, en « brisant » les traditions bureaucratiques, le *contrôle* des *envois de* devises effectués par les travailleurs turcs.

Il s'agit là d'une nouveauté : les *ouvriers* turcs qui iront travailler à l'étranger seront désormais tenus de transférer à la *Banque centrale un pourcentage* déterminé de leurs revenus. En outre, ceux-ci peuvent, selon un *projet de loi adopté au Parlement*, bénéficier d'un service militaire de durée réduite à deux *mois* au lieu des *vingt mois* réglementaires, en contrepartie d'une taxe d'environ 300 000 livres turques, dont le produit ira à la modernisation des forces armées et au développement des industries nationales d'armement. Enfin, ces *ouvriers* peuvent devenir *actionnaires des entreprises* économiques de l'Etat, voire contribuer au financement de certains nouveaux projets *industriels*.

Selon les dernières nouvelles parvenues à Ankara, le Fonds se résignerait à « assouplir » ses conditions pour libérer le paiement des troisième et quatrième tranches de quelque 75 millions *de droits de tirage spéciaux*.

ARTUN UNSAL.

(1) 1 franc = 6 livres turques.

Les accusations de la droite

M. Ecevit avait réussi, à la veille de l'annonce de son programme économique, à rassembler des dirigeants des principales centrales ouvrières et les représentants du patronat autour d'une table ronde, pour la première fois dans l'histoire de la *République turque. Ses interlocuteurs*, d'accord sur le principe d'un plan d'austérité, n'en ont *pas moins exprimé* leurs craintes que les nouvelles mesures ne soient pas appliquées avec toute l'énergie nécessaire.

Les réactions ne se sont d'ailleurs pas fait attendre. Pour la droite, le « *paquet* » est sorti vide, *et M. Ecevit « s'est contenté de ne produire que des slogans »*. M. Demirel, chef de l'opposition de droite, a, quant à lui, entrepris des tournées en province, dénonçant la faillite de la politique économique du gouvernement et invitant M. Ecevit à se retirer. *Quant aux formations* à gauche du parti républicain du peuple de M. Ecevit, elles sont una*nimes à s'en prendre* à ce plan de sauvetage économique, à leurs yeux « *bourré de concessions vis-à-vis du grand capital* » et « *calqué en fait, malgré les démentis, sur les recettes du Fonds monétaire international* ».

D'autres encore estiment que les mesures ne sont qu'un palliatif, *alors que s'impose* une restructuration de l'économie turque. Le pouvoir, assis sur une majorité fragile au Parlement, dont la composition conservatrice n'est pas à démontrer, *affirme ne pas* réussir à faire voter le projet de loi sur une réforme fiscale qui pourrait au *moins soulager* les salariés, principales victimes du système existant.

D'une manière générale, il est reproché au gouvernement d'avoir attendu longtemps avant d'annoncer des majorations de prix, et son attitude hésitante devait d'ailleurs provoquer une hausse vertigineuse de tous les articles, favorisée aussi par des spéculateurs sans *scrupules*. Tout porte à croire que les prix vont encore augmenter à nouveau par rico*chets, estiment* les *économistes*.

En marge des controverses sur le bien-fondé et l'efficacité des diverses mesures qui sont et seront prises conformément à ce plan d'assainissement économique, les regards *demeurent tournés* vers les pays occidentaux. M. Emil Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., qui a passé les 24 *et* 25 mars à Ankara, sur l'invitation des dirigeants turcs, s'est contenté de déclarer qu'« *étant donnée l'urgence de la situation* », l'octroi d'une aide *financière internationale* ne subirait pas « *de retards inutiles* », sans pouvoir toutefois *fournir des indications sur son* montant. La presse fait toutefois état de 550 à 700 millions de dollars de crédits qui *seraient fournis* par les divers pays membres de l'O.C.D.E. En outre, un consortium des banques internationales pourrait fournir quelque 400 millions *de dollars supplémentaires*.

L'ombre du F.M.I. demeure. Leurs interlocuteurs étrangers continuent à préconiser aux dirigeants d'Ankara de *s'entendre*, sans tarder, avec cette organisation dont le feu vert accélérerait sans doute, disent-ils, l'entrée de l'« argent frais » dont l'économie a besoin. *Les Turcs, qui prévoient* un déficit de la balance des paiements de l'ordre de 1,5 milliard de *dollars* fin 1979, souhaitent, pour leur part, d'abord obtenir le déclenchement du processus d'assistance de leurs partenaires occidentaux, quitte à se rapprocher *ensuite du Fonds monétaire* international, en vue d'un compromis bénéfique pour les deux parties.

La Communauté européenne est prête à faire un effort financier

Le conseil des ministres de la C.E.E. a examiné, ce mardi matin 3 avril, s'il y a lieu de donner le feu vert à la Com*mission de Bruxelles pour* qu'elle paraphe le procès-verbal sur l'état des négociations commerciales *multilatérales* (N.C.M.), dites « Tokyo round ». Ce paraphe, en admettant que les Neuf l'autorisent, ne signifiera pas encore la conclusion définitive des N.C.M., mais marquera la fin de leur phase active. Le lundi 2 avril, les ministres des affaires étrangères des Neuf ont délibéré de l'aide à *apporter* par la C.E.E. à la Turquie et à la Yougoslavie.

De notre correspondant

Le conseil « *a très fortement marqué la détermination de la Communauté d'apporter une contribution aux difficultés que traverse la Turquie* », a déclaré le ministre français des affaires étrangères, M. François-Poncet, *qui préside* les travaux des Neuf, à l'issue de la réunion. L'enjeu est de taille : la Turquie, voisine de l'Iran, se trouve en état de cessation de paiement et cherche désespérément l'oxygène nécessaire *pour éviter le chaos*. Le terrorisme politique s'ajoute à la très grave crise économique pour menacer le gouvernement social-démocrate et pro-occidental de M. Ecevit.

A l'automne dernier, les auto*rités d'Ankara* ont demandé aux Neuf de relanced l'association C.E.E.-Turquie — *laquelle date de* 1964 — et de mieux l'adapter aux circonstances. La Turquie demandait une *gel*, pen*dant cinq* ans, de ses obligations tarifaires à l'égard de la C.E.E., un meilleur accès *pour ses* exportations agricoles, un effort supplémentaire en faveur des travailleurs turcs employés dans la Communauté et une aide financière accrue. Les Neuf avaient déjà parlé, entre eux, des deux premiers volets : ils sont d'accord pour que la Turquie *suspende, provisoirement*, la mise en œuvre du calendrier de démantèlement des droits *de douane* prévu par le traité d'association. En revanche, ce n'est qu'à l'issue de cette période de gel de cinq ans qu'ils veulent bien *envisager* d'ouvrir davantage leur marché aux produits agricoles turcs.

Ils ont délibéré lundi des volets social et financier, mais sans être encore en mesure de soumettre un ensemble de propositions aux Turcs. Les Neuf sont embarrassés par l'attitude négative — très dure — prise par les Allemands à propos des travailleurs migrants. Le gouvernement de Bonn non seulement ne veut pas entendre parler de concessions nouvelles, mais estime le moment venu de remettre en cause les engagements pris par *la C.E.E. Celle-ci* avait accepté un programme de dix ans (1976-1986) en deux étapes, qui devait *conduire* à la libre circulation intégrale des travailleurs turcs dans la Communauté. La R.F.A. voudrait que la fin de la première étape de ce programme soit reportée de 1981 à 1985, que l'achèvement du programme soit ajourné à 1991 au lieu de 1986. Pour couronner le *tout, Bonn explique* qu'il faut procéder à un réexamen des objectifs, que la « *libre circulation* » appliquée par les Neuf aux travailleurs turcs, ne peut pas être aussi complète que *celle dont* bénéficient les ressortissants de la Communauté.

Sur le plan financier, la Communauté, tout en restant très loin de ce que demandent les Turcs, est prête à faire un effort. Le « *troisième protocole financier* », acquis depuis long*temps, d'un montant* de 310 millions d'unités de compte (1,76 milliard de francs), va entrer immédiatement en application. Il viendra à expiration fin *1981*. Pour éviter qu'il y ait une interruption des prêts européens à ce moment — à cause des délais de ratification par les Parlements nationaux, — les Neuf sont d'accord pour engager, *dès l'automne prochain*, la négociation d'un quatrième protocole financier, dont il est entendu *que le montant* devrait être sensiblement plus élevé que le précédent.

En outre, les Neuf ont retenu l'idée d'une aide exceptionnelle d'urgence. Son montant a été fixé semble-t-il — les discussions se sont déroulées en séance restreinte — à 75 *millions d'unités* de compte (427 millions de francs). Cette aide communautaire *d'urgence s'inscrirait dans* le programme de soutien occidental à la Turquie. Ce programme, coordonné par l'O.C.D.E., auquel contribueraient, de manière individuelle cette fois, à l'enseigne des Etats-Unis, la France, l'Allemagne *fédérale et peut-être le* Royaume-Uni, se situerait aux alentours de 600 millions de dollars. Un conseil *d'association* C.E.E.-Turquie est prévu pour le mois de mai.

PHILIPPE LEMAITRE.

MARCHÉ COMMUN

SELON LA COMMISSION

Le plafond des ressources communautaires sera atteint en 1981

Les ministres des affaires étrangères des Neuf se sont entretenus, le 2 avril, en « conseil conjoint », c'est-à-dire en présence des ministres des finances, ou du moins de leurs représentants, des orientations à retenir pour rendre plus *efficace* la politique budgétaire de la Communauté.

En fait, il s'agit d'un problème surtout britannique et accessoirement italien (voir page 37). Les intervenants — certains critiquant au passage la politique agricole commune, d'autres notant au contraire qu'une meilleure maîtrise de son coût ne doit pas avoir comme résultat de *la remettre en cause* — ont à peu près tous estimé que la Communauté en définissant ses prix budgétaires « *devait tenir compte des problèmes de son temps* » : problème de l'emploi, politique énergétique, etc.

Que se passerait-il lorsque, à la suite d'une augmentation régulière des dépenses communautaires, les « *ressources propres* » disponibles (le produit des droits de douane et des prélèvements agricoles, ainsi que 1 % des re*cettes de la T.V.A.*) *seront* complètement épuisées ? Pour la commission le plafond sera atteint en 1981 ou 1982. Elle considère qu'il faudra alors légèrement relever le pourcentage du produit de la T.V.A. affecté au budget commun, mais en accompagnant *l'opération* d'un *double correctif*, de telle façon, d'une part que les contributions ne pèsent pas *plus sur les pauvres que sur* les riches, de l'autre, qu'une certaine progressivité soit établie dans la *contribution des plus riches*.

Cette formule a été rejetée par la plupart des délégations. Celles-ci estiment qu'il n'y a pas de raisons que les dépenses communautaires croissent aussi vite que le prévoit la commission, qu'il convient de faire des économies et que, dans le cas où tout de même le plafond serait atteint, il faudra effectivement relever le *pourcentage des recettes* de T.V.A. attribuées au budget européen, mais sans coefficient de progression.

Le conseil des ministres a aussi délibéré de l'aide communautaire *à apporter à la Yougoslavie*. La Communauté s'apprête à négocier un accord de coopération avec la *Yougoslavie, qui remplacera* l'accord commercial non préférentiel *actuellement* en vigueur. A cette fin, les ministres des affaires étrangères avaient adopté, en *février, un mandat de négociations* à confier à la commission.

Depuis, les Yougoslaves n'ont toujours pas pris la décision d'engager les pourparlers.

La raison est apparemment surtout politique : certains, à Belgrade estiment qu'il est mal venu de prendre des libertés avec les principes d'un non-alignement, en concluant un accord préférentiel avec la C.E.E. Toutefois, officiellement, les Yougoslaves donnent *des raisons plus techniques à leur* atermoiement et font valoir, notamment, que le mandat de février *n'indique pas encore le montant* de l'aide financière qui sera accordée par la C.E.E.

Les ministres *ont* comblé cette lacune : l'enveloppe que la Banque européenne d'investissement pourra mettre à la disposition de la Yougoslavie sous forme de prêts sera de l'ordre de 200 millions d'unités de compte *(1,14 milliard* de francs). Le gouvernement de Belgrade n'a plus de prétexte *pour différer sa décision*. — Ph. L.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép —		Rep + ou Dép —		Rep. + ou Dép —	
$ E.-U.	4,3355	4,3380	— 165	— 130	— 285	— 255	— 785	— 705
$ can.	3,7490	3,7530	— 165	— 130	— 290	— 255	— 700	— 610
Yen (100)	2,0240	2,0275	—10	+ 25	+ 5	+ 40	+ 55	+ 120
DM	2,2955	2,2985	+ 10	+ 50	+ 45	+ 85	+ 170	+ 250
Florin	2,1340	2,1370	— 20	+ 5	— 20	+ 10	— 20	+ 40
F.B. (100)	14,5390	14,5510	— 10	+ 5	— 15	— 90	— 20	— 340
F.S.	2,5405	2,5440	+ 120	+ 155	+ 245	+ 275	+ 755	+ 825
L. (1 000)	5,1460	5,1510	— 240	— 185	— 448	— 390	—1240	—1120
£	8,9490	8,9575	— 490	— 410	— 830	— 740	—1800	—1690

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 13/16	5 3/16	4 7/8	5 1/4	4 7/8	5 1/4	5 3/8	5 3/4
$ E.-U.	10 1/16	7 1/16	10 3/16	9 1/16	10 5/16	11 1/16	10 3/4	11 1/8
Florin	7 1/8	7 5/8	6 5/8	7 1/16	6 3/4	7 3/16	6 15/16	6 3/8
F.B. (100)	6 3/4	8	6 7/8	7 5/8	7 1/8	7 7/8	7 5/8	8 3/8
F.S.	1/16	7/16	1/4	5/8	5/16	11/16	7/8	1 1/4
L. (1 000)	11 1/4	12 3/4	11 3/8	12 1/4	11 1/8	12	11 5/8	12 3/8
£	12	13	12 1/8	13	11 7/8	12 5/8	11 3/8	12 1/16
Fr. franç.	6 1/2	7	7 1/4	7 11/16	7 5/8	8 1/8	8 1/2	8 15/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Les menaces de licenciements dans l'industrie du téléphone concerneraient onze mille travailleurs

L'industrie du téléphone sera-t-elle la sidérurgie de demain ? Voilà maintenant plus de six mois que cette question préoccupe industriels, syndicalistes et pouvoirs publics (*le Monde* du 20 mars). Après la C.G.T., la C.F.D.T. à son tour, a fait le point de la situation à la fin de la semaine dernière. Selon ce syndicat, les suppressions d'emplois annoncées par les entreprises concernent 11 000 travailleurs sur une effectif total de près de 100 000 dans le secteur. D'ores et déjà, près de 2 000 licenciements ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. A cela s'ajoute une baisse « naturelle » des effectifs en 1978, de 2 000 personnes. Les chômeurs partiels (certaines usines tournent à vingt-huit heures) atteignent un chiffre supérieur à 10 000

Même si, certains industriels ont suspendu les licenciements sous la pression des pouvoirs publics, il reste que la situation n'est guère encourageante. Les industriels font valoir qu'on ne peut pas tout à la fois leur demander d'être compétitifs à l'exportation et de conserver des personnels en surnombre, la fabrication d'un central électronique nécessitant quatre fois moins de personnel que celle d'un central électromécanique. Si la C.F.D.T. ne s'oppose pas à l'introduction de l'électronique, elle met gravement en cause la politique du gouvernement en matière de téléphone, arrêtée en mai 1976

On sait que — du moins officiellement — il n'y a pas pour l'administration des P.T.T. de réel problème. Les emplois supprimés dans les usines de centraux devraient être compensés par la création d'emplois pour les services et produits nouveaux (télécopie, etc.). En outre, les P.T.T. se proposent de créer 20 000 emplois d'ici à 1983, réservés en priorité aux licenciés du téléphone.

Pour la C.F.D.T., ces prévisions officielles pèchent par optimisme. Ce n'est pas avant 1982-1983 que les nouveaux services connaîtront un essor important. Il y a donc un décalage dans le temps. D'autre part, les prévisions d'embauche par les P.T.T. cadrent mal avec la réalité quotidienne et les objectifs de rentabilité que s'est assignés la direction générale des télécommunications. De plus, la majorité des emplois créés le seront en région parisienne. Or les usines concernées par les réductions d'effectifs se trouvent en Bretagne et dans le Nord. Sur 14 000 salariés de l'électronique en Bretagne, 11 500 sont empoyés dans la téléphonie, et on parle de 5 000 suppressions d'emplois d'ici à la fin de 1980. Dans une ville comme Lannion, où 3 000 personnes ont manifesté, jeudi dernier, pour défendre l'emploi, la situation risque d'être catastrophique.

La C.F.D.T. a décidé avec la C.G.T. et la C.G.C., une quinzaine d'action du 2 au 14 avril, et le 12 avril les travailleurs de Lannion se rendront en délégation à Paris au secrétariat des P.T.T. M. Segard a décidé la nomination d'un « Monsieur Téléphone pour la Bretagne ». Compte tenu de l'ampleur du problème, peut-être vaudrait-il mieux nommer un « Monsieur Téléphone pour la France ». — J.-M. Q.

SOCIAL

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

La grève s'étend à Usinor-Dunkerque

De notre correspondant

Dunkerque. — Après l'opération « ville morte » du Valenciennois, c'est probablement aux portes d'une « usine morte » que les sidérurgistes de Denain et de Longwy se rassembleront le 6 avril avec ceux de la région dunkerquoise, à l'appel de la C.F.D.T. et avec la participation de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. de Longwy.

La paralysie gagne en effet tous les secteurs d'Usinor - Dunkerque, la grève des salariés du parc à brames (blocs d'acier produits par les coulées continues en aciérie) ayant eu des répercussions en chaîne. Aux mesures de mise en chômage technique du patronat, qui touchent une grande majorité des onze mille cinq cents salariés, les syndicats ont répondu par de nouveaux débrayages. Le train à bandes à chaud transformant les brames en tôles moyennes s'est arrêté faute de matière. Entre ces trains de laminage et les aciéries, c'est au contraire un embouteillage de brames qui a entraîné dimanche l'arrêt de l'aciérie numéro 2. Dans la même journée, les mélangeurs de l'aciérie numéro 1 ont été arrêtés par les ouvriers, d'où l'arrêt de cette seconde source de production d'acier. L'un après l'autre les quatre hauts fourneaux ont cessé une production de fonte dont on ne savait plus que faire.

Il ne reste plus en marche que la tôlerie forte fonctionnant sur une réserve de lingots d'acier à peine suffisante pour quelques jours. Dans le prolongement de cette chaîne, l'usine-sœur d'Usinor-Mardyck risque de tomber en rupture de stocks à la fin de la semaine. Cette usine transforme en effet en tôle fine et en fer blanc la production de tôle moyenne du train à bandes.

Cette chaîne de production est appelée, suivant le plan de restructuration d'Usinor, à s'étendre jusqu'à Denain dont l'usine doit perdre ses propres moyens de production de brames pour l'approvisionnement de son train à bandes. On sait, en effet, que ce plan prévoit l'arrêt des unités de production de fonte et d'acier. Le train de Denain va donc se trouver branché directement sur les aciéries de Dunkerque, aujourd'hui à l'arrêt, le trafic de brames devant être assuré par la voie ferrée.

L'entrevue que la direction a eue, lundi 2 avril, avec les délégués syndicaux C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. n'a donné aucun résultat. La direction s'est déclarée *incompétente* au plan local sur les trois points soulevés : les revendications des ouvriers du parc à brames ; la levée des mesures de chômage technique ; la création d'une cinquième équipe et une augmentation de salaire de trois cents francs. Elle a cependant précisé que ces revendications pourront être examinées par la chambre syndicale patronale de la sidérurgie du Nord.

D'autres mots d'ordre de débrayage ont été donnés pour le 6 avril, jour de la marche des ouvriers de Denain et de Longwy sur Dunkerque ou plus exactement sur Grande Synthe, le centre résidentiel de la sidérurgie, où doit avoir lieu um meeting, à 13 heures. Les syndicats ne prévoient pas d'entrer à l'intérieur de l'usine. — M.B.

NOUVELLES INITIATIVES EN FAVEUR DES « TRENTE-CINQ HEURES »

Les Fédérations de la métallurgie C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C. engagent une campagne commune d'actions

Les quatre fédérations C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et C.F.T.C. de la métallurgie, qui se sont rencontrées lundi 2 avril, se sont mises d'accord pour engager une série d'actions en faveur de la réduction de la durée du travail. Déclarations et prises de position se multiplient sur ce thème : le M.R.G. a déposé une proposition de loi pour la semaine de trente-cinq heures, et M. Etienne Hirsch a plaidé pour la diminution des horaires devant l'Académie des sciences morales et politiques.

Les quatre fédérations de la métallurgie — C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C — ont appelé, lundi soir 2 avril, les salariés de ce secteur à des assemblées et des arrêts de travail de deux genres entre le 2 et le 20 avril afin de populariser la campagne revendicative en faveur de la réduction des horaires Cette action, indiquent les fédérations syndicales devrait s'amplifier, fin avril ou début mai, sous des formes à préciser. Cette tension intervient au moment où les deux confédérations C.G.T. et C.F.D.T. organisent en commun, d'ici au 14 avril, une quinzaine d'actions pour la semaine de trente-cinq heures.

Cette revendication a fait l'objet du dépôt d'une proposition de loi, au Sénat, par M. Jean Béranger, sénateur radical de gauche. La conférence des présidents a retenu cette proposition et les sénateurs doivent désigner un rapporteur. Selon cette proposition de loi-cadre — la semaine de travail devrait progressivement être réduite à trente-cinq heures d'ici à 1984. Entre-temps, les syndicats et le patronat devraient d'ici à 1981 conclure des accords définissant les modalités de cette réduction d'horaires qui, selon le sénateur, ne devrait pas entraîner de diminution du pouvoir d'achat pour tous les salariés ayant un revenu inférieur à deux fois le plafond des rémunération servant de calcul aux cotisations de Sécurité sociale — soit 8 940 F par mois. En outre la proposition de loi préconise l'aménagement des horaires, la durée hebdomadaire du travail pouvant varier, selon les semaines de trente à quarante-cinq heures — « *l'horaire moyen sur douze semaines consécutives ne pouvant dépasser trente-cinq heures par semaine* ».

M. Etienne Hirsch, président de l'Institut technique de prévision économique et sociale et ancien commissaire général au Plan a défendu à nouveau (1) la thèse selon laquelle la réduction de la durée du travail entraînerait une diminution massive du chômage. Dans une communication, lundi 2 avril, à l'Académie des sciences morales et politiques, M. Hirsch a estimé qu'il fallait ramener à trente-six heures la durée hebdomadaire, en évitant les dispositions rigides qui, en 1936, empêchèrent l'introduction de la semaine de quarante heures. Au cours du débat, des académiciens — MM. Olivier Wormser, ancien gouverneur de la Banque de France, MM. Gaston Leduc et Henri Guitton, professeurs et économistes — ont souligné « *les effets pervers* » de la politique préconisée par M. Hirsch.

(1) M. Hirsch, dans un article intitulé « Le chômage n'est pas une fatalité », a expliqué sa thèse dans *le Monde* du 5 janvier 1979.

L'ASUAG PREND LE CONTROLE DU PREMIER PRODUCTEUR AMÉRICAIN DE QUARTZ HORLOGERS

Le groupe ASUAG, numéro un de l'horlogerie suisse, vient de prendre le contrôle de la firme Statek Corporation d'Orange (Californie), premier fabricant américain de cristaux de quartz, avec lequel il avait signé en novembre 1977 un accord portant sur un transfert de licenciement et de « savoir-faire ».

Avec cette prise de participation majoritaire, l'ASUAG pourra assurer sa maîtrise des technologies de la microélectronique, tout en donnant à l'industrie suisse de l'horlogerie le contrôle exclusif des techniques de pointe définies par Statek. L'on se souvient, en effet que, novembre 1977, également, un accord avait été conclu entre l'ASUAG et la S.S.I.H. (deuxième groupe horloger helvétique) portant sur une coopération des deux entreprises dans le secteur des cristaux de quartz et la coordination de leurs productions dans la Confédération. L'ASUAG et la S.S.I.H. font à eux deux plus de la moitié de la production suisse de montres.

L'ASUAG fera ainsi l'économie de recherches coûteuses et pourra, pour la première fois, pousser à l'étranger une diversification rendue impérieuse par les difficultés du moment (chute des exportations, chômage, etc.), dont la cherté du franc suisse est grandement responsable.

CONJONCTURE

LE VIIIe PLAN NE COMPORTERAIT QU'UNE DIZAINE DE PROGRAMMES D'ACTION PRIORITAIRE

Le conseil de planification, qui s'est réuni le lundi 2 avril, à l'Elysée, a mis la dernière main au projet de rapport sur les options du VIIIe Plan. Ce projet fera l'objet d'une communication du premier ministre à l'occasion du conseil des ministres du 4 avril. Outre M. Barre, les ministres de l'économie, de l'industrie, du travail, de la santé et de la famille, de l'environnement et du cadre de vie, ainsi que le directeur du budget et le commissaire général au Plan, participalent à ce conseil que présidait le chef de l'Etat.

Il semble que M. Giscard d'Estaing ait fait apporter plusieurs modifications au texte que lui présentaient les responsables du Plan. Conformément aux orientations données précédemment par le premier ministre, le rapport sur les options fera apparaître l'aspect sélectif du plan. Les programmes d'action prioritaire seront réduits à une dizaine, alors qu'on en comptait vingt-cinq dans le VIIe Plan. De même doit-on s'attendre à ne trouver que peu de chiffres dans ce rapport, M. Barre préférant s'en tenir à ses grandes définitions antérieures, l'essentiel restant, à ses yeux, le renforcement des capacités françaises d'exportation.

LES HAUSSES DE PRIX A LA PRODUCTION DEVRAIENT S'ACCÉLÉRER estime l'INSEE

Les chefs d'entreprise français attendent une lente croissance de la production industrielle au cours des prochains mois, écrit l'INSEE au vu de son enquête de mars auprès des industriels. « Les hausses de prix à la production, ajoute l'INSEE, devraient s'accélérer au cours des prochains mois. Les perspectives de prix des industriels, qui s'étaient infléchies jusqu'au début de l'année, se redressent depuis deux mois. »

● RECTIFICATIF. — *Les intellectuels européens.* Une coquille a rendu incompréhensible une phrase de l'article d'André Reszler publié dans notre supplément *Europa* (*le Monde* du 3 avril, page 24). Il fallait lire : « L'acquis européen s'est petit à petit mondialisé et cette mondialisation renforce l'infidélité croissante du « *clerc* » à l'Europe. »

La protestation C.G.T., C.F.D.T. et FEN en faveur du droit de manifestation

Un arrêt de travail de trente minutes devait être observé dans de nombreux secteurs d'activité, ce mardi 3 avril, à l'appel commun de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN. Ces syndicats protestent contre les déclarations faites le 29 mars par le président de la République au sujet des manifestations de rue.

En fin de matinée, des perturbations étaient surtout à prévoir à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P. Dans l'enseignement, la dernière demi-heure devait être consacrée à des discussioss sur les droits des travailleurs et les libertés syndicales.

Ni la C.F.T.C., ni la C.G.C., ni F.O. ne s'associent à ces protestations. En revanche, elles reçoivent l'appui du M.R.G.

M. Bergeron, secrétaire général de F.O., écrit dans l'hebdomadaire confédéral : « *Nous sommes opposés à toute mise en cause du droit de manifestation inséparable du concept de démocratie, (...) le gouvernement a finalement fait machine arrière.*

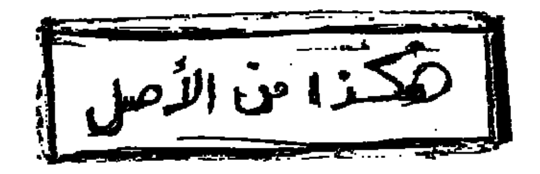
M. Bergeron déclare ensutie qu'il convient de « *faire preuve de la plus grande prudence* » au sujet de la décision de la FEN de commenter devant les élèves les questions de droit syndical. « *Je ne pense uas, dit-il, qu'il soit bon de mêler les enfants à tout cela. (...) La laïcité, dont nous sommes les défenseurs passionnés, est tout le contraire de l'endoctrinement. Je ne doute pas de la pureté des intentions de nos amis de la FEN, mais je ne suis pas sûr que, parmi ceux qui feront l'exposé en question, il n'en existe pas qui profiteront de l'occasion pour aller plus loin.* »

De son côté, le ministère de l'éducation, dans un communiqué estime que la FEN « *sort de son rôle de représentativité légitime des personnels enseignants et donne, sans s'en rendre compte, des instructions à des agents de l'Etat en voulant se substituer à l'autorité légale (...). Nous ne devons pas faire entrer la politique dans les classes en utilisant les élèves à des fins partisanes. Le mot d'ordre de la FEN risque de porter une grave atteinte au bon fonctionement du service public de l'éducation* », conclut le ministère

A quoi, M. André Henry, secrétaire général de la FEN, répond : « *Lorsque les syndicats appellent à un arrêt de travail partiel, la FEN ne demande jamais aux enseignants de cesser les cours, mais d'utiliser cette occasion pour sensibiliser les élèves à un problème qui est toujours présenté dans le respect des programmes et des règlements de l'éducation nationale. C'est une plaisanterie de dire que les consignes données par la FEN vont perturber le bon fonctionnement du service public. Nous n'avons aucune leçon de laïcité à recevoir de ceux qui bradent la laïcité au profit de l'école privée confessionnelle.* »

● *Accident mortel du travail dans les Bouches-du-Rhône*, à Berre-l'Etang, le lundi 2 avril, où le mur d'un immeuble en réfection s'est écroulé sur un ouvrier, M. Mohammed Baali, trente-deux ans, originaire d'Algérie, qui a été tué sur le coup.

● *M. Claude Payement*, secrétaire général de l'union Force ouvrière de la région parisienne, a été réélu à l'unanimité, lors du congrès que vient de tenir cette organisation. Les secrétaires généraux adjoints sont MM. Raymond Chaput et Paul Farges. Le rapport d'activité de M. Payement avait été adopté par 93,15 % des mandats.



Être jeune, chômeur et immigré

II. — Les blocages sociaux et administratifs

par JEAN BENOIT

Dans un précédent article, « L'école ne veut plus de nous », Jean Benoit a évoqué les difficultés scolaires que rencontrent les jeunes immigrés et l'importance du chômage qui les frappe, dans la région parisienne notamment. (« le Monde » daté 1er-2 avril). L'horizon est-il bouché ?

A supposer que les jeunes immigrés veuillent surmonter leur handicap scolaire, d'autres écueils se dressent sur leur route. Ainsi, pour l'obtention d'une carte de « résident demandeur d'emploi » pour les jeunes Algériens — ou d'une carte de « demandeur d'emploi » ordinaire pour les autres — il est exigé que l'intéressé ait suivi au moins deux années de scolarisation — ce qui est normal — mais encore que ses deux parents résident en France. Un Algérien qui vit en France depuis longtemps, mais dont la famille est restée au pays, ne peut se faire rejoindre par son fils en âge de travailler. Quant aux jeunes immigrés nés en France et qui ont pu franchir ces deux premiers obstacles, ils devront multiplier des démarches souvent longues et décevantes.

Un patronat de choc

L'attitude de certains chefs d'entreprise, il est vrai, ne facilite pas les choses. Certains patrons, explique Rachid, trouvent avantageux d'embaucher des jeunes en stages professionnels pratiques : l'Etat prend en charge la formation et les salaires, et l'entreprise est dispensée de payer l'écot de 1 % de la masse salariale affecté normalement à la formation professionnelle. En échange, à moins de dix-huit ans, Rachid touchait, chez un artisan, tout juste un peu plus de 400 F par mois ! Après ses dix-huit ans, et jusqu'à vingt-cinq ans, il aura droit à 90 % du SMIC... Comme il réclamait un salaire plus élevé, on l'a remplacé, en toute légalité, par un autre jeune, moins « revendicatif ».

Un autre cas : Ridha, Tunisien de dix-neuf ans, en France depuis l'âge de seize ans, prépare son C.A.P. en province. Après un stage de six mois, il revient chercher du travail à Gennevilliers où demeure sa famille. Partout, on lui ferme la porte au nez : « *On ne veut pas de Nord-Africains* », dit carrément l'un des embaucheurs.

Pour accroître ses chances, Ridha suit des cours, pendant un an, à un Institut de formation aux techniques d'implantation et de manutention (I.F.T.I.M.), au port de Gennevilliers, et obtient en juin 1978 un certificat de cariste-magasinier. Sur les prospectus de l'I.F.T.I.M., il est précisé que ce certificat sanctionne les acquis suivants : « *Organisation et exécution du travail, formation à la manutention manuelle (économie du mouvement), recherche et suppression des manutentions inutiles, mécanisation, aménagement des postes de travail, sécurité des personnes et des biens, gestion et tâches administratives, établissement et tenue des inventaires, facturation, coût de rupture des stocks, conséquences commerciales...* » N'en jetons plus !

Hélas, son parchemin en poche, Ridha continue vainement de chercher un « job » dans la région. Comme il n'a pas de certificat de travail, il se retrouve uniquement avec une carte de séjour portant la mention « *Venu en France pour étudier* ». Que peut-il faire ? En attendant de régulariser sa situation, expression consacrée qui veut tout dire, Ridha travaille « au noir » et vend des cravates à la sauvette sur les marchés.

Difficultés dues au chômage ? Il y a aussi l'hostilité feutrée, parfois teintée de racisme, d'un certain « patronat de choc » — la zone industrielle de la presqu'île de Gennevilliers représente 1 % du potentiel national d'immigrés — qui n'admet pas toujours les étrangers, ou qui entend s'en servir à sa façon. Dans une « lettre ouverte au ministre du travail », il y a deux ans, le GIRGA (Groupe des industriels de la région de Gennevilliers-Asnières) ne s'élevait-il pas contre la loi du 31 décembre 1975 qui fait obligation aux employeurs de fournir à tout immigré embauché sur contrat une traduction exacte de ce texte, dans la langue de l'intéressé ?

« *C'est faire injure à tous les étrangers attirés par l'emploi mais aussi par un art de vivre*, proclamaient les industriels, *que de leur parler autrement qu'en français, de leur laisser entendre que les subtilités de notre langue peuvent être utilisées contre leurs intérêt* »...

L'enchaînement de la délinquance

Etre jeune, chômeur et immigré : n'est-ce pas *finalement* subir un triple handicap ? En butte à tous les blocages sociaux imaginables — parfois au racisme, exacerbé dans les quartiers où une minorité quelconque atteint un pourcentage important — les jeunes immigrés, déracinés, refusent le monde de leurs parents, un monde où même la force de travail est dévalorisée. Alors, ils se retranchent dans leurs ghettos, au *propre et au figuré*. Ils forment des bandes qui, souvent, ont maille à partir avec la police. Renvoyés *de l'école ou du collège* en raison de leur indiscipline, et bien plus souvent de leur retard scolaire et de leur âge, certains se livrent à divers larcins : vol de vêtements ou d'argent dans les lieux publics, petits rackets dans les H.L.M., vol de véhicules. C'est l'enchaînement *de la délinquance*.

Ainsi pour Ali Dhif, vingt-quatre ans. Il est né en France, de père algérien. Il y a toujours vécu et travaillé. Mais il s'est trouvé, au sortir de l'école, sans aucun débouché. Alors, il vit d'expédients, essaie de prouver aux copains qu'il n'est pas sans ressources. Dans cette situation, on en a assez ou bien on cherche à se prouver quelque chose — mais *quoi ?* — « *entre copains* ». On « emprunte » alors une voiture ou on fait des chèques sans provision.

En 1974, après quelques délits de bien peu d'envergure, Ali Dhif est condamné à de légères peines *de prison* et un mois et demi de « préventive ». Un jeune Français peut s'en remettre, après avoir payé sa dette. Pour les étrangers, c'est différent. Une condamnation, même sans gravité, suffit de nos jours à entraîner leur expulsion du territoire. A sa libération, Ali passe donc devant la commission *ad hoc*. Mais ce n'est qu'en novembre 1978 qu'il recevra — à la suite d'une vérification d'identité dans le métro — la notification officielle d'un arrêté d'expulsion pris contre *lui en avril 1976*.

Entre-temps, Ali, qui croyait naïvement que la justice n'a pas de mémoire, s'est mis en ménage avec une jeune Française, dont il a deux enfants reconnus, également de nationalité française : il s'est construit une vie honnête, bien qu'il n'ait toujours pas de carte de travail. Il fait ce qu'il peut pour avoir une *activité* sociale à la Maison des jeunes, où il aide les animateurs. En *somme*, il s'est réhabilité. Est-ce assez pour que la grande machine administrative ferme les yeux ? Après un large mouvement de soutien organisé en sa faveur par des habitants de Gennevilliers et diverses interventions auprès de la préfecture et des ministères intéressés, Ali vient d'obtenir un délai de trois mois — renouvelable — pour son expulsion. D'autre part, il a demandé une *remise de peine au président de* la République. Mais rien n'est réglé quant au fond. Avec la mention « S » (sursis) sur son « récépissé » — le seul document de séjour qui lui ait été accordé — Ali Dhif ne trouve aucun emploi officiellement rémunéré.

A tout instant, il risque son renvoi en Algérie, où il n'a jamais vécu, où il ne connaît personne. *Son sort apparaît d'autant plus* fragile qu'une nouvelle inculpation s'ajoute aux précédentes : « *Infraction à la législation sur le séjour des étrangers* ». Cercle vicieux : une nouvelle condamnation le fera passer une fois de plus devant la commission d'expulsion...

Un ghetto onéreux

« *Ce qui est frappant*, commente Mme Christiane Acas, *maire adjoint* chargé *des* problèmes de la jeunesse et de l'enfance, *c'est qu'il n'y ait pas plus de tensions raciales dans notre ville, compte tenu des brimades patronales et des conditions d'existence infligées aux immigrés. Je pense que nous le devons au sang-froid des deux communautés.* » Cependant, ces tensions existent, à l'état latent. Même à *la* Maison des jeunes, certains adolescents étrangers font bande à part malgré le *dévouement des animateurs, et il* a fallu fermer temporairement l'établissement après quelques *incidents. Le conflit* est en voie de solution, mais ce qui s'est passé revêt la signification d'un *syndrome, sinon* d'un avertissement. Gennevilliers, cité populeuse, fief du vieux leader communiste Waldeck L'Huillier et d'un maire qui a été réélu haut la main, par 72 % des voix, aux dernières cantonales, est malade de ses jeunes immigrés.

A la *mairie*, on se réfère aux programmes du P.C.F. et du P.S. en faveur de meilleures conditions de vie pour *les* étrangers, et l'on invoque la responsabilité délibérée de l'Etat dans la situation actuelle, notamment la concentration des travailleurs étrangers dans des logements insalubres — comme dans cette scandaleuse cité de transit, chancre incroyable de « *la France propre* », incrustée en pleine zone industrielle, hors de tout tissu urbain, et sans aucun *moyen de transport en commun*. Il faut dire que, pour les municipalités, la marge de manœuvre est étroite. Dans les domaines tributaires de la gestion gouvernementale — *logement, santé*, éducation, respect des droits — toute action en profondeur dépasse le *cadre strict de la commune*. Il n'existe pas de politique d'ensemble au niveau départemental.

Dans les Hauts-de-Seine, *31 %* des étrangers sont rassemblés, comme par hasard, dans quatre villes *dirigées par un maire* communiste : Nanterre, Colombes, Levallois, et surtout, la presqu'île de Gennevilliers. Sur vingt-neuf foyers de célibataires, dix-huit sont situés dans ces localités, ainsi que la plupart des cités de transit qui, de provisoires, sont devenues définitives. Et les municipalités de gauche, qui ont jadis pratiqué une politique d'accueil sans restrictions, ne cessent de réclamer une répartition plus équitable d'une population allogène qui constitue souvent une lourde charge financière pour la collectivité. Car, comble de l'absurde, ces ghettos, ces cités de transit *presque inhabitables* coûtent cher : 1 500 000 francs de réparations l'an dernier au quartier du port, où les immigrés — n'ont-ils pas raison ? — font depuis plus de deux ans la grève des loyers.

Les jeunes étrangers ont besoin de travail, autant que les jeunes *Français. Ils ont aussi* besoin d'écoles, de logements décents, d'oxygène, d'espaces verts. Jusqu'à *présent, on ne leur a donné*, au pied d'un centre administratif ultramoderne, dont l'investissement représente 74 millions de francs, que ces cités de misère, ce chômage, cette boue, ce béton, cette autoroute tonitruante. Et l'on parle de supprimer l'an prochain *dix-sept classes, malgré* l'augmentation croissante de la population scolaire.

« SANS FRONTIÈRE »

« *J'ai égaré - retrouvé mon identité à la frontière de mon terroir et de mon pays d'accueil* »... En page une du nouvel hebdomadaire « Sans frontière pour l'immigration », dont le premier numéro vient d'être publié, photos et titres accrochent. « Jeunes immigrés : la seconde génération parle... Ils habitent Saint-Denis, sont nés *de parents immigrés*, vivent *en* France une difficile et double appartenance. »

A propos du projet de loi préparé par M. Stoléru pour renforcer le contrôle de l'immigration, « débat ou *imposture ?* » s'interroge la rédaction. A la fin de l'hebdomadaire figure un calendrier des *manifestations*, culturelles ou autres, organisées par ou pour les immigrés. L'initiative *de lancer ce journal* est originale. Cet hebdomadaire en langue française n'est pas l'or*gane d'un collectif d'associa*tions. Le public qu'il vise est très large : les millions d'immigrés de toutes nationalités résidant en France, mais aussi tous ceux qui se sentent concernés par les problèmes de l'immigration. La rédaction se compose *de quelques immigrés soucieux* « d'en finir avec la destruction de leur personnalité, de leur *dignité, de leur liberté* ».

Au sommaire des prochains numéros sont annoncées des informations sur la situation des immigrés en France, mais aussi celle des pays dont ils sont originaires, ainsi que sur le sort des femmes en Iran...

★ *Sans frontière*, douze pages, est vendu 4 F. Pour vivre, il lance une souscription (35, rue Stephenson, 75018 Paris).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GESTION SÉLECTION FRANCE

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le mercredi 28 mars 1979, sous la présidence de M. Jean de Sailly, a approuvé les comptes du cinquième exercice de la société.

Le bénéfice distribuable s'élevant à 4 064 495,26 francs, l'assemblée a décidé la répartition d'un dividende de 8,35 F ; compte tenu du crédit d'impôt de 1,51 F, le revenu global est de 9,86 F contre 9,32 F l'an dernier.

Le dividende sera mis en paiement le lundi 2 avril 1979 contre remise des coupons nos 11 et 12 :

— le coupon n° 11 de 2,24 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,08 F, représente les revenus des obligations françaises non indexées ; exonéré à concurrence de 3 000 F de l'impôt sur le revenu des personnes physiques résidant en France, il ouvre droit, au-delà de ce montant, à l'option pour le prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu, la partie du dividende incluse dans ce coupon et bénéficiant de l'abattement spécial de 1 000 F, afférant à l'emprunt 8,80 % 1977, s'élève à 0,25 F ;

— le coupon n° 12 de 6,11 F, assorti d'un crédit d'impôt de 1,43 F représentant les autres revenus dont 4,51 F correspondant aux revenus d'actions françaises assortis d'un crédit d'impôt de 1,41 F.

La mise en paiement du dividende sera effectuée à partir du lundi 2 avril 1979.

Les actionnaires, pendant un mois, à compter du jour de la reprise des cotations en Bourse, auront la faculté d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions nouvelles en franchise de commission.

Le conseil, réuni à l'issue de l'assemblée, a nommé président d'honneur M. Jean de Sailly, fondateur et président de la société, dont la présidence prend fin en raison des règles de limites d'âge, mais qui reste administrateur, puis a élu, à l'unanimité, président, M. Maxime Grange, directeur général adjoint de la Banque de l'Indochine et de Suez, et a nommé aux fonctions de directeur général M. Paul-Henri Bergeret.

Dans son rapport, le conseil fait ressortir les résultats obtenus par sa gestion, orientée plus spécialement vers l'achat de titres français cotés seulement au comptant à Paris et en province. C'est ainsi que la valeur liquidative de l'action depuis la fondation de la société, en mai 1974, a réalisé une progression de 50 %, à comparer avec une progression de 12 % de l'indice général C.A.C. des valeurs françaises.

Depuis le commencement de l'exercice jusqu'au 26 février, date du déclenchement de la grève de la Bourse de Paris, la valeur liquidative du titre a encore progressé de 1,53 %, tandis que l'indice perdait 5,09 %.

Simultanément, le revenu global du titre a progressé chaque année.

Le conseil a rappelé son projet de proposer, au mois de juin, la fusion de la société avec Gestion Sélective, société d'investissement fermée, dont la politique de gestion est semblable à celle de Gestion Sélection France.

Il est rappelé que les actions de Gestion Sélection France figurent parmi les titres dont l'achat procure les avantages fiscaux prévus par la loi Monory du 13 juillet 1978.

SOURCE PERRIER S.A.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la source Perrier s'est tenue à Vergèze (Gard) le 30 mars 1979.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1978, se soldant par un bénéfice net de 44 724 447,16 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 7 F par action, correspondant, compte tenu de l'avoir fiscal, à un revenu global de 10,50 F par action.

Ce dividende sera mis en paiement le 10 avril 1979, contre remise du coupon n° 39.

Le président, répondant à une question sur les ventes de Perrier, indique qu'elles sont en progression constante, et précise que pour le mois de mars elles sont déjà de 70 millions de bouteilles, dont 30 millions pour les Etats-Unis.

INTERUNION-BANQUE

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978 ont été approuvés par le conseil d'administration lors de la réunion du 26 mars 1979 et seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 18 mai prochain.

Le total du bilan à la clôture de l'exercice écoulé (chiffre de 1977 entre parenthèses) s'élève à 1 051 897 francs (1 036 499) et le profit net de l'exercice consolidé avec celui des filiales est de 14 349 000 F (11 371 000) ; ces derniers chiffres s'entendent avant déduction des différences de change provenant de la consolidation des fonds propres des filiales avec ceux d'Interunion-Banque.

Le conseil proposera la mise en paiement sur les bénéfices de l'exercice d'un dividende de 2 280 000 francs correspondant à 6 F (5 F) par action plus avoir fiscal de 3 F (2,50 F), représentant un revenu global par action de 9 F (7,50 F).

Ayant été nommé membre du comité de direction générale de Marine Midland Bank à New-York, M. Derek C. Pey, à compter du 1er avril prochain, cessera ses fonctions de président-directeur général d'Interunion-Banque, tout en restant administrateur.

M. Pey aura pour successeur dans ses fonctions de président-directeur général M. Patrick Vander Elst, qui a été coopté administrateur par le conseil d'administration.

Par ailleurs, M. Glenn C. Bassett, executive vice-président de Marine Midland Bank, a démissionné de ses fonctions d'administrateur d'Interunion-Banque.

CAISSE CENTRALE DE CRÉDIT COOPÉRATIF

Au cours de sa séance du 22 mars 1979, le conseil d'administration de la Caisse centrale de crédit coopératif, sous la présidence de M. J. Moreau, a arrêté les comptes de l'exercice 1978, qui seront soumis à l'assemblée générale qui se tiendra le 30 mai prochain.

Ces comptes font apparaître un accroissement des encours de 18 % entre fin 1977 et fin 1978. Parallèlement, on constate, par comparaison avec l'exercice 1977, une croissance de 18 % de la marge brute et de 45 % du résultat brut d'exploitation. Ces facteurs ont permis une nouvelle augmentation de la redevance versée au Trésor public (4,68 millions de francs contre 3,05 millions de francs en 1977) et des résultats à affecter (3,41 millions de francs contre 1,48 million de francs en 1977).

En 1978, les fonds propres ont atteint 91,10 millions de francs et sont ainsi en augmentation de 17,6 millions de francs sur fin 1977, soit une majoration de 24 %.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale de reprendre pour la première fois depuis 1973 le versement d'un intérêt sur les parts sociales.

UNION POUR L'HABITATION

Le conseil d'administration s'est réuni, le 29 mars, pour prendre connaissance des résultats de l'exercice 1978 et en arrêter les comptes.

L'exploitation du patrimoine de la société est resté satisfaisante l'an passé, tant pour les immeubles d'habitation que pour les locaux commerciaux.

Les recettes locatives s'élèvent à 37 608 056 F, contre 34 094 503 en 1977. Elles comprennent les loyers, l'indemnité à recevoir de l'Etat pour compenser le blocage intervenu, les primes à la construction, et les résultats des immeubles détenus au travers de sociétés civiles.

Le bénéfice d'exploitation atteint 29 346 000 F, contre 26 750 000 F, ce qui représente une augmentation de 9,70 %.

La politique de renouvellement du patrimoine a entraîné la réalisation de 23 953 000 F de plus-values, le prix de vente des immeubles concernés représentant près de trois fois leur prix de revient.

Le bénéfice de l'exercice, qui, du fait des plus-values réalisées, n'a pas beaucoup de signification, s'établit à 47 451 000 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 20 juin prochain, de porter la réserve légale au dixième du capital social, par prélèvement sur les plus-values nettes à long terme de l'exercice, et de mettre en paiement un dividende de 14,25 F, contre 13 F l'exercice précédent. La distribution globale s'élèverait ainsi à 26 718 750 F.

SIMNOR

Le conseil d'administration présidé par M. Hervé Derely a arrêté les comptes de l'exercice 1978.

Les recettes locatives ont atteint 26 299 000 F contre 23 964 000 F en 1977 (+ 9,75 %).

Le résultat d'exploitation ressort à 13 609 245 F contre 11 861 946 F en 1977 (+ 14,72 %).

Le bénéfice net de l'exercice augmenté du report à nouveau, soit au total 14 076 921 F, permet au conseil de proposer à l'assemblée, convoquée pour le 29 mai, la distribution d'un dividende de 8,50 F par action, dont 2,02 F non soumis à l'impôt sur le revenu, contre 7,45 F pour l'exercice précédent, le report à nouveau s'élevant à 517 042 F contre 155 952 F l'an dernier.

L'excellent taux d'occupation de l'ensemble des locaux d'habitation ainsi que celui des immeubles de bureaux dans les régions de Lille, Reims, Arras laissent espérer pour l'exercice en cours une progression du dividende de l'ordre de celle constatée lors des deux derniers exercices.

« UGIMO »

UNION GÉNÉRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

Le conseil d'administration s'est réuni le 27 mars 1979 pour arrêter les comptes de l'exercice 1978.

L'exploitation du patrimoine s'est poursuivie favorablement et le taux d'occupation des appartements est demeuré proche de 100 %.

Les recettes globales s'élèvent à 45 271 000 F contre 40 318 000 F en 1977, soit une progression de 12,2 %.

Après affectation de 5 646 000 F aux comptes d'amortissements et de provisions, l bénéfice net s'établit à 29 365 000 F contre 26 120 000 F, soit une augmentation de 12,4 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 11 juin 1979, la distribution d'un dividende de 10,50 F par action (dont 2,14 F exonérés de l'impôt sur le revenu) contre 9,60 F au titre du précédent exercice.

INSTITUT MÉRIEUX

Le conseil d'administration s'est réuni lundi 26 mars pour arrêter les comptes de l'exercice 1978.

Le bénéfice d'exploitation de cet exercice s'élève à 58.784.075 F en accroissement de 18 % sur celui de 1977. Le bénéfice après impôt, mais avant provision pour dépréciation des titres de participation, représente 35.068.028 F contre 30.355.264 F en 1977.

La société a appliqué les prescriptions légales concernant la réévaluation des éléments d'actifs amortissables et non amortissables. L'ensemble de cette réévaluation représente 45.032.543 F dont 22.991.180 F pour les seuls titres de participation.

Compte tenu de cette réévaluation obligatoire, le conseil a estimé souhaitable de constituer une provision pour dépréciation de titres s'élevant à 34.339.000 F pour tenir compte de la situation nette au 31 décembre 1978 des filiales brésilienne, nord-américaine et française (Ifreb, Iffa-Credo et Stallergènes).

La compensation entre les réserves de réévaluation et ladite provision n'étant possible qu'à hauteur de 1.683.000 F, le bénéfice de l'exercice qui apparaît au bilan est de 3.893.169 F.

Pour tenir compte de la progression des résultats d'exploitation en 1978 et marquer sa confiance dans l'avenir, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, qui se tiendra le 18 juin, de porter le dividende par action de 9 F à 10 F, plus avoir fiscal de 5 F.

Le bénéfice consolidé de l'Institut Mérieux et ses filiales en 1978 sera d'environ 24 millions de francs, en net accroissement par rapport à celui de 1977 qui s'était élevé à 16.590.000 F.

Une assemblée générale extraordinaire de l'Institut Mérieux est convoquée également pour le 18 juin, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire pour approuver l'absorption par IM de Mérial (Institut Mérieux International), société n'ayant plus aucune activité depuis le 1er janvier 1978.

AL SAUDI BANQUE

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le conseil d'administration d'AL SAUDI BANQUE, réuni à Riyadh (ARABIE SAOUDITE), le 27 février 1979, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire ayant pour objet d'augmenter le capital de la banque de 100 millions de francs.

Le capital de la banque sera porté ainsi de 100 millions de francs à 200 millions de francs. Cela venant après une précédente augmentation de 50 millions de francs, qui a eu lieu en 1977.

Une première libération de quart pourrait avoir lieu au mois de juin 1979.



SOFIREM

QUATORZE NOUVELLES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES

Dans sa séance du 27 mars 1979, le conseil d'administration de la Sofirem (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) a approuvé quatorze nouveaux dossiers d'intervention dans des entreprises créatrices d'emplois en régions minières.

Le nombre d'emplois prévus s'élève à six cent quatre-vingts. La Sofirem interviendra en fonds propres, au total, pour un montant de 9 450 000 F.

Les implantations industrielles correspondantes se situent dans les zones minières du Nord-Pas-de-Calais (7), d'Auvergne (2), d'Aquitaine (1), de Blanzy (2) et des Cévennes (2).

Elles se distribuent dans les branches d'activités suivantes : chimie et transformation des matières plastiques, mécanique et travail des métaux, textile, électronique, emballage, industrie du meuble, imprimerie et alimentation.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Réunie le 22 mars 1979, sous la présidence de M. Claude Giraud, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Le compte « Pertes et Profits » fait apparaître un bénéfice distribuable de 3 707 130,92 F, auquel s'ajoute le report à nouveau de l'exercice précédent (3 659,19 F), soit un total de 3 710 790,11 F.

Il a été décidé de répartir sur le total de 3 710 790,11 F la somme de 3 709 506,24 F, le solde soit 1 283,87 F étant reporté à nouveau.

Dans ces conditions, le dividende ressortira à 7,59 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,25 F, soit un revenu global de 8,84 F.

Le dividende mis en paiement à partir du 30 mars 1979 est matérialisé par les coupons nos 30 et 31, ainsi qu'il suit :

	NET	IMPOT déjà payé au Trésor	TOTAL
Coupon n° 30 représentant les revenus des obligations françaises non indexées pour	3,50	0,09	3,59
Coupon n° 31 représentant les autres revenus pour	4,09	1,16	5,25
Totaux..........	7,59	1,25	8,84

Rappelons qu'au 31 décembre 1978, l'actif net s'élevait à 102 873 294,62 F. A cette même date, la valeur liquidative atteignait 210,49 F.

Le paiement des coupons s'effectuera, sans frais, aux guichets de l'établissement suivant : Banque pour l'Industrie française, 26, rue Laffitte, 75009 PARIS (tél. : 247-50-00, poste 33-34).

Les souscriptions effectuées en remploi des dividendes se feront en franchise du droit d'entrée pendant les trois mois qui suivent sa date de mise en paiement.

D'autre part, le conseil d'administration, dans sa séance du 1er février 1979, a nommé au poste de directeur M. Pierre-Marie Moulins, précédemment secrétaire général.

Dans cette même séance, le conseil a nommé M. Michel Katz secrétaire général.

(BI) BOURSE-INVESTISSEMENTS

COMPTES DE L'EXERCICE 1978
approuvés par l'Assemblée Générale du lundi 26 Mars 1979

AU 31 Décembre 1978

ACTIF NET:	F 323 021 045,55
Nombre d'actions en circulation:	2 030 416
Valeur liquidative:	F 159,09

Dividende 1978
Net: F 5,85 + Avoir F 0,91 : Brut F 6,76

Mis en paiement à partir du lundi 2 Avril 1979
contre remise des coupons 11 et 12
aux guichets des établissements placeurs:

. charges d'agents de change de Paris et de Province
. Caisse d'Epargne et de Prévoyance
. des bureaux PTT (Caisse Nationale d'Epargne)
. des comptables du TRESOR

REINVESTISSEMENT SANS FRAIS
du dividende 1978 jusqu'au 2 Juillet 1979



LE GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A HAMBOURG

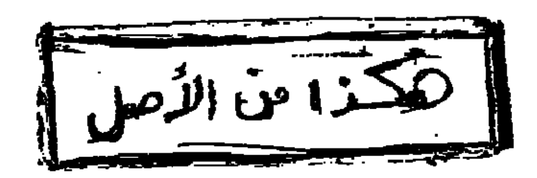
Afin de compléter son réseau en Allemagne, la Société Générale Alsacienne de Banque, filiale de la Société Générale, vient d'ouvrir à Hambourg (*) une succursale dirigée par M. Paul Schultz, précédemment sous-directeur de l'agence de Karlsruhe.

A l'occasion de l'inauguration, qui a eu lieu le 2 avril 1979, M. Delacour, président de la Société Générale Alsacienne de Banque, auquel s'était joint M. Vienot, directeur général de la Société Générale, a rencontré de nombreuses personnalités allemandes des milieux bancaires et industriels.

Par sa présence à Hambourg, le groupe de la Société Générale manifeste ainsi son intérêt pour le premier port allemand et l'une des plus grandes places commerciales et financières d'Allemagne fédérale.

Rappelons que la Société Générale Alsacienne de Banque est déjà présente dans huit villes de la République fédérale allemande et que la Société Générale est elle-même implantée directement à Francfort.

(*) Société Générale Alsacienne de Banque, Allgemeine Elsässische Bankgesellschaft Jungfernstieg, 7 2000 HAMBURG 36. Tél. (40) 34-12-66. Télex : 216-27-85.



AUTOMOBILE

Le projet de création d'une usine Ford en Lorraine

A quel prix ?

C'est la seconde fois en sept semaines que les dirigeants de Ford viennent en France discuter de leurs projets. Les deux visites, demandées par le gouvernement, furent précédées d'une large publicité. La première devait prouver aux Lorrains que le projet existait. Rien ne fut épargné pour lui donner le lustre nécessaire : hélicoptères, motards, réception, etc. La seconde, celle de M. Henry Ford en personne, s'est déroulée, le 2 avril, dans un secret quasiment total. Pour éviter les questions, M. Ford est sorti de l'Elysée par la petite porte ! Il s'agissait, cette fois, de choses sérieuses : les conditions posées par Ford pour créer en Lorraine huit mille emplois ; celles offertes par la France pour « encourager » ce projet.

Viendra, viendra pas ? A quel prix ? Nul hormis les principaux intéressés n'en sait encore rien. Sur les deux premiers points, les dirigeants de Ford, sollicités par la plupart des gouvernements européens (Autriche, Espagne, Irlande, Allemagne) se gardent bien d'être précis. Leur décision serait annoncée à la fin du mois de mai, disent-ils. Sur le dernier point, ce sont les pouvoirs publics français qui tiennent à préserver le flou. A combien s'élèvera l'investissement final : 2,15 milliards (source française officielle) ou près de 4 milliards (source autrichienne) ? Combien l'opération coûtera-t-elle au contribuable ? De 450 à 800 millions de francs (correspondant aux plafonds communautaires) ? De 1,6 à 1,9 milliard de francs (équivalent des offres autrichiennes) ? Selon les sources et les modes de calcul, les sommes varient du simple au quadruple.

« On peut toujours tricher », grommellent en privé les constructeurs français. Dans cette incertitude, ils ont beau jeu de montrer que les offres faites à Ford les désavantagent gravement. La régie Renault fait ainsi remarquer que les sept mille cent quatre-vingts emplois créés par elle à Douai n'ont été « encouragés » qu'à hauteur de 120 millions de francs par la puissance publique, et elle « s'interroge » sur le financement des projets qu'elle devait annoncer « d'ici à 1983 ». Peugeot, de son côté, laisse entendre que les soutiens publics promis pour sa future usine de Denain sont loin d'atteindre les plafonds du Fonds spécial d'adaptation industrielle. Ce fonds a certes été créé pour financer les projets d'installation industrielle d'un intérêt exceptionnel. Mais si l'exception devient la norme, les 3 milliards de dotation accordés par le Parlement risquent de se révéler vite insuffisants. Comment refuser ultérieurement aux firmes françaises ce qu'on accorde à un constructeur américain ?

Ce projet constitue un danger incontestable pour l'industrie nationale. Il est vain de chercher à prévoir quelle part du marché français parviendra à se tailler Ford après l'installation de son usine. Mais le risque commercial est évident, même si la firme américaine exporte l'essentiel de sa production en Europe. Ce n'est pas le plus grave.

Faut-il, en effet, recréer de toutes pièces en Lorraine une mono-industrie automobile qui risque de se révéler aussi fragile que la sidérurgie ? Le danger, en l'occurrence, est d'autant plus évident que le secteur automobile s'interroge lui-même sur son avenir. La crise ? « Dans cinq ans », répondait récemment un des dirigeants français. Plus précise, une note interne du ministère de l'industrie estime que, sous des apparences de bonne santé, l'industrie automobile française risque d'être bientôt acculée « au bord du gouffre ». L'effondrement n'est pas certain. En revanche, un durcissement de la concurrence entre les grands groupes mondiaux semble inévitable dans les années à venir.

Tout miser sur l'automobile paraît donc pour le moins risqué. D'autant que les groupes américains n'ont guère l'habitude de s'embarrasser longtemps de personnel excédentaire. L'une des règles de base — et l'une des sources principales de profit — de l'industrie américaine consiste, lorsque sa production — et ses ventes — baisse, à « adapter » immédiatement ses effectifs. En 1975, lors de la crise, résultant de la hausse du pétrole, près de 60 % des ouvriers américains de l'automobile ont ainsi été mis au chômage ! En Suisse, General Motors n'a guère hésité à fermer son usine de Bienne, jugée non rentable. En France, l'exemple récent de Richier (le Monde du 20 février), dont Ford a décidé de se débarrasser sept ans après en avoir pris le contrôle, montre les dangers d'une « gestion à l'américaine ».

Le malaise social croissant dans les régions tenaillées par le chômage appelle des mesures rapides et spectaculaires. Remplacer Usinor par Ford est sans doute une solution efficace à court terme ; la voie de la facilité. Peut-être aussi la plus dangereuse !

VÉRONIQUE MAURUS.

BRITISH LEYLAND POURRAIT COOPÉRER AVEC UNE FIRME JAPONAISE

Le constructeur d'automobiles nationalisé British Leyland devrait annoncer ce mardi 3 avril un accord de coopération avec une firme japonaise pour la construction sous licence, en Grande-Bretagne, d'une nouvelle voiture de taille moyenne. British Leyland, après le relatif échec de ses projets de coopération avec Renault, cherche un partenaire pour construire une nouvelle voiture de gamme moyenne qui alimenterait son usine de Cowley, affirme le *Financial Times*. Il pourait s'agir de la société Honda.

La coopération avec une firme japonaise ne serait qu'une solution provisoire pour British Leyland, le succès de l'opération dépendant de la rapidité avec laquelle des composants britanniques pourraient être intégrés à la nouvelle voiture, précise le *Financial Times*, qui ajoute que le parti conservateur s'est récemment prononcé en faveur d'une telle association.

AGRICULTURE

L'épizootie de fièvre aphteuse

LE PRÉFET DE RÉGION INTERDIT LA VENTE DES VIANDES DU CALVADOS ET DE LA MANCHE

Alors que deux nouveaux cas de fièvre aphteuse ont encore été découverts, portant à plus de deux mille le nombre des bêtes abattues, le préfet de région de Basse-Normandie a décidé lundi 2 avril d'interdire la vente de la viande provenant des départements de la Manche et du Calvados. Cette décision suscite un vif mécontentement parmi les éleveurs, le président de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants du Calvados, M. Picard, déclarant même lundi soir que « cette mesure injustifiée » allait « détruire une partie du courant commercial et pénaliser l'agriculture de la région ».

Les représentants de la F.D.S.E.A. ont regretté que les mesures de lutte et de contrôle ne soient pas « aussi sévères que les mesures d'abattage systématique », mais ils ont également réclamé « une plus grande discipline de la part des éleveurs ». Il semble bien, en effet, que de nombreux agriculteurs ne respectent pas toujours les consignes sanitaires qui leur sont imposées, cherchant parfois à faire sortir des animaux de la « zone de séquestration » au cœur de la région touchée pour les conduire dans des départements voisins.

Ce difficile problème sera certainement abordé par le congrès de la F.N.S.E.A. ouvert ce mardi 3 avril à Deauville, dans le Calvados, et devant lequel M. Méhaignerie doit intervenir mercredi.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Les salaires des quelque* 913 000 ouvriers ouest-allemands du *bâtiment seront augmentés* de 4,5 % à partir du 1er mai a annoncé, à Nuremberg, le syndicat I.G.-BAU;. La convention tarifaire conclue le 29 mars entre les employeurs et les syndicats de ce secteur porte sur une durée de secteur porte sur une durée de douze mois. — *(A.F.P.)*

● *Les entreprises ouest-allemandes minières, de l'industrie de transformation et de l'artisanatnat* « de production » comptant des effectifs égaux ou supérieurs à vingt personnes ont employé 7,6 millions de salariés *en 1978, ce qui représente*, selon le bureau fédéral des statistiques, une contraction de 0,6 % sur 1977. Le nombre d'heures de travail a été de 9,3 milliards, en diminution de 2,4 % sur l'année précédente. *Parallèlement*, la masse des salaires a augmenté de 4,2 %, celle des traitements s'est accrue de 6,2 %. Le chiffre d'affaires global — hors T.V.A. — a atteint 1 000,5 milliards de D.M., soit une progression de 3,9 %, tandis que les ventes à l'étranger s'inscrivaient à 240,2 milliards, en augmentation de 5,5 % sur 1977. — *(Agefi.)*

Transports

● *Le contrôle du travail des « routiers ». — « L'effectif des contrôleurs et adjoints de contrôle des transports terrestres qui était de 240 agents en 1976 aura été accru de 100 unités à la fin de la période du Plan. Dans le même temps, le nombre des inspecteurs du travail (transports) aura été porté de 66 à 78 »*, précise M. Joël Le Theule, ministre des transports, dans une réponse à une question écrite publiée au *Journal officiel* du 10 mars.

Pour donner plus d'efficacité à l'action de ces agents, « *l'administration a mis au point un dispositif automatique d'analyse des disques de chronotachygraphes* », indique M. Le Theule. »

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 AVRIL

Reprise des cotations dans un marché irrégulier

Le « baroud d'honneur » effectué par certains affiliés aux syndicats C.G.T. et C.F.D.T., qui ont lancé un mot d'ordre de grève de 12 heures à 14 h. 30 le 2 avril, n'a pas empêché le déroulement de la séance. Celle-ci a commencé à 13 h. 10, mais toutes les valeurs du terme et 80 % du comptant ont pu être négociés.

La tendance a été très irrégulière, hausses et baisses s'équilibrant à peu de choses près dans tous les compartiments.

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Dumez, Saupiquet, C.E.M. et Simnor (+ 5 à 5,5 %). En revanche, Bouygues, Chiers, Jeumont et Labinal ont cédé entre 4 et 6 %.

Les valeurs étrangères qui n'ont pu faire l'objet de transactions lors de la séance complémentaire, annulée, ont généralement reculé.

Sur le marché de l'or, qui a rouvert officiellement ses portes, le lingot s'est établi à 33 930 F, contre 33 150 F à 33 650 F officieusement le 30 mars. Quant au napoléon, il a valu 285 F contre 276 F à 281 F à la veille du week-end.

Les opérations de liquidation qui devaient se dérouler le 22 mars auront lieu le 5 avril, a communiqué la chambre syndicale des agents de change. Le calendrier habituel sera respecté, à savoir : réponse des primes le 4 avril, et reports le 6 avril.

N.D.L.R. : A la suite d'incidents techniques, nous ne sommes pas en mesure de publier en première édition les cours au comptant du lundi 2 avril.

Nos lecteurs retrouverons dans nos dernières éditions (« le Monde » daté du 4 avril) la cote complète de la Bourse de Paris.

LONDRES

Hausse des pétroles

La hausse des pétroles se poursuit dans un marché calme et soutenu avant la présentation du mini-budget. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 233 90 contre 248 10

VALEURS	CLOTURE 2 4	COURS 3 4
Beecham	729	729
British Petroleum (1)	11 84	11 15 16
Courtaulds	107	107
De Beers	395	396
Imperial Chemical	400	400
Rio Tinto Zinc Cor.	392	394
Shell	760	768
Vickers	191	191
War Loan 3 1/2 %	35 3 8	35 3 8
*West Driefontein	33 1 2	33 1 4
*Western Holding	28 1 4	28 9 16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

INSTITUT MERIEUX. — Bénéfice consolidé pour 1978 : environ 24 millions de francs contre 16,59 millions. Le dividende global est porté de 13,50 F à 15 F.

CREUSOT-LOIRE. — Les comptes de l'exercice 1978 font ressortir une perte de 333 millions de francs. *Une* réduction des pertes est attendue pour 1979 avec les *mesures sévères* prises pour redonner à la société une *structure financière* meilleure. Aucun dividende ne sera encore versé.

SITRAM. — Bénéfice net pour 1978 : 4,3 millions de francs contre 3,8 millions. Dividende global : 42 F contre 39 F.

SOFFO. — Bénéfice net pour 1978 : 3,52 millions de francs contre 3,78 millions. Dividende global : 12 F contre 10,80 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	30 mars	2 avril
Valeurs françaises	100,3	100,5
Valeurs étrangères	116,2	116,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	*	*

* Non calculés.

NEW-YORK

Nouveau repli

Un nouveau et sensible repli des cours a été enregistré lundi à Wall Street, et, à l'issue d'une séance encore très animée, l'indice des industrielles s'établissait à 855,25, soit à 6,95 points au-dessous de son niveau précédent.

L'activité a porté sur 29,11 millions de titres contre 30,14 millions précédemment.

L'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, en Pennsylvanie, a continué de peser lourdement sur le marché, et presque tous les titres liés de près ou de loin à l'industrie de l'atome ont notablement baissé. Et ce malgré le soulagement causé par l'amélioration de la situation, les opérateurs prenant largement en compte l'avis des experts, qui estiment que, quelle que soit son issue, cet accident assombrira les perspectives énergétiques des Etats-Unis.

Autre facteur dépressif : les nouvelles menaces inflationnistes qui se dessinent à l'horizon avec l'engagement des nouvelles négociations salariales dans l'industrie.

Sur 1 885 valeurs traitées, 1 049 ont fléchi, 430 ont monté, et 406 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 30 3	COURS 2 4
Alcoa	54 3/8	53 3 8
A.T.T.	61	61 1/4
Boeing	64 1/2	64 3 4
Chase Manhattan Bank	31 1 2	31 5 8
Du Pont de Nemours	141 1 8	139 1 4
Eastman Kodak	64	63 3 4
Exxon	52 3/4	52 3 8
Ford	43 7 8	43 3 4
General Electric	48 ...	47 1 4
General Foods	32 1/2	32 5/8
General Motors	57 1 8	56 7 8
Goodyear	16 3 8	16 5 8
I.B.M.	315 1 2	314 1 8
I.T.T.	28 1 2	28 5 8
Kennecott	24 3 8	24 1 8
Mobil Oil	74 3 8	74 ..
Pfizer	31 3 4	31 1/2
Schlumberger	102 3 4	102 ..
Texaco	25 5 8	25 1 2
U.A.L. Inc.	26 1 2	25 7 8
Union Carbide	39 1/4	39 ...
U.S. Steel	24 3 8	24 1 8
Westinghouse	18 3 4	18 3 8
Xerox	58 3/8	57 7/8

Taux du marché monétaire

Effets privés	6 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 4	3 4
1 dollar (en yens)	209 80	211 15

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
762	4,5 % 1973	768 10	780 20	768 50	768 27
2930	C.N.E. 3 %	2850	2830	2800 10	2780
345	Afrique Occ.	339 50	335 10	335 30	328 40
390	Air Liquide	399	400 50	396 50	370 70
85	Als. Part. Ind	89	91 50	91 50	82 20
290	Als. Superm.	336 10	336 20	336 20	340
60	Alsthom-Atl.	62 30	61 ..	61 20	62 60
127	Applic. gaz	126 60	124	124	121 60
460	Aquitaine	530	535	529	459
83	— certif.	96 50	96	96	78
145	Arjom. Prioux	150	155	155	158
380	Aux. Entrepr.	400	406 10	408 10	374
123	Babc. Fives	134	131	132	128
238	Bail-Equip.	244	250	250	231
250	— (obl.)	241 10	242 10	242 10	242 10
340	Bail-Invest.	375	375	375	375
117	B.C.T.	117	117	117	116
163	Bazar H.-V.	165 50	161 40	162	162
125	Béghin-Say	128	128	128	126 90
550	Bic	551	545	556	535
770	Bouygues	950	900	805	720
490	B.S.N.-G.D.	471	486	480	471
280	— (oblig.)	285	287	287	287
1760	Carrefour	1785	1790	1780	1790
305	— (oblig.)	312 10	307 50	307 50	301 50
1200	Casino	1305	1340	1378	1293
56	CEM	56	58 95	58	56 95
285	Cetelem	277	274	274	282
225	Charg. Réun.	245	245	245	245
16	Chiers-Chât.	16	15	15 20	14 70
127	Chim. Rout.	130 50	130 50	130 50	128 50
148	— (oblig.)	146 50	..	..	147 60
130	Cim. Franç.	137 50	135	135	130
135	— (oblig.)	137 40	137	137	135
1000	C.I.T. Alcatel	982	1008	850	986
460	Club Méditer.	474	467	467	443
270	C.M. Industr.	281	281	281	285 60
300	— (oblig.)	330 90	320	320	320
154	Codetel	152 80	151 50	151 50	153
125	Cofimeg	137 80	137 50	137 50	137 50
510	Cofradel	564	582	582	590
420	Cie Bancaire	434	431	431	418 50
380	C.G.E.	374 20	379	379	373
395	— (oblig.)	399 10	400	400	392
124	C. Entrepr.	123 80	129 50	129 50	120 20
114	Cot. Foncier	116	118	118	115 70
135	Créd. Com. F	142	145	145	133
195	— (oblig.)	195 80	...	...	195
425	Créd. Fonc.	430	431	431	423 30
132	C.F. Imm.	138 10	137	137	136 10
121	Créd. Indust.	125	124 20	124 20	118
380	Créd. Nat.	379 30	382	382	380
56	Créd. Nord	69 75	59 95	59 95	56 95
54	Creusot-Loire	58	55	57	55 90
355	C.S.F.	381 80	388	385	350 50
390	— (oblig.)	410 20	426	426	393
600	Darty	624	625	624	620
26	Denain-N.-E.	25 20	25	24 70	25 30
63	Dollfus-Mieg.	63 40	61 50	61 50	60 30
540	Dumez	640	675	675	521
430	Cie Gle Eaux	457	460	460	460

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
348	E.J. Lefebvre	348 50	345	345	350
85	Esso S.A.F.	95	95 40	95	
315	Eurafrance	316	319	322	..
750	Europe n° 1	780	785	785	780
380	Ferodo	376	378	378	...
455	— obl. conv.	460		..	...
63	Fin. Dév. Ent.	63 20	62 90	62 90	62
210	Fin. Paris PB	220	220	219 50	...
225	— obl. conv.	237	238 50	238 50	...
205	Finextel	203 80	205	205	...
60	Fraissinet	63	65	65	65
130	Fr. Pétroles	153 80	154	154	154
34	— certific.	36	37	37 50	37
101	Galeries Laf.	104 90	105 90	105 90	...
181	Sle d'Entr.	191 50	190	190	...
196	Gle Fonderie	188	188	189	...
113	Gle Ind. Par.	122 70	120 10	120 20	..
250	Générale Occ	262	262	262	...
370	Gr. Tr. Mars.	400	414	417	371
320	Guyenne-Gas.	350	356	360	321
230	Hachette	234	234	234	229 40
58	Imétal	57	57	57	57 80
400	Inst. Mérieux	405	406	405	405
114	J. Borel int.	111	111	111 80	108 50
129	Jeumont Ind.	131	123	125	133
83	Kali Ste Th.	84 50	84	84	84 50
63	Kléber-Col.	62 80	62 80	64 50	61 80
395	Lab. Bellon	320	303 50	312	299 50
225	Lafarge	237 40	238 80	238 80	228
295	— (obl.)	295 50	...	...	294 90
280	La Hénin	270	272	272	272
1620	Legrand	1650	1648	1648	1622
2120	— (obl.)	2245			2180
205	Locabail	218	218	218	218
220	Locafrance	218 80	218 60	218	218 60
445	Locindus	467 50	469 50	469	468
705	L'Oréal	718	718	718	718
3580	— obl. conv.	3600	3590	3690	3590
450	Lyonn. Eaux	424	425	426	417
58	Mach. Bull	57 10	59	58	56 05
525	Mais. Phénix	605	597	607	525
33	Mar. Wendel	33 50	33 50	33 50	30 10
54	Mat. Ch. Réu	52	53 50	53 50	54
450	Martell	480	482	482	450
460	— (obl.)	490	500	500	509
1000	Mat. Téléph.	1225	1230	1230	998
5100	Matra	5550	5550	5550	4970
48	Mét. Nav. N	51 80	50 95	50 95	47 80
963	Michelin B.	1015	1011	1016	1020
585	— (obl.)	591 30	591 30	591 40	585 20
585	Midi Cie	610	605	606	605
496	Moët-Hennes.	490	482	497	485
610	— (obl.)	644		...	688
635	Mot. Leroy-S.	680	880	890	702
129	Moulinex	118 50	123 50	124	121 10
395	Mumm	400	385	385	383
456	Nat. Invest.	492	490	490	485
191	Navig. Mixte	203 60	203	203	197
40	Nobel-Bozel	37 50	38	38	40
26	Nord	26	25 50	25 50	25

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
116	Nouvel. Gal.	114 10	114	114	112 10
170	Olida-Caby	172 50	177	177	
100	Opfi-Paribas	102 90	103 20	103 20	101 60
104	Paris-France	102	103	103	101
102	Pechelbronn	104	103	103	101
74	P.U.K.	78	76 10	76 50	74 50
125	— (obl.)	127 50	125 60	125 60	123 10
42	Penarroya	44	43 90	43 90	
280	Penhoet	272 90	273 50	272 50	278 80
290	Pernod-Ric.	316	300 70	305	...
285	Perrier	265	303	305	303
57	Pétroles B.P.	57 40	56	56	54 90
380	Peugeot-Cit.	390 20	394	394 90	...
465	— (obl.)	472	472	472	...
94	Pierre-Auby	97 20	98	98	
74	P.L.M.	78	78	78	68 70
156	Poclain	165	167	168 50	...
166	Poliet	160	162	162	...
67	Pompey	70 60	70 50	70 50	..
144	P.M. Labinal	144 50	138 50	138 50	138 50
32	Prénatal	35 50	33 10	34 10	32 80
295	Presses-Cité	299	305	336 50	290
485	Prétabail SI.	499	487	487	477 40
139	Pricel	187 50	188 50	188 40	184 80
147	Primagaz	138	138	138	136
131	Printemps	125 50	121 20	122 20	118 80
470	Radar S.A.	481	489 50	496	480
520	— (obl.)	534	530	530	523
410	Radiotech.	417 50	410 10	419	402 20
84	Raffin. (Fse)	102 50	100 10	101	86 10
108	Raff. St-Louis	108 90	108 50	108 50	107
445	Redoute	462	488	462	469
104	Rhône-Poul.	108 40	108 10	108 10	106 10
340	Roussel-Uclaf	397 20	387	385	379 30
395	Rucke-Pic.	421	422	422	422
510	Rue Imp.	509	510	510	510
16 50	Sacilor	15 10	15 20	15 20	16 50
161	Sade	152	150	150	150
750	Sagem	780	775	775	745
136	Saint-Gobain	138	138	138	136
610	S.A.T.	580	570	573	575
38	Saulnes	36 50	36 50	36 60	34 70
164	Saunier-Duv.	170	170	180 50	162
185	Saupiquet	185	190	195	198
150	Schneider	143 50	144	144 50	141 50
59	S.C.O.A.	59 20	58 50	58 60	57 70
98	— (obl.)	98	98 50	98 50	98 10
135	Sefimeg	138 60	139	139	134 50
235	S.I.A.S.	294	289 80	287	238
270	Sign. E. El.	305	305	306	299
250	S.I.L.I.C.	250	250	250	250
175	Simco	185	183	183	180
82	S.I.M.N.O.R.	94	99	99	99
1800	Sk. Rossignol	1791	1790	1790	1785
109	Sogerap	129	124	124	121 60
330	Sommer-All.	311 50	320	320 50	314
270	Suez	296 50	294 50	294 50	289 50
235	Talc-Luz.	239	239	239	238
725	T.R.T.	730	728	725	728
750	Tél. Electr.	767	768	769	751
133	— (obl.)	133 80	133 30	133 30	133 30

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
348	Tél. Ericsson	328	327	327	
220	Thomson-Br.	214	218 60	222 10	218 60
260	— (obl.)	272	272	272	
360	U.I.S.	388	380	380	
220	U.C.B.	238	230	230	
130	Un. F. Bques	310	309 50	300 50	
198	U.T.A.	207	206	206	
11 50	Usinor	11 90	11 80	11 60	
123	— (obl.)	124	...	...	
94	Vallourec	94 70	94 75	94 75	
695	V. Clicquot-P	700	714	714	
385	Viniprix	401	402 50	403	
560	Elf-Gabon	670	679	677	
220	Amax	231 50	231 50	231 50	
270	Amer. Tél.	268 70	264 50	264 50	
22	Ang. Am. C.	23 90	24 75	23 75	
110	Amgold	119	119	119	
065	B. Ottomane	422 80	415	414	407
310	BASF (Akt.)	313	312 50	312 50	311
320	Bayer	315 40	317 10	317 10	311 50
56	Buffelsfont.	56 70	57	57	57
12 50	Charter	14 35	14 45	14 55	14 35
124	Chase Manh.	133 30	134 10	134 10	133 50
94	Cie Petr. Imp.	107 90	105 50	105 50	98
480	C.F.F.-Can.	495	508	508	483
26	De Beers (S.)	28 90	28 10	28 15	26 55
650	Deuts. Bank	638	629	629	642
365	Dome Mines	403	399	399	373
565	Du Pont Nem.	604	600	600	569
255	East Kodak	280 60	272 80	272 80	259 20
18	East Rand	18 85	18 65	18 55	18 85
132	Ericsson	131	133	133	128 50
225	Exxon Corp.	227 90	229 50	230	218
177	Ford Motor	187	187	187	177
101	Free State	97	98	97 80	99
199	Gen. Electric	207 50	206 50	205 50	200

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
235	Gen. Motors	242 20	243	243	238 50
17	Goldfields	19 35	19 70	19 70	17 45
23	Harmony	24 30	24 95	24 10	23 30
5 60	Hitachi	5 35	5 30	5 30	5 60
318	Hoechst Akt.	314 50	308	308	309
32	Imp. Chem.	37 20	36 90	36 90	33 10
80	Inco Limited	88	85 70	85 80	81
1320	I.B.M.	1362	1345	1345	1309
121	I.T.T.	125 10	123 80	123 70	119 60
280	Merck	290 20	288	287 90	283 50
255	Minnesota M.	250	246 50	246 50	253 50
305	Mobil Corp.	321	323	323	317 30
9200	Nestlé	9120	9150	9150	9110
215	Norsk Hydro	221 10	221	221	205 10
570	Petrofina	587	579	580	583
235	Philip Morris	293	296	298	281 80
50	Philips	51 60	51 60	51 50	49 30
56	Pres. Brand	58 10	60	58 90	57 10
300	Quilmes	295	298	298 50	295
197	Randfontein	190 10	186	130	190 10
270	Royal Dutch	295	294	294	286
24	Rio Tinto Zin	26 90	26 85	[illegible]	26 90
57	St-Helena Co	61 60	60 80	[illegible]	61 50
430	Schlumberger	456 90	449	449	456 60
54	Shell Fr (S).	66 60	67 90	67 90	67 10
615	Siemens A.G.	608	608	608	602
34	Sony	36 60	35 90	35 90	35 30
280	Unilever	269 80	268 60	270 90	269 80
21	Union Corp.	24 70	24 65	24 65	24 40
114	U. Min. 1/10	119 90	118 50	118 50	119 90
140	West Drief.	147 90	145	143 50	147 90
53	West Deep	51	50 90	50 80	49 80
122	West Hold.	123 60	121 40	121 40	122 90
245	Xerox Corp.	255	249	249 20	248
0 84	Zambia Corp.	1	1	1	0 86

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2 4	COURS DES BILLETS échangés de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 268	4 321	4 28
Allemagne (100 DM)	238 860	229 720	229
Belgique (100 F)	14 614	14 523	14 25
Pays-Bas (100 fl.)	213 880	213 780	210 50
Danemark (100 krd)	83 160	82 670	82
Norvège (100 k)	83 860	84 300	82 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 610	8 840	8 50
Italie (1 000 lires)	5 078	5 135	5 10
Suisse (100 fr.)	256 100	253 850	251
Suède (100 krs)	97 900	98 580	96 75
Autriche (100 sch.)	31 510	31 310	31 50
Espagne (100 pes.)	6 178	6 347	5 80
Portugal (100 esc.)	8 905	8 938	9
Canada ($ can. 1)	3 564	3 732	3 665
Japon (100 yens)	2 113	2 043	2 07

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2 4
Or fin (kilo en barre)	33600	33800
Or fin (en lingot)	34390	33930
Pièce française (20 fr.)	285	279 80
Pièce française (10 fr.)	221	224
Pièce suisse (20 fr.)	273 80	263
Union latine (20 fr.)	248 50	230
Souverain	308 80	308 60
Pièce de 20 dollars	1315 20	1268 40
Pièce de 10 dollars	723	720 20
Pièce de 5 dollars	454	..
Pièce de 50 pesos	1328 50	1347
Pièce de 10 florins	288	258 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— EUROPE.

3. ÉTRANGER
— Les prolongements du traité de Washington.

4. AMÉRIQUES

5. EUROPE

6. ASIE

8 à 10. POLITIQUE
— La session parlementaire de printemps.
— La préparation des élections européennes.

11. L'ÉVÉNEMENT
— La 1[re] armée française en 1979.

12-13. SOCIÉTÉ
— Le débat sur l'emploi des femmes.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
Pages 15 et 16
— Le projet de réforme des études médicales.
— Points de vue :
Contre une mauvaise sélection, par Claude Jasmin et M. Misrahi.
Apprendre notre métier par l'angoisse et par l'erreur, par le docteur Jean-Pierre Dio.

17. SCIENCES

18. L'ACCIDENT DE LA CENTRALE DE THREE-MILE-ISLAND

19-20. MODES DU TEMPS

21 à 23. CULTURE

35. RÉGIONS

36. ÉQUIPEMENT

37 à 40. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (24)
Annonces classées (25 à 34) ; Aujourd'hui (14) ; Carnet (24) ; « Journal officiel » (14) ; Météorologie (14) ; Mots croisés (14) ; Bourse (41).

APRÈS LUFTHANSA

La compagnie néerlandaise K.L.M. va commander une dizaine d'Airbus A-310

La compagnie aérienne néerlandaise K.L.M. s'apprête à annoncer, ce mardi soir 3 avril à Amsterdam, la commande d'avions européens Airbus du modèle A-310 que vient d'acquérir, de son côté (« le Monde » daté 3 avril), la compagnie ouest-allemande Lufthansa pour un total de vingt-cinq exemplaires ferme et vingt-cinq options.

Si ce contrat, qui porterait sur une dizaine d'exemplaires, est confirmé, ce sera la première fois que la compagnie néerlandaise, cliente de longue date des constructeurs américains Boeing et Douglas, choisit de se doter de matériels aéronautiques de conception européenne. En effet, K.L.M. n'avait pas acheté, en son temps, la Caravelle et lui avait préféré le biréacteur Douglas D.C.-9. D'autre part, elle s'est montrée très réservée à l'encontre de la propre production aéronautique des Pays-Bas, n'utilisant que quelques rares biturbopropulseurs F.-27 produits par le consortium néerlandais-allemand V.F.W.-Fokker.

On s'est étonné, en Europe, des délais mis par la compagnie néerlandaise pour s'intéresser et, éventuellement, commander des Airbus puisque la société aéronautique V.F.W.-Fokker participe — à raison de 6,6 % de la production — à la construction de l'avion. V.F.W.-Fokker est responsable notamment de l'avant cellule.

La compagnie néerlandaise appartient au groupe K.S.S.U. qui réunit également Swissair, SAS et la compagnie française privée UTA. La compagnie scandinave SAS a déjà commandé ferme quatre Airbus et réservé huit options de la version B.-4 déjà en service, tandis que Swissair vient de commander ferme dix exemplaires de l'Airbus, dans sa version raccourcie A.-310 pour deux cents places, et de retenir dix options.

Il n'est donc pas illogique de la part de K.L.M. de s'intéresser au même type d'appareil que ses partenaires dans le groupe de l'entretien au sol, en commun, des avions. Certains des associés de K.S.S.U. se différencient toutefois par le choix de réacteurs de l'Airbus qui sont des General-Electric-SNECMA ou des Pratt and Whitney.

A ce jour, et sans compter la commande — non encore officielle — de K.L.M., le consortium européen Airbus-industrie a vendu ferme centre-deux exemplaires B-2 et B-4 et reçu quarante-huit options supplémentaires du même modèle d la part d vingt t une modèle de. part de vingt et une compagnies différentes. Le modèle A-310 a été commandé ferme à trente-cinq exemplaires et trente-cinq autres ont été réservés en options par deux compagnies, auxquels il convient d'ajouter la prochaine commande ferme d'Air France portant (*le Monde* du 17 mars) sur cinq appareils.

L'Airbus occupe aujourd'hui dix-sept mille personnes dans les usines de cinq pays européens participants majeurs du programme : France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Espagne et Pays-Bas. Ce chiffre ne comprend pas les personnels des usines d'équipements et il se rapporte à une production de deux exemplaires et demi de l'Airbus par mois. En 1983, l'Airbus, dont la cadence mensuelle de production devrait passer à huit exemplaires (*le Monde* du 9 mars), occupera environ quarante mille personnes, sans compter les équipements.

Au sein de cette collaboration européenne, la part attribuée à l'industrie française varie de 30 % à 40 % de l'ensemble de la production, selon les avions et les équipemenst de bord. Le gouvernement a autorisé la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) à procéder à des embauches partielles, et limitées, de personnels très spécialisés. Pour le reste, la SNIAS a été invitée, pour 1980 et 1981, à confier de l'ordre de trois à quatre millions d'heures de travail par an à des entreprises de sous-traitance, principalement dans des régions menacées par la crise de l'emploi.

Le scandale de l'information en République sud-africaine

La commission d'enquête met implicitement en cause M. Vorster

De notre correspondante

Johannesburg. — Les membres de l'actuel cabinet sud-africain ignoraient que des fonds publics servaient à financer le quotidien anglophone *The Citizen*, déclare la commission d'enquête Erasmus dans un rapport, déposé lundi 2 avril devant le Parlement, sur la responsabilité du présent gouvernement dans le scandale du département de l'information.

En revanche, si elle s'abstient de porter un jugement sur l'ancien premier ministre, aujourd'hui président de la République, M. John Vorster, la commission publie un certain nombre de témoignages qui mettent celui-ci nettement en cause. Elle établit ainsi que M. Vorster connaissait de longue date l'origine du financement du *Citizen* et d'autres irrégularités, et que ce n'est que sous la pression de quatre de ses ministres qu'il en informa son cabinet le 26 septembre 1978, juste avant sa démission.

De même, le budget annuel du département de l'information était rédigé par le ministre responsable, M. Connie Mulder, et son secrétaire d'Etat, M. Eschel Rhoodie, en consultation avec M. Vorster.

En ce qui concerne M. Owen Horwood, ministre des finances, au centre des accusations, la commission d'enquête estime qu'il signait « de bonne foi » ce qu'on lui demandait d'approuver, le premier ministre lui-même ayant donné son accord.

De même, le ministre des sports de l'époque, M. Pieter Kornhoof, n'aurait jamais su que l'argent qui servit à financer le grand prix d'Afrique du Sud de Kyalami, en 1977, provenait de fonds publics *via* le quotidien *The Citizen*.

M. Pieter Botha, alors ministre de la défense et aujourd'hui premier ministre, n'avait jamais cherché à savoir comment allaient être utilisés les fonds qu'il avait prélevés sur les crédits de son ministère pour le département de l'information.

MM. Eschel Rhoodie, actuellement en fuite en Europe, et Connie Mulder, aujourd'hui déchu de toutes ses responsabilités au gouvernement et dans le parti au pouvoir, sont les deux principaux accusateurs de M. Horwood et de M. Pietr Botha. Après la publication du rapport Erasmus, M. Mulder persistait, ce mardi 3 avril, à déclarer que M. Horwood avait été présent à deux réunions, le 1[er] octobre 1975 et le 26 octobre 1976, où l'on discuta des projets secrets du département de l'information.

L'accueil réservé au rapport Erasmus a été très mitigé. Une grande partie du public semble peu convaincue par les conclusions apportées par la commission du juge Rudolph Erasmus, notamment sur l'innocence de M. Botha et de M. Horwood.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

En Belgique

M. WILFRIED MARTENS CONSTITUE LE GOUVERNEMENT

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Désigné par le roi Baudouin, le lundi 2 avril, pour former le nouveau gouvernement après plus de cent jours de crise (nos dernières éditions du 3 avril), le président des sociaux-chrétiens flamands (C.V.P.), M. Wilfried Martens, a entamé ses négociations en vue de constituer le nouveau cabinet. La coalition sera composée de cinq partis, les sociaux-chrétiens flamands et francophones, les socialistes du Nord et du Sud et le Front démocratique des francophones (F.D.F.) de Bruxelles. L'alliance disposera d'une majorité très large, plus de deux tiers des voix, quorum indispensable pour le vote de la réforme de l'Etat et de la régionalisation préparée depuis 1970 et jamais réalisée.

M. Martens devrait pouvoir constituer son gouvernement rapidement. Le terrain avait été soigneusement déblayé par M. Vanden Boeynants, social-chrétien francophone, le père de la coalition, qui négociait depuis un mois. M. Vanden Boeynants a obtenu un accord sur le problème « communautaire » et sur le programme économique et social. Mission accomplie, il cède comme prévu sa place à M. Martens parce que les sociaux-chrétiens flamands, le parti le plus puissant, revendique la présidence du cabinet.

Il ne devrait plus y avoir de surprise. On pense que le gouvernement sera le plus « fourni » de l'après-guerre avec probablement près de quarante ministres et secrétaires d'Etat. C'est beaucoup pour un pays de dix millions d'habitants, mais c'est le lot de la régionalisation.

On sait déjà que le cabinet Martens n'aura pas la vie facile : d'une part le F.D.F. de Mme Spaak n'a voté la participation qu'à une faible majorité, d'autre part le parti socialiste de M. André Cools a montré certaines réticences. Enfin, M. Martens sera remplacé à la présidence de son parti, le C.V.P., par M. Léo Tindemans, ancien premier ministre démissionnaire en octobre, qui n'éprouve manifestement aucune sympathie pour la nouvelle formation et qui ne lui pardonnera pas le moindre écart.

PIERRE DE VOS.

A Paris

Manifestation de physiciens devant l'Académie des sciences

« Sans avoir à prendre position en tant que corps constitué sur des des propos récemment tenus... » C'est par ces mots que M. Paul Germain, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a accueilli M. Victor Ambartsoumian, astrophysicien soviétique, président de l'Académie des sciences d'Arménie, et nouvel associé étranger de l'Institut. Comme vingt-six autres associés étrangers élus l'an passé (deux étaient absents), M. Ambartsoumian vint à la tribune recevoir médaille et diplôme, puis échanger une poignée de main avec Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, et M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat chargé de la recherche.

Sur le quai Conti, et sous une pluie glaciale et décourageante, une centaine de personnes avaient répondu à l'appel du Comité français des physiciens, et déployaient de grands calicots trempés, réclamant la libération de Youri Orlov et de Robert Nazarian. Ce dernier, membre arménien du Comité d'application des accords d'Helsinki, a été condamné en novembre dernier à cinq ans de détention. M. Ambartsoumian a tenu sur son compte des propos très durs, et qui semblent dépasser notablement ses compétences reconnues en matière d'astrophysique. Il a aussi tenu des propos étonnants sur des « refus de visas » par lesquels des gouvernements occidentaux empêcheraient des physiciens de se rendre en U.R.S.S.

Tout cela ne devait pas troubler une cérémonie empreinte de solennité. Elle commença par un discours de N. Roger Gautheret, président de l'Académie des sciences, qui, parlant des relations de la science et du pouvoir, fit l'éloge de l'énergie nucléaire et de la sécurité des réacteurs, ce qui n'était peut-être pas du plus grand à-propos — mais ce genre de texte s'écrit longtemps à l'avance. Puis M. Charles Dubost parla de l'expérimentaion sur l'homme en médecine, des problèmes éthiques qu'elle pose, et s'étonna que, dans certains pays, l'expérimentation humaine soit moins réglementée que l'expérimentation animale. Ce lui fut l'occasion de rappeler la nécessité de cette dernière à ceux qui n'en sont pas convaincus.

Dans une brève allocution, Mme Saunier-Seïté devait dire que le monde, *« par ignorance, ne voit souvent que les bavures politiques de l'exploitation des découvertes »*, et que *« le vrai danger n'est ni dans la science ni dans les techniques qui en découlent* (mais) *dans l'insuffisance de l'information du public, qui privilégie les idéologies nostalgiques »*. Sur le quai Conti, quelques agents de police stoïques et trempés restaient les seuls témoins de la manifestation organisée à l'occasion de la venue de M. Ambartsoumian. — M. A.

Déjà inculpé d'ingérence

Le maire de Royan démissionne après avoir été mis en cause dans une affaire immobilière

De notre correspondant

Bordeaux. — M. Guy Tétard a démissionné, lundi 2 avril, de sa fonction de maire de la ville de Royan, geste qui lui avait été réclamé à plusieurs reprises par ses adversaires politiques comme par les autorités préfectorales, après son *inculpation*, il y a deux mois (*le Monde* du 6 mars), pour ingérence et complicité de faux dans ses fonctions de vice-président du SIVOM (Syndicat intercommunal à vocations multiples) de la presqu'île de d'Arvert. On reprochait essentiellement à M. Tétard d'avoir profité de ses fonctions de vice-président du SIVOM pour faire attribuer un marché à un cabinet de géomètres-experts qu'il gère en association avec une tierce personne. M. Tétard avait toujours refusé de prêter à cette affaire une signification autre que politique. En effet, aux dernières législatives, l'ancien maire de Royan (U.D.F.), avait soutenu un candidat giscardien, M. Dominique Bussereau, contre M. Jean de Lipkowski (R.P.R.), président du SIVOM, et son prédécesseur à la mairie de Royan.

C'est cependant une autre affaire que celle du SIVOM qui est à l'origine de la démission de M. Tétard. La ville de Royan avait été saisie, l'an dernier, de la vente d'un terrain de près de dix hectares. Alors que cette vente se faisait à un prix quatre fois moins élevé que ceux des terrains avoisinants, la commission des permis de construire de Royan, réunie le 20 mars 1978 à 18 heures, avait refusé de faire valoir son droit de préemption, tandis qu'une lettre, datée du même jour et signée du maire, informait le notaire et le propriétaire de ce refus.

Lors du conseil municipal du 8 mars dernier, deux conseillers ont reproché à M. Tétard sa trop grande discrétion dans cette affaire : *« La ville avait là l'occasion d'acquérir des terrains peu onéreux, et de réaliser un lotissement à but social. »* Ils relèveront par ailleurs une infraction à l'obligation faite au maire de rendre compte, à chaque réunion du conseil, des opérations qu'il a conclues ou refusé de conclure en exécution de sa délégation.
viya

Interrogé sur le fait de savoir s'il était directement ou indirectement intéressé dans la société civile qui avait finalement réalisé l'opération immobilière, M. Tétard avait alors répondu qu'il s'agissait d'une affaire de droit privé qui n'avait pas à être évoquée au conseil. Il est maintenant établi que le fils du maire de Royan et les enfants de deux de ses amis, tous étudiants, avaient des parts dans la société immobilière incriminée. On ne sait encore si cette dernière affaire viendra s'ajouter au dossier de M. Tétard.

Elle a eu, en tout cas, pour résultat de briser la solidarité des élus de la majorité avec leur maire. Elle a amené les conseillers à refuser le vote de la partie du budget concernant la constitution d'une société d'économie mixte en vue de l'installation d'un hôtel trois étoiles à la pointe du Chay et obligé ainsi le maire à démissionner.

PIERRE CHERRUAU.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une bombe a explosé*, ce mardi 3 avril, aux premières heures de la matinée, devant une agence du Crédit lyonnais à Madrid. Les dégâts seraient importants. Une tentative d'attentat contre une autre succursale de la même banque française dans la capitale espagnole a, en revanche, échoué à peu près au même moment. Ces actions ont été vraisemblablement commises par l'ETA, l'organisation séparatiste basque entendant ainsi protester contre les mesures prises par le gouvernement français au début de l'année contre les membres de cette organisation demeurant en France. — *(A.F.P.)*

● *La marine israélienne* a récemment intercepté un cargo *« appartenant au Fath, et transportant des fedayin chargés d'exécuter en Israël des attaques meurtrières »*, a annoncé lundi 2 avril le porte-parole militaire israélien. Les six fedayin membres du Fath et l'équipage du cargo, battant pavillon chypriote, ont été capturés. Les six hommes avaient reconnu avoir été envoyés en mission par Abou Jihad, chef des opérations du Fath. — *(A.F.P.)*





Costumes 2 pièces 100 % polyester	368 F*
Costumes 2 pièces 100 % laine	459 F*
Costumes 3 pièces 45 % laine, 55 % polyester	494 F*
Costumes 3 pièces pure laine	539 F*
Costumes 2 pièces « style rétro », depuis	468 F*
Coordonnés 3 pièces 45 % laine, 55 % polyester	539 F*

Le numéro du « Monde » daté 3 avril 1979 a été tiré à 642 064 exemplaires.

A B C D E F G

هكذا من الأصل